

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)





[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

LE  
JOURNAL  
DES  
[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
SCAVANS;  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. XLVIII,  
AVRIL.



A PARIS,  
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur  
Juré-Libraire de l'Université, rue  
Galande, à l'Annonciation.

---

M. DCC. XLVIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROT

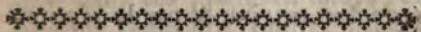
[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



L E  
[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

JOURNAL  
DES  
SCAVANS.

3



AVRIL M. DCC. XLVIII.

*SUITE DU PREMIER TOME*

*de l'Histoire Générale d'Allema-  
gne par le Pere BARRE, Cha-  
noine Régulier de Sainte Gene-  
viève. A Paris, chez Charles-  
Jean - Baptiste de l'Epine, &  
Jean-Thomas Hérissant, 1748.*

**A** PRÈS avoir rendu compte  
dans notre Journal du mois  
de Février dernier, de la préface  
& de l'introduction que le P. Barre

B b ij

123868

580 *Journal des Sçavans,*  
a mise à la tête de cet ouvrage ;  
nous passons à l'Histoire même,  
& avec d'autant plus de plaisir,  
qu'il nous a paru que l'Historien  
y avoit exactement rempli tous les  
engagemens qu'il avoit pris avec le  
Public.

La partie historique de ce premier tome , est partagée en cinq livres. On voit dans le premier par quels degrés » la nation Ger-  
» manique , illustre par l'antiquité  
» de son origine & par la réputation  
» constante d'une valeur héroïque ,  
» apprit l'art de vaincre  
» par les victoires même que rem-  
» portèrent sur elle les Romains. «  
Envain ces Maîtres de l'Univers ,  
pour emprunter les termes de notre  
sçavant Historien, dans son Epitre  
Dédicatoire au Roy de Pologne ,  
» entreprirent-ils de subjugu-  
» er autrefois cette Nation redoutable,  
» ils furent contrains de céder à sa  
» valeur , & les Germains victorieux  
» fondèrent de nouveaux Royaumes sur  
» les débris même de l'Empire.

Tels furent les Royaumes d'Italie, d'Espagne, d'Afrique, d'Angleterre, de France, de Bourgogne, de Thuringe, & enfin l'Empire Romano-Germanique, si célèbre dans nos Histoires par les maximes de sa politique, & par la sagesse de son gouvernement.

Si ce sujet est noble & intéressant, il est d'une étendue infinie, & d'autant plus difficile à remplir, que dans ces premiers temps les anciens Germains étoient divisés dans un grand nombre de Nations particulières, indépendantes les unes des autres, dont quelques-unes n'eurent point d'abord d'habitations qui leur fussent propres, & qui ne se fixèrent enfin, que lorsque leurs conquêtes les eurent mises en possession de pays plus riches & plus abondans, que ceux dont elles tiroient leur origine.

Le P. Barre observe au commencement du premier Livre, que les premiers Germains étoient divisés par Cantons ou par Tribus

382 *Journal des Sçavans,*  
qui n'avoient pas la même forme  
de gouvernement : les uns se don-  
nèrent un Monarque , les autres  
s'affujettirent à un Conseil compo-  
sé de gens choisis, d'autres ne se  
fournirent qu'à elles-mêmes, c'est-à-  
dire à la pluralité des suffrages. La  
première forme de Gouvernement  
fut, dit-il, embrassée par les Qua-  
des & les Marcomans ; la seconde  
par les Usipètes, les Teuctères, les  
Cherufques & les Frisons, & la  
troisième par les Ubiens, les Tri-  
bocces, les Némètes, & les Van-  
gions.

L'Auteur auroit souhaité pou-  
voir satisfaire la curiosité des Le-  
cteurs sur les exploits des premiers  
Germains, mais ce que plusieurs  
Historiens Nationaux en racontent,  
n'étant appuyé d'aucune autorité,  
il a cru devoir commencer cette  
Histoire par celle de l'irruption  
que les Cimbres & les Teutons fi-  
rent l'an 548. de la fondation d'  
Rome dans les Gaules & dar  
l'Italie. Ces Peuples originaires d

Avril 1748. 583

la Cherfonéfe Cimbrique & des environs de la mer Baltique , font les premiers que l'on connoiffe dans la Germanie qui osèrent attaquer les Romains ; mais quoique selon quelques Historiens , ces Barbares fussent sortis de leur Pays au nombre de trois cent mille combattans , d'une taille & d'une force très supérieure à celle des Romains, dès qu'ils furent revenus de la première consternation , toujours ordinaire en pareilles conjonctures , la prudence & l'exacte discipline de leurs troupes , triomphèrent toujours d'une multitude qui ne suivoit que les mouvemens d'un courage brutal & aveugle.

L'Auteur après avoir raconté en détail la défaite des Cimbres par Marius , passe de là à l'histoire de la révolte de Spartacus ; il étoit de la nation des Cimbres , aussi bien que presque tous ceux qu'il attira dans son parti ; ce morceau ne doit donc pas absolument être regardé



1584 *Journal des Sçavans* ;  
comme étranger à l'histoire des  
Germaines. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Nous ne suivrons point le P. Barre dans le détail où il entre sur les guerres continuelles que la République eut à soutenir, contre les différentes nations de la Germanie. Il suffit d'avertir qu'elles étoient d'autant plus aguerries, qu'il régnoit toujours entr'elles-mêmes des guerres civiles. Comme les irruptions que les Germains faisoient dans les Gaules & sur les frontières de la République Romaine, étoient très-fréquentes & toujours subites, quelques précautions que prît le Sénat, une partie des terres de la République se trouvoit toujours exposée à leurs brigandages : différentes armées de Germains y entroient en même temps, & inondoient presque de tous côtés les terres qui se trouvoient à leur bienséance.

Nous nous contenterons de dire, que le P. Barre n'oublie rien de

Avril 1748. 585

tout ce qui regarde l'origine , le caractère , les loix , les mœurs , la puissance de ces différentes Nations , à mesure qu'il a occasion de parler de leurs transmigrations par terre , au-delà du Rhin & dans les Gaules , ou par mer , dans l'Isle d'Albion & autres pays maritimes.

Il est inutile d'avertir ici , que tout ce qu'il rapporte dans ce premier tome des expéditions des Germains dans les Gaules & dans les autres parties de l'Empire Romain , n'est jamais ni plus circonstancié , ni plus agréable à lire , que lorsqu'il a eu l'avantage de puiser dans des Auteurs tels que César & Tacite ; du reste comme il n'est question surtout dans ces premiers livres que de courses , de combats , & d'irruptions qui presque toutes commencent & se terminent de la même manière , & dont les autres Historiens , à l'exception de ceux que nous venons de citer , nous apprennent même peu de choses , pour jeter quelque variété dans

386 *Journal des Sçavans* ;  
un sujet qui par lui-même  
offre guère, notre Auteur ne  
que jamais de parer ses récits  
tous les ornemens dont ils  
susceptibles, comme de Descriptions, de Harangues, & de P  
traits.

Pour donner un échantillon  
son style, nous placerons ici le portrait qu'il fait d'Induciomarus  
Chef célèbre des Tréviriens & c  
osa tenir tête à César. Il étoit, le P. Barre, » adroit & courageu  
» il voyoit dans le projet même  
» d'une entreprise, le succès qu'  
» pouvoit en espérer : & lorsque  
» dans une affaire son courage le  
» portoit un peu loin contre l'ennemi, la prudence ne l'abandonnoit  
» que rarement ; & s'il ne rempor  
» toit pas les avantages que sa va  
» leur lui promettoit, il trou  
» voit du moins dans son habileté  
» des ressources pour faire une re  
» traite honnête, & mettre ses  
» troupes à couvert ; il aimoit ses  
» soldats, & il en étoit aimé, non

» seulement à cause de son intrépi-  
 » dité, mais plus encore à cause de  
 » la façon dont il vivoit avec eux.  
 » Il étoit vêtu & nourri comme  
 » eux; les alimens les plus gros-  
 » siers lui suffisoient; il couchoit  
 » ordinairement à terre ou sur une  
 » peau, & lorsqu'il s'agissoit d'une  
 » marche ou de la fortification d'un  
 » camp, il ne se contentoit pas de  
 » donner à propos les ordres con-  
 » venables, il étoit le premier à la  
 » tête de toutes les opérations; c'est  
 » ainsi qu'on voyoit le Chef d'un  
 » Canton très-puissant, se montrer  
 » par tout comme un simple sol-  
 » dat, & s'il s'en distinguoit en  
 » quelque chose, ce n'étoit que par  
 » une frugalité, & une tempérance  
 » peu commune parmi ceux qui  
 » commandent.

Comme ce n'est guères que par  
 les Historiens du peuple Romain,  
 que nous connoissons les Germains,  
 & que ces Historiens ne parlent  
 d'eux, qu'à l'occasion des guerres  
 que l'Empire eut à soutenir avec

388 *Journal des Sçavans* ;  
les différentes nations de la  
manie , il n'est pour l'ordi  
question dans tout ce volume,  
des guerres que les Romains y  
térent , tantôt pour repousser  
que les différens Peuples qui  
bitoient , leur faisoient ou à  
alliés , & tantôt même pour é  
dre leurs conquêtes & les met  
couvert de toute insulte.

Nous observerons ici que l  
teur a eu soin d'expliquer par  
Notes , qu'il a placées au bas  
pages , tous les endroits qu  
ont paru avoir besoin d'éclair  
ment, surtout par rapport à la  
graphie , aux usages , & aux co  
mes des anciens Germains : il  
marque en même temps que  
Historiens Allemands font tou  
contraire , & qu'ils infèrent l  
Notes dans le corps même de l  
ouvrages , méthode qui interro  
la suite du discours , fait pe  
l'objet principal de vue , &  
toujours autant de confusion  
d'obscurité dans la narration.

Avril 1748. 589

Quelques-unes même des Notes de notre Historien, sont morales, comme par exemple, celle qui regarde Marobode. Dom Mutio, dit le P. Barre, prend en ces termes, la défense de ce fameux Chef des Marcomans, que Tacite accuse de bassesse à cause du soin qu'il prit, après sa défaite, de prolonger sa vie, & de la tranquillité avec laquelle il passa dix-huit ans dans la Ville de Ravenne, sans faire paroître aucune envie de recouvrer la souveraine puissance. *Laiissons aux Stoiciens cette demangeaison de mourir, & cherchons les moyens de conserver cette vie que Dieu nous a donnée, pour secourir nos parens & nos amis & pour servir notre Patrie.... Il me semble donc, conclut Mutio, que c'est à tort que Tacite blâme Marobode, puisqu'à mon avis, il n'y a pas moins de gloire à ménager cette vie pour servir Dieu, la Patrie, & ses amis, & à se réserver pour une meilleure fortune, qu'à aller se faire tuer dans les batailles pour acquérir,*

1590 *Journal des Sçavans* ;  
*une gloire , qui comme la fumée , est*  
*emportée par un souffle de vent.* » Cet-  
» te considération qui est le qua-  
» rante-cinquième de la deuxième  
» partie , me paroît reprend le P.  
» Barre , plus convenable à des  
» particuliers , qu'à des Princes dé-  
» tronés , qui sont obligés , par état ,  
» de tout entreprendre pour sou-  
» mettre leurs sujets révoltés.

Du reste nous croyons en géné-  
ral , que ces Notes méritent d'au-  
tant plus d'être lûes , que l'Auteur  
bien loin d'y faire une fastueuse  
parade d'érudition , paroît n'y  
avoir cherché que l'instruction de  
ses Lecteurs & s'y être absolument  
renfermé dans ce qui est nécessaire  
pour la parfaite intelligence des  
matières qu'il traite.

Mais pour revenir à cette Histo-  
re , on y remarquera que jusqu'au  
Régne de Marc-Aurèle & de Lu-  
cius Verus , les deux premiers Em-  
pereurs Romains , qui partagèrent  
l'Empire , les différens Peuples de  
la Germanie , furent presque tou-



Avril 1748. 591

jours en guerre avec les Romains ; cependant comme les premiers n'agissoient que rarement de concert , ils ne parurent jamais fort redoutables à cette grande puissance ; mais sous ces deux Empereurs toutes les nations voisines de l'Empire , depuis les Gaules jusqu'à l'Illyrie , s'unirent ensemble contre les Romains , en sorte que les Historiens nous représentent cette guerre , comme une des plus dangereuses , que les Romains ayent eu à soutenir depuis les guerres Puniquees. Différens motifs animoient ces différentes Nations ; les unes pensoient à conserver leur liberté , d'autres à la recouvrer , & plusieurs avoient pour but de se procurer des habitations plus avantageuses , & de se venger des maux que les Romains leur avoient fait souffrir. Toutes , ou presque toutes formèrent donc une armée considérable qui se distribua en plusieurs corps , & qui s'étant répandue de différens côtés , sur les terres de l'Em-



392 *Journal des Sçavans*,  
pire, y prit & pilla des Villes, sac-  
cagea des Provinces & défit plu-  
sieurs armées, déjà ruinées par un-  
des plus cruelles pestes qu'on eût  
vûe depuis longtems.

Mais quelque considérable qu'ait  
été cette guerre, l'Auteur avou-  
qu'on ne peut en marquer le temp-  
précis, ni le détail, parce que le  
Auteurs la rapportent sans ordre  
& d'une manière fort embrouillée  
on sçait cependant que ce fut pen-  
dant cette guerre, qu'arriva le cé-  
lebre prodige, comme parle notre  
Auteur, de cette pluie impétueuse  
accompagnée de grêles & de ton-  
nerre qui portant le désordre &  
terreur dans l'armée des Mar-  
mans, des Quades, des Jazyges  
& des autres Peuples Germains  
sauva celle des Romains, enfermée  
dans un terrain où elle manquoit  
absolument d'eau.

» Ce fait mémorable, dit no-  
» Historien, dans une Note,  
» également attesté par les Auteurs  
» Payens & Chrétiens, qui ne d

» férent que dans la manière d'en  
 » expliquer la cause. Dion, Suidas  
 » & Porphyre, l'attribuent à des  
 » Magiciens, qui étoient à la suite  
 » de Marc Aurélius Thémistius,  
 » Claudien, Capitolin, disent que  
 » ce prodige fut l'effet de la piété  
 » de l'Empereur. Dans la colonne  
 » d'Antonin, on en donne tout  
 » l'honneur à Jupiter pluvieux &  
 » foudroyant. Tous les Auteurs  
 » Chrétiens, au contraire, comme  
 » Tertullien, Eusébe, Apollinaire  
 » Evêque d'Hiéraple, &c. assurent  
 » que Dieu accorda ce miracle à la  
 » prière fervente des soldats Chré-  
 » tiens, dont la Légion fulminante  
 » étoit composée. Tertullien pré-  
 » tend que l'Empereur Antonin  
 » dans la Lettre qu'il adressa au  
 » Sénat à l'occasion de cette victoi-  
 » re, attribua ce prodige aux prié-  
 » res des Chrétiens, sans néan-  
 » moins le faire clairement, pour  
 » ne pas choquer les Payens.

Il faut voir à la fin du troisième  
 Livre, sous l'an 270, où le nom

394 *Journal des Sçavans*  
des Francs paroit pour la  
fois dans l'Histoire , ce  
Barre y dit de l'origin  
Peuples, des premiers cant  
habitèrent , de leurs moe  
leur gouvernement , mais  
noit qu'il n'est pas aisé  
rien de bien sur , ni de b  
sur ces matières , parce qu  
ciens Auteurs , tant Géo  
qu'Historiens , n'ont pu  
connu les Francs.

Il y revient encore , &  
ne même une notion plus  
dans le quatrième livre ,  
sion d'une irruption que  
ples firent dans les Gau  
l'Empire de Valentinien ;  
portèrent une victoire si  
rable contre le Tribun  
qui commandoit les tro  
Romains , qu'on compar  
qu'ils y firent pour lors  
de ces fameuses Légions  
la conduite de Varus , pé  
temps d'Auguste.

La première demeure é

Avril 1748. 395

fut selon notre Historien , vers Mayence, sur le bord & au-delà du Rhin ; puis ils s'étendirent vers les embouchures de ce fleuve du côté du Nord, ensuite dans la Westphalie, le Pays de Hesse, & quelques états voisins : car il soutient qu'il est impossible de fixer précisément leur demeure. On ne sçait même, ajoute-t-il, si c'étoit une Nation particulière, ou un amas de différens Peuples réunis & ligués ensemble pour conserver leur liberté ; car on confond assez souvent les Francs, les Sicambres, les Saliens, les Attuaires, les Bructères, les Chamaves, les Chérufques & les Cauches : cela est fondé sans doute, continue-t-il, sur la ressemblance que les Francs avoient avec ces Peuples, & en général avec tous les Germains, tant par rapport à leur religion & à leur langue, qu'à l'égard de leurs mœurs & même de leurs armes.

L'Auteur remarque au commencement du quatrième livre, que

396 *Journal des Scävans*

comme les Germains se  
impatiemment d'être bornés  
côté par le Rhin , & de l'autre  
les Alpes , chaque mutin  
pereur est toujours mar-  
que d'une irruption qu'ils faisoient  
sur les terres de l'Empire, ou  
par un traité de Paix ou  
que le nouvel Empereur  
de faire avec eux. » Il  
» donc tantôt ennemis, tantôt  
» de l'Empire, souvent ma-  
» dans leurs incursions ,  
» poursuivis par le Vainqueur  
» toujours redoutés par  
» mains, & jamais leurs  
» res pour longtems.

Durant ces changemens  
pereurs qui devinrent  
depuis le deuxième siècle  
étant en combustion dans  
les Germains ne manquent  
de profiter du désordre  
qui se faisoit , pour l'attaquer ,  
faisoient avec d'autant plus  
de succès, que » les Romains  
» mes, comme l'observe le

» avoient déjà contribué à accélérer leur perte en donnant trop de crédit chez eux à ces Peuples. Des Légions toutes entières n'étoient composées que de Soldats Germains ; & quelques-uns d'entr'eux étoient déjà parvenus aux premières dignités. D'ailleurs l'avidité du butin , la douceur du climat , & la fertilité des provinces Romaines , la passion de se venger des pertes que la Germanie avoit faites sous Germanicus & Maximin , le juste desir d'assurer leur liberté contre l'ambition effrenée des Romains , devenus Tyrans , excitoient les Germains à profiter de ces occasions favorables , pour se jeter dans les Gaules & dans l'Italie.

Cependant sous l'Empire de Probus , après avoir été battus de toutes parts , dans les Gaules & sur le Rhin , & avoir été obligés de rendre soixante & dix Villes ou forteresses dont ils s'étoient emparés , ils furent réduits à accepter la Paix.

Les Lettres que cet Empereur  
 écrivit au Sénat, portoient  
 qu'il avoit subjugué la Germanie  
 toute son étendue, ce qui  
 s'entend, selon notre Histoire  
 des Provinces situées entre  
 l'Océan, l'Elbe, le Rhin, & le Danube.  
 Cet Empereur ayant rétabli  
 tout l'ordre & la tranquillité, com-  
 mença à employer ses troupes à des travaux  
 publics, & entr'autres à planter  
 des vignes sur les coteaux du Rhin  
 de la Pannonie, & des Gaules  
 il permit aux peuples de ces Pro-  
 vinces & aux Belges de la Ger-  
 manie Citérieure, de cultiver  
 tant de vignes qu'ils voudroient  
 ce qui depuis Domitien n'avoit  
 été accordé qu'à peu d'habitans. Cet  
 Empereur craignant que les sol-  
 dats ne se corrompissent par l'ois-  
 iveté, les employa encore à réta-  
 blir Mayence, Trèves, Cologne,  
 & un grand nombre d'autres Villes  
 que les Germains avoient beau-  
 coup endommagées dans leurs  
 courses; mais cette discipline qu'il

leur fit observer peut-être avec trop de sévérité, les irrita contre lui, & ils le tuèrent auprès de Sirmium, la huitième année de son Empire.

Après sa mort, les Germains ayant recommencé leurs incursions, l'Empereur Maximien jugea que pour les réprimer, il lui convenoit de faire son séjour dans la Belgique, & choisit pour cela la Ville de Trèves. La Cour de ce Prince, & celle de quatre ou cinq Empereurs qui y résidèrent successivement, donnèrent à cette Ville un éclat & une grandeur, dont on lira avec plaisir la description dans cette Histoire même,

Ce que l'Auteur dit de la marine & des vaisseaux des Germains, & principalement des Francs & des Saxons, est d'autant plus curieux, que ces Peuples vers la fin du troisième siècle, & dans le quatrième, par le moyen des flottes nombreuses qu'ils armoient, devinrent le fléau des Gaules, comme les Normands



800 *Journal des Sçavans* ;  
le furent dans le IX<sup>e</sup>. & comme  
les Corsaires de Barbarie le sont  
aujourd'hui sur les Côtes d'Italie  
& d'Espagne. Sidoine disoit d'eux,  
» que les naufrages auxquels ils  
» étoient exposés , ne leur paroif-  
» soient qu'un léger inconvénient,  
» mais non pas un obstacle réel ; &  
» qu'il sembloit que les Saxons euf-  
» sent vû la mer à sec , tant la con-  
» noissance qu'ils avoient des bancs  
» & des écueils , étoit exacte &  
» précise.

Les Bornes que nous sommes  
obligés de mettre à cet extrait , ne  
nous permettent point de nous  
arrêter sur le cinquième & dernier  
livre de ce premier tome, quoique  
le nombre & la grandeur des évé-  
nemens dont il est rempli, & la ma-  
nière intéressante dont le P. Barre-  
les raconte , nous feroient désirer  
d'en donner du moins quelque idées ;  
on y voit sous le règne d'Hono-  
rius , l'Empire d'Occident décliner  
insensiblement , & enfin devenir la  
proye des Germains , Rome entié-  
rement

Avril 1748. 601

rement détruite, & sur les ruines de cette vaste Monarchie, s'élever presque dans le même temps divers Royaumes, en Italie, en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, & dans la Grande-Bretagne.

On conçoit aisément, que notre Auteur n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit contribuer à éclaircir les premiers commencemens de la domination des Francs dans les Gaules, le code des loix Saliques, & tous les ressorts de Politique que Clovis fit jouer pour se rendre maître de presque toutes les Gaules, pour réunir en un seul peuple les Francs qui étoient auparavant partagés en Tribus indépendantes les unes des autres, & enfin pour traiter avec l'Empire d'égal à égal. Ce volume finit par l'histoire de l'établissement de la puissance des Saxons en Angleterre, ou vers l'an 516, ils formèrent sept Royaumes différens dans lesquels ils établirent une forme de gouvernement assez approchante de celle, où ils avoient

Avril.

C c

602 *Journal des Sçavans*,  
vécu dans la Germanie, leur an-  
cienne patrie.

Nous parlerons du second tome  
de cette Histoire dans le Journal  
suivant.

*HISTOIRE DE L'ACADE-  
MIE Royale des Sciences, an-  
née 1743. avec les mémoires de  
Physique & de Mathématique  
pour la même année, tirés des  
Registres de cette Académie, 208  
pag. pour l'Histoire, & 428.  
pour les Mémoires, avec 11 plan-  
ches détachées. A Paris, de l'Im-  
primerie Royale 1746, & se  
débite chez Durand, rue S. Jac-  
ques.*

**L'**HISTOIRE de cette année  
1743, composée par M. de  
Mairan, comprend plusieurs re-  
marques importantes, avec un  
grand nombre de faits intéressans,  
sur ce qui fait l'objet de l'Acadé-  
mie, outre quelques extraits des  
mémoires auxquels l'Historien a

joint des réflexions très-ſçavantes, & qui répandent beaucoup de clarté ſur les matières. On trouve dans le même volume trois Eloges qui ont été lûs aux aſſemblées publiques avec beaucoup d'applauſſement; le premier eſt celui de M. le Cardinal de Fleury; le ſecond de M. l'Abbé Bignon, le troiſième de M. Lemery.

Sous le titre de la Phyſique & de l'Histoire naturelle, nous liſons dix-ſept articles.

1°. L'extrait que M. de Mai-  
ran a fait du mémoire que M. de  
Buſſon a compoſé ſur les *couleurs*  
*accidentelles*. Lorſqu'après avoir re-  
gardé le Soleil (dit l'Historien)  
on vient à fermer les yeux (ou que  
les yeux ouverts) l'on entre tout à  
coup dans un lieu obſcur, on voit  
ſucceſſivement pluſieurs couleurs  
comme du blanc, du jaune, du  
rouge, du verd, du bleu, & du  
violet, &c. enfin du noir à peu  
près dans l'ordre des couleurs priſ-  
matiques; ce ſont là des couleurs

604 *Journal des Sçavans*,  
accidentelles, & qui changent  
sans qu'il arrive aucun changement  
à la surface des corps auxquels  
nous les rapportons.

Les couleurs accidentelles sont  
produites par une infinité de cau-  
ses, dont l'examen est aussi curieux  
que celui des couleurs qu'on ap-  
pelle réelles, ou qui sont dépen-  
dantes des objets que nous apper-  
cevons. On n'avoit point remarqué  
jusqu'ici la correspondance & la  
liaison des couleurs accidentelles,  
avec celles qu'on appelle réelles :  
c'est le sujet du mémoire de M. de  
Buffon; l'Historien développe avec  
beaucoup d'esprit, la Métaphysi-  
que des illusions causées par les  
couleurs accidentelles; & M. de  
Buffon explique sçavamment les  
expériences qu'il a faites à ce sujet.  
Voici un des exemples que M. de  
Buffon a considéré sur les couleurs  
accidentelles. Lorsqu'on regarde  
fixement & longtemps, une tache  
ou une figure rouge sur un fond  
blanc, on voit naître autour du

*Avril 1748.* 603

petit carré rouge, une espèce de couronne d'un verd foible : vient-on à cesser de regarder le carré rouge, & porte-t'on l'œil sur le papier blanc, on verra très-distinctement un carré d'un verd tendre, tirant un peu sur le bleu ; cette apparence subsiste plus ou moins longtems, selon que l'impression de la couleur rouge a été plus ou moins forte : la grandeur du carré verd imaginaire, est la même que celle du carré réel rouge, & ce verd ne s'évanouit qu'après que l'œil s'est porté sur d'autres objets. En général on remarque que les couleurs naturelles produisent des couleurs accidentelles dans l'ordre qui suit : le rouge naturel produit le verd accidentel, le jaune produit le bleu, le verd produit le pourpre, le bleu produit le rouge, le noir produit le blanc, & le blanc produit le noir. On peut juger par cet exemple, des autres recherches que M. de Buffon à faites ; il faut lire dans le mémoire même les autres



faits, & toutes les expériences que l'Auteur a faites sur les sept couleurs primitives pour en faire la comparaison, ou en trouver le rapport avec les couleurs accidentelles; ce qui paroitra merveilleux, c'est que les couleurs qui résultent du mélange des couleurs accidentelles avec les couleurs naturelles, suivent les mêmes règles, ou donnent les mêmes apparences dans leur composition, que les couleurs naturelles avec d'autres couleurs naturelles.

Le second article de la Physique regarde la formation de la glace sur les grandes rivières. L'Historien a fait l'extrait de ce mémoire qui appartient à M. l'Abbé Nollet; il étoit d'autant plus à portée d'en parler, qu'il a fait autrefois bien des expériences & une dissertation sur la formation de la glace qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Bordeaux. M. l'Abbé Nollet a eu pour objet de faire voir que la congelation des rivières ne commence point par le fond,

mais par les bords & par la superficie, c'est ainsi qu'elle se forme dans les étangs, mares, & toutes les eaux tranquilles. Si dans un temps de gelée, dit M. de Mairan, on présente à l'air froid un gobelet plein d'eau, on verra bientôt paroître à la superficie de cette eau de petits filets de glace, qui peu à peu forment une espèce de rézeau, ou une lamme de glace plus ou moins épaisse selon le degré de la congelation. Comme c'est la superficie de l'eau qui est exposée à l'air, & que le froid doit se faire sentir à la surface extérieure du liquide, avant que d'arriver à celle du fond; il s'ensuit que les glaçons doivent se former au-dessus de l'eau: il est encore hors de doute que l'eau étant plus tranquille auprès des bords & plus refroidie, tant par le contact des corps extérieurs que par l'air, elle doit commencer à se glacer vers les extrémités avant le milieu du courant.

A une théorie si simple & si lumineuse, ajoute l'Historien, on



808 *Journal des Sçavans* ;  
oppose le témoignage de plusieurs  
personnes, mais qui ne sçavent ni  
approfondir ni raisonner ; ce sont  
les Pêcheurs , les Meuniers , les  
Mariniers , les Matelots ; enfin le  
Peuple prétend que la glace se  
forme au fond des rivières , & sur  
le terrain du lit de l'eau , plutôt  
qu'à la surface ; les raisons qu'on  
apporte sont que l'on remarque  
souvent sur le côté des glaçons  
qui regardent le lit de la rivière,  
des vestiges de gravier & de sable,  
sur lequel ces glaçons paroissent  
avoir séjourné quelque temps ;  
ces marques extérieures sont-elles  
assez solides pour détruire le systé-  
me général , & n'est-il pas plus  
probable que ces glaçons vien-  
nent des bords de la rivière , des  
Isles , des bancs de sable , & des  
bas fonds qu'ils rencontrent dans  
leur cours ? De quelque manière  
que cela arrive , les Physiciens n'ont  
point changé sur la manière dont  
se forme la glace , & M. l'Abbé  
Nollet n'auroit peut-être pas pensé

à faire de nouvelles expériences ;  
 si M. Hales, de la Société de Lon-  
 dres, Homme célèbre par divers  
 ouvrages, n'avoit embrassé l'opi-  
 nion vulgaire sur l'article dont il  
 est question. Cet Auteur dit for-  
 mellement dans un ouvrage inti-  
 tulé la Stalique des Végétaux, qu'il  
 a vu un morceau de glace au fond  
 de la rivière & qu'il y avoit été  
 formé : il ajoute un raisonne-  
 ment pour expliquer ce fait qui  
 le surprit : voici ses propres paro-  
 les. » Comme l'on n'a jamais vu,  
 » dit-il, les étangs, les mares, &  
 » toutes les eaux calmes commen-  
 » cer à se glacer par le fond, il  
 » faut nécessairement que le cou-  
 » rant de l'eau en soit la cause dans  
 » les rivières : car il est sûr que  
 » dans les eaux calmes, aussi bien  
 » que dans la terre, la surface est  
 » bien plus froide que le dessous,  
 » au lieu que dans les eaux cou-  
 » rantes, le dessus & le dessous se  
 » mêlant ensemble, deviennent à  
 » peu près aussi froids l'un que l'au-

» tre, & le dessus ayant toujours  
» plus de vitesse que le dessous &  
» pas plus de froid, il ne se gèle  
» que le dernier. « Il faudroit,  
comme dit M. de Mairan, sçavoir  
si l'obstacle que le mouvement, ou  
la vitesse du courant apporte à la  
congelation de la surface de l'eau,  
peut prévaloir sur celui que le moins  
de froideur peut causer sur le fond;  
mais M. l'Abbé Nollet examine le  
fait que M. Hales rapporte; il prou-  
ve par les diverses élévations du  
Thermometre, que la rivière a  
toujours beaucoup plus de chaleur  
vers le fond, que vers la superficie.  
Il fait voir ce qui a été la cause de  
l'erreur de M. Hales; & après di-  
verses expériences sur la forma-  
tion de la glace dans les rivières,  
il nous démontre qu'on doit regar-  
der comme une loi générale, que  
la glace se forme vers la superficie  
dans les eaux courantes, comme  
dans les eaux dormantes, & si quel-  
ques glaçons ont dans leur partie  
inférieure une espèce de bouzin, il

faut l'attribuer à la rencontre des glaçons les uns contre les autres, qui cause un brisement de parties, & qui excite très-souvent cette saleté & cette pourriture de glace qu'on remarque quelquefois dessous les glaçons. Voilà à quoi se réduit le mémoire de M. l'Abbé Nollet qui n'a point épargné ses soins & ses peines pour convaincre les autres d'un fait, dont il n'avoit pas douté un seul moment.

Le troisiéme article de la Physique roule sur plusieurs observations *météorologiques*, & *botanico-météorologiques*, elles ont été faites par M. Duhamel. L'extrait en a été composé par M. de Mairan, & voici comme il s'exprime à ce sujet.

Les travaux les plus brillans & qui demandent le plus de pénétration & de finesse, ne deviennent pas toujours les plus utiles aux hommes, & surtout à la postérité. Des observations assidues sur la constitution de l'air, les variations & les différens poids de l'athmos-

612 *Journal des Sçavans* ;  
phère , une histoire suivie & bien  
circonstanciée des vents, des pluies,  
des météores, du chaud, du froid,  
dans chaque année, dans chaque  
saison, & chaque jour, une com-  
paraison continuelle de toutes ces  
vicissitudes avec la production des  
fruits de la terre, & avec le tem-  
pérament, la santé & les maladies  
des habitans ; toutes ces observa-  
tions faites avec soin pendant plu-  
sieurs années, pendant plusieurs  
siècles, & dans chaque Pays, pro-  
duiront vraisemblablement quel-  
que jour, une agriculture & une  
médecine plus parfaite & plus sûre,  
que tout ce qu'on pourroit espé-  
rer des spéculations les plus subli-  
mes de la Physique, dénuée de  
ce secours.

Le quatrième article regarde  
l'œüie des poissons, & la transmis-  
sion des sons dans l'eau : il appar-  
tient à M. l'Abbé Nollet ; on en  
trouve l'extrait dans l'histoire.  
Voici en abrégé l'idée de ce mé-  
moire.

La partie de la tête qu'on appelle les oüies dans les poissons à écaille, étant bien examinée paroît avoir été destinée pour respirer l'air, & non pas, comme on le croit communément, pour entendre. Cependant quelques Anatomistes veulent que les poissons ne soient point privés du sens de l'oüie, sans pouvoir assigner précisément quel est le conduit auditif, par lequel le poisson peut entendre. Il n'est pas nécessaire d'avertir que tous les poissons ne sont pas privés du sens de l'oüie, & que ceux que l'on croit en être exempts ou privés, sont de la classe des poissons à écaille.

Toutes les autorités qu'on a coutume d'apporter en faveur de l'oüie des poissons, n'ont pu empêcher M. l'Abbé Nollet d'avoir recours à de nouvelles expériences; la difficulté d'apprendre par des observations directes, ce que l'auteur avoit envie de trouver, lui a fait prendre une route un peu plus détournée, & qui cependant conduit

614 *Journal des Sçavans* ,  
au même but : au lieu d'examiner  
immédiatement si les poissons en-  
tendent, il a cherché à découvrir  
s'ils pouvoient entendre, & pour  
résoudre cette question, il y a deux  
choses à faire ; 1°. il faut s'assurer si  
les poissons ont des organes pro-  
pres à recevoir les sons ; 2°. il faut  
voir si le milieu qu'ils habitent est  
capable de les leur transmettre,  
c'est-à-dire, examiner si l'eau est  
perméable au son. De ces deux ob-  
jets qu'on peut se proposer, l'ana-  
tomie la plus exacte n'a pu rien  
déterminer sur le premier, ou n'a  
pu découvrir quelle partie pouvoit  
être l'organe de l'ouïe. En atten-  
dant que de nouvelles découver-  
tes nous fassent connoître évidem-  
ment que les poissons ne sont point  
sourds par privation d'organes, M.  
l'Abbé Nollel s'est proposé de sça-  
voir s'ils le sont par la nature du  
fluide qui leur sert de milieu ; ainsi  
le mémoire de l'Auteur se réduit  
à examiner si les sons pénètrent  
dans l'eau, à quelle profondeur

ils peuvent s'y transmettre, combien ils y sont affoiblis, & si leurs différentes modifications s'y conservent, enfin si l'on peut les y distinguer. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

L'Auteur a reconnu par plusieurs expériences, en se plongeant dans l'eau à différentes profondeurs, que les sons pénètrent dans l'eau, qu'ils sont un peu affoiblis, les tons cependant ne paroissent point changés, & la diminution n'est pas proportionnée à l'augmentation de profondeur: on a observé que les sons continus se font mieux entendre que ceux qui sont détachés. Il est donc décidé que si les poissons sont sourds, ce ne peut être que par privation d'organes, puisque le milieu où la nature les a placés, n'est point un obstacle invincible à la propagation des sons; il est vrai qu'il les affoiblit, & qu'une telle altération nous les rendroit presque inutiles: mais nous devons penser que si la nature a donné aux poissons la facilité d'entendre les



[REDACTED]

616 *Journal des Sçavans* ;  
sons qui viennent de l'atmosphère ;  
elle aura suppléé à la foiblesse des  
impressions par la délicatesse de  
leurs organes , & elle aura mis une  
juste proportion entre les sens &  
son objet.

Si c'est un fait certain que les  
sons pénètrent dans l'eau , la manie-  
re de s'y transmettre est une chose  
peu connue & qui mérite de l'être.  
Quantité d'expériences ont fait con-  
noître depuis longtems que le son  
ne se propage que par un fluide  
élastique , & c'est une opinion re-  
çue que les liquides n'ont point  
de ressort , puisqu'on ne les croit  
pas compressibles ; n'est-il pas na-  
turel de penser que ce sont les par-  
ties de l'air qui sont mêlées dans  
l'eau qui transmettent les sons , &  
que si le son se trouve affoibli ,  
c'est par l'interruption des molé-  
cules de l'eau qui empêchent la con-  
tiguïté du fluide élastique capable  
seul de le transmettre. Ce raison-  
nement paroît fort vraisemblable ,  
pendant M. l'Abbé Nollet prou

ve par plusieurs expériences, qu'il est assez douteux que l'air enfermé dans l'eau, contribue beaucoup au son dans l'eau, & il est hors de doute (de quelque manière que la chose se passe) que l'eau purgée d'air est perméable au son. On peut consulter le mémoire de M. l'Abbé Nollet, & les réflexions de l'Historien; l'Auteur s'est encore assuré que l'air n'occupoit pas (dans l'état ordinaire) la trentième partie du volume d'eau où il étoit renfermé, & qu'il falloit environ cinq ou six jours à l'eau pour reprendre l'air qu'on lui avoit oté.

De tout ceci il faut conclure que les poissons pourroient entendre, puisque le son se propage dans l'eau, & que l'on n'est pas encore bien certain qu'ils soient privés de l'organe de l'ouïe. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les trémoussemens ou agitations de l'air ébranlé, communiquent nécessairement à l'eau un mouvement qui pourroit avertir les poissons du bruit, quoi-

618 *Journal des Sçavans* ;  
qu'ils fussent privés de cette sensa-  
tion qui nous le rend sensible : de  
plus les poissons ont le coup d'œil  
très-subtil , & il n'est pas facile de  
juger si c'est la crainte ou le bruit  
qui les met en fuite. Nous don-  
nerons la suite des autres Mémoi-  
res, dans les Journaux suivans.

*COURS DE BELLES-  
LETTRES distribués par  
Exercices. A Paris, chez Desaint  
& Saillant, rue S. Jean de Beau-  
vais, 1747. in-12. 1. vol. pag.  
416.*

DEUXIÈME EXTRAIT.

**L**E second volume renferme  
l'Ode, la Satyre, & l'Epigram-  
me, & six Lettres à M. l'Abbé d'O-  
livet sur différens points de littéra-  
ture.

L'exercice sur l'Ode est parta-  
gé en sept chapitres. Dans le  
premier l'Auteur expose la natu-  
re de l'Ode, & fait voir que sa  
matière consiste dans le sentiment,

que c'est le sentiment qui en est comme le fondamental qui produit toutes les idées , au lieu que dans les autres genres ce sont les idées qui produisent les sentimens. Il y a , dit l'Auteur , dans tous les ouvrages de goût , la lumière & la chaleur ; la lumière qui tient à l'intelligence , à la pensée ; la chaleur , qui tient à la volonté , au sentiment , au goût. Mais ces deux parties ne doivent être unies l'une à l'autre , que dans des degrés proportionnés , & à la matière qu'on traite , & à la fin qu'on se propose. Si c'est la vérité qu'il s'agit de présenter à l'esprit , ce sera la lumière qui dominera. Si c'est le cœur qu'on entreprend de toucher , ce sera la chaleur. Quand on aura dessein de faire l'un & l'autre en même temps , la chaleur & la lumière se mêleront en proportion , tantôt égale , tantôt inégale , selon le ton & le caractère des différentes parties du sujet qui sera traité. Mais comme la poésie lyrique est faite pour être

620 *Journal des Scavans,*  
chantée, & qu'on ne chante que  
les sentimens du cœur & non les  
idées, les argumentations, les dis-  
sertations de l'esprit, le sentiment  
dominera dans l'Ode; ainsi on  
pourra définir l'Ode, une poë-  
sie qui exprime le sentiment. Qu'on  
y ajoute, dit l'Auteur, une forme  
de versification qui soit chantante,  
elle aura tout ce dont elle a besoin  
pour être parfaite.

De cette théorie abrégée qui  
fait consister l'Ode dans le senti-  
ment, sortent toutes les règles de  
l'Ode aussi bien que ses privilèges.  
C'est-là ce qui autorise la hardiesse  
de ses débuts, ses transports, ses  
emportemens, ses écarts, c'est de-  
là qu'elle tire son sublime & cet  
enthousiasme qui l'approche de la  
Divinité.

L'Auteur explique ce que c'est  
que l'enthousiasme poétique; c'est  
un sentiment vif, produit par une  
idée vive dont l'Artiste se frappe  
lui-même dans le temps de la com-  
position. Par conséquent l'enthou-

l'enthousiasme n'est proprement qu'un sentiment, une inspiration ou ton de Prophète artificiel, que l'Artiste compositeur excite en lui en se peignant fortement les objets; & comme ces objets sont grands, beaux, bons, intéressans, qu'ils sont petits, difformes, mauvais, plus ou moins; ils produisent des enthousiasmes différens, & d'espèce, & de degrés. Chaque Artiste a le sien & dans chaque sujet. L'Auteur en distingue de trois sortes: le sublime, le doux, & le *moyen*, qui tient le milieu entre les deux autres. Il y a deux sortes de sublime, celui des images & celui des sentimens; l'Auteur les définit, & les montre tous deux dans un seul exemple: l'Univers tomberoit sur la tête du Juste, il seroit en paix dans le temps même de la chute. L'idée de cette tranquillité, comparée avec le fracas d'un monde entier qui s'écroule, est une image sublime, & la tranquillité du Juste est un sentiment sublime. L'Auteur

622 *Journal des Sçavans*,  
distingue entre le sublime du sentiment & la vivacité du sentiment, & fait voir par des exemples que le sentiment sublime est dans le mouvement moins que dans le repos, & par une raison contraire que le sentiment vif marque moins la force de l'ame que sa foiblesse. Le sentiment sublime ne se trouve point dans l'Ode parce qu'il tient aux actions, & que dans l'Ode il n'y a que la passion, mais en récompense la vivacité du sentiment & le sublime des images, appartiennent à l'Ode d'une façon particulière, c'est-ce qui lui donne droit à ces débuts éclatans, à ces écarts & à ces digressions qui ne sont guères permises dans les autres genres. Le début de l'Ode est hardi, parce que quand le Poëte fait sa lyre, son ame est en feu & le sentiment éclate comme un torrent, qui rompt la digue. Il fait des écarts parce que dans la fougue qui l'emporte, il ne saisit que les idées principa-

les, & laisse à celui qui l'écoute le soin de remplir les vuides, s'il le peut. Il se jette dans des digressions, soit historiques, soit de lieux communs, parce qu'il a plus de feu que de lumière: le Dieu l'emporte: il est dans les forêts, dans les antres des Nymphes, sur les rochers.

L'enthousiasme doux est celui qu'on éprouve quand on travaille sur des sujets gracieux, délicats. Et l'enthousiasme moyen, celui qui est inspiré par les sujets nobles, riches, majestueux. Dans l'enthousiasme sublime ce ne sont que des transports, des élans, des traits; dans le doux, ce ne sont que des jeux, des ris folâtres, une indolence où l'ame n'a d'action que ce qu'il lui en faut pour sentir: du mélange de ces deux genres, il résulte une force mêlée de graces, qui fait la troisième espèce d'enthousiasme.

L'Auteur vient ensuite aux différentes espèces d'Odes, aux dif-



624 *Journal des Sçavans*,  
férentes formes qu'elles ont eues  
dans les différens temps chez les  
Grecs, & chez les Romains, & qu'e  
les ont chez les François; après  
quoi il en vient à l'histoire, & c'e  
la matière du second chapitre.

La première expression lyrique  
fut une exclamation; l'Homme sor  
tant du néant, ouvrant les yeux sur  
l'Univers, sentant sa propre exis  
tence par les impressions agréables  
qu'il recevoit par tous les sens, n  
put s'empêcher de s'écrier: & ce  
cri, fut à la fois un cri de joye, de  
reconnoissance, & d'admiration.  
Ayant ensuite reconnu les bienfaits  
du Créateur, avec plus de loisir  
& moins de confusion, il chanta  
sa reconnoissance. Sa voix, sa lan  
gue, tout son corps contribua  
l'expression de ses sentimens; c'est  
ce qui a produit les Cantiques  
les Hymnes, en un mot, la Poë  
sie Lyrique. Les Prophètes chanté  
rent tantôt les merveilles de la  
Nature, tantôt les prodiges de la  
Grace, & donnèrent l'exemple  
d'un

d'une élévation proportionnée aux  
sujets qu'ils traitoient, & à l'esprit  
qui les environnoit.

Quoique les Payens se trompa-  
sent dans l'objet de leur culte, ce-  
pendant ils avoient dans le fonds  
de leurs fêtes & de leurs chants  
sacrés, le même principe que les  
adorateurs du vrai Dieu. Ce fut la  
joye & la reconnoissance qui leur  
fit instituer des jours solennels pour  
célébrer les Dieux, auxquels ils se  
croyoient redevables de leurs ré-  
coltes. Après les Dieux, les Héros,  
ensans des Dieux, eurent leur part  
à la gloire; & c'étoit pour con-  
sacrer les noms de ces Héros à la  
postérité, qu'ont travaillé, Orphée,  
Linus, Alcée, Pindare & quel-  
ques autres. L'Auteur donne en  
peu de mots l'histoire & le caracté-  
re de Pindare, d'Alcman, de Ste-  
sichore, de Sappho, d'Alcée, d'A-  
nacréon, il fait la même chose pour  
Horace. Ensuite il vient à Malher-  
be qui a abbatu les jeux de mots,  
les pointes, les rodomontades de

626 *Journal des Sçavans ;*  
nos premiers Lyriques François, &  
qui a été en quelque sorte le pere  
de notre poésie : il dit un mot de  
Racan, & fait le caractère de Rouf-  
seau, de manière qu'il infinue ce-  
pendant que ce Poëte n'avoit pas  
routes les parties, & qu'il n'a eu  
le moelleux, le *molle*, que dans un  
degré médiocre. Son caractère est  
la force, par conséquent son défaut  
quand il en a, est la dureté parce  
qu'en général les défauts des grands  
Ecrivains, sont comme ceux des  
grands Hommes, dans l'excès de  
la qualité qui fait leur caractère  
dominant.

Après avoir développé la nature  
de l'Ode, & en avoir tiré les prin-  
cipales règles de ce genre de poë-  
sie dans le premier chapitre; après  
avoir donné l'histoire & le caracté-  
re des Poëtes Lyriques en peu de  
mots, l'Auteur vérifie ses règles &  
ses caractères, par des exemples  
qu'il tire de Pindare, d'Anacréon,  
d'Horace, de Malherbe, de Ra-  
can, de Rousseau. Il fait sentir les

Avril 1748. 627

beautés de Pindare, en avertissant en même temps les jeunes gens d'être réservés, quand il s'agira de prononcer sur la forme & le style d'un Auteur, si fort au-dessus des règles ordinaires, & de regarder d'admiration qu'ont eu pour lui tous les grands hommes qui ont été à portée de le bien comprendre, comme un titre que l'ignorance doit respecter. Au reste les morceaux qu'il cite sont si frappans, que, quoique destitués des graces qu'ils avoient dans leur langue naturelle, on n'a pas besoin d'effort pour admirer le génie de Pindare.

Il traduit la *Colombe* d'Anacréon, *Les Flèches de l'amour*, *Bathylle*, & quelques autres pièces qui suffisent pour faire connoître toutes les graces de cet Auteur célèbre.

Il en traduit cinq d'Horace, qui représentent cinq degrés différens d'enthousiasme. La première est la vingt-cinquième du troisième livre à Bacchus, *Quo me, Bacche*; il en

. D d ij

628 *Journal des Sçavans*,  
fait l'analyse, en montre les écarts  
& les emportemens; cette pièce a  
toute l'impétuosité du dithyrambe.  
Les exemples suivans présentent  
des degrés moins vifs de l'enthousiasme,  
& la dernière qui est citée étant toute philosophique,  
n'a qu'une chaleur douce, modérée,  
toujours égale, & qui n'ôte rien à  
la lumière. C'est la seizième du deuxième  
livre, à Pompéius Grosphus  
*Otium divos.*

Pour trouver Malherbe ce qu'il est, l'Auteur veut qu'on ait la force de digérer quelques vieux mots, & d'aller à l'idée plutôt que de s'arrêter à l'expression. Ce Poète est grand, noble, hardi, plein de choses: tendre, gracieux quand la matière le demande, l'Auteur le prouve par des morceaux dont il fait l'anatomie, plus ou moins détaillée selon le besoin. Il examine d'un bout à l'autre, l'Ode au Roy Louis XIII. partant pour aller réduire les Rochellois, & il en fait voir les liaisons, les écarts,

les digressions , les tours poétiques , &c.

Il finit par un exemple de Rousseau , c'est l'Ode sur la mort du Prince de Conti, & il fait voir en quoi consiste la beauté de cette Ode , où l'élocution est partout libre , juste , riche : point de Vers lâches , point de mots inutiles , vieux , équivoques , obscurs , bas , ou qui paroissent employés pour le besoin du Vers : point de tours forcés , d'inversions dures , de constructions laborieuses ; les pensées sont nobles , solides , variées d'une manière plus ou moins piquante , sur un fonds qui est par tout le même ; les choses sont vrayes , suivies , liées quoiqu'avec des écarts & des emportemens : enfin il s'y trouve une mélodie & une distribution de nombre conforme aux objets , aux pensées , au sujet , ce qui fait un tout naturel de pièces de rapport.

L'Auteur n'a pas voulu terminer cet exercice sans donner un exem-

630 *Journal des Sçavans*,  
ple du Lyrique sacré, qui l'emporte infiniment sur le profane. Il cite le Pseaume 103. sur la création du monde, où les images & les expressions sont d'un sublime vraiment Divin; on sent, dit l'Auteur, dans ces ouvrages Sacrés la solidité & la grandeur du sujet; on parle de Dieu; on sent la supériorité de l'esprit qui anime le Prophète, tout est plein, libre, lumineux, marqué au coin de celui qui se jouoit en formant l'Univers. Cependant l'Auteur observe que ce sont les mêmes règles pratiquées par les Sacrés & par les Profanes, toute la différence qu'il y a entr'eux, est que les Profanes sont restés dans la sphère de l'humanité: au lieu que David prenant un essor surnaturel, a été jusques dans le sein de la Divinité prendre ses sujets, & puiser la force qui lui étoit nécessaire pour le traiter dignement.

Le dernier chapitre est sur l'E-légie que l'Auteur ramene à l'Ode comme une branche du Lyrique,

parce qu'elle est toute dans le sentiment. Il ne s'y arrête qu'un moment, parce qu'il ne la croit rien moins que nécessaire pour former les jeunes gens au bon goût & à la vertu. Il en cite une de Madame Deshoulières.

L'exercice sur la Satyre ne contient que trois chapitres : dans le premier on explique ce que c'est que la Satyre. L'Auteur la définit une espèce de Poëme dans lequel on attaque directement les vices des hommes. Il développe & justifie sa définition. Il distingue deux sortes de Satyres, l'une enjouée comme celle d'Horace, *admissus circum praeordia ludit* ; l'autre qui tient du tragique, comme celle de Juvenal, *grande Sophocleo carmen Baccatur hiatu*. Il distingue le sel qui assaisonne, le sel qui pique, le sel qui cuit, l'aigreur, le fiel, le fer qui brule, ou qui emporte la pièce avec escarre, de sorte que dans l'ame du Satyrique l'Auteur croit qu'il y a le plus souvent un germe



632 *Journal des Sçavans,*  
de cruauté envelopé, qui trouve  
du plaisir à mordre & à nuire, &  
qui ne couvre sa méchanceté que  
pour faire accroire au Lecteur ti-  
mide qu'il n'approuve que l'esprit.  
Cependant il conseille la lecture  
de ces sortes d'ouvrages, pourvu  
qu'elle se fasse avec quelques pré-  
cautions, parce qu'ils sont le con-  
trepoison des ouvrages moux qui  
énervent le cœur. On y trouve des  
principes excellens pour les mœurs,  
des peintures frappantes, & surtout  
de ces avis durs qui nous sont né-  
cessaires quelquefois, & dont nous  
ne sçaurions guères être redevables  
qu'à des gens fâchés contre nous.

Dans le deuxième chapitre, on  
fait l'histoire abrégée de la Satyre,  
de son origine, & de ses change-  
mens difformes, surtout chez les  
Romains, ensuite on donne l'hi-  
stoire en raccourci de Lucilius. L'Au-  
teur préfère le jugement qu'Ho-  
race a porté sur ce Poète, à celui de  
Quintilien qui lui trouvoit de la har-  
dieffe, de l'amertume & du sel assez.

Avril 1748. 633

Il en apporte les raisons dont la principale est, que Lucilius étoit né dans le temps que les Lettres ne faisoient que d'arriver en Italie, & que la facilité prodigieuse qu'il avoit, devoit nécessairement le jeter dans le défaut qu'Horace lui reproche: ce n'étoit que du génie tout pur, & un gros feu plein de fumée. L'Auteur fait de même les caractères d'Horace, de Perse, de Juvenal, de Regnier, de Despreaux, & après les avoir montrés séparément, il les présente en parallèle. „ Il paroît, dit-il, qu'Horace & Boileau ont entr'eux plus de ressemblance, qu'ils n'en ont ni l'un ni l'autre avec Juvenal. „ Ils vivoient tous deux dans un siècle poli, où le goût étoit pur, & l'idée du beau sans mélange. „ Juvenal au contraire, vivoit dans le temps même de la décadence des Lettres Latines, lorsqu'on jugeoit de la bonté d'un ouvrage par sa richesse, plutôt que par l'économie des ornemens.

634 *Journal des Scavans ;*

» Horace & Boileau avoient un  
» esprit plus doux , plus souple :  
» ils aimoient la simplicité, ils choi-  
» sissoient les traits, & les présen-  
» toient sans fard & sans affectation.  
» Juvenal avoit un génie fort, une  
» imagination fougueuse : il char-  
» geoit ses tableaux, & détruisoit  
» souvent le vrai en le poussant  
» trop loin. Horace & Boileau mé-  
» nageoient leurs fonds : ils plai-  
» santoient doucement, légè-  
» ment, ils n'ôtoient le masque  
» qu'à demi, & en riant. Juvénal  
» l'arrache avec colére : quelque-  
» fois les deux premiers font exha-  
» ler l'encens le plus pur du milieu  
» même des vapeurs Satyriques. Le  
» dernier n'a jamais loué qu'un  
» seul homme, & cette louange  
» se tournoit même en satire con-  
» tre le reste du genre humain ;  
» en un mot, les portraits que  
» font Horace & Boileau, quoique  
» dans le genre odieux, ont tou-  
» jours quelque chose d'agréable  
» qui paroît venir de la touche du

Avril 1748. 635

» Peintre. Ceux que fait Juvénal,  
» ont des couleurs tranchantes,  
» des traits hardis, mais gros, & il  
» n'est pas nécessaire d'être délicat  
» pour en sentir la beauté. Il étoit  
» né excessif, & peut-être même  
» que quand il seroit venu avant  
» les Plines, les Sénèques, les Lu-  
» cains, il n'auroit pu se tenir dans  
» les bornes légitimes du vrai &  
» du beau.

» Horace & Boileau, comme  
» on vient de le voir, ont plusieurs  
» traits de ressemblance qui les  
» réunissent; mais ils en ont aussi  
» de propres, & qui les séparent.  
» Horace nous paroît quelquefois  
» plus riche, & Boileau plus clair.  
» Horace est plus réservé que Ju-  
» vénal, mais il l'est beaucoup  
» moins encore que Boileau. Il y  
» avoit plus de génie & de nature  
» dans Horace, plus de travail, &  
» peut-être plus d'art dans Boileau.

» Perse a un caractère unique  
» qui ne sympathise avec personne.  
» Il n'est pas assez aisé pour être

» mis avec Horace. Il est trop sage  
 » pour être comparé avec Juvénal,  
 » trop envelopé & trop mysté-  
 » rieux, pour être joint à Des-  
 » preaux. Aussi poli que le premier,  
 » quelquefois aussi vif que le se-  
 » cond, aussi vertueux que le troi-  
 » sième, il semble être plus Philo-  
 » sophe qu'aucun des trois. Peu-  
 » de gens ont le courage de le lire.  
 » Cependant la première lecture  
 » une fois faite, on trouve de quoi  
 » se dédommager de sa peine dans  
 » la seconde. Il paroît alors ressem-  
 » bler à ces grands Hommes dont  
 » le premier abord est froid, mais  
 » qui charment par leur entretien,  
 » quand ils ont tant fait que de se  
 » laisser connoître. «

Le chapitre troisième contient  
 les exemples & l'application des  
 règles en faisant voir en même  
 temps la différence qu'il y a en-  
 tre le ton d'Horace, & celui de Ju-  
 venal & de Perse, & entre ceux  
 de Regnier & de Despreaux.

L'Exercice sur l'Epigramme est

Avril 1748. 637

peu étendu ; la matière en étoit peu importante : l'Auteur définit l'Epigramme une pensée intéressante présentée heureusement & en peu de mots. La matière de l'Epigramme est d'une grande étendue , elle exprime les sentimens & les pensées de toute espèce, cependant il semble qu'elle se plaise mieux dans le médiocre & le simple, parce que son caractère est l'aifance & la liberté.

L'Epigramme a nécessairement deux parties, l'une qui est l'exposition du sujet, elle est quelquefois toute dans le titre, & l'autre qu'on appelle la pointe, c'est-à-dire, la pensée principale. La briéveté est essentielle à l'Epigramme : ce n'est qu'une pensée. Elle doit être intéressante : l'intérêt se tient presque aussi souvent du côté de la manière, que du côté de la chose même. L'Auteur en donne des exemples. La pensée de l'Epigramme doit être heureusement présentée. Pour cela il faut commencer par choi-

638 *Journal des Sçavans,*  
fir l'espèce de vers qui lui convient ;  
quelquefois c'est l'héroïque, quel-  
quefois les pentametre , l'hendéca-  
syllabe , &c. Il en est de même pour  
les Epigrammes Françoises. Il faut  
en second lieu présenter la pensée  
de manière qu'elle ait tout son sel  
& tout son éclat. Enfin il faut qu'il  
n'y ait pas le moindre défaut dans  
l'expression , parce que comme  
l'ouvrage est court , il est d'abord  
aperçu.

Les Lettres à M. l'Abbé d'Oli-  
vet , roulent sur des matières très-  
intéressantes , & dont quelques-  
unes sont assez neuves. Dans la  
première, on examine si c'est dans  
le Latin ou dans le François que se  
trouve ce qu'on appelle Inversion  
dans les Langues. Dans la seconde,  
on prouve qu'elle est dans le Fran-  
çois , & on montre pourquoi elle  
y est. La troisième présente les ré-  
gles de la traduction , tirées com-  
me autant de conséquences de la  
comparaison des deux Langues  
faite dans les deux premières Let-



Avril 1748.

639

tres. Dans la quatrième, on examine si la Langue Françoisé a plus d'Inversion [en vers qu'en prose](http://www.libquid.com). On prouve dans la cinquième que la Poësie du vers ne consiste point dans l'Inversion, & on dit en quoi elle consiste. La fixième est sur la manière de traduire les Poëtes. Ces Lettres sont bien écrites & ne peuvent qu'être agréables à ceux qui aiment la Langue & les Lettres Françoises.

**LETTRES CONTENANT**

*des Essais sur l'Histoire des eaux minerales du Bearn, & de quelques-unes des Provinces voisines; sur leur nature, difference, propriété; sur les maladies auxquelles elles conviennent, & sur la façon dont on doit s'en servir, adressées à Madame de Sorberio, à Pais en Bearn, par M. THEOPHILE DE BORDEU, le Fils, Medecin Chirurgien, Docteur de Montpellier. A Amsterdam, chez les freres Poppé, Libraires; & se*



840 *Journal des Sçavans,*  
vend à Montpellier, chez le sieur  
Gontier, Libraire, à la Loge,  
1746. Vol. in-12. de 221. pp.  
[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**L**E s remedes que prepare la nature etant de l'aveu de tous les ministres au-dessus de ceux qui doivent leur naissance à l'art, autant que l'art est inferieur à la nature même, on ne peut qu'être obligé à ceux qui nous en developent le caractere & les propriétés. Car les succès des remedes naturels ne dependent pas moins de leur application, que ceux des artificiels. Or la juste application d'un remede en suppose la connoissance exacte. Cette connoissance en fait d'eaux minerales ne peut venir que de deux sources, de l'analyse & de l'observation. Celle-ci même est la plus sure, puisque l'experience des siecles passés nous apprend que l'analyse est souvent infidelle. L'ouvrage que nous annonçons reunit ces deux avantages, & la jeunesse de l'Auteur ne

Avril 1748. 641

doit point rendre son experience suspecte, puisqu'elle est conforme à celle de M. son Pere, celebre Praticien de Pau, & à celle des plus habiles Medecins du voisinage des eaux dont il nous entretient.

La forme de lettres, que M. de Bordeu a adoptée, lui permettant de donner à son imagination plus de carriere qu'un traité methodique, nous nous renfermerons dans ce qu'elles contiennent de medecinal. Les sept premieres appartiennent plutôt à la physique qu'à la Medecine. Elles traitent de l'origine des sources, que l'Auteur attribue en partie aux eaux de la mer, & en partie à celles de pluye; & de la chaleur des eaux minerales, qui vient, selon lui, de ce qu'elles s'échauffent près du centre de la terre, d'où elles sont repoussées vers sa surface.

Nous ne combattrons ni n'approuverons ces hypotheses. Les faits seuls nous interessent. En voici un remarquable, auquel, bien

qu'il appartienne purement à la physique, nous donnerons une place ici. Il servira à faire connoître le style de l'ouvrage.

» Ce qui me paroît difficile à  
» expliquer, c'est que les eaux mi-  
» nerales ne font pas sur les orga-  
» nes du goût & du tact les mê-  
» mes effets que l'eau commune  
» chaude au même degré d'un ther-  
» mometre connu. D'où vient cet-  
» te difference ? Est-ce que les par-  
» ties de feu contenues dans l'eau  
» minerale sont trop subtiles ? Et  
» ne devoient-elles pas par cela  
» même être plus penetrantes ? Ce-  
» pendant il y a des matieres très-  
» tendres, comme l'ozeille, qui re-  
» sistent à l'action de ces particu-  
» les, qui en sont fletries à peine, &  
» qui sont bientôt cuites dans l'eau  
» commune chaude au même de-  
» gré ; avec ceci de singulier, que  
» l'eau commune se refroidit beau-  
» coup plutôt que la minerale.

» Elle perd plus vite une cha-  
» leur plus active ; elle a une cha-

Avril 1748. 643

» leur plus âpre qui s'évapore, qui  
» se dissipe, & celle de l'eau mi-  
» nerale se concentre, & d'aban-  
» donne avec peine; comme s'il y  
» avoit quelque lien qui l'y retint,  
» & qui ne la laisse agir que pour  
» se montrer, pour ainsi dire, pour  
» se faire connoître, sans faire des  
» effets que l'on attend. Quels pa-  
» radoxes !

» Cette eau minerale a la vertu  
» de rarefier la liqueur d'un ther-  
» mometre autant que cette eau  
» commune; elles sont donc éga-  
» lement chaudes; mais la com-  
» mune fait plus d'effet sur nos sens  
» & sur certains corps que nous y  
» plongeons; elle se refroidit plus  
» vite, l'expérience le demontre;  
» il n'y a rien à dire. Quel champ  
» pour un Physicien éclairé! Com-  
» ment trouver le nœud de toutes  
» ces difficultés? Et comment ren-  
» dre raison d'où vient qu'une eau  
» minerale chaude n'a pas plus de  
» disposition pour bouillir, que  
» l'eau commune froide? Cela pa-

§ 44 *Journal des Sçavans,*

» roit incroyable. Il faut pourtant  
» autant de temps pour faire bouil-  
» lir l'une que l'autre ; on a souvent  
» fait l'experience ; & j'ai exposé  
» à un feu égal la même quantité  
» d'eau minerale refroidie, de la  
» chaude, & de l'eau commune ;  
» elles ont bouilli en même temps,  
» à peu de chose près.

» Je sçais que l'on dit que les  
» parties des mineraux font la cau-  
» se de tous les effets extraordi-  
» naires, cela est vrai ; mais n'y au-  
» roit-il pas du feu de plusieurs  
» especes ? Quelle est la qualité qui  
» en fait l'essence ? Par où se rassem-  
» blent-ils ? Par où different-ils ?

» Il y a des Physiciens qui croient  
» que la lumiere & le feu sont peut-  
» être des corps differens ; ils sont  
» souvent unis, & separés quelque-  
» fois. Le feu par exemple peut  
» être très-chaud sans qu'il eclaire ;  
» les rayons de la lune rassemblés  
» par un miroir ardent, ne mani-  
» festent aucune chaleur. Pour-  
» quoi n'y auroit-il pas des feux.

» qui rarefieroient une liqueur au-  
 » tant qu'un autre feu, & qui n'au-  
 » roient pas la vertu de se faire au-  
 » tant sentir à nous ? «

Après avoir donné cet echantillon du style de l'Auteur, nous passerons tout de suite aux eaux minerales de la vallée d'Ossau.

Les premieres dont il parle sont les eaux nommées *Bonnes*, *Aigues-bonnes*. Elles ont trois sources, la vieille, la neuve, & celle d'Ortechg. Ces eaux sont claires & lymphides, chariant pourtant certains floccons blanchâtres, & petillant dans le verre; onctueuses, grasses, ayant une odeur d'œufs cuits, non couvés. Ces floccons blanchâtres se coagulent en especes de glaires qui brulent, & sentent le soufre. Ces eaux deposent un sediment jaunâtre, & noircissent l'argent. Elles sont tièdes, noircissent étant mêlées à la noix de galle, & laissent après l'évaporation une matiere saline, qui paroît bouillonner avec les acides. Delà l'Auteur conclud qu'elles

**846** *Journal des Sçavans*,  
contiennent du soufre, du fer, une  
terre fort divisée, un sel, & une  
quantité d'esprit volatil.

On les employe avec succès con-  
tre les vieux ulceres, & même con-  
tre les fistules à l'anus, dans les ma-  
ladies du poumon, dans la fièvre  
hectique, contre toutes les mala-  
dies formées par des concrétions  
lymphatiques, & provenant du re-  
lâchement des solides, enfin pour  
animer le sang appauvri.

L'Auteur conclud par analogie  
qu'elles peuvent suffire pour le trai-  
tement des vieilles playes, les ma-  
ladies de la peau qui viennent d'une  
matiere transpirable alterée, pour  
deterger le bas ventre des hydro-  
piques après la ponction, contre  
le levin scrophuleux & scorbuti-  
que, dans la phthisie du poumon,  
coupées, s'il est besoin, avec le lait;  
dans les epuifemens ou consomp-  
tions; pour ranimer le sang dans  
la convalescence, dans les vapeurs  
hysteriques ou hypochondriaques,  
dans les maladies causées par l'e-



Avril 1748. 647

paississement de la lympe , ou par son acreté , dans la goutte , la gangrène , les fievres , pourvu qu'elles ne soient pas assez fortes pour que l'augmentation du mouvement du sang soit à craindre ; en un mot il croit qu'il n'y a pas de maladie où les eaux Bonnes ne puissent s'appliquer avec les menagemens convenables. Car M. de Bordeu ne veut pas qu'on en use sans être guidé par un bon Medecin , de peur que ce remede excellent ne devienne nuisible. Il croit qu'on peut les employer en tous temps , si le malade est bien disposé ; qu'il n'est pas universellement necessaire de s'y preparer , ou d'en terminer l'usage , par la purgation ; que c'est souvent trop de cinq ou six livres , & toujours assez ; qu'on peut en faire la boisson ordinaire ; s'y baigner en tous temps , excepté celui de la digestion ; qu'on doit se garantir soigneusement du froid , & ne point se borner à une neuvaine d'usage de ces eaux ; enfin il est per-



648 *Journal des Sçavans*,  
suadé qu'elles perdent beaucoup  
par le transport, malgré les pre-  
cautions qu'il conseille de prendre  
lorsqu'on ne peut aller boire sur les  
lieux; & pour lors il faut leur don-  
ner le même degré de chaleur qu'à  
la source.

La vallée d'Ossau a aussi des  
sources chaudes nommées *Aigues  
chaudes*, situées auprès du Village  
de Larunz, Lesquirette, la Hon-  
deu-Rey, ou la fontaine du Roy,  
& l'Arressec. La nature des deux  
premières est à peu près la même,  
mais l'Arressec est plus foible &  
moins chaude. Elles charient des  
glaires souffrées, elles sentent fort  
le soufre, ont le goût d'œuf cou-  
vé & un peu salé, elles noircissent  
mêlées avec l'infusion de noix de  
galle, & conservent beaucoup d'es-  
prit volatil qui fait petiller l'eau  
dans le gobelet & dans les bou-  
teilles.

M. de Bordeu conclud de ces  
observations que le soufre & le  
fer sont les minéraux dominans  
dans

*Avril* 1748. 649

dans ces eaux. Quant au sel qu'elles tiennent en dissolution, il ne presume pas qu'on puisse en découvrir au juste la nature.

On employe ces eaux contre les obstructions, les epaississemens de la lympe, les maux de tête inveterés, les asthmes humides, le derangement des premieres voyes, certains relâchemens des reins.

On les employe en bain, en demi bain, en douche pour les maladies douloureuses de la tête, les paralyties, les rhumatismes, les tumeurs des articulations, quelquefois avec succès dans les ulceres, même ceux du poumon, dans les epaississemens de la lympe.

On boit ordinairement celles de l'Arressec pendant les premiers jours le matin, puis celles de l'Esquirette ou du Roy. M. de Bordeu, sans blamer cette methode, qui fait passer de la moins active à la plus forte, voudroit qu'on prit d'abord ces dernieres, & qu'on fit de l'Arressec sa boisson ordinaire.

Elles perdent beaucoup par le transport, même dans le voisinage, & le mélange qu'on fait dans les bouteilles des glaires qu'elles charient, paroît suspect à l'Auteur. Au reste ces glaires sont utiles pour panser les ulcères & les tumeurs.

On dit même qu'elles forment une bonne eau minerale, étant dissoutes dans l'eau commune, ce dont M. de Bordeu n'est pas bien persuadé.

Il ne croit pas qu'il soit dangereux de dormir pendant l'opération des eaux, ni que tout le monde en doive boire la même quantité, ni que tous les malades doivent rester au bain pendant le même temps. Nous ne sçavons si ces eaux ne peuvent point être rechauffées, comme les eaux Bonnes, mais l'Auteur n'est point d'avis qu'on le fasse. Il a vu de bons effets du café pendant qu'on en fait usage. Il y redoute le mélange des sels purgatifs, & ne doute pas qu'on ne puisse faire la boisson ordinaire de ces

Avril 1748. 651

eaux, comme des eaux Bonnes. Il a sur ce point des observations qui lui sont propres, & conformes à celles des Medecins du Pays. Il dit qu'on y peut mêler un peu de vin, & que certains estomacs ne seroient point obligés de les rejeter, si l'on ne s'opiniatroit pas à les prendre conformément à la mode reçue dans tous les pays où l'on prend les eaux.

Avant que de quitter la vallée d'Ossau, il parle de deux petites sources qui coulent à Seignac, dont l'une est souffrée & l'autre ferrée. On s'en sert quelquefois dans des tumeurs, des ulceres, & des obstructions.

Les eaux de Gan, dont l'Auteur parle ensuite, sont suivant M. de Bergerou, celebre Medecin du pays, ferrugineuses, souffrées, & chargées d'une substance alcaline; mais M. de Bordeu leur conteste le second principe. On les employe avec succès contre les douleurs, certaines tumeurs, les obstructions,

652 *Journal des Sçavans*;

&c. Elles sont bonnes contre la paresse & les glaires de l'estomac ; la glaise qu'elles charient les rend absorbantes. Les concretionns qui tendent au squirrhe, certains rhumatismes en sont gueris ; elles conviennent dans les fievres intermittentes, & surmontent les plus rebelles. On veut dans le pays qu'elles dissolvent la pierre ; mais les experiences de l'Auteur ne constatent pas cette vertu. Passons aux eaux d'Ogeu, & à celles de S. Cristau de Lurbe.

Les premieres ne sont ni froides ni chaudes, elles sont un peu gluantes, transparentes, presque sans goût & sans odeur, elles laissent pourtant une impression de fer sur la langue, & noircissent la teinture de noix de galle ; elles paroissent bouillonner quelque peu étant mêlées avec des acides, & laissent après l'evaporation un sediment un peu salé, mais encore plus terreux. Elles contiennent aussi un peu de bitume ; elles sont *fort deterfives*.

*Avril 1748.* 653

On fait chauffer cette eau pour le bain, & de cette maniere elle soulage les sciaticques, les rhumatismes, & les douleurs des articulations. On les boit pour les embarras du bas ventre, des reins, de l'estomac, & de la poitrine. Elles valent beaucoup d'eaux minerales accreditées dans d'autres provinces.

Il y a quatre sources à S. Cristau de Lurbe, mais la premiere merite seule le titre de minerale. Elle est presque tiede, un peu sulphureuse, elle noircit l'argent, & contient quelques particules de fer. Elle est bonne pour les douleurs, quelques maladies de la peau & de la poitrine, & reussit très-bien dans les obstructions des enfans. On boit ces eaux, qui sont certainement minerales, en tous temps, même au repas, sans en être incommodé; ce qui fait conclurre par l'Auteur, comme il l'a déjà avancé, qu'on pourroit user de même de toutes les autres eaux minerales.

Les eaux de Tersis, dont il par-

le ensuite, sont deux sources très-chaudes, bien qu'inégalement. Elles contiennent du fer, une espèce de sel vitriolé, peu de soufre. Elles sont fort actives: on y boit & l'on s'y baigne pour les rhumatismes de cause froide, les paralysies, les engourdissemens, les surdités recentes, & les bourdonnemens d'oreille provenant de l'excès des sérosités. On les employe intérieurement le moins qu'il est possible.

Les eaux d'Ax sont très-chaudes, bitumineuses, & ferrugineuses. On se sert des bains & des boues, dans le cas des paralysies, bouffissures, & relâchemens considérables. M. de Bordeu remarque à ce propos que c'est un abus de faire suer comme on le pratique à Ax, parce qu'on épuise le sang de sa sérosité, & que ces eaux ne conviennent qu'à des corps spongieux & cacochymes.

Les eaux de Baure sont plus faibles & de même nature que celles



Avril 1748. 655

d'Ogeu. On s'en sert pour l'acreté, la secheresse & la rarefaction des humeurs, & les chaleurs internes. Mais il ne paroît pas que l'Auteur y ait beaucoup de foi.

Il estime encore moins celles de Salies qu'on nomme de Sourberan, & l'eau de guerison; celle de Féas & d'Armendious à Oleron; celles de Moneinx & de Morlacs, qui ne sont gueres que des delayans. Quant à celles de Beirie, il convient qu'elles ont gueri des fievres opiniâtres, des obstructions, & des maux d'estomac, mais elles sont foibles.

On trouve dans la vallée d'Aspe plusieurs sources minérales, celles d'Escot, de Sarrance, de Carrole, de Suberlaché, du Poutrou, de Laberouat, de S. Cristau-d'Aidious, & de Baretous.

Les premieres sont les plus renommées. Elles sont un peu tièdes & huileuses, ferrugineuses, empreintes d'un sel qui fait quelque ebullition avec les acides, & d'une



656 *Journal des Sçavans* ;  
huile spiritueuse. On les employe  
pour les temperamens vifs dans  
toutes sortes d'obstructions , pour  
les poitrines delicates, pour rafraî-  
chir le sang, pour les vieilles fie-  
vres. Mais M. de Bordeu leur dis-  
pute la vertu lithontriptique.

Il ne parle des eaux de Sarrance  
que pour se conformer à la façon  
de penser du pays, car il ne les re-  
garde pas comme minerales. Quant  
à celles du Carrole, elles sont fer-  
rugineuses, propres à lever les ob-  
structions, & à corriger l'épaisseur  
de la bile & de la lymphe.

Celle de Suberlaché lui paroît  
bien plus recommandable. Elle est  
tiede, souffrée, ferrugineuse. On  
l'a employée avec beaucoup de  
succès dans des maladies externes  
& internes, pour reparer les de-  
fordres de l'estomac, & dans  
toutes les maladies chroniques où  
il est besoin de rendre du baume  
au sang.

L'eau de Poutrou est tiede &  
ferrugineuse. On s'en sert contre les

douleurs , la goutte , la gravelle , la  
tension des visceres , les obstru-  
ctions , & quelques tumeurs. Les  
autres paroissent si peu recomman-  
dables à l'Auteur , qu'il se contente  
de les nommer.

Les Basques ont aussi leurs eaux ;  
qui portent les noms de Cambo ,  
Villefranche , Sarre , & Lacarre.

Les premieres sont plus que tie-  
des , claires , ont un goût d'œuf  
cuvé ; leur residu contient une  
matiere que l'aiman attire , qui sent  
le souffre quand on le brule , & qui  
bouillonné avec l'esprit de nitre ,  
preuve de l'existence d'un alcali.  
Elles contiennent aussi beaucoup  
d'esprit mineral , de maniere qu'el-  
les perdent leurs principales vertus  
par le transport. On les employe  
contre le relâchement des solides ,  
l'epaississement non inflammatoire  
des liquides , les obstructions , &c.  
elles sont purgatives , & convien-  
nent par conséquent dans les em-  
barras des premieres voies , pour-  
vu que le sang ne soit pas fougueux ;

Les eaux de Villefranche sont froides, troubles, & un peu ferrugineuses, bonnes contre la rarefaction du sang, les aigres de l'estomac, & pour deterger les reins ou la peau.

Les autres eaux n'ont aucun goût ni aucune odeur de mineral; elles sont simplement aperitives, & peu mises en usage.

Nous allons parler de sources qu'on s'efforce de mettre en vogue dans cette Capitale, ce sont les eaux de Cauterez. Mais M. de Bordeu pretend qu'elles perdent tant par le transport, que les bons buveurs ne veulent pas seulement se servir de tasse, & boivent au tuyau même de la fontaine.

Il y a sept sources à Cauterez, & leurs vertus ne sont point parfaitement les mêmes, quoiqu'elles ayent toutes beaucoup de soufre, du fer, un sel mêlé d'un peu de terre, l'odeur d'œuf couvé, & une matiere alcaline, qu'elles charient des glaires blanchâtres, & qu'elles

Avril 1748. 659

soient grasses, onctueuses, & bitumineuses.

Celle de **Larraliere** la plus efficace, guerit les maux d'estomac les vomissemens habituels, la depravation de l'appetit, certaines maladies de poitrine, même phthifiques, toutes les especes d'obstructions.

Celle des Courberes est plus chaude que la precedente. Celle de Bayard est assez chaude, charie beaucoup de souffre, & ne change point avec les acides ni les alcalis. Il s'en eleve des fleurs salines qui donnent des marques d'acidité; & cependant l'eau n'en donne aucune. La Fontaine du bois, celle des Œufs, & celle du Bain, sont, comme on l'a dit, de même nature que les precedentes. Il y a à cette derniere des bains de quatre sortes, dont la chaleur est differente, & qu'on employe dans les douleurs, les paralyties, & les rhumatismes quoiqu'avec secheresse & aridité des parties. Les bains les plus

260 *Journal des Sçavans* ;  
chauds reussissent même dans ces  
circonstances ; sans doute, comme  
le remarque l'Auteur, à cause du  
baume des eaux.

Il ne nous reste plus qu'à le sui-  
vre dans ce qu'il dit des eaux de  
Bareges, & de Banieres.

Il y a trois sources à Bareges,  
une très-chaude & très-abondante ;  
une tempérée, & moins abondan-  
te ; une tiède, encore moins abon-  
dante. L'eau qu'elles jettent est  
tellement bitumineuse qu'elle pa-  
roit de l'huile. Elle est toujours  
chargée de beaucoup de floccons  
blanchâtres, qui forment des con-  
cretions glaireuses, lesquelles pren-  
nent feu comme le soufre ; aussi  
en est-ce. Quand on les boit, elles  
produisent sur la langue une sen-  
sation oleagineuse ; elles ont l'o-  
deur des œufs couvés, elles petil-  
lent dans le gobelet. Elles contien-  
nent, outre le soufre, du sel, du  
fer, & une espece de vitriol.

Le principal usage de ces eaux  
est de guerir les vieilles blessures,

furtout d'armes à feu. Cependant il y en a d'incurables par elles-mêmes. D'autres le deviennent par la violence avec laquelle on pousse les injections, ce qui détruit le travail de la nature; ou par l'empressement que les malades ont de guerir, ce qui les fait précipiter le traitement; d'autres enfin parce que les malades ne veulent point suivre un regime convenable.

Ces eaux reussissent encore dans les tiraillemens, sechereffes, callosités, & même les paralyfies qu'occasionnent certaines blessures; dans les rhumatismes accompagnés d'amaigrissement; dans les tumeurs, & même les anchyloses des articulations; dans les ulceres, & les dartres provenant d'épaississement & d'acreté de la lympe. On les dit même spécifiques pour les cancers & le scorbut; mais M. de Bordeu ne leur reconnoit pas la dernière qualité, & doute de la première. Dans les cancers il prefereroit les eaux Bonnes. Enfin il



662 *Journal des Sçavans* ;  
fait beaucoup de cas des glaires  
souffrées pour panser les vieux  
ulcères.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
Ces eaux sont encore bonnes dans  
l'asthme humide, où il est question  
de fondre une lymphe glaireuse ;  
dans certaines maladies de la poitri-  
ne, dans les ecrouelles. M. de Bor-  
deu ne croit pas, faute d'observa-  
tions, qu'elles guerissent l'épilepsie.  
Plusieurs observations lui ont ap-  
pris qu'elles pouvoient soulager les  
calculieux ; en effet ces eaux, & les  
eaux Bonnes, dissolvent sensible-  
ment les calculs qu'on y fait ma-  
cerer. Au reste il ne pretend pas  
qu'elles fassent le même effet sur  
toute espece de calcul, & il con-  
seille de les aider par d'autres re-  
medes. Il conclud par analogie  
qu'elles pourroient refoudre les  
nodosités de la goute ; mais il ne  
paroit pas douter qu'elles ne soient  
très-propres à guerir les fistules,  
les ulceres, les carnosités, qui sont  
les suites de l'operation de la pierre.

Il y a à Bannieres une grande

quantité de sources minerales, dont les unes sont très-chaudes, & les autres le sont moins. Dans la premiere classe sont la Reine, le bain des pauvres, le bain nouveau, le Roc de Lune, la plus chaude de Lacerre, Salies, la Guétiere, ou la plus chaude de Dumoret neuf, le petit bain, Dumoret vieux, la plus chaude de Teas, Labedan & la Goute. La seconde comprend S. Roch, les eaux douces de Lacerre, ou la Forge, les Près, la moins chaude de Dumoret, la moins chaude de Teas, le Foulon, l'Hôpital chaud & moins chaud, Lane, Artiguelonge, le Prieur, & Salut.

Toutes ces eaux, si l'on en excepte celle de Lacerre qui fournit peu & sent l'œuf cuit, sont de même nature, & ne different que dans le degré de force: Elles sont toutes chaudes, ferrugineuses, spiritueuses, transparentes; presque toutes purgatives, au moyen d'un sel dont la nature n'est pas bien



connue; elles donnent quelques marques d'alcali, & cependant elles grumellent le savon, & noircissent le sang humain, & le reduisent comme en masses solides.

Si l'on en croit les habitans, il n'y a point de maladie qui ne trouve son remede dans quelqu'une de ces sources. Dans le fait elles reussissent à souhait dans les paralyfies, surtout accompagnées de relâchement, les rhumatismes, engourdissemens, tremblemens, &c. provenant des memes causes, certaines coliques, certaines indigestions, les pales couleurs des filles, de vieilles fievres, des icteres, des engorgemens dans le bas ventre, certaines especes d'asthmes, l'epaisseur du sang. Mais il faut faire attention que ces eaux sont très-vives, & ne conviennent gueres qu'aux corps spongieux, à ceux à qui la vertu purgative de ces eaux ne peut être nuisible, & à ceux qu'on peut desfecher sans crainte.

Nous ne suivrons pas M. de Bor-

deu dans le detail qu'il fait des revolutions qui sont arrivées dans la fortune de ces sources, ni dans ce qu'il dit des usages medicinaux auxquels on pourroit faire servir les sources salées de Salies, dont on tire par l'evaporation une grande quantité de sel marin. Il faut lire toutes ces choses dans l'ouvrage même. On y trouvera d'ailleurs bien des remarques curieuses, sur les pays où coulent les eaux dont il parle; bien des reflexions physiques & medicinales; un esprit supérieur aux préjugés, & à qui l'autorité, même d'un pere qui s'est acquis beaucoup de reputation dans la pratique de la Medecine, n'en impose pas. Nous lui rappellerons pourtant qu'il convient lui-même qu'il n'a fait qu'ebaucher très-legerement les matieres qu'il traite, & qu'il s'est presque engagé, s'il sçait se rendre digne de sa patrie, d'examiner les choses avec plus d'attention, & de faire mieux connoître les richesses de sa Province. L'essai

666 *Journal des Sçavans*,  
qu'il nous donne fait presumer  
qu'il y travaillera avec succès.

Quant à nous, nous avons été  
obligés de nous renfermer dans ce  
que l'ouvrage contient de plus  
essentiel. C'est aux Medecins qui  
ne pourront le connoître que par  
notre Journal, à tirer parti de ce  
que nous en avons extrait, confor-  
mement aux regles de l'art.

Nous observerons en finissant,  
que M. de Bordeu s'est fait hon-  
neur à Montpellier, par deux thé-  
ses de sa composition, dont l'une  
comprend l'histoire de la Chylifi-  
cation, & l'autre confidere les sens  
en general.



Avril 1748. 667

FABLES NOUVELLES  
par M. P.... avec cet Epigraphe

.... *Quid rides ? mutato nomine*  
de te [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*Fabula narratur.* Hor. Sermon.

Liv. 1. Sat. 1.

Tu ris ! change le nom , ma fable  
est ton histoire.

A Paris , chez Prault , Pere ;  
Quay de Gesvres , au Paradis ,  
vol. in-8°. de 205 pp. 1748.

**M**ONSIEUR Pesselier , connu depuis long temps dans la Republique des Lettres , par beaucoup de pieces fugitives qu'on a lûes avec plaisir dans divers ouvrages periodiques , & par quelques pieces de théâtre qui ont eu du succès , est l'Auteur des Fables que nous annonçons. Elles ne sont point precedées d'une Preface. Tout le monde connoit l'utilité du genre d'ouvrage qui fait reparoître l'Auteur sur la Scène. Entre ;

prendre de le prouver, ç'auroit été travailler en pure perte ; assigner les rangs à ceux qui ont couru la même carrière que lui, auroit pu paroître une temerité, & prendre le dernier à raffinement d'amour propre. Au reste il y a un frontispice qui peut tenir lieu de Preface. Il represente un Cabinet de Livres, où l'on apperçoit dans une place distinguée le buste du celebre la Fontaine. A la vue de ce portrait un petit Genie se met en devoir de déchirer le livre des *Fables nouvelles* ; mais il est arrêté par l'Espérance, qui lui fait voir, en levant un rideau, une belle & vaste campagne à parcourir. On lit au bas de cette estampe ces deux vers de Phedre,

..... *Materia tanta abundat copia  
Lavori faber ut desit, non fabro labor.*

Si l'on souhaite pourtant sçavoir plus précisément ce que M. Pessellier pense de la Fontaine, on n'a qu'à lire l'envoi qui est à la Fable



Avril 1748. 669

XVI. du Liv. II. elle est adressée à un Peintre (M. Chardin) & le sujet en est *la Nature & l'Art*. Voici comme notre Auteur s'exprime.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Partisan éclairé de la simple nature,  
Tu l'embellis sans la farder,  
Et tu prouves dans ta peinture  
Qu'avec l'art le plus fin elle peut s'accorder.

La Fable te doit son hommage ;  
Ton heureux talent est l'image  
De ce que la Fontaine a laissé dans le sien,  
Que ne puis-je approcher d'un pinceau  
si fidèle !

Que ne puis-je en ces vers me guider  
sur le tien !

Mais tu serviras de modele ,  
Et je serai toujours fort au-dessous du  
mien.

Le Recueil que nous annonçons  
est partagé en cinq livres, dont  
une partie assez considerable est  
de Fables allegoriques. Nous don-

670 *Journal des Sçavans*,  
nerons quelques exemples de cel-  
les-ci, & des fables Morales. Le  
caractere de l'Auteur se retrouve  
par-tout, & par-tout il regne cet  
air de douceur, de politesse, &  
de modestie, qui le fait estimer de  
tous ceux qui le connoissent. Il a  
surtout soin de precautionner la  
jeunesse contre les charmes de l'A-  
mour. C'est le sujet de plusieurs  
Fables, & notamment de celle-ci,  
qui est la seconde du liv. 1.

*La Colombe.*

Une Colombe encore jeunette,  
Lasse de vivre sous les loix  
De quelque Colombe à lunette,  
Un jour quitta la maisonnette  
Pour aller ecouter aux bois  
Du Rossignol la chansonnette.  
C'est ainsi que la jeune Annette,  
Esquivant sa bonne maman,  
En mules, en corset, en petite cornette,  
Court au fond d'un jardin lire quelque  
roman.

Avril 1748. 671

Tant que notre Colombe avoit de ses  
pareilles

Aimé la compagnie, & gardé la maison,  
Elle avoit ignoré l'amour, & ce poison,

Qui, dans un cœur novice entrant par  
les oreilles,

En fait deloger la raison.

Mais, quand la petite indiscrette  
Du tendre Rossignol eut ecouté les  
chants,

Ils plurent tant à la pauvrete,

Ils lui parurent si touchants,

Elle prit tant de goût pour une far-  
bande,

Pour le recitatif, & pour le rigaudon,

Que des sujets de Cupidon

Elle groffit bientôt la bande.

C'est ainsi qu'en quittant Ovide, ou  
l'Opera,

Le cœur d'une innocente fille

Palpite, s'enflamme, petille,

De s'entendre conter tout ce qu'elle  
vu là ;



372 *Journal des Sçavans*,  
Et souvent la raison dit trop tard, alte là.

Quoique dans la vertu vous soyez affer-  
mies,

Fuyez l'occasion, Colombes mes amies ;  
Fuyez jusqu'au recit des amoureux tour-  
mens.

En ecoutant l'amour, à l'amour on s'en-  
gage ;

On croit n'aimer que son langage,  
Et l'on en prend les sentimens.

L'amour conjugal n'est point de  
l'espece de ceux à qui M. Pesselier  
a déclaré la guerre, & la Fable  
XXI<sup>e</sup>. du Livre III. adressée à son  
Epouse, fait voir qu'il est bien eloi-  
gné de penser de cet amour, com-  
me les pretendus gens du bel air.

*Les deux Tourterelles & l'Etourneau.*

Unique & cher objet de toute ma ten-  
dresse,

En depit d'un siecle mocqueur,  
Dans l'hommage ingenu qu'en ces vers  
je t'adresse

Ne

*Avril* 1748. 673

Ne cherche, ne voi que mon cœur,  
Du tien seul je veux le suffrage ;  
A l'obtenir pour mon ouvrage  
L'amour m'a déjà préparé ;  
Qu'on ne m'accuse point de me flatter  
moi-même ;

Les yeux de celle que l'on aime  
Lifent avec plaisir ce qu'ils ont inspiré,  
Quoique unis par les nœuds que forme  
l'Himenée ,

Deux Tourterelles s'adoroient,  
Et , tendres Epoux , n'aspiroient  
Qu'à voir durer toujours la chaîne for-  
tunée

Qui les chargeoit bien moins qu'elle ne  
les paroît.

Se quittoit-on une journée ,  
C'étoit un an qu'on soupiroit.  
On se rejoint ; toute une année  
Comme un seul instant disparoit.  
Dans un bocage solitaire  
Ils ne renfermoient point tristement leur  
amour.

*Avril.*

F f

674 *Journal des Sçavans,*

Ce qu'on aime à sentir se plait-on à le  
taire ?

La froideur seulement doit craindre le  
grand jour.

Un Etourneau jeune & volage  
Badinoit quelquefois notre couple amou-  
reux.

Quel degoût ! Quelle horreur, que le  
fade étalage

De l'attachement langoureux

De ces deux Epoux de Village !

On n'y sçauroit tenir, & j'en rougis  
pour eux.

Quelle est donc leur idée ? Est-on dans  
le bel âge

Pour exhaler sa flamme en soupirs su-  
perflus ?

Nous suivons une autre méthode ;

Du Dieu de l'Himenée on a réduit le  
code

A cinq ou six lignes au plus.

Ce que vous appelez un usage com-  
mode,

Avril 1748. 675

Repondit notre couple à l'Amant à la  
mode,

Nous ofons le nommer abus & des-  
honneur. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

On doit cacher un feu blamable,

Mais quand le choix est estimable,

On aime à publier sa gloire & son bon-  
heur.

Exhortons les Amans fidèles

À laisser voir en eux l'exemple du devoir;

On ne sçauroit trop en avoir ;

Notre siècle en ce genre a besoin de  
modeles.

Ce que dit l'Auteur de l'usage  
des richesses, merite bien de trou-  
ver place ici. C'est dans la Fable  
XI du V<sup>e</sup>. Livre.

*Le Hibou.*

Un Hibou , de tels gens amassent  
volontiers,

Etoit favorisé des biens de la fortune.

Un jour que la disette etoit dans ces  
quartiers,

Fij

676 *Journal des Sçavans;*

De cent pauvres oiseaux la cohorte im-  
portune

Assiegea du Hibou le riche magasin ,

Criant misere à leur voisin ;

Mais ce vieil Harpagon , faisant la  
sourde oreille ,

Les laissa crier sans pitié ;

Le Ciel lui rendit la pareille ;

Le Ciel avec le pauvre est toujours de  
moitié,

Jupiter irrité laissa tomber la foudre  
Sur l'arbre qui servoit de grenier au  
Hibou,

Tout son bien fut réduit en  
poudre ;

Par bonheur il estoit pour lors hors de  
son trou.

Par bonheur ? ... je me trompe , en  
cette circonstance

Ce fut pour notre avare un supplice  
de plus

Avril 1748. 677

De survivre à son mal. Il fut à l'assistance ; [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Mais ses pas furent superflus ;

On lui recommanda seulement la constance.

Riches , combien de fois vous l'a-t-on déjà dit !

Vous n'êtes de vos biens que les depositaires ;

Les Dieux sont les propriétaires  
De l'or & du pouvoir , du rang & du credit.

Sur l'argent que le Ciel vous laisse

Les pauvres ont des mandemens ;

Satisfaites aux payemens ,

Et ne prenez sur votre caisse

Que d'honnêtes appointemens.

Les occasions de donner une idée du caractère des Auteurs se présentent rarement aux Journalistes , bornés à ne faire connoître que les ouvrages : mais comme nous

878 *Journal des Sçavans* ;  
Nous avons déjà remarqué , l'Auteur se  
peint par-tout dans le sien. Nous  
pourrions encore ajouter à son por-  
trait d'autres traits également fa-  
vorables ; mais rapprochons nous  
de notre objet , & achevons de  
faire connoître son travail en trans-  
crivant quelques Fables allégori-  
ques.

On n'auroit point de peine à  
reconnoître le sujet de la suivante ,  
quand on ne l'auroit point nommé.  
C'est la première du Liv. II.

*Le Phenix Juge.*

Dès que chez les oiseaux on eut créé  
des loix ,  
Nécessaire & triste refuge  
Contre l'effroyable deluge  
Des ennemis des Dieux , du Public , &  
des Rois ,  
L'Aigle pour la première fois  
Fut contrainte de faire un Juge.  
Eh que de peine elle eut à faire un pa-  
reil choix !



Avril 1748. 679

Que d'équité, que de lumières,

Que de qualités nécessaires

Pour remplir cette place avec quelque  
succès !

Qualités qu'ici bas on ne rassemble  
guere,

Et que sur le mot de procès

N'imagine pas le vulgaire.

Esprit droit, cœur integre, & de qu'il  
la bonté

Tempere un peu l'integrité;

Accès plein de reserve, & cependant  
facile,

Capable d'allarmer le plaideur indocile,

Comme de rassurer l'homme persecuté;

Sçavoir profond, sans faste & sans pe-  
danterie;

Maintien serain & gai, mais sans badi-  
nerie;

Retraçant à la fois sur un front respecté

La douceur & la fermeté,

Fermeté sans rigueur, & douceur sans  
mollesse;

680 *Journal des Sçavans* ;

Abord noble , air de majesté ,

De cette majesté qui laisse

Une impression douce à l'humble spectateur ,

Qui sçait en imposer , mais qui jamais ne blesse ,

Et qui tient tout de la noblesse

Sans rien tenir de la hauteur ;

Un âge convenable , une haute naissance . . .

Mais où trouver tous ces dons-là ?

Jupiter pouvoit seul par sa toute puissance

Dans un même sujet réunir tout cela .

Sur la difficulté de ce choix d'importance

L'Aigle étoit sur le point de tout abandonner ;

Mais son peuple des loix imploroit l'assistance ;

Les Oiseaux mecontents alloient se mutiner ;

A leur juste desir il fallut condescendre .

Avril 1748. 681

Le Phenix fut nommé l'interprete des  
loix.

On l'aima d'autant plus que la commune  
voix

Etoit que l'on verroit naître un jour de  
sa cendre

Un Phenix tout nouveau , digne du mê-  
me rang ,

Et qui perpetueroit la gloire de son  
sang.

L'Aigle fit dans ce cas une si bonne  
affaire ,

Que l'on dit que *Louis* n'auroit pas  
mieux choisi ;

Le Phenix fit si bien aussi

Que *Dargouges* n'eut pu mieux  
faire.

Nous donnerons encore *la rai-  
son prisonniere*. C'est la III<sup>e</sup>. du  
Livre I.

De tous les temps l'Amour & la  
Raison

682 *Journal des Sçavans ;*

N'eurent jamais, je crois, de grande  
liaison. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

La Raison fut toujours d'une humeur  
trop austere ;

Et pour les cœurs de son côté

Le malin enfant de Cithere

Avoit un peu trop de bonté.

Matiere à grand procès. D'abord avec  
adresse

L'Amour se deguisa sous le nom d'a-  
mitié ;

Et la raison parut se mettre de moitié

Avec le Dieu de la tendresse.

Mais, à parler sincerement ,

Ce n'etoit que haine couverte.

Elle eclatta bientôt , & sans menage-  
ment

On se fit une guerre ouverte.

La Raison remporta dans les premiers  
combats

Quelques victoires passageres.

L'Amour n'avoit alors que fort peu de  
soldats ,

Avril 1748. 683

Troupes d'ailleurs assez legeres,  
Si j'en crois nos meilleurs Au-  
teurs ;

Mais il lui vint bientôt nombre de de-  
serteurs.

Muni de troupes etrangeres ,  
Que ce Dieu sçut habilement  
Plier à son gouvernement,

Il donna la bataille , & ce fut la der-  
niere ;

La Raïson se decouragea ,

Et dans une mêlée où l'Amour l'engagea  
Elle fut faite prisonniere.

Ses efforts furent superflus.

D'un prudent general , l'Amour faisant  
le rôle ,

La renvoya sur sa parole ,

Mais à condition qu'elle ne servît plus.

Nous terminerons cet extrait  
par l'epilogue qui fait la cloture  
du dernier Livre.

Aux enfans d'Apollon deux chemins  
sont ouverts ;

684 *Journal des Sçavans ;*

On amuse dans l'un , & dans l'autre on  
eclaire ;

Tous deux ont des pieges cou-  
verts ;

Heureux qui reunit l'art d'instruire &  
de plaire !

Peu d'Auteurs atteignent le vrai :  
Faut-il donc pour cela que l'on se de-  
courage ?

On n'auroit point de bon ouvrage ,  
Si l'on n'eut jamais eu d'essai.

La crainte & la folle assurance  
Nuissent également aux jeunes Ecrivains ;  
Qu'on les badine d'être vains ,  
Mais qu'on leur laisse l'espérance.

Je sçais , grace à l'humanité ,  
Que dans le tourbillon de la société  
Les timides leçons dans mes vers re-  
pandues

Avec mainte inutilité

Pourront se trouver confondues ;

Mais je serai payé par une vérité



Avril 1748. 685

Dont quelqu'un aura profité

De mille que j'aurai perdues.

[www.libtoof.com.cn](http://www.libtoof.com.cn)

Il ne nous reste , pour achever de faire connoître l'ouvrage , que de parler de l'exécution. Elle nous a paru ne rien laisser à desirer , & pouvoir aller de pair avec les belles éditions qui sont sorties des presses du sieur Prault.

*THEORIE DES SENTIMENS*

*agréable , ou après avoir indiqué les règles que la Nature suit dans la distribution du plaisir , on établit les principes de la Théologie naturelle & ceux de la Philosophie Morale. in - 12. pp. 192.*

A Paris , Quay des Augustins ; chez David le jeune , 1748.

L'EDITEUR nous apprend dans une courte Préface que cet ouvrage fut d'abord fait à la hâte en forme de Lettre , & imprimé dans un recueil de pièces choisies qui parut en 1736. Une deuxième



186 *Journal des Sçavans* ;

Edition donnée encore , sans la participation de l'Auteur , qui n'avoit regardé ce traité que comme une ébauche nullement destinée à voir le jour , l'a engagé à le retoucher , à développer davantage ses pensées , & à donner à ce traité plus de régularité & d'étendue.

Dans cet état , l'Editeur nous l'annonce » comme un précieux » morceau de Philosophie morale , » profond dans sa brièveté , & dont » la forme élégante & fleurie ren- » ferme des sujets de la plus haute » importance. « On s'y propose de découvrir la source & la mesure de nos goûts , de nos plaisirs , & de nos devoirs , ce qui donne la clef de tout le système de l'humanité.

L'Editeur convient que Platon entre les Anciens & quelques Modernes François & Anglois , nous ont déjà dit une partie de ce qu'on lira ici : mais il assure en même temps que personne avant notre Auteur , n'a aussi bien fait que

Avril 1748. 687

lui, le principe sur lequel roule toute la Théorie des sentimens agréables, & qu'il n'est aucun ouvrage de cette nature où la Philosophie soit plus sagement parée des graces que peuvent & doivent lui prêter les Belles-Lettres.

Ce traité est divisé en différens Chapitres: dans le premier l'Auteur prouve » qu'il y a une science » ce des sentimens aussi certaine » & plus importante qu'aucune » science naturelle; « qu'elle fournit même des principes aux Arts: qui nous intéressent le plus, comme la Poësie, l'Eloquence, & la Théologie, dont les Théories n'ont été formées que par des réflexions fines & profondes sur ce qui pouvoit plaire à l'esprit. Qu'elle nous apprend même le plus important de tous les Arts, qui est celui d'être heureux.

L'Auteur se propose donc de montrer qu'il suffit de remonter aux loix du sentiment, de les rapprocher, & de se laisser conduire

688 *Journal des Sçavans,*  
au fil des conséquences, pour sentir le prix & l'étendue des plaisirs de l'esprit; dès-lors on reconnoit que la vertu est le moyen le plus sur, que la nature nous offre, pour écarter les sentimens affligeans & pour rassembler les sentimens agréables.

D'où il conclut que » la Théologie des sentimens & la Théologie morale arrivent par des routes différentes à un même but; » que chacune d'elle dans la comparaison des biens presens en fixe la valeur par des principes particuliers, & les évalue néanmoins l'un par rapport à l'autre dans la même proportion. Mais » la Théorie des sentimens a sur la Théologie morale l'avantage, » qu'en établissant les mêmes loix, » elle les fait pour ainsi dire, accepter par l'amour propre.

Comme le Créateur (chapitre second) a répandu une impression de plaisir sur ce qui est de nature à favoriser notre conservation; &

qu'il a voulu au contraire que ce qui la menace, s'annonçât par une impression de douleur. Notre Auteur soutient que c'est à l'établissement de cette loi sur laquelle roule tout cet ouvrage, que nous sommes redevables de la durée de notre vie, de la perfection de nos facultés, & de l'acquisition de cette légère portion de bonheur, que la nature a mis à notre portée.

Suivant cette loi, l'Auteur montre (chap. 3. & 4.) qu'il y a un agrément attaché à ce qui exerce les organes du corps sans les affoiblir, à ce qui exerce l'esprit sans le fatiguer, & à tous les mouvemens du cœur que la haine & la crainte n'empoisonnent pas.

Il fait voir (chap. 5.) que la nature ne s'est pas bornée à nous éclairer par le sentiment sur nos qualités personnelles, que celles des autres forment pour nous un spectacle agréable ou affligeant, suivant qu'elles sont contraires, ou favorables à l'existence de celui qui

390 *Journal des Sçavans* ;  
les possède, qu'elles contribuent à  
le rendre plus ou moins parfait,  
digne enfin de louange ou de  
blâme.

C'est par ce principe qu'il explique (Chap. 6.) en quoi consiste la beauté du corps, celle de l'esprit & de l'ame, & qu'il rend raison des différentes impressions que font sur nous, les qualités qui résultent de chacune de ces beautés. Or comme quelques parties du corps, telles que le front par exemple, sont susceptibles de diverses formes qui se concilient également avec leur destination, notre Auteur prétend que la beauté en est alors arbitraire.

Il ajoute même » qu'elle se diffé-  
» rencie suivant les différentes pla-  
» ces que la nature nous a assignées.  
» Elle brille dans l'*Hercule Farnese*  
» de même que dans la *Vénus de*  
» *Médicis* : elle se montre jusque  
» sur le front austère, & dans les  
» rides du *Moyse* de Michel-Ange.  
» Il y a dans chaque âge & dans

» chaque sexe , une sorte de fleur  
» attachée à toute conformation  
» favorable.

Dans le chap. 7 l'Auteur s'étend particulièrement sur l'harmonie du style, & se propose d'en indiquer toutes les sources par le secours des Anciens qui ont, dit-il, bien plus approfondi cette matière, que n'ont fait les Modernes. Pour le faire avec ordre il remarque que les sons qui composent un discours peuvent être considérés ; 1°. en eux mêmes ; 2°. par rapport à ceux qui les précèdent, ou qui les suivent ; 3°. par rapport au nombre des syllabes qui forment un mot ; 4°. par rapport aux idées qu'expriment ces mots. Quatre rapports différens qui fournissent selon lui, autant de sources d'agrémens.

Il s'attache surtout à prouver contre M. de la Motte, que les mots ne plaisent pas à l'oreille seulement, par les idées qu'ils présentent à l'esprit, mais qu'il y a des sons qui considérés en eux-mêmes,

692 *Journal des Sçavans,*  
font doux, qu'il y en a de rudes ;  
quelques-uns qui par leur réunion  
forment une sorte d'accord, que  
d'autres font une dissonnance, &  
enfin que le mélange des sons est  
agréable ou choquant, suivant  
qu'il est varié, ou uniforme.

Indépendamment de l'harmonie  
particulière, qui dans la langue  
des Grecs & des Romains, résul-  
toit du rapport des breves & des  
longues, il fait voir qu'ils en avoient  
encore une autre qui se rencontre  
dans toutes les langues de l'Uni-  
vers ; & que cette harmonie est  
attachée aux rappors de grandeur,  
à la symmétrie des membres d'une  
période, & à leur gradation. La  
raison en est, que tout ce qui s'of-  
fre à nous, est susceptible d'agré-  
ment dès que ces parties sont sus-  
ceptibles de proportions faciles à  
saisir, ou d'un agrément qui an-  
nonce un rapport marqué à leur  
destination. C'est dans ces deux  
sources comme on le voit dans tout  
ce traité, que puisent sans cesse la



Poësie, la Peinture, l'Architectu-  
re, en un mot tous les Arts qui  
ont pour objet la recherche des  
agrémens : ces vérités sont ici expo-  
sées dans un détail qui nous a paru  
aussi agréable qu'instructif.

On trouvera encore dans le mê-  
me chapitre la réfutation des rai-  
sons sur lesquelles M. de la Motte  
se fondoit pour soutenir qu'on ne  
devoit point » interdire aux Au-  
» teurs les mesures que les Poètes  
» se sont appropriées, qu'elles ne  
» choquent point réellement dans  
» la Prose, & que c'est le caprice  
» qu'il les en a bannies.

Notre Auteur examine, chap.  
8, d'où vient *l'agrément qui est  
attaché aux biens honnêtes* ; or par  
le mot de *biens honnêtes*, il en-  
tend ceux qu'accompagne une  
idée de perfection. Les uns con-  
sistent dans la possession des qua-  
lités qui contribuent à notre con-  
servation, comme toutes les qua-  
lités du corps, de l'esprit, & de  
l'ame qui nous frappent par leur

694 *Journal des Sçavans*,  
beauté, & qui constituent ce qu'il  
appelle, une perfection naturelle :  
les autres, d'où naît une perfection  
morale, se forment des qualités  
qui semblent nous promettre un  
bonheur solide. Mais c'est une do-  
ctrine, dont il faut voir les preu-  
ves & les conséquences dans l'ou-  
vrage même.

Le chapitre 9 nous offre une  
théorie encore plus profonde ; il  
roule sur les *modifications du cer-  
veau qui précèdent, ou accompagnent  
les sentimens agréables*. Notre Au-  
teur y avertit que c'est ici princi-  
palement, que la nature s'est cou-  
verte d'un voile, que jamais les  
hommes ne pourront lever. Mais  
1) si nous ne pouvons pas, dit-il,  
2) nous livrer à l'espérance de voir,  
3) ne renonçons pas du moins à l'es-  
4) pérance de deviner ; qu'au défaut  
5) de l'expérience, l'Analogie nous  
6) prête son flambeau ; nous pou-  
7) vons juger de l'impression qui  
8) se fait sur le cerveau, par celle  
9) qui se fait sur les organes des

Avril 1748. 695

» sens, qui en font comme des ex-  
» tensions & des branches. D'où  
» il suit que nous sommes autori-  
» sés à croire qu'un objet qui est  
» agréable, met en mouvement  
» les fibres du cerveau sans les affoi-  
» blir, ou les épuiser; que ce qui  
» est douloureux, les blesse, & que  
» ce qui est ennuyeux, les laisse  
» dans l'inaction.

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici des loix du sentiment, annonce clairement, chap. 10 & 11, l'existence d'un Etre Souverain, d'une cause intelligente & bienfaisante. En effet toutes les différentes espèces de sentimens agréables sont combinées entr'elles avec une proportion si régulière, & différenciées par des caractères si naturels, qu'il seroit absurde d'en faire honneur à une cause aveugle. L'Auteur combat & refute solidement dans ce même chapitre, une objection que M. Bayle a rebattue dans ses écrits en cent façons différentes. Cette objection consiste à dire, que si

» ç'eût été Dieu qui eut établi les  
» loix du sentiment , il auroit en-  
» tièrement banni de l'Univers tous  
» les sentimens douloureux , & sur-  
» tout ceux qui paroissent inutiles  
» à la conservation de notre Etre.

Cet endroit mérite d'autant plus  
d'être lu , que notre profond Mé-  
taphysicien tire de l'objection mê-  
me de M. Bayle , une preuve de  
l'existence d'une cause intelligente  
& bienfaisante. Il en est, selon lui,  
de ce fatal & dangereux esprit,  
comme de la plûpart des Philoso-  
phes » au lieu de former leurs idées  
» sur les Etres , ils ont formé les  
» Etres sur leurs idées : du fond  
» de leur cabinet , ils ont voulu  
» pénétrer les recoins les plus ca-  
» chés de la nature ; & semblables  
» en quelque façon au Héros de  
» *Cervantes* , les yeux bandés &  
» assis sur un cheval de bois , ils  
» ont parcouru tout l'Univers , dé-  
» terminé la nature de tous les  
» Etres , & marqué à chacun leurs  
» fonctions.

Avril 1748. 697

Du reste après avoir prouvé contre M. Bayle, qu'une première cause intelligente, & bienfaisante nous a donné précisément la mesure de sensibilité, qui à tout prendre convenoit le mieux à nos besoins, il déclare qu'il ne s'arrêtera point à combattre les deux principes des Manichéens, dont l'un distribuoit le plaisir & l'autre la douleur. Quoique le même M. Bayle ait paru vouloir relever un systême si bizarre, on ne l'accusera point, ajoute notre Auteur, d'avoir voulu croire en deux Divinités. Il se contente d'observer ici, que puisque la distribution du plaisir & celle de la douleur, entre également dans la même unité de dessein qui est la conservation de notre Etre, elles ne peuvent annoncer deux intelligences essentiellement ennemies.

Le sujet du chapitre suivant n'est pas moins important que celui du précédent, il s'agit du plaisir attaché à l'accomplissement de nos de-

Avril.

G g

698 *Journal des Sçavans,*  
*voirs envers Dieu.* On y fait voir  
que la puissance, la sagesse, & la  
bonté sont autant de titres qui  
exigent de nous une parfaite sou-  
mission dans les maux dont il nous  
afflige, dans les biens dont il nous  
prive, dans les loix qu'il nous im-  
pose; & que cette soumission est  
accompagnée de plaisir, puisque  
le sentiment accompagne tout mou-  
vement de l'ame, que la haine &  
la crainte n'empoisonnent pas.

C'est par le même raisonnement  
que l'Auteur explique (chap. 13  
& 14) le plaisir attaché à l'accom-  
plissement de nos devoirs envers  
nous-mêmes, & envers les autres  
hommes; il y prouve que le plaisir  
naît même du sein de la vertu, &  
qu'il n'y a rien de plus heureux  
que de se plaire dans une suite  
d'occupations convenables à ses  
talens & à son état. On trouve en-  
core ici la décision d'une question  
importante, qui bien avant la nais-  
sance d'Epicure & de Platon, a  
partagé le genre humain en deux



Avril 1748. 699

sectes différentes ; les plaisirs des sens l'emportent-t'ils sur ceux de l'ame ? [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

De la prééminence de ces derniers sur les premiers, dont on nous fournit ici des preuves auxquelles tout homme sensé ne peut se refuser, il s'ensuit qu'indépendamment des biens & des maux dont la vie est mêlée, il est différens avantages que chacun peut tirer du bon usage de ses facultés pour se rendre la vie douce & pour contribuer au bien public par une suite d'occupations raisonnables.

» Ne plaçons donc point, dit  
» l'Auteur, le souverain bien dans  
» l'opulence, ni dans la grandeur :  
» il n'est point d'état où l'on ne  
» puisse faire de sa vie un tissu de  
» sentimens agréables, dès qu'on  
» peut s'y procurer une suite d'oc-  
» cupations vertueuses qui exercent  
» nos puissances sans les fatiguer.  
» Ceux la seuls sont heureux en  
» possédant les faveurs de la fortune,  
» ne, qui pourroient être heureux.



700 *Journal des Sçavans,*  
» sans les posséder. « Il en est, ce  
me semble, de l'opulence, de la  
grandeur, & des plaisirs qui y  
sont attachés, comme des par-  
fums, & de la musique : il est agréa-  
ble d'en jouir, il est bien malheu-  
reux de ne pouvoir en soutenir la  
privation.

Après avoir indiqué jusqu'ici les  
différentes espèces de plaisirs qui  
accompagnent la vertu, notre Au-  
teur les rassemble tous dans le  
chap. 15 sous un seul point de vue.  
Il y fait voir que la richesse, le  
plaisir, la santé, deviennent des  
maux pour qui ne sçait pas en user.  
Que la sagesse seule à parler exa-  
ctement, mérite le titre de bien,  
puisque c'est de sa nature le seul  
avantage dont on ne puisse jamais  
abuser. Elle éloigne de nous les  
sentimens douloureux, & rassem-  
ble en notre faveur les sentimens  
agréables.

Mais le plus grand bien, dont  
jouisse ici bas l'homme parfaite-  
ment vertueux, » c'est que le mo-

» ment fatal qui défefpère les au-  
 » tres hommes, n'est pour lui qu'un  
 » passage à une vie plus heureufe.  
 » Au lieu que ce que l'homme in-  
 » juſte peut envifager de plus heu-  
 » reux aux approches de la mort,  
 » est qu'elle le plonge pour tou-  
 » jours dans l'abyſme du néant ;  
 » mais l'autorité de la révélation,  
 » le ſentiment intérieur de ſon in-  
 » diviſibilité perſonnelle, l'idée  
 » d'un Dieu Juſte & tout Puiffant,  
 » ne lui laiffent pas même cette  
 » honteufe eſpérance.

L'Auteur examine chap. 16 ;  
 quels ſont les genres de vie les plus  
 heureux ; & comme il ſuit de tout  
 ce qu'il a montré juſqu'ici, que  
 le cœur eſt de toutes nos facultés,  
 celle d'où partent les mouvemens  
 les plus agréables, c'eſt une con-  
 ſéquence que le genre de vie qui  
 mérite la préférence ſur tous les  
 autres, eſt celui où les mouvemens  
 de bienveillance dominant davan-  
 tage. Sur ce principe, il ſoutient  
 qu'il n'eſt donc point de bonheur

égal à celui d'un Souverain, qui  
 ne renfermant point sa bienveil-  
 lance dans le cercle étroit des  
 Courtisans qui l'entourent, la  
 porte sur tous ceux qui sont dans  
 sa dépendance, pour leur pro-  
 curer les biens qui leur convien-  
 nent, pour bannir la misère de  
 ses états & y encourager les ta-  
 lens & les vertus.

Le 17 & dernier chapitre pa-  
 roitra, comme l'Auteur le remar-  
 que, un paradoxe à bien des gens,  
 puisqu'on entreprend d'y prouver  
 que *la Philosophie morale est à la*  
*portée de tous les hommes*, de ceux  
 même qui ne sont capables que  
 de la réflexion la plus légère. On  
 fera, dit-il, d'autant plus étonné  
 de ce qu'on avance ici, que les  
 Philosophes & la plûpart des Lé-  
 gislateurs, si on en excepte Con-  
 fucius & Lycurgue, condamnent  
 le peuple à une ignorance grossiè-  
 re, & n'ont presque connu d'au-  
 tre frein pour le contenir que la  
 terreur des supplices.

Cependant selon lui toute la Philosophie morale peut se réduire à ces deux maximes qui sont comme le résultat de tout ce qu'il enseigne dans ce traité, maximes aussi faciles à saisir que les principes des Arts les plus communs.

La première consiste à placer autant qu'il est possible, notre bonheur & notre perfection, non dans des biens qui soient hors de nous, mais dans l'amour de la vertu & de nos devoirs, & dans une suite d'occupations assorties à nos talens & à notre état.

La seconde à prendre avec les autres hommes une façon de vivre, qui soit de nature à porter dans le cœur des mouvemens de bienveillance, & à en écarter tout mouvement de haine, d'inquiétude, de trouble & de chagrin.

Aussi prétend-il qu'il est certain par les Histoires & par les Voyageurs, que chez les peuples où la façon de vivre a fermé l'entrée à

704 *Journal des Sçavans* ;  
l'avidité des richesses , c'est une  
qualité populaire d'être généreux &  
bienfaisant en vers ceux qu'on n'en-  
visage point comme les ennemis.

**ANTI-LUCRETIUS SIVE**

de Deo & natura , Libri novem.  
Eminentissimi S. R. E. Cardi-  
nalis Melchioris de Polignac  
opus Posthumum ; Illustrissimi  
Abbatis Caroli d'Orléans de Ro-  
thelin curâ & studio editioni  
mandatum , &c. **C'EST-A-DIRE** ,  
*l'Anti-Lucrece ou les neuf Li-  
vres de Dieu & de la nature , Ou-  
vrage posthume de son Eminence  
M. le Cardinal de Polignac ,  
publié par les soins de feu M.  
l'Abbé d'Orléans de Rothelin. A  
Paris , chez les Freres Guerin ,  
ruë S. Jacques à Saint Thomas  
d'Aquin , 1747. vol. in-8°.*

**QUATRIEME ET DERNIER  
EXTRAIT.**

*Livre septième.*

**D**ANS le septième Livre M.  
le Cardinal de Polignac prou-

ve l'existence de Dieu, par la génération des animaux, des arbres, & des plantes; il réfute d'abord les opinions erronées des Epicuriens & des Péripatéticiens sur cette matière, & fait voir que les semences de toute espèce n'ont pu être produites, & ne peuvent se développer ni par le hazard, ni par les seules loix du mouvement; comme de tous les Etres qui se perpétuent l'un l'autre par la génération, l'homme est le plus parfait & le plus admirable: le Poëte s'arrête assez longtems à décrire le corps humain, & à faire remarquer avec quelle économie & avec quelle sagesse toutes les parties ont été disposées pour s'aider réciproquement, & pour donner à cette merveilleuse machine, tous les mouvemens dont elle est susceptible. Donc conclut M. le Cardinal, avant qu'il y eut des hommes, il existoit une intelligence toute puissante qui a fixé & déterminé leur être. Le Poëte tire la même conséquence



---

706 *Journal des Sçavans*,  
de l'industrie & de la prévoyance  
avec laquelle les corps de tous les  
animaux, soit grands, soit petits,  
ont été formés. De là il passe aux  
merveilles de la génération qui  
n'est pas une preuve moins sensi-  
ble & moins évidente de l'existen-  
ce de Dieu, puisqu'on ne peut ima-  
giner raisonnablement aucune au-  
tre cause que le pouvoir & la vo-  
lonté de l'Être Suprême, qui puisse  
perpétuer tous les corps vivans  
avec tant de ressemblance dans  
chaque espèce, & avec tant de  
certitude & de constance pendant  
la suite de tous les siècles. M. le  
Cardinal se moque ici avec raison  
des idées extravagantes de plusieurs  
anciens Philosophes sur cette ma-  
tière, & il tire un grand parti  
des découvertes de nos nouveaux  
Physiciens. Comme la plûpart de  
ces découvertes sont dues au mi-  
croscope, voici comment il décrit  
cet instrument.

*Nempe Microscopium, Batavis quod nos  
per is oris*



April 1748. 707

Divinâ sapiens reperit Levenockius arte,  
Perspicuamque facem in tenebris dedit esse  
profundis,

Arripe & observa. Nihil est nisi vitrea  
lenti

Lacryma convexa similis, quam lamina  
duplex

Continet infixam, tenuique foramine cir-  
cum

Includit. Minimum quodcumque objeceris,  
ingens

Apparet visu confestim, atque intima pandit,

Nec praesens aded nostris obtutibus unquam

Auxilium venit: novus illo sistitur orbis;

Et nova Natura facies reservatur, apertis

Visceribus mixtorum, & tegmine nuda re-  
moto.

Est oculorum oculus, sine quo caci esse vi-  
demur,

Saltem hebetes tardisque: quibus vix aud  
licebat

Nosse superficiem, atque haerere in cortice  
summo,

708 *Journal des Sçavans,*  
*Nunc aditus liber patet in præcordia ve-*  
*rum.*

*Nec jam vestibulum ante ipsum atque in*  
*limina portæ*

*Stamus, at in medias juvat ire profundas*  
*ades;*

*Atque ibi thesauros fluxi & reparabilis*  
*ævi*

*Hactenus occultos, quodque est ante omnia*  
*mirum,*

*Æterna contemplari vestigia Mentis*

*Indita Materia, ut speculis mandatur*  
*imago.*

*Depuis le vers 1022, jusqu'au*  
*vers 1044.*

» \* Ce merveilleux instrument  
» que la Physique moderne doit  
» au célèbre Leuwenhoek, dissipe  
» l'obscurité de la nature. Ce n'est  
» qu'une lentille de verre enfermée

\* C'est toujours de la Traduction de M. de  
Bougainville dont nous faisons usage. Elle est  
actuellement sous presse.

entre deux lames de métal, dont  
l'ouverture répond à sa grosseur.  
Présentez à cette lentille le moindre objet : il étoit auflitôt, & les parties les plus cachées de son tissu se dévoilent. Jamais secours si puissant n'a secondé nos foibles organes. Le Microscope est la clef d'un nouveau monde. En dévoilant l'intérieur des mixtes, il nous présente la matière sous une face nouvelle, & l'expose sans voile à nos regards : sans lui nous sommes presque aveugles ; il est l'œil de notre œil. Bornés auparavant à la surface des objets, que nous effleurions à peine, nous avons à présent le droit de pénétrer dans le fond même des Etres. Le sanctuaire de la nature n'est plus inaccessible : ce Palais dont nous n'appercevions que les dehors, est ouvert. Nos yeux y contemplant les sources intarissables de la reproduction qui conserve tant d'espèces mortelles ; spectacle vraiment digne

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

710 *Journal des Sçavans,*  
» de fixer les regards d'un sage ;  
» il leur offre des traces d'une sa-  
» gesse toute puissante. La Matié-  
» re y devient le miroir de l'Intel-  
» ligence. «

Les principales assertions sur lesquelles roule le reste de ce septième Livre, sont ; 1°. que les semences de tous les animaux de la même espèce étoient contenues dans le premier animal de cette espèce ; 2°. que c'est le mâle qui porte le germe de l'animal, & que la femelle est propre seulement à le faire développer & à le nourrir ; 3°. qu'aucun animal ne vient au monde que par la communication des deux sexes, & d'un germe qui de tout temps le renfermoit, & qui ne fait que se débarasser de ses enveloppes pour devenir un animal vivant ; 4°. que tout ce qui vient d'être dit des animaux, doit s'appliquer aux arbres & aux plantes. Les objections qu'on peut faire contre cette doctrine, sont ici combattues avec beaucoup d'agrément & de force ;

Avril 1748. 711

voici une comparaison que fait le Poëte pour expliquer d'où vient que toutes les parties qui doivent composer l'animal ne se font pas voir toutes ensemble: mais que quelques-unes ne paroissent que longtemps après les autres, quoi qu'elles fussent également enfermées dans le germe les unes & les autres.

*Sic postquam abreptus tetris Aquilonibus  
aër*

*Horrentem brumam terris advexit & undis;  
Et cecidit Mundi facies, caligine mersis  
Cuncta jacent; muta volucres, & squalida  
Tellus;*

*Obductum Solis jubar, & vix nubila densa  
Permeat ambigua vaga quadam lucis  
imago.*

*In stabulis armenta, greges torpore fatif-  
cunt,*

*In sylvisque fera: latet intra limina pastor  
Currere tunc rivus, tunc prata vivescere  
cessant;*

712 *Journal des Sçavans ;*

*Nec jam ulla arboribus frondes , neque gratia ruri :*

*Sed stupefacta omnis palleat Natura , siletque  
Sub nive , sub glacie duris obstricta catenis ;  
Regnat ubique veterum , & vita simillima  
morti est.*

*Sol autem ut cœpit noctes æquare diebus  
Pleniùs irradians , & amicum restituit ver ;  
Dissilit acre gelu spirante Favonio , &  
Orbis*

*Vincla remittuntur : lenis per corpora caca  
It calor , & laxat partes , miscetque mo-  
vendo ;*

*Arridetque anni redeuntis prima juvenus.  
Semina sic teneris dormitant abdita rebus ,*

*Depuis le vers 1248 , jusqu'au  
vers 1267.*

» Lorsque le terrible Aquilon  
» usurpant l'empire des airs , a ra-  
» mené les noirs frimats & défigu-  
» ré la face de l'Univers , tout gé-  
» mit , tout est plongé dans les té-  
» nébres. Les oiseaux sont muets ;



» la terre dépouillée n'offre qu'un  
» spectacle hideux; quelques rayons  
» foibles & décolorés percent à  
» peine les nuages, & repandent,  
» au lieu de jour, un sombre cré-  
» puscule. Les troupeaux languis-  
» sent dans leurs étables: les bêtes  
» sauvages dorment au fond de  
» leurs retraites; oisif dans sa chau-  
» mière le berger s'y défend contre  
» le froid: les ruisseaux cessent de  
» couler; les arbres n'ont plus de  
» feuilles; la Campagne a perdu  
» ses charmes. Il régné dans toute  
» la nature un morne silence: en-  
» chainée sous des monceaux de  
» neige, elle est dans une léthargie  
» peu différente de la mort. Mais  
» à peine le soleil plus radieux a  
» fait croître les jours & revivre le  
» printemps, que les chaudes ha-  
» leines des Zéphirs fondent l'écor-  
» ce des eaux, & rompent les gla-  
» ces qui couvroient la terre. Une  
» douce chaleur s'insinue dans le  
» sein des corps; les liens qui rete-  
» noient la nature captive se rela-

714 *Journal des Sçavans* ;  
chent , & l'année renaissante lui  
rend toute sa beauté.

*www.libtool.com.cn*  
*Livre huitième.*

Voici le début du huitième  
Livre.

*Nunc age , totius quamam sit machinæ  
Mundi ,  
Quâ constet formâ , & motus quâ lege ro-  
gatur ,  
Discre fert animus , totumque expandere  
Numen.  
Maxima jam veniunt oculis spectacula  
nostris.  
Ac veluti crebris Aquila conatibus alas  
Concutiunt , cùm se primùm è convalla pro-  
fundâ  
Ad cœlum attollunt , & grandia corpora  
librant ,  
Et sibi sufficiunt cunctantes verbere ventos ,  
Phœbeosque bibunt avidis obtutibus ignes ;  
Sic ubi semina per , perque hæc mortalia  
sacla*

Avril 1748. 715

*Reptando, vita fontes invisimus almos,*

*Altius eniti juvat, aërioque volatu*

*Sidereos lustrare oculis audacibus orbes,*

*Aspice quæ vastis regionibus astra va-*  
*gantur ;*

Depuis le 1 vers jusqu'au vers 14.

» Je passe, Quintius, à l'exposi-  
» tion de la structure de l'Univers,  
» de sa forme, des loix suivant les-  
» quelles il se gouverne, & je vais  
» offrir à vos regards le plus magni-  
» fique de tous les spectacles : je  
» vais leur dévoiler la Divinité.  
» Du creux d'une profonde vallée  
» prenant son essor vers le Ciel,  
» l'Aigle agite fortement ses ailes,  
» pour se mettre en équilibre avec  
» l'air. A l'aide des vents, que  
» dans le sein même du calme exci-  
» te la violence de ses mouvemens,  
» il s'élève, & d'un œil fixe con-  
» templant le soleil, il semble se  
» repaître de la lumière. Suivons  
» la route qu'il nous trace. En  
» rampant au travers des Etres

» mortels, nous avons pénétré jus-  
» ques aux sources de la vie; osons  
» franchir les plus hautes regions,  
» &, portés par un vol rapide,  
» parcourir les sphères célestes.

En effet M. le Cardinal de Polignac, a consacré ce livre à l'explication du systême de l'Univers. Certainement un des grands mérites de son Poëme, c'est d'exprimer en Latin, avec netteté, avec exactitude & avec élégance des choses qui n'ont jamais été dites dans cette Langue, mais ce mérite se fait sur-tout remarquer dans le livre huitième. Le Poëte y développe en très-beaux vers Latins des systêmes & des découvertes astronomiques, qu'il seroit glorieux de bien exposer en prose Françoisë. Il explique d'abord les trois systêmes, sçavoir celui de Ptolémée, celui de Copernic, & celui de Tico, il se détermine pour celui de Copernic & ne néglige aucune des raisons par lesquelles on peut le défendre; Il rapporte ensuite

Avril 1748. 717

toutes les hypothéses que d'autres Philosophes, & en particulier Descartes, ont imaginées pour étendre & pour perfectionner ce système; il donne les raisons des périélies, & des aphélies des planettes, de l'inégalité des jours, de la vicissitude des saisons, des éclipses, & propose plusieurs conjectures sur les comètes, en sorte que ce Livre peut-être regardé comme un traité abrégé de Cosmographie. M. le Cardinal y rapporte tout à son but, & conclut l'existence de l'Être Suprême, de l'ordre admirable, & de l'intelligence qui a présidé à l'arrangement général de l'Univers. Car comme le dit fort bien le Poëte, s'il a fallu tant d'étude & tant de sagacité pour appercevoir seulement & pour expliquer la disposition & le mouvement des corps qui composent l'Univers, quelle sagesse a été celle de l'Être qui a conçu & exécuté tout le système de cette grande Machine.

entre plusieurs autres choses importantes

718 *Journal des Sçavans.*

*Est grave mentis opus chartâ describere  
Cælum*

*Ac terras, duplicique globo diversa notare  
Climata, sidereumque rotis effingere motum;  
Et potuit sine mente fabri consistere mun-  
dus ?*

○ *Pudor! O misera vocors insania gentis!*

Voici de quelle manière le Poëte  
a rendu la règle de Kepler.

*Corpora que cælo circumvolvuntur in  
orbem.*

*Quo minùs à centro distant, velociùs ire,  
Languidiùs verò, quo plus sunt distita,  
constat.*

*Sanè id moris habent comites Jovis & Sa-  
turni.*

*Nam longè positi, & longos & tempore  
Longo*

*Circuitus peragunt; breviores tempore parva,  
Quæ propè nant. Primus legem detexit in  
astris,*

*Arcanumque ausus crebris obtutibus artem*



Avril 1748. 719

Surripere, hanc nobis Keplerus tradidit  
auctor,

Quam Jovis explorans in quadrijugo famu-  
latu, [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Necnon inventâ Saturni nuper in aulâ,  
Mirandum! omnino reperit Cassinus eam-  
dem,

Sic ubi nosse voles comitum loca certâ  
duorum,

Et quanto cœli spatio sit uterque remotus

Communi à centro, seu corpore principis  
astri,

Amborum quadres revoluti tempora cursus;

Quam porro inter se rationem tempora ser-  
vant

Quadrata, hanc cubefacta etiam distantia  
servat.

Depuis le vers 484, jusqu'au  
vers 502,

Il est une proportion entre  
le mouvement des corps Céléstes,  
& le diametre de leurs orbites,  
Les plus voisins du centre ont



720 *Journal des Sçavans,*

» plus de vitesse ; les plus éloignés  
» roulent avec plus de lenteur.  
» Telle est la loi que suivent les  
» Satellites de Jupiter & de Satur-  
» ne : ceux qui occupent l'extré-  
» mité du tourbillon de ces plané-  
» tes, décrivent d'un pas lent de  
» grandes circonférences : ceux qui  
» nagent plus près d'elles, tracent  
» des cercles plus petits en moins  
» de temps. Képler découvrit cette  
» loi des révolutions célestes. Par  
» la finesse de ses regards, il sut  
» l'arracher au secret qu'elle avoit  
» gardé jusqu'alors : loi sûre & con-  
» stante, dont le grand Cassini a  
» fait depuis avec succès l'applica-  
» tion aux Satellites de Jupiter &  
» de Saturne. Voulez vous donc  
» connoître précisément la position  
» de deux planètes, & sçavoir com-  
» bien elles sont éloignées de leur  
» centre commun, ou du corps de  
» l'astre principal, prenez le quarré  
» du temps que chacune d'elles  
» employe à faire sa révolution :  
» les cubes des distances sont en-  
» tr'eux

Avril 1748. 721

tr'eux , comme les quarrés des  
temps.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*Livre neuvième.*

M. le Cardinal avoit dessein comme nous l'avons dit dans notre premier extrait , de parcourir les profondeurs de la terre & de la mer , pour y faire remarquer toutes les merveilles qu'elles renferment & y mettre en évidence la grande sagesse de l'Auteur de tant de choses admirables , mais on n'a retrouvé de ce Livre que les vingt-quatre premiers vers , on n'a pas voulu en priver le public & on les a placés entre le huitième & le neuvième Livre.

Ce neuvième Livre est la conclusion de tout l'ouvrage ; le Poète y établit avec une nouvelle force les preuves de l'existence de l'Être Suprême , il les tire de la Physique , de la Métaphysique & de la Morale : il réfute les objections ordinaires des Athées qui sont ; 1<sup>o</sup>. que le monde est éternel ; 2<sup>o</sup>. qu'il y

*Avril.*

H h

722 *Journal des Sçavans*,  
a beaucoup de défauts dans l'arran-  
gement du monde ; 3°. que les  
vices des hommes accusent leur  
Créateur , ou de malice , ou d'im-  
puissance. Ils s'attache sur-tout à fai-  
re voir la fausseté de la maxime ,  
*primus in ortu deos fuit timor* ; &  
prouve que la Religion n'est point  
une invention des Politiques , il dé-  
montre que Dieu est véritablement ,  
& n'est point autre chose que l'Etre  
que nous ont révélé les livres Saints.  
Il finit par exhorter Quintius à la  
pratique de la vertu , & à chercher  
dans la révélation les objets de sa  
croyance , & les règles de sa con-  
duite.

**LA THEORIE DE LA PRA-  
TIQUE** du Jardinage , où l'on  
traite à fond des beaux Jardins ,  
appelés communément les Jar-  
dins de plaisance & de propreté ;  
avec les pratiques de Géométrie  
nécessaires pour tracer sur le ter-  
rein toutes sortes de figures , &  
un traité d'hydraulique convena-

Avril 1748. 723

ble aux Jardins , par M.\*\*\*  
de la Société Royale des Sciences  
de Montpellier ; quatrième édi-  
tion , revue , corrigée , augmentée  
considérablement , & enrichie de  
nouvelles planches , 466 pag. A  
Paris , chez Pierre - Jean Ma-  
riette , rue S. Jacques , aux  
Colonnes d'Hercule , 1747.

**L**E grand nombre d'éditions  
qui ont été faites , tant en Fran-  
ce que dans les pays Etrangers ,  
nous marquent l'utilité de cet ou-  
vrage ; il paroît dans notre Langue  
pour la quatrième fois ; l'on en a  
fait trois éditions en Hollandois ,  
une en Anglois & une en Alle-  
mand. La première édition parut  
en 1709 , & nous en parlâmes  
dans nos Journaux.

Il y a plusieurs Ecrivains qui  
ont traité de l'Agriculture & de la  
manière de gouverner les arbres  
fruitiers , mais peu ont travaillé  
sur la matière que notre Auteur a  
entreprise ; on peut même regar-

724 *Journal des Savans*;  
der cet ouvrage comme le 1  
qui ait parlé de l'embellissement  
de la propreté & de la décoration  
des Jardins.

Cet ouvrage a toujours paru  
le nom de l'Auteur, & le suc  
qu'il a eu, avoit déterminé qu  
ques personnes à s'en prévaloir po  
se l'approprier, ou à l'attribuer  
d'autres qu'à celui à qui il app  
tient; on commença par en fa  
honneur à M. le Blond Architecte  
notre Auteur rend justice à ce  
lèbre artiste qui joignoit à  
grande connoissance de l'archi  
cture beaucoup de goût pour  
dessin.

M. \*\*\* convient qu'il doi  
M. le Blond un grand nombre  
planches qui sont toutes dessin  
avec beaucoup d'art, & d'intel  
gence; on les trouve dans cet  
ouvrage & elles en font le princ  
ornement.

La seconde édition a paru  
1713, la troisième en 1722; ce  
ci qui est la quatrième est be

coup augmentée. Nous rappellerons en peu de mots que le dessein de l'Auteur a été d'Écrire sur la manière de faire des *Jardins de plaisance*, d'enseigner le moyen de les embellir, de les orner, & d'apprendre à rectifier les défauts du terrain, comme d'en profiter avec adresse, lorsque l'emplacement a des beautés naturelles. Il s'agit ici de tout ce qui peut flater la vue, tels que les parterres, les bosquets, les boulingrins & les cascades.

On ne se contente pas de présenter au particulier, qu'on suppose amateur du Jardinage, des plans bien dessinés, & bien ordonnés suivant la disposition du terrain: on lui apprend l'art de les exécuter, ou de diriger le travail nécessaire pour y parvenir. Il faut, par exemple, sçavoir alligner, sçavoir mesurer son terrain, lever le plan qu'on se propose d'orne, & d'embellir; notre Auteur a donné les

726 *Journal des Sçavans,*  
méthodes qui facilitent toutes ces  
opérations.

Cet ouvrage est divisé en qua-  
tre parties, la première contient  
la théorie, & les trois autres en-  
font la pratique; dans la pre-  
mière l'Auteur examine quelles  
doivent être les dispositions & les  
distributions générales des Jar-  
dins; il donne des modèles de  
parterres & de platebandes de dif-  
férente espèce. Il fait connoître  
quand les allées & les contre allées  
sont bien distribuées, l'Auteur  
donne des plans de bois & de  
bosquets. Une grande beauté dans  
les Jardins de *propreté*, sont les  
boulingrins, les tapis de gazon,  
mais il faut sçavoir y mettre cette  
ordonnance qui plait aux yeux, &  
il faut encore l'art de les entrete-  
nir. L'Auteur donne des règles  
pour réussir dans la manière de  
plaquer les glacis & les talus. Ce  
n'est pas un médiocre agrément de  
trouver dans des Jardins (lorsqu'il



Avril 1748. 727

est nécessaire) des portiques, des berceaux, des cabinets de treillage; il faut distinguer les endroits convenables, & sçavoir profiter de certaines circonstances qui font admirer le Jardinier décorateur. Cette première partie est enrichie des desseins qui peuvent être exécutés selon les différentes occasions & les différens terrains.

Il est difficile dans les travaux les plus ordinaires de n'avoir pas recours à la Géométrie, du moins à un certain nombre de règles qui tirent leurs démonstrations de la Géométrie; on veut par exemple dessiner un parterre sur le terrain; on souhaite faire percer quelques routes, l'on a besoin d'alligner des arbres; il faut avoir recours aux règles de la Géométrie prescrite si l'on veut agir avec certitude; l'on est souvent obligé d'employer des méthodes un peu plus profondes, lorsqu'on veut calculer l'excavation des terres, ou examiner quel doit être le talus à

728 *Journal des Sçavans,*  
proportion de leur élévation & de  
leur poussée. Notre Auteur a mis  
dans la seconde partie la plupart  
des règles nécessaires, pour mettre  
en pratique ce que nous venons  
de détailler.

La troisième partie est une expli-  
cation Physique de l'anatomie des  
arbres, des plantes & des fleurs :  
on ne peut guères s'empêcher de  
remonter à des idées un peu éle-  
vées lorsqu'on veut rendre raison  
de ce qui se passe sous nos yeux :  
ce chapitre paroît pour la première  
fois, & mérite d'être lu. Notre Au-  
teur fait appercevoir combien il est  
nécessaire de choisir de beaux ar-  
bres, il enseigne la manière de les  
cultiver, & de remédier à leurs ma-  
ladies, comme de les prévenir lors-  
qu'on veut y faire attention.

Nous avons rapporté l'ordre que  
M. \*\*\* a suivi, afin que ceux qui  
ne connoissent pas les premières  
éditions, puissent profiter de celle-  
ci, & sçavoir ce qu'elle contient ;  
nous allons parler de la quatrième

Avril 1748. 729

partie qui est toute nouvelle ; on l'avoit annoncée & promise dès les premières éditions, mais elle étoit réduite à très peu de chose ; elle renferme maintenant douze chapitres, en voici l'abregé.

L'Auteur commence par donner une idée générale de l'hydraulique, 2°. il traite de l'origine des fontaines, il rapporte en peu de mots les sentimens des Philosophes anciens & modernes : on est aujourd'hui plus réuni sur cette question qu'on ne l'étoit autrefois, & presque tous les Physiciens attribuent l'origine des fontaines aux vapeurs qui s'élèvent soit des Fleuves, Rivières, Etangs, Mers, &c. & des endroits humides. Il est facile d'imaginer que ces parties aqueuses étant une fois amenées à la moyenne région de l'air, elles sont obligées de tomber en gouttes, & elles pénètrent dans l'intérieur des terres, d'où elles se répandent sur des lits de glaise, & d'où elles sortent enfin par quelque ouverture ;

H h v

730 *Journal des Sçavans* ;  
voilà vraisemblablement l'origine  
des sources.

Une ~~des grandes beautés~~ d'un  
Jardin , c'est de faire en sorte d'a-  
voir des eaux plattes , & jaillissan-  
tes ; le troisiéme chapitre est desti-  
né à la recherche des eaux , avec la  
manière de les amasser. On a beau-  
coup écrit sur la recherche des  
eaux , & l'on a à ce sujet débité  
beaucoup de Fables que nous ne  
rapporterons point. Notre Auteur  
paroit porté à croire que l'on peut  
découvrir des sources avec cette  
baguette , qu'on appelle la *baguette*  
*divinatoire* ; il prétend avoir vu  
plusieurs épreuves auxquelles il est  
obligé de se rendre ; nous n'en-  
trerons point dans cette discus-  
sion , & nous croyons qu'il y a  
des règles moins équivoques &  
plus sûres que celles de la ba-  
guette en laquelle les Physiciens  
n'ont point encore pris confiance.  
Cependant M. \*\*\* rapporte toutes  
les marques auxquelles on peut  
reconnoître si l'on trouvera de

Eau ; quoiqu'il y ait quelques moyens que l'on employe pour distinguer les endroits où l'on soupçonne qu'il y a de l'eau , & que ces signes tiennent moins du prodige que la baguette , il ne faut pas les regarder toujours comme certains & infailibles ; le hazard entre souvent pour beaucoup dans cette recherche : si l'Impositeur réussit il sçaura toujours y mettre un merveilleux , que le Physicien sçaura dévoiler lorsqu'il y fera attention.

Le quatrième chapitre traite d'une matière qui est toute géométrique , c'est de l'art de niveller la pente des eaux ; il n'y a rien à dire de nouveau sur cet article , aussi ne fait-on que rapporter les méthodes qui sont en usage. Le chapitre suivant , c'est-à-dire le cinquième , demande plus de recherches , & renferme plus de difficultés que le précédent : il s'agit de la méthode de jauger & de mesurer les eaux. Les Mécaniciens donnent

732 *Journal des Sçavans* ;  
plusieurs moyens pour parvenir  
à la mesure exacte des eaux ; ils  
partent de quelques expériences  
comme de principes certains , &  
par des analogies qui en sont dé-  
duites , ils résolvent les différens  
problèmes qui peuvent être pro-  
posés & dont l'on a besoin dans la  
distribution des eaux. M. \*\*\* ex-  
plique ce que l'on entend par un  
pouce , par une ligne d'eau , il y  
joint la figure de différens instru-  
mens dont on se sert dans la jauge  
des eaux ; il donne aussi la règle  
qu'il faut suivre pour connoître  
combien un réservoir donnera de  
pouces d'eau en un certain temps.

On lit dans le chapitre sixième  
la méthode de calculer la dépense  
des eaux , leur vitesse , & leur élé-  
vation ; l'Auteur a remarqué qu'on  
ne pouvoit résoudre les questions  
que nous venons d'énoncer sans la  
connoissance des rapports & des  
proportions ; il donne dans ce cha-  
pitre un abrégé de la Théorie des  
rapports avec une application aux

Avril 1748. 733

règles de trois ; il explique encore l'opération de la racine quarrée. M. \*\*\* n'a eu d'autre objet en expliquant ces différentes règles qui sont dans tous les livres de Mathématique , que de procurer à ceux pour lesquels il a travaillé, tout ce qu'il falloit pour opérer avec exactitude ; on ne sera point par ce moyen obligé d'avoir recours à plusieurs ouvrages , & on trouve dans un seul volume tout ce dont l'on a besoin.

La connoissance des règles établies dans le chapitre septième, dépend plus d'une grande pratique & d'une longue expérience , que de la pure géométrie & du calcul ; il s'agit de la manière de conduire les eaux dans les Campagnes comme dans les Jardins ; M. \*\*\* enseigne l'art de faire des aqueducs, de construire des réservoirs : on fait la description de la plupart des aqueducs qui sont en France, & surtout de ceux qui sont aux en-



734 *Journal des Sçavans,*  
virois de Paris; on ne néglige pas  
de rappeler les attentions qu'il  
faut avoir dans la pente des eaux,  
& pour les tuyaux au travers des-  
quels l'eau doit couler.

Il doit y avoir une proportion  
entre la conduite des eaux & les  
ajutages; faute d'une exacte con-  
noissance de quelques-uns de ces  
rapports, les tuyaux se crevent,  
ils ne sont point d'une longue du-  
rée, ou les eaux ne jaillissent pas  
aussi haut qu'elles le pourroient, si  
les diamètres des ajutages ne sont  
pas proportionnels à ceux des  
canaux; on dit que les Fontai-  
niers ont des maximes particulié-  
res, & il conviendrait de les exa-  
miner avec soin, & de les vérifier,  
car la Géométrie seule ne peut  
assigner avec exactitude quels sont  
les rapports convenables; il faut  
beaucoup d'expérience & avoir  
longtemps tâtonné. M. \*\*\* a prit  
le parti de rapporter différentes  
formules ou diverses règles, il pré-

Avril 1748. 735

tend qu'elles sont appuyées sur l'expérience qu'on doit consulter dans cette matière, préférablement à tous les raisonnemens que l'on peut faire. Ce n'est point au Journaliste à garantir la certitude de ces règles ; il y auroit à ce sujet bien des remarques à faire, mais elles nous meneroient trop loin.

L'Auteur nous a parlé jusqu'à présent de la partie la plus utile & la plus nécessaire. Dans le chapitre neuvième il s'agit de la décoration que les eaux peuvent former dans les Jardins ; on parle de la construction des bassins, des cascades, des buffets d'eau, &c. on trouve dans ce chapitre plusieurs beaux desseins de cascades, tous faits dans un goût différent & ajustés au lieu où l'on veut que la cascade ou la pièce d'eau soit placée.

Le chapitre dixième regarde la manière de toiser les bassins, pièces d'eau, & les réservoirs. On nomme en Géométrie ce calcul, le

736 *Journal des Sçavans,*  
toisé-cube , il n'y a point de diffi-  
culté ni de remarque à faire sur  
cette matière.

Dans le chapitre onzième , l'Au-  
teur se sert de quelques principes  
qu'il a établis dans la première par-  
tie , & il en fait l'application en mon-  
trant sur une planche particulière ,  
comment on peut distribuer des  
eaux dans un Jardin qu'on veut  
embellir de plusieurs fontaines ;  
l'Auteur a rapporté encore la distri-  
bution des-eaux des plus fameux  
Jardins des environs de Paris. Il  
fait le détail de ce que l'on peut  
voir de plus curieux dans ce gen-  
re , & qui se trouve dans les plus  
belles maisons qui sont à une cer-  
taine distance de cette Capitale.

M. \*\*\* termine son ouvrage par  
divers préceptes sur l'entretien &  
la dépense qu'on est obligé de faire  
pour avoir de belles eaux ; c'est le  
sujet du chapitre douzième qui est  
le dernier. On y trouvera des con-  
seils fort sages & des avis dont un

Avril 1748. 737

particulier pourra profiter. Il est bon dans ce genre d'avoir d'excellens guides, & l'on ne sçauroit prendre trop de précautions.

---

NOUVELLES LITTERAIRES.

I T A L I E.

DE ROME.

**L**Es freres Nic. & Marc Pagliarini, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, ont achevé d'imprimer, & ont mis au jour les deux Poëmes dont nous avons annoncé le projet dans les nouvelles du mois de Janvier de l'année 1744, le premier roule sur l'Iris ou l'Arc-en-Ciel, expliqué dans le systême des couleurs de Newton; le second sur l'aurore boreale expliquée suivant le systême de M. de Mairan. Nous nous contenterons de donner, quant à present, le titre de ces deux Poëmes, en attendant qu'on en rende un compte détaillé : *Caroli Noceri à Societate Jesu de Iride, & Aurorâ*

738 *Journal des Sçavans,*  
*Boreali Carmina... cum notis Jo-*  
*sephi Boscovich, ex eadem Societa-*  
*te. Romæ, excudebant Nicolaus*  
*& Marcus Palearini, 1747. in-4<sup>o</sup>.*

Komarek, aussi Imprimeur-Li-  
braire de cette Ville, a mis au jour  
un Ouvrage du P. Jean-Baptiste  
Faure, Jésuite, intitulé: *Conjetture*  
*Fisiche... intorno i fenomeni della*  
*smacchina elettrica, 1747. in-4<sup>o</sup>.*

On trouve ici le second Tome  
de *l'Histoire des Hommes Illustres*  
de *l'Ordre de S. Dominique*, par le  
P. Touron; traduit en Italien par  
un Religieux du même Ordre, &  
dédié au P. T. Ripoll, Supérieur  
Général de l'Ordre de S. Domini-  
que, imprimé sous le nom de Ve-  
nise, 1747. in-4<sup>o</sup>.

#### DE FLORENCE.

*Benedetti Colluccii Pistoriensis de*  
*Discordiis Florentinorum liber, &c.*  
*Florentiæ, 1747. in-8<sup>o</sup>.* Le sieur  
Abbé Laurent Mehus, l'Editeur  
de ce morceau d'Histoire, a mis au

Avril 1748. 739

commencement la vie de l'Auteur, & une Préface dans laquelle il explique pourquoi il a intitulé ainsi le Livre de Ben. Collucci, contre le texte du MS. qui porte: *de Discordiis Latinorum liber*. Il y indique les autres Ouvrages du même Collucci, dont voici les titres: *Lazareus ad Julianum Medicem*, (in quo Lazari Palandix virtutem contra Panciaticos celebrat.) *Oratio ad Ducem Calabria*. *Declamationes ad Julianum Medicem*. *Oratio ante lectionem Virgilii habita in Municipio Collensi*.

On a donné depuis peu en cette Ville, une traduction Italienne de la *vie de S. Jean de Dieu*, écrite en François, par M. Girard de Villethierri, Prêtre de Paris; cette traduction qui est dédiée à M. le Cardinal Annibal Albani, est du Docteur Pierre Cianfogni, Chanoine de la Basilique Impériale de S. Laurent, & de l'Académie de Florence. Cet ouvrage est un in-



740 *Journal des Sçavans*,  
4<sup>e</sup>. de 320 pag. d'impression;  
1747.

*Catalogus plantarum nonnullarum  
horti Academia Physico-Botanica  
Florentina quarum semina hoc anno  
1747. ad publicam utilitatem colle-  
cta, exteris botanica cultoribus in  
commercium exponuntur, ut totidem  
novis ac exoticis permutentur; à Xa-  
vero Manetti Medicinæ & Botani-  
ces Professore, ejusdemque horti cu-  
stode, 1748. M. Manetti a mis  
aussi ce Catalogue en François,  
en faveur des Amateurs de la Bo-  
tanique, qui n'entendent pas le  
Latin. Il promet encore d'en don-  
ner tous les ans un semblable, dans  
l'une & l'autre langue.*

DE VENISE.

*Divi Thomæ Aquinatis, Docto-  
ris Angelici Ord. Prædic. Catena in  
quatuor Evangelia, ad plurima  
exempla comparata, & emendata.  
Accedunt Jo. Fr. Bern. Mariae de  
Rubeis admonitio prævia in idem*



Avril 1748. 741

opus, & *Dissertatio contra Benedictinum D. Thomæ Manachatum, antequam ad Dominicanum Predicatorum ordinem se conferret, Venetiis, 1746. in-4<sup>o</sup>. 2 vol.* On fait voir dans l'Avertissement que l'Ouvrage que nous annonçons, est véritablement de S. Thomas, & non de Ponzio Carbonello Franciscain, à qui on l'avoit attribué : on fait voir pareillement dans la Dissertation, que S. Thomas n'a jamais été Bénédictin, mais qu'il a été Oblat au Mont-Cassin seulement pendant quelques années dans sa première enfance.

Recurti, Imprimeur-Libraire ; a publié un ouvrage sur l'Electricité des Corps, & sur les machines électriques. Cet ouvrage contient plus de 400 pag. d'impression *in-8<sup>o</sup>*. il est écrit en style de Roman & d'Histoire galante. L'Auteur ne s'est pas fait connoître.

Pasquali aussi Libraire de cette Ville, a imprimé l'ouvrage de M.

742 *Journal des Sçavans*,  
l'Abbé Nollet, sur l'Électricité des  
Corps, traduit du François en Ita-  
lien, 1747. in-8<sup>o</sup>.

On a traduit en Italien les Ta-  
bles Chronologiques de l'Histoire  
Universelle, Sacrée & Profane, &c.  
par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy.  
Cette traduction se trouve chez  
Simon Occhi Libraire, 1748. in-  
8<sup>o</sup>. 2 vol.

On a aussi traduit en Italien les  
Éléments de l'Histoire, par M. de  
Vallemont; on en a déjà publié  
plusieurs éditions en cette Langue,  
& toujours avec des augmentations.

Jean-Baptiste Alberizzi, Impri-  
meur-Libraire, vient encore de  
mettre au jour le premier tome  
d'une nouvelle édition de ces Elé-  
ments, mais plus augmentée encore  
qu'aucune des précédentes; elle  
formerá VI. vol. in-8<sup>o</sup>.

*Biblia Sacra Vulgata editionis...*  
*cum selectissimis litteralibus com-*  
*mentariis...* tomus IV. complectens  
libros Josue, Judicum, at Ruth.

Avril 1748. 743

Venetiis, 1747. in-4o. Nous avons  
annoncé les volumes précédens de  
cette nouvelle édition de la Bible ;  
à mesure qu'ils ont paru.

DE NAPLES.

*Difesa della Giurisprudenza ;  
Trattato di D. Francesco Rapolla  
publico Professore di Leggi nell' Uni-  
versita Napolitana scritto in occa-  
sione del libro del Sig. L. A. Muratori  
intitolato: de i difetti della Giuris-  
prudenza. In Napoli, nella Stam-  
peria di Giovanni di Simone,  
1745. in-4o. L'Auteur de cet ou-  
vrage convient qu'il y a des défauts,  
& même de la corruption dans la  
manière dont la justice se rend dans  
les Tribunaux, mais il soutient  
fortement que ce désordre ne vient  
point des loix ni de la Jurispruden-  
ce qui sont en usage, ni d'aucun  
véritable défaut qui leur soit inhé-  
rent, mais uniquement de l'igno-  
rance ou de la mauvaise volonté  
des hommes.*

744 *Journal des Sçavans*;

*Raccolta di vari Trattati filosofici  
è Teologici* [www.PasqualeMagli.com](http://www.PasqualeMagli.com)

*Tomii due; nel primo contengonoſi i  
due primi Traetti: I. del Criterio  
della verità; II. della natura, è di  
alcune proprietà dell' uomo come vo-  
mo. Nel tomo ſecondo ſi contengono  
tre Trattati cioè, I. della natura è  
di alcune proprietà dell' uomo come  
Cittadino; II. della Divinità, della  
Chieſa Cattolica Romana; III. della  
natura, è di alcune principali pro-  
prietà dell' uomo come Criſtiano. in  
Napoli, 1747. in-8°. Cet ouvrage  
dont le titre eſt fort étendu, &  
annonce ſuffiſamment le ſujet, eſt  
tiré principalement des plus célè-  
bres Philoſophes Modernes; il a  
été compoſé contre les Libertins, &  
contre les Hérétiques Modernes  
qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe.*

*Dell' Aria è de morbi dall' Aria  
dipendenti. Trattato di Gioſeppe  
Moſca, Dottor di Medicina è filo-  
ſofia, Napoletano. Parte prima in  
cui la teoria di cotèſti morbi ſi ſtabi-  
liſce;*

Avril 1748. 745

*liscè , fondata su l'osservazione è l'esperienza , tomo I. in Napoli , 1746. in-8º.* En 1735 l'Auteur entreprit de traiter la matière qui fait le sujet de l'ouvrage dont le premier volume paroît ; il composa deux Dissertations qu'il lut pour lors aux assemblées de l'Académie *degli Oziosi* ; le premier roule sur la qualité de l'air de Naples ; & le second , sur l'origine des changemens de l'air morbifique ; depuis il a toujours travaillé à enrichir son traité par l'expérience , & par les observations , à quoi il a joint les avis de plusieurs célèbres Médecins de ses amis , qu'il a consultés. Le premier volume qui sera encore suivi de trois autres , traite premièrement de la Théorie des maladies dépendantes de l'air , & décrit en second lieu l'histoire & la cure de ces mêmes maladies.

DE MILAN.

On va donner une nouvelle édition des loix de Milan. Ce Recueil

Avril.

Li

746 *Journal des Sçavans*,  
embrassera non seulement les Sta-  
tuts, les Coutumes & les autres  
loix Municipales de Milan, & des  
territoires du Milanois, du Par-  
mesan, du Plaisantin, du Man-  
tuan, & des autres territoires qui  
sont regis par les mêmes loix; mais  
encore les Constitutions qu'on ap-  
pelle nouvelles, & toutes les déci-  
sions du Sénat de Milan, qu'on  
croira propres à répandre de la  
lumière sur ces mêmes loix. L'Au-  
teur qui y travaille, a jugé à pro-  
pos de donner auparavant l'histoire  
du Droit Milanois, depuis son ori-  
gine jusqu'à présent. Ce qui com-  
prend également l'histoire des Sta-  
tuts, & celle des nouvelles Consti-  
tutions; à quoi on ajoute plusieurs  
Dissertations sur les Ecoles où l'on  
a enseigné ce droit, & une table  
des Auteurs qui l'ont enrichi de  
leurs Commentaires. C'est ce qui  
fait le sujet du volume qui paroît  
sous ce titre: *de ortu & progressu  
juris Mediolanensis antiqui & novi.*



Avril 1748. 747

Auctore Comite Gabriele Verro Mediolanensi Patricio. Typis Josephi Richini Malatestæ, Mediolani, in Regia Curiâ.

DE LUCQUES.

Il a paru ici deux ouvrages sur l'époque du Concile de Sardique, dans lesquels on fixe la tenue de ce Concile à l'année 344, contre l'opinion ordinaire qui la met en l'année 347. Le premier a pour titre: *De Epochis Conciliorum Sardicensis, & Sirmiensiū, caterorumque in causa Arianorum, qua occasione rerum potissimarum Sancti Athanasii Chronologia restituitur.* Auctore Joanne Dominico Mansi è Congregatione Matris Dei Lucensi. Luccæ, 1746. in-8°. Cette opinion a été attaquée & combattue principalement à cause de sa nouveauté. Mais le P. Mansi par un second ouvrage, a défendu & fortifié encore son sentiment. La raison sur laquelle il s'appuye, est



748 *Journal des Sçavans* ;  
que Socrates & Sozomenes qu'il  
prétend s'être copiés l'un l'autre ;  
sont les seuls Auteurs qui ayent  
placé la tenue du Concile de  
Sardique , en l'année 347. Au  
contraire Saint Jérôme dans sa  
Chronique , une ancienne inscrip-  
tion du même Concile , qui se  
trouve dans un Manuscrit de Su-  
rius , & de Hardouin , les Actes  
du Concile de Cologne , & Théo-  
doret , fixent cette date à l'année  
344. Or suivant l'Auteur , ces Té-  
moins sont préférables à Socrates  
& à Sozomenes , qui dans la rigueur  
ne doivent passer que pour un  
seul.

#### DE VERONE.

*Casti Innocentis Ansaldi Ordinis  
Predicatorum , de authenticis sacra-  
rum scripturarum , apud SS. Patres  
Lectioibus , libri duo , ad S. D. N.  
Benedictum XIV. Pontificem Ma-  
ximum , Veronæ , 1747. in-4°.*

Augustin Carattoni , Imprimeur

Avril 1748. 749

Libraire de cette Ville, vient de publier un Programme, contenant un projet d'association, pour une collection d'antiquités qu'il se propose de mettre incessamment sous la presse. Ce recueil comprendra ; 1°. le Cabinet de l'Académie de Vérone, dans lequel outre les inscriptions & les bas reliefs, il y a 646 morceaux curieux ; 2°. le Cabinet de l'Université de Turin, & celui de la Bibliothèque Impériale de Vienne ; 3°. un recueil considérable d'Inscriptions Grecques, & un plus grand nombre encore d'Inscriptions Latines, toutes choisies avec soin parmi beaucoup d'autres. L'Editeur n'a employé dans sa Collection aucune inscription, sans s'en être bien assuré. Il a vu & examiné lui-même les pierres originales, dans les divers pays de l'Europe ; & à l'égard de toutes celles qui ont été transcrites en Afrique & en Asie, il s'en est assuré par des voyes également cer-

750 *Journal des Sçavans*,  
taines. Il ajoutera un recueil d'ab-  
bréviations Grecques & Latines,  
telles qu'elles se trouvent sur les  
marbres anciens, avec leurs ex-  
plications. Par ce moyen chacun  
pourra sans peine lire non seule-  
ment les Inscriptions comprises  
dans cette collection, mais aussi  
toutes les anciennes Inscriptions.  
Les bas reliefs & les autres antiques  
qui entreront dans cet ouvrage,  
sont dessinés, & gravés par d'habi-  
les Maîtres, & les épreuves qu'on  
a déjà tirées, en sont une preuve  
suffisante. Cette Collection sera  
toute comprise dans un seul volu-  
me *in-fol.* dont le prix sera de  
quatre Sequins ( 46 liv. environ  
monnoye de France ; ) mais ce  
prix sera réduit à deux sequins, en  
faveur de ceux qui voudront s'as-  
socier à cette entreprise, en payant  
présentement un sequin ; l'autre,  
en retirant un exemplaire de l'ou-  
vrage.

*Della formazione de fulminz*

Avril 1748. 731

*Trattato del Signor Marchese Scipione Maffei, &c. in Verona presso Giannalberto Tumermanni, 1747. in-4°. Ce Livre est un recueil de quinze Lettres écrites à divers Sçavans de l'Europe. Les onze premières roulent sur la manière dont se forme la foudre. L'Auteur prétend qu'elle se forme dans des lieux voisins de la terre, & que delà elle monte en haut. Il rapporte qu'il en a vu une se former dans un voyage qu'il fit en 1713, en Toscane, lorsqu'il passoit à *Lunigiana*. C'est ce qui fait le sujet de la première Lettre de ce recueil; qui fut imprimée dès ce temps-là, & qu'on vient de réimprimer. Les XII. & XIII<sup>e</sup>. ont pour objet les Coquillages & les autres corps marins, qu'on trouve sur les Montagnes; & les deux dernières, l'électricité des Corps.*



## P O R T U G A L.

DE LISBONNE.

Il s'est formé depuis quelque temps en cette Ville, une nouvelle Académie, sous la protection de S. M. le Roy de Portugal. Les Académiciens ont pris le nom d'*Occulti*, & pour devise un Soleil couvert de nuages, avec cette inscription: *Occultus intensius fulget*. Cette Compagnie s'est assemblée pour la première fois, dans la maison du Marquis d'Allegrete, & Dom Manuello Teles de Silva, y a fait la fonction de Président.

## S U I S S E.

DE BASLE.

*Petri de Ebulo Carmen de motibus siculis & rebus inter Henricum VI. Imp. Rom. & Tancredum saculo XII. gestis, nunc primum ex codice manuscripto Bibliotheca publice*

Avril 1748. 753

*Bernensis erutum, notisque cum criticis, tum historicis illustratum, cum fig. Edidit Samuel Engel, &c. Basileæ, typis Emmanuelis Thurnesii, 1746. in-4<sup>o</sup>.* Ce poëme qui n'a voit point encore paru, a été donné sur un manuscrit dont il n'est point parlé dans la Bibliothèque du P. de Montfaucon, ni dans celle de Fabricius, & qu'on croit unique. Il ne comprend que trois livres. Quoique l'ouvrage se ressent beaucoup du temps où il a été composé, il mérite cependant par sa nouveauté & par l'histoire qu'il contient d'être recherché.

J. Rod. Pistorius, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié un programme en date du 1 Mars 1747, par lequel on annonce qu'on va entreprendre ici par souscription une édition de la version Syriaque de l'ancien Testament. Cette version n'a pas encore été donnée seule; & on ne la trouve que dans les Polyglottes, dont le

754 *Journal des Sçavans* ;  
prix surpasse assez souvent les fa-  
cultés des Sçavans qui cultivent ce  
genre de littérature. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

On fait espérer que l'Édition de  
cette version qui comprendra tous  
les livres de l'ancien Testament,  
reconnus pour canoniques par  
l'Eglise, sera imprimée sur de bon  
papier avec de très-beaux caracté-  
res neufs ; qu'elle sera revue avec  
tout le soin possible, & que les  
points & les voyelles, dont le texte  
sera accompagné, seront mis si  
exactement, qu'on n'y trouvera  
plus cette confusion & ce désordre  
qui y régnoient ci-devant. Et pour  
donner une assurance encore plus  
forte des soins qu'on apportera à  
cette édition, on promet pour  
récompense un *Thaler* Impérial  
( 6 liv. environ monnoye de Fran-  
ce ) à celui qui le premier y fera  
voir une faute notable, *notabile-*  
*erratum*, soit par rapport au texte,  
soit par rapport aux points & aux  
voyelles.



Avril 1748. 755

Comme la dépense nécessaire pour exécuter cette entreprise, ne pouvoit manquer d'être considérable, on a eu recours à la voye des souscriptions. On n'a point fixé en particulier le prix de chaque volume; on s'est contenté de demander que les Souscripteurs payassent d'avance, deux florins pour le Pentateuque qui fait le premier vol. A l'égard de la suite de l'ouvrage, on a fixé le prix par feuille, à raison de 3 *Crouez* chacune (3 l. environ monnoye de France) sans marquer quelle est l'avance que les Souscripteurs devront faire: l'Editeur a remis apparemment à les en instruire, au temps qu'il sçaura au juste, où se monteront les frais de son édition.

Le même Programme porte qu'on devoit commencer à imprimer, dès que les souscriptions seroient parvenues à un certain nombre; & qu'au delà de ce nombre on ne tireroit que très-peu d'exem.

756 *Journal des Sçavans*;  
plaires. Il porte encore que le Di-  
ctionnaire Syriaque, auquel on tra-  
vaille, sera mis sous la presse, avant  
même qu'on ait achevé l'édition de  
la version syriaque. Tel est en sub-  
stance le programme qui a paru  
ici, & dont nous n'avons connois-  
sance que depuis peu de jours. On  
y a joint un modèle, ou essai de  
cette nouvelle édition, où l'on re-  
marque avec plaisir une grande  
netteté, soit dans le caractère, soit  
dans les points & les voyelles qui  
l'accompagnent.

La nouvelle d'une édition de la  
version Syriaque de l'ancien Testa-  
ment, telle pour le fond que le  
programme l'annonce, & pareille  
au modèle pour le caractère, ne  
peut manquer de faire un vrai plai-  
sir à ceux particulièrement qui  
travaillent sur les livres Saints;  
mais nous pouvons dire que ce  
plaisir auroit été encore plus grand,  
si l'Editeur avoit marqué quel est,  
ou quels sont les manuscrits, dont

Avril 1748. 757

il se sert pour corriger les fautes du texte Syriaque des Polyglottes. On ne peut douter qu'il ne puise dans de bonnes sources ; & c'est cette confiance qui fait encore souhaiter davantage, que non seulement il continue ses soins sur la version syriaque des autres livres de l'ancien Testament ; mais qu'il les étende aussi sur celle du nouveau , qui n'a pas moins besoin d'une bonne révision.

F R A N C E.

DE MONTPELLIER.

*Assemblée publique de la Société Royale des Sciences , tenue dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier , en présence des Etats de la Province de Languedoc le 2 Décembre 1746. De l'Imprimerie de Jean Martel Imprimeur du Roy, des Etats Généraux de Languedoc , & de la Société Royale des Sciences , 1747. in-4°. Les*

758 *Journal des Sçavans*  
pièces qui composent ce rec  
font : 1<sup>o</sup>. l'Eloge de M. du  
tin ; 2<sup>o</sup>. Mémoire sur le Vit  
d'Alais, par M. l'Abbé de Sau  
ges ; 3<sup>o</sup>. Mémoire où l'on do  
les différences du volume ,  
poids, de la consistance & de l'  
rangement du cerveau de l'homme  
& de celui de plusieurs espèces d'a  
nimaux, avec le rapport qui se  
trouve entre ces différences & la  
diversité de leurs exercices, par  
M. Arlet ; 4<sup>o</sup>. Extrait du Mémoi  
re de M. Bouillet D. M. intitulé:  
Projet d'observations pour déter  
miner le caractère & le traitement  
des maladies aiguës, tant ordinai  
res qu'extraordinaires, dans la  
Province de Languedoc ; 5<sup>o</sup>. Mé  
moire sur le danger des Inhuma  
tions dans les Eglises : par M. Ha  
guenot. On rendra compte de cet  
ouvrage avec l'étendue convena  
ble, dans un des Journaux suivans.

DE METZ:

*Opusculum de Missione & Missio-*

Avril 1748. 759  
*nariis tractans*, scriptum per R. P.  
Fr. F. Dom Brullaugham S. Ord.  
Præd. antiquum Missionarium, édit.  
2. Metis, typis Francisci Antoine,  
1747. in-8°. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*Tractatus de Missionibus ad pro-*  
*pagandam fidem, & conversionem*  
*Infidelium & Hereticorum insti-*  
*tuendis...* Auctore Rev. & Ill. D.  
Ph. Rovenio, Archiepiscopo Phi-  
lippensi Vicario Apostolico. Metis,  
typis Francisci Antoine, 1747.  
in-8°.

## DE PARIS.

P. Prault, Imprimeur-Libraire,  
Quay de Gesvres, & Jacques Bar-  
rois, Libraires, Quay des Augu-  
stins, débitent le *Catalogue raison-*  
*né des Tableaux, Diamans, Ba-*  
*gues de toute espèce, Bijoux, &*  
*autres effets provenans de la succession*  
*de feu M. Charles Godefroy, Ban-*  
*quier & Jouaillier, par E. F. Ger-*  
*saint.* Cette vente commencera le  
Lundi de la *Quasimodo*, 22. Avril

760 *Journal des Sçavans*,  
1748, & continuera les jours sui-  
vans sans interruption, dans les  
salles du Couvent des grands Au-  
gustins, 1748. in-8°.

Les mêmes Libraires débitent  
pareillement, le *Catalogue des bron-  
zes, & autres curiosités antiques,*  
*tant Egyptiennes, que Grecques,*  
*Romaines, & Gauloises; des mé-  
dailles antiques, & modernes en or,*  
*en argent, & en bronze; des Mé-  
dailliers, & des autres effets curieux*  
*du Cabinet de feu M. de Valois,*  
*Antiquaire du Roy, & Pensionnaire*  
*de l'Académie des Belles-Lettres,*  
dont la vente se fera vers la fin du  
Carême de cette année 1748,  
dans la maison où il est décédé, Isle  
S. Louis, par E. F. Gerfaint,  
1748. in-8°. Comme l'Auteur  
n'a pas eu le temps de donner à ce  
Catalogue l'étendue que le détail  
circonscié de quelques effets de-  
mandoit, il avertit ceux qui sou-  
haiteroient avoir quelques éclair-  
cissemens à ce sujet, de s'adresser à

Avril 1748. 761

lui en sa maison sur le Pont-Notre-Dame.

Il est peu d'ouvrages périodiques où l'on n'ait fait mention de la célèbre découverte qu'on a faite, d'une Ville souterraine dans le Royaume de Naples, près du Mont Vésuve; & on a déjà répandu plusieurs écrits sur les antiques curieuses qu'on y a trouvées; il ne paroît pas douteux qu'on n'y en trouve encore beaucoup d'autres. On vient de publier sur le même sujet, une brochure qui a pour titre: *Mémoire sur la Ville souterraine découverte au pied du Mont Vésuve*; de l'Imprimerie de Cl. Hérissant, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or, & au trois Vertus, 1748. in-8°. On en rendra compte incessamment dans ce Journal.

*Recueil de différens Traités de Physique & d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences*, par M. Deslandes. Chez J. F. Quillau, Fils, Libraire, rue S.



762 *Journal des Sçavans,*  
Jacques, vis-à-vis celle des Matu-  
rins; de l'Imprimerie de J. B. Coi-  
gnard, 1748. in-12. Comme cet  
ouvrage paroît pour la seconde  
fois, & que cette édition est aug-  
mentée de plusieurs nouveaux traités,  
nous donnerons ici les titres  
de tous ceux qui la composent:  
1°. sur la manière de conserver les  
grains, & de faire des greniers  
publics, avec des observations qui  
dévelopent la structure intérieure,  
& le caractère de ces grains, avec  
un supplément au même traité;  
2°. sur la prompte végétation des  
plantes, avec des remarques tirées  
de différens Auteurs; 3°. sur la  
pêche du Saumon; 4°. sur les sym-  
pathies & les antipathies, avec  
quelques remarques de Physique  
& d'Anatomie pour expliquer ce  
qu'elles font; 5°. sur diverses par-  
ticularités d'Histoire Naturelle,  
qui regardent l'Angleterre, l'Ecos-  
se, & l'Islande, tirées des Trans-  
actions Philosophiques; 6°. sur la

Avril 1748. 763

meilleure manière de faire des expériences, sur les précautions qu'elles demandent, & sur le peu d'estime que méritent la plûpart de celles qui ont été faites jusqu'ici; 7<sup>o</sup>. sur les disgraces qu'essuya Galilée, pour avoir soutenu que le Soleil est placé dans le centre au foyer commun de notre Monde planétaire, & que la Terre tourne autour de lui.

Les Tomes XI. & XII. de la *Bibliothèque Française, ou histoire de la Littérature Française*, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques l'Hôpital, paroissent chez P. J. Mariette, & H. L. Guerin, Libraires, rue S. Jacques, 1747, & 1748. in-12.

La Veuve David, Libraire, rue de la Huchette, vient de mettre au jour deux brochures; la première est un *Essai de Dissertation Medico-Physique, sur les expériences de l'Electricité, pour répondre à l'empressement de toute l'Europe à en découvrir la cause*, par M. Olivier de

764 *Journal des Sçavans* ;  
Villeneuve , de la Faculté de Mé-  
decine de Montpellier , Médecin  
de la Ville & de l'Hôpital de Bou-  
logne. Cet Essai a été expliqué par  
le même Auteur , dans la salle des  
exercices de l'Oratoire de la Ville  
de Boulogne , le 27 Décembre  
1747. On a imprimé à la suite de  
cet Essai , une lettre d'un P. de  
l'Oratoire à l'Auteur en date du 30  
Décembre 1747. La seconde Bro-  
chure est une suite du mémoire sur  
*l'Electricité* , 1748. in-8°.

On a publié il y a déjà quelque  
temps , un Programme qui annon-  
ce qu'on travaille à un ouvrage en  
4 vol. in-4°. intitulé : *Dictionnai-  
re Universel , Historique , Chronolo-  
gique , Géographique , & de Juris-  
prudence Civile , Criminelle , & de  
Police des Maréchaussées de France ,  
contenant l'Histoire des Connétables  
& Maréchaux de France , depuis le  
commencement de la Monarchie , &c.*  
Chez G. F. Quillau , Pere , Chau-  
ber , de Nully , Debats , Quillau ,

Avril 1748. 769

Fils, Bauche. L'Auteur s'est proposé de composer un ouvrage, qui sous la forme d'un Dictionnaire, contient néanmoins un traité Historique, étendu & approfondi de Jurisprudence sur les Connétables & Maréchaux de France, sur leurs droits, fonctions en Guerre, & hors Guerre, le Tribunal; sur les Maréchaussées anciennes & nouvelles, leur création, leurs droits, fonctions, privilèges, compétence, les lieux de leurs résidences, avec un traité particulier des Prélidaux. Il a joint à son ouvrage une compilation Chronologique des Ordonnances, Edits, Déclarations, Lettres Patentes de nos Rois, depuis la troisième race, Arrêts, Réglemens & Décisions touchant cette matière; avec les indications exactes des sources où il a puisé & où se trouvent non seulement ces mêmes Ordonnances, mais aussi toutes les citations & les preuves qu'il a employées. Il vient de don-

1768 *Journal des Sçavans*,  
ner au Public le premier volum  
de ce Dictionnaire, dont on ren  
dra compte dans un des premier  
Journaux. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Œuvres de Théâtre de M. d  
Boissi, Tome 8 & 9. A Paris, che.  
*Jacques Cloufier*, rue S. Jacques,  
l'Écu de France, 1748. in-12. Cha  
cun de ces Tomes comprend :  
Comédies en Vers.

On trouve dans le 8<sup>e</sup>. *Pamel*  
*en France, ou la Vertu mieux éprou*  
*vée*, en 3 Actes ; *la fête d'Autueil*  
*ou la fausse méprise*, 3 Actes, & *le*  
*Sage étourdi*, en 3 Actes.

Le 9<sup>e</sup>. contient le *Médecin pa*  
*occasion*, en 5 Actes ; *la Folie du*  
*jour*, en un seul Acte ; enfin *le*  
*Plagiaire* en 3 Actes. Cette der  
nière pièce est suivie de 8 page  
de notes, pour les chansons & la  
symphonie répandues dans les  
Actes.

On trouve encore chez *Jacque*  
*Cloufier* *l'Apollon Mentor*, ou *le*  
*Télémaque moderne*, 1748. in-12  
deux parties.

Avril 1748. 767

Le VI. Tome du *Théâtre Anglois*, paroît aussi depuis peu chez le même Libraire, 1748. in-12.

Debure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins à l'image de S. Paul, nous prie d'avertir le Public qu'il est actuellement propriétaire de l'ouvrage de M. Bruhier, Docteur en Médecine, intitulé, *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort, & l'abus des Enterremens & embaumemens précipités*, 2 vol. in-12. Ces deux volumes reliés se vendent 5 liv. il vend séparément le second volume relié 2 liv. 10 s. On trouve aussi chez lui le *Mémoire* que le même Auteur a eu l'honneur de présenter au Roy, sur la nécessité d'un Règlement général au sujet des Enterremens & embaumemens. Brochure in-12 de 12 s. nous croyons que cette note étant plus détaillée, fera plus de plaisir & sera plus utile aux Lecteurs.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

## T A B L E

### DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal d'Avril 1748.

<i>S</i> UITE du premier Tome de l'Hi- stoire générale, &c.	579
<i>H</i> istoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.	602
<i>C</i> ours de Belles-Lettres, &c.	618
<i>L</i> ettres contenant des <i>Essais</i> , &c.	639
<i>F</i> ables nouvelles, &c.	667
<i>T</i> héorie des sentimens agréables, &c.	685
<i>A</i> nti-Lucretius sive de Deo & Na- tura, &c.	704
<i>L</i> a théorie de la pratique, &c.	722
<i>N</i> ouvelles Littéraires, &c.	737

Fin de la Table.



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.  
MAY.

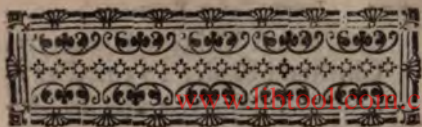


A PARIS,  
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur,  
Juré-Libraire de l'Université, rue  
Galande, à l'Annonciation.

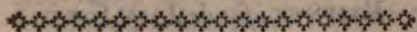
---

M. DCC. XLVIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROI.





L E  
JOURNAL  
D E S  
SCAVANS.



M A Y M. DCC. XLVIII.

NICOLAI CRAGII AN-  
NALIUM Libri sex, quibus  
res Danicæ ab excessu Regis Fri-  
derici I. ac deinde à gloriosissimo  
Rege Christiano III. gestæ ad  
annum usque MDL. enarran-  
tur. His additi Stephani Jo. Ste-  
phanii Historiæ Danicæ libri  
duo, quibus reliqua laudatissimi  
Regis acta describuntur, cum  
Præfatione, Indicibus, & aliis  
quibusdam accessionibus. Haf-

K k ij

772 *Journal des Sçavans* ;  
niæ , apud Viduam Hieronymi  
Christiani Pauli , 1737. C'EST-  
A-DIRE : *Les six Livres des An-*  
*nales de Nicolas Cragius* , dans  
lesquelles on raconte ce qui s'est  
passé de plus remarquable en Dan-  
nemarck , pendant le règne du  
très-glorieux Roy Christian III.  
c'est-à-dire , depuis la mort de  
Fridéric premier , jusqu'à l'année  
1550. On y a ajouté les deux li-  
vres de l'*Histoire Danoïse* , par  
ETIENNE , fils de JEAN STEPHA-  
NIUS , qui a décrit le reste de la  
vie du Roy Christian ; avec une  
Préface , des Tables , & d'autres  
pièces. A Copenhague , chez la  
Veuve de Jérôme Christian  
Paul , 1737. in-fol. pp. 478.  
sans la Préface , les Additions ,  
& les Tables.

Q UOIQUE'IL y ait plus de dix  
ans que ce Livre a été donné  
au Public , nous avons cependant  
lieu de croire , qu'ayant été imprimé  
en Dannemarck , il aura le mé-

May 1748. 773

rite de la nouveauté pour la plupart de nos Lecteurs, & que les Sçavans qui ne le connoissent pas encore, nous sçaurons gré de la notice, que nous leur en allons donner. Christian III<sup>e</sup>. s'est rendu si illustre par ses vertus, par ses grandes actions, & par la sagesse de son gouvernement; & son règne fournit tant d'événemens remarquables, que les monumens originaux, qui en ont conservé l'Histoire, doivent non seulement exciter la curiosité des Sçavans, mais ils peuvent être encore extrêmement utiles & intéressans aux Lecteurs de toutes espèces. Plusieurs Ecrivains ont fait mention de Christian III<sup>e</sup>. ils nous ont appris divers événemens arrivés sous son règne, mais la connoissance qu'ils nous en ont donnée est bien imparfaite, en comparaison de celle qu'on en trouve dans les Annales de Nicolas Cragius, & dans l'Histoire d'Etienne Stephanius; on peut même assurer que la plupart des

774 *Journal des Sçavans*,  
faits concernant ce règne, que différens Historiens ont publiés, ont été copiés sur ces deux monumens. On aura peut-être de la peine à imaginer, comment il a pu arriver, que des ouvrages si dignes de voir le jour, soient demeurés si longtemps dans l'oubli. C'est ce que M. Grammius Danois de Nation, Editeur de ces Annales, nous apprend dans une longue & sçavante Préface, où il rend compte non seulement du sort de ces livres & des obstacles qui en ont empêché la publication, mais il fait encore connoître le caractère, le mérite, & la vie des Auteurs qui les ont composés.

Comme cette Préface est de 120 pages, & qu'elle contient différentes remarques & plusieurs faits, qui ont rapport à l'histoire Littéraire, nous en ferons le sujet de cet extrait, remettant au prochain Journal à donner la notice de l'ouvrage même.

Quelques recherches que l'Edi-

teur ait faites pour découvrir l'année de la naissance de Cragius, il n'a pu trouver aucun monument qui la lui ait indiquée; diverses circonstances lui ont fait cependant conjecturer que ce Sçavant étoit né avant l'an 1549. On ignoroit même, dit-il, les noms de son pere & de sa mere, sans la vie de son frere André Cragius Médecin célèbre, qui est rapportée assez au long dans les Mémoires de l'Académie de Copenhague. Mais ce que l'on sçait de certain, c'est que Cragius fit des progrès si rapides dans les lettres, qu'on le jugea digne quoique très-jeune, de remplir une Chaire de Professeur dans l'Académie. Pour justifier ce choix, il composa une Grammaire Latine remplie d'excellentes observations, & beaucoup plus méthodique, que celles qui avoient paru jusqu'alors. Après s'être acquitté de cet emploi pendant quelque temps avec beaucoup de distinction, il forma le dessein de



776 *Journal des Sçavans ;*  
voyager pour acquérir de plus  
grandes connoissances.

Il vint en France où il se lia d'amitié avec Scaliger , comme il s'en glorifie lui-même dans le second livre de sa République des Lacédémoniens , ouvrage qu'il composa dans la suite & qui lui acquit beaucoup de réputation. Pendant le séjour qu'il fit en France , il partagea son temps & son application entre l'étude des Belles-Lettres & celle de la Jurisprudence ; il prit des degrés en Droit & se fit Docteur de la Faculté de Bourges. On sçait combien l'étude du Droit florissoit en ce temps-là dans ce Royaume , & quelle estime les Etrangers avoient pour ceux de leurs Concitoyens , qui rapportoient chez eux le titre de Docteur. Cragius ne fut pas plutôt de retour en Dannemarck , que la place de Recteur de l'Académie de Copenhague , étant devenue vacante , on la lui déféra , & il fut

May 1748. 777.

chargé en même temps d'enseigner les Lettres Grecques.

Mais le Chancelier Kaas, qui aimoit & protégeoit alors les gens de Lettres, ayant eu occasion de connoître les talens supérieurs de Cragius ne voulut pas qu'un homme de ce mérite demeurât renfermé dans le Cabinet, & se bornât à l'instruction de la jeunesse; il le jugea propre aux négociations les plus délicates, & au manie- ment des plus importantes affaires de l'Etat. C'étoit la coutume dans ce siècle, non seulement en Dan- nemarck, mais dans la plûpart des Etats de l'Europe, de joindre aux Personnes de qualité, qu'on avoit choisi pour Ambassadeurs, un hom- me de Lettres, exercé à écrire, & en qui on avoit reconnu de la dex- térité & du talent pour les affaires, & ce Sçavant étoit ordinairement chargé de tout le travail. L'occa- sion d'employer Cragius ne tarda pas à se présenter. Il fut donné pour second à Stenon Bilde, Homme

778 *Journal des Sçavans,*  
me de la première Noblesse, que  
Christian IVe. envoya en Ecoffe,  
en qualité d'Ambassadeur. Il s'agi-  
soit dans cette Ambassade de don-  
ner satisfaction à Jacques, Roy  
d'Ecoffe, qui ayant épousé la Prin-  
cesse Anne, fille de Fridéric second,  
Roy de Dannemarck & de Nover-  
ge, se plaignoit du peu de revenu  
qu'il retiroit des grandes terres  
qu'on avoit données en dote à la  
Reine sa femme, & qu'on avoit  
évaluées en argent. Cette affaire  
étoit fort embrouillée, & il n'étoit  
pas aisé de découvrir d'où procé-  
doit la diminution qui se trouvoit  
dans le produit de ces terres. Après  
bien des recherches, Cragius trou-  
va que le Chancelier d'Ecoffe ap-  
pellé, *Metellanus*, n'étoit pas fi-  
dèle dans ses comptes, & il prouva  
au Roy qu'il étoit trompé par son  
Ministre & ses Gens d'affaires.

Pendant la même Ambassade,  
il rendit au Roy d'Ecoffe le ser-  
vice le plus signalé. Le Comte  
*François Bothuell*, à la tête d'un

May 1748. 779

Peuple féditieux, s'étoit avancé vers le Palais pour y entrer par force. Cragius averti du danger, où étoit exposée la vie du Roy & de la Reine, s'opposa aux efforts du Comte, & prit de si justes mesures, qu'il sauva le Roy & la famille Royale. Il donna ensuite de si sages conseils à ce Prince, que le Comte rebelle se vit en peu de temps forcé de se soumettre, & d'accepter toutes les conditions qu'on voulut lui imposer. Ces bons services de Cragius sont attestés par une Lettre que Jacques, Roy d'Ecosse, écrivit quelque temps après à Christian IVe. M. Grammius a rapporté cette Lettre dans sa Préface.

Le Roy de Dannemarck associa depuis le Docte Cragius, à diverses Ambassades. Il l'envoya en Angleterre, au Congrès d'Embsden, & en Pologne par deux différentes fois. Quelques distractions que les négociations & les affaires publiques causassent à notre Sçavant, il ne perdit jamais de vue

780 *Journal des Sçavans* ;  
les Lettres qui faisoient sa passion  
dominante. Il composa différens  
Ouvrages, & entr'autres les qua-  
tre Livres de la République des  
Lacédémoniens, que quelques Sça-  
vans ont mis en parallèle avec la  
République d'Athènes, par Sigonius. Ubbo Emmius n'en a pas  
porté un jugement tout-à-fait si  
favorable; comparant l'ouvrage de  
Cragius avec celui de Sigonius, il  
a dit, que Cragius Danois avoit  
montré autant de hardiesse & d'in-  
dustrie que le sçavant Italien, mais  
qu'il auroit été à souhaiter que le  
succès eût répondu à la grandeur  
de l'entreprise, *patri ausu & indu-*  
*stria, utinam pari quoque felicitate.*  
Kekermannus & Coringius ont par-  
lé de cet ouvrage avec trop de  
mépris. Notre Éditeur se récrie  
contre leurs censures. Mais il fait  
observer en même temps, que si  
Cragius n'a pas donné à son traité  
toute la perfection dont il étoit  
susceptible, c'est qu'il manquoit  
des secours nécessaires.

May 1748. 781

L'ouvrage qui devoit lui faire le plus d'honneur, c'est celui que nous annonçons dans cet extrait. Mais la mort empêcha qu'il ne fût achevé, & le malheur voulut qu'il tombât ensuite entre les mains de gens qui songèrent plutôt à en tirer avantage pour leur propre gloire qu'à en faire honneur à Cragius. Voici selon notre Editeur à quelle occasion Cragius se détermina à entreprendre cet ouvrage. Arnold Huitfield, Sénateur & Chancelier de Dannemarck, venoit de publier les Mémoires qu'il avoit composés en langue Danoise, sur le règne de Christian III<sup>e</sup>. Ce Seigneur se plaignoit dans sa Préface, de ce qu'entre tant de Sçavans, que le Royaume produisoit tous les jours, aucun ne s'appliquât à écrire l'histoire de son pays. Il ajoutoit modestement, qu'il sentoit bien que son style étoit fort au-dessous de la dignité de son sujet, mais que son unique but en publiant les Mémoires, avoit été d'encourager quel-

782 *Journal des Sçavans* ;  
que Sçavant par son exemple à  
composer en Latin une Histoire  
qui fût digne du règne de Chri-  
stian IIIe. Il n'en fallut pas davan-  
tage pour déterminer Cragius à  
une si belle entreprise : Il commen-  
ça dès lors à rassembler de routes  
parts les monumens & les pièces  
qui pouvoient servir à la compo-  
sition de ses Annales. Il y travailla  
pendant les six dernières années  
de sa vie ; mais les devoirs Acadé-  
miques & le soin des affaires , dont  
la Cour le chargea , lui ayant en-  
levé la plus grande partie de son  
temps , il ne put conduire son ou-  
vrage , que jusqu'à la dix-septième  
année du règne de Christian ; les  
neuf années restantes de la vie de  
ce Prince ont fait la matière des  
deux livres de l'histoire Danoise,  
par Etienne Stephanius.

L'exemplaire de Cragius fut re-  
mis à Jonas de Vénosa , qui lui suc-  
céda dans l'emploi d'Historiogra-  
phe. Mais Jonas plus curieux des  
antiquités de Dannemarck , que



May 1748. 783

de l'Histoire Moderne, ne fit aucun usage du travail de Cragius. Ce manuscrit passa ensuite entre les mains de Lyschander, & après celui-ci, en celles de Jean Meursius. Mais l'un & l'autre de ces Sçavans abusèrent du dépôt qui leur avoit été confié; car non seulement ils ne se mirent pas en peine de faire honneur à la mémoire de Cragius; en corrigeant son ouvrage, & en le donnant au Public sous son nom; mais ils ne songèrent qu'à s'approprier par un indigne plagiat, la collection des monumens historiques, qui avoit coûté tant de veilles & de recherches au sçavant Danois. Au reste la conduite de Meursius à cet égard, est bien différente de celle de Lyschander. Meursius n'emprunta des Annales de Cragius que la matière & les faits historiques; on pourra reconnoître que l'histoire de Danemarck, qu'il a commencée à la mort de Fridéric I. & qu'il a conduite jusqu'à l'année 1550 ne dif-

784 *Journal des Sçavans*,  
fère point de celle de Cragius  
quant au fond des choses : mais  
le style en est tout différent. Meur-  
sius s'est servi de la manière d'é-  
crire qui lui étoit propre, il a mé-  
me rendu plusieurs traits d'histoi-  
re en moins de mots que Cragius.  
Enfin on reconnoit Meursius dans  
son Histoire Danoise par les mêmes  
traits & caractères, qui le distin-  
guent dans plusieurs autres Histo-  
ires qu'il a données au Public.

Notre Editeur s'étonne que  
Meursius ayant entre les mains les  
*adversaria* de Cragius & plusieurs  
autres monumens rassemblés par  
Lyschander, il n'ait pas continué  
l'histoire du règne de Christian, &  
& qu'il l'ait bornée à l'an 1550.  
Ne seroit-ce pas, parce que n'ayant  
plus de guide pour la contexture  
des faits, il lui auroit couté trop  
de peine pour en créer une aussi  
élégante, & aussi sensée que celle  
qu'il avoit trouvée dans les Anna-  
les de Cragius, ou qu'étant absor-  
bé dans la Philologie il n'a plus  
*voulu s'en distraire?*

May 1748. 785)

Lyschander n'a pas été si modeste que Meursius: voici en peu de mots l'idée que nous en donne l'Editeur. Claude fils de Christophe Lyschander, étoit Ministre d'Herfegelbourg de la Seelande, Sçavant médiocre, & plagiaire infigne. Plus zélé pour la gloire du nom Danois, que pour la vérité, il avoit donné des preuves de son peu de discernement dans un ouvrage, où rapportant la suite & la généalogie des Rois de Danemarck, il adoptoit les monumens Gothlandiques, & toutes les fables imaginées par Nicolas Petrejus, ou par d'autres Auteurs aussi peu dignes de foi, dont Ol. Verelius, Thormodus Torfæus, & Jean Mollerus ont démontré la fausseté. Notre Editeur cite quelques exemples de l'effronterie, avec laquelle Lyschander avoit coutume de s'approprier les ouvrages des Auteurs qui n'avoient point été imprimés. Mais jamais il ne se livra au plagiat avec moins de retenue que lorsqu'il

se vit maître des Annales de Cragius. On conserve dans la Bibliothèque du Roy de Dannemarck un Manuscrit, par lequel Lyschander vouloit persuader à la postérité qu'il étoit l'Auteur de l'histoire de Christian III<sup>e</sup>. Dans l'édition qu'il en a donnée, on voit qu'il a copié presque mot à mot, l'ouvrage de Cragius, & que s'il y a ajouté quelque chose, ce n'a été que pour rendre le volume plus considérable. Il a quelquefois pris la liberté de corriger les expressions de l'original; cet homme, qui n'étoit pas à la vérité destitué d'érudition, mais qui n'avoit aucune teinture de Belles-Lettres, ne sentant point la force & l'élégance de certaines locutions empruntées des Auteurs de la bonne Latinité, les changeoit & leur en substituoit d'autres plus basses & plus triviales.

On diroit en lisant cet endroit de la Préface, que M. Grammius s'est fait un plaisir de démasquer ce plagiaire, & de venger Cragius

May 1748. 787

en couvrant de honte Lyschander qui avoit voulu s'enrichir par une usurpation si indigne.

Dans le reste de la Préface ; l'Editeur expose son sentiment sur la narration de Cragius ; il indique les sources où cet Auteur a puisé ce qu'il raconte ; il produit plusieurs témoignages de la bonne foi, de la candeur, & de la sincérité qui régnent dans cette Histoire ; & il va au devant des objections qu'on pourroit lui faire, à cause de certains points où Cragius se trouve en contradiction avec d'autres Historiens. Il dit qu'ayant pris la peine de conférer ces Annales avec les monumens publics, il les a trouvés parfaitement conformes, & qu'après cette vérification il est demeuré persuadé, que, si Cragius mérite quelques éloges, c'est particulièrement celui d'Historien fidèle. Il exhorte les Lecteurs qui ne voudroient pas s'en rapporter à son témoignage, à comparer l'histoire de Cragius avec les mé-

788 *Journal des Sçavans* ;  
moires du Chancelier Huitfield; cette  
comparaifon , dit-il, leur infpirera  
non feulement une confiance entière  
pour les récits de Cragius, mais elle  
leur fera fentir les avantages d'une  
hiftoire écrite par un homme de  
Lettres fur celle qui a été compofée  
par un homme de qualité, qui n'a-  
voit d'autres talens que la connoif-  
fance des affaires.

L'Editeur donne enfuite une  
notice de l'hiftoire qu'Etienne Ste-  
phanus a compofée pour fervir de  
fupplément à celle de Meurfius.  
Ce Sçavant étoit fils de Jean Ste-  
phanus , Profefleur de Logique  
dans l'Académie de Copenhague.  
Etant encore tout jeune , il fut lui-  
même Profefleur à Slangendorp  
en Seelande. En 1626 , il fit un  
voyage en Flandres dans la vue  
d'augmenter fes connoiffances , &  
de fe perfectionner dans la Litté-  
rature. Là il fe lia d'amitié avec  
Heinfius , Voffius , Cunæus , Pon-  
tanus , & quelques autres Sçavans ,  
avec qui il entretint un commer-

May 1748. 789

ce de Lettres pendant le reste de sa vie. Il publia dès-lors des notes & des corrections sur Saxo, Grammairien, ouvrage qu'il augmenta depuis & qu'il fit imprimer en 1640. Chargé par la Cour de travailler à l'histoire de Danemarck, il composa les deux Livres, que notre Editeur a fait imprimer à la suite des Annales de Cragius, parce qu'ils contiennent l'histoire des neuf dernières années du règne de Christian III<sup>e</sup>, & qu'ils commencent précisément où les Annales du premier finissent. Il est mort en 1650 âgé de 51 ans au grand regret de tous ceux qui s'intéressoient à l'histoire Danoise: il avoit promis de donner au Public le règne de Fridéric II. Il ne montre pas (si on en croit notre Editeur) autant de génie & de force dans son style que Cragius, mais il n'est pas moins recommandable que lui, par la bonne foi & la candeur. Il est quelquefois trop diffus sur des faits peu importans, & il



490 *Journal des Sçavans* ;  
en a passé sous silence plusieurs  
qu'il étoit nécessaire de sçavoir.  
Notre Editeur en fait une critique  
trop longue , pour pouvoir trou-  
ver place dans cet extrait.

**OBSERVATIONS CHI-  
RURGICALES** sur les Ma-  
ladies de l'Urethre , traitées sui-  
vant une nouvelle methode , par  
Jacques DARAN , Conseiller , Chi-  
rurgien ordinaire du Roy par quar-  
tier , Chirurgien de Paris , & ci-  
devant Chirurgien Major des Hô-  
pitaux & Armées de l'Empereur  
Charles VI. nouvelle edition. A  
Paris , chez Debure l'Aîné , Li-  
braire , Quay des Augustins , à  
S. Paul , 1748. vol. in-12. de  
429 pp. sans le Discours préli-  
minaire , qui en contient 220 ;  
& à la fin duquel est une plan-  
che gravée en couleur , par  
GAUTIER , Graveur du Roy  
Privilegié. On lit au revers du  
frontispice cet Epigraphe , *qui-  
bus in urina fistula tuberculum in-*

May 1748. 791

*nascitur, eo in pus verso & rupto, solutio contingit.* Hipp. Aph. 81 sect. IV. Ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cavité de la verge, sont guaris par la suppuration & eruption du pus. *Paré.*

**L**E discours préliminaire, dont nous venons de parler, met la nouvelle edition des Observations de M. Daran à l'abri du reproche que l'on avoit fait à la premiere, qu'elle n'étoit qu'une affiche; reproche pourtant assez futile, puisqu'il est de l'interêt du Public que les malades apprennent, non seulement qu'on a trouvé un remede pour une maladie réputée incurable, mais les cas compliqués dans lesquels le remede a reussi; ce qui ne peut se faire que par la lecture des observations des guerisons qu'il a operées. Mais laissons tomber de lui-même ce reproche, & donnons une idée du discours préliminaire.

Les accidens que traite M. Daran

792 *Journal des Sçavans ;*  
ran ne font point ceux de la gonorrhée virulente, ils en sont les suites, & ces suites sont si communes qu'il y a peu de ceux qui ont été attaqués de la maladie qui n'en soit affecté, *preuve certaine*, comme l'observe M. Daran, *que la voie qu'on suit ordinairement dans le traitement de la gonorrhée virulente n'est point celle qui doit procurer un rétablissement parfait.*

Quelque variété qu'on remarque dans les suites de cette maladie, elles se réduisent pourtant proprement à deux; un écoulement opiniâtre par l'urethre, & une difficulté d'uriner. L'écoulement, suivant l'Auteur, est la suite d'un ulcère, & les causes de la difficulté d'uriner sont au nombre de huit;  
» 1°. le raccourcissement des fibres  
» de l'urethre; 2°. les callosités ou  
» cicatrices dures & calleuses, que  
» les ulcères gonorrhœïques mal  
» traités ont laissés dans le canal;  
» 3°. les caroncules ou carnosités.  
» que ces ulcères devenus fongueux  
» y ont

May 1748. 793

» y ont fait pulluler ; 4°. les ulce-  
» res calleux , opiniâtres , & ma-  
» lins , qui occupent les conduits  
» excrétoires des lacunes de l'ure-  
» thre , des prostates , des vesicules  
» feminales , & de toutes les glan-  
» des qui versent dans l'urethre une  
» liqueur propre à la lubrefier ; 5°.  
» le gonflement considerable du  
» verumontanum , partie qui de-  
» vient même quelquefois squir-  
» rheuse ; 6°. l'endurcissement , le  
» squirrhe , ou la callosité des pro-  
» states , ou des vesicules femina-  
» les ; 7°. les mêmes parties deve-  
» nues fongueuses , spongieuses , &  
» qui ont acquis une disposition  
» prochaine à se gonfler à la moin-  
» dre occasion ; 8°. enfin la forma-  
» tion de quelque concretion par-  
» ticuliere qui diminue le diame-  
» tre du canal. « Il est certain que  
le diametre de l'urethre etant di-  
minué par toutes ces causes , il doit  
s'ensuivre une difficulté d'uriner.  
M. Daran les passe toutes en re-  
vue , mais il ne nous est pas possi-  
ble

May.

Ll

794 *Journal des Sçavans*,  
ble de le suivre dans le détail où  
entre ; nous nous contentero  
donc de remarquer ce qu'il dit  
plus instructif, & de plus frappa

En parlant du raccourcisseme  
des fibres de l'urethre, il fait to  
cher au doigt les dangers auquel  
les astringens exposent les perfor  
nes attaquées de la gonorrhée ;  
même leur infidélité pour arrê  
un écoulement duquel dépend  
cure radicale de la maladie. C  
qu'il dit à ce sujet est une espe  
de digression, mais on pardonner  
roit ces sortes d'écarts à tous l  
Auteurs si leur utilité étoit toujou  
egalement sensible. Ce qui en aug  
mente ici le mérite, c'est que M  
Daran prouve plus bas que l'écou  
lement qui paroît le moins sujet  
de fâcheux retours, est pourtant  
l'effet d'un ulcère toujours subst  
stant.

Comme il ne dit rien de part  
culier sur les callosités, ou cic  
trices, qu'il regarde comme un  
cause de la difficulté d'uriner, noi

May 1748.

795

passerons à la troisieme, les caroncules, caroncules, ou excroissances.

Il falloit que M. Daran entreprit la cure des maladies de l'urethre pour decider la question de leur existence. Elle a été formellement niée par des Anatomistes & des Chirurgiens très-celebres, dont l'autorité n'en a pourtant pas imposé à d'autres personnes également recommandables dans la profession. Mais il ne paroît pas qu'il puisse y avoir aujourd'hui matiere à un doute raisonnable. Ce n'est point à l'impression, peut-être equivoque, qu'une sonde peut faire sur la main d'un Operateur, ni à la deposition, peut-être interessée, de quelque Auteur ou Chirurgien, que M. Daran en appelle; c'est à des personnes celebres, qui en ont vu & touché dans l'urethre de ses malades, parce que ces excroissances se trouvoient à la portée des yeux, par le delabrement du canal. Au reste, comme il le remarque fort bien, qu'importe le nom qu'on

796 *Journal des Sçavans* ;  
donne à cette cause de la difficulté  
d'uriner , s'il la guerit prompte-  
ment , & radicalement ? Or c'est ,  
heureusement pour les malades ,  
une verité , dont la plûpart des ob-  
servations presentes fait foi ; & cela  
est d'autant plus heureux , que les  
plus habiles Chirurgiens regar-  
doient cette cause de la difficulté  
d'uriner comme indestructible.

La quatrieme cause de ce sym-  
ptome , les ulceres de l'urethre ,  
est traitée avec autant d'etendue  
que la precedente , & cette discus-  
sion n'etoit pas moins interessante ,  
puisqu'on est dans l'usage de re-  
garder comme un simple relâche-  
ment des vaisseaux excretoires des  
prostates , ou des vesicules semina-  
les , l'écoulement qu'on voit à la  
suite des gonorrhées veneriennes.  
Or M. Daran s'attache à faire voir  
par des passages formels d'Auteurs  
qui ont bien écrit sur la matiere ,  
que cet ecoulement est le produit  
d'un veritable ulcere qui s'est opi-  
niâtré , & il deduit d'une maniere



May 1748.

797

convaincante la même vérité de passages clairs & précis, pris dans d'autres Auteurs fort éloignés de penser comme ceux qu'il cite en premier lieu.

Mais, s'objecte-t-il, ne pourroit-on pas dire que mon remede est un tonique lequel retablissant le ton naturel des vaisseaux affoiblis, peut tarir un ecoulement produit par leur atonie?

Il répond que non; &, pour le prouver, il explique la manière d'agir des toniques, & de son remede, dont l'effet est de mettre en suppuration les mauvaises chairs qui ont masqué les ulceres, ou les bords calleux qui s'opposent à leur réunion. Il fait voir ensuite demonstrativement que la suppuration ne peut être l'effet de quelque caustique qui entreroit dans la composition de son remede; il explique ensuite pourquoi les ulceres de l'urethre peuvent durer plus longtemps que ceux des autres parties; il prouve que ces ulceres, même

798 *Journal des Sçavans* ;  
masqués pendant un grand nombre d'années, font toujours de même nature , & enfin que des maladies devenues fort communes peuvent être l'effet du repompement qui se fait de leur sanie dans le sang.

Le detail dans lequel entre M. Daran au sujet des quatre autres causes de la difficulté d'uriner qu'il traite ne fournit que peu de particularités. La plus interessante dont il est bon d'instruire nos Lecteurs, c'est qu'il resulte de plusieurs observations que cette difficulté d'uriner conduit quelquefois à la mort, ce qui fait connoître combien il est avantageux que la Medecine soit enrichie d'un remede tel que celui de M. Daran.

Les causes dont nous avons fait l'enumeration, ne sont que les causes éloignées des accidens qui obligent d'avoir recours à lui. Ces accidens sont *de frequentes envies d'uriner ; cependant l'urine ne sort que comme un fil, quelquefois fourchu,*

ou on ne la rend que goutte à goutte, & avec de grands efforts. Si dans cet état le malade s'échauffe, fait quelque débauche ou quelque faute dans le régime, la strangurie (c'est le nom de l'état que nous venons de décrire) peut dégénérer en ischurie, ou suppression totale.

M. Daran donne dans un grand détail les accidens de la strangurie & de l'ischurie, le diagnostic des maladies de l'urethre, & fait voir l'insuffisance des diagnostics ordinaires. Il passe ensuite aux remèdes de l'ischurie, qui ne font que palliatifs, puis à ceux qu'on a employés contre la strangurie, dont les uns sont regardés par tous les Auteurs comme simplement palliatifs, tandis que d'autres sont regardés comme curatifs.

Les remèdes de l'ischurie sont tous ceux qui peuvent relâcher les fibres dont le gonflement cause la suppression totale; l'introduction de l'algalie, ou sonde creuse, pour donner issue à l'urine qui cause

300. *Journal des Sçavans* ;  
tous les accidens , en gonflant la  
vessie outre mesure , & même en  
empêchant qu'elle ne se separe de la  
masse du sang ; enfin , au cas qu'on  
ne puisse introduire la sonde , l'inci-  
sion , ou la ponction au perinée , re-  
mede qualifié d'*extrême* à juste titre  
par les Auteurs mêmes qui le con-  
seillent , & qu'on employe souvent  
si tard pour cette raison , qu'il de-  
vient inutile au malade dont la vessie  
est souvent gangrenée. Nous ne  
parlerons pas de quelques autres ,  
dont l'application est si fautive , &  
sujette à de si grands inconveniens ,  
qu'ils ne meritent pas qu'on en fasse  
mention. M. Daran examine avec  
beaucoup d'exactitude , tous les se-  
cours dont il fait l'enumeration. Il  
insiste surtout beaucoup sur la pru-  
dence avec laquelle il faut *insinuer*  
la sonde , de crainte de causer des  
dechiremens, lesquels, augmentant  
les douleurs , augmenteroient aussi  
l'inflammation , & formeroient un  
nouvel obstacle au soulagement du  
malade , comme il resulte de quel-

ques-unes de ses observations , & après de judicieuses reflexions sur l'usage de tous les secours dont il a parlé, il repond à une objection qu'on peut lui faire, ~~lui faire, il sçavoir pour-~~ quoi il s'etend si fort sur des secours que l'usage de son remede rend inutiles.

Il repond fort sensément que, bien que beaucoup de ses observations fassent foi, que son remede remedie infailliblement aux attaques d'ischurie ; comme tout le monde n'est point à portée d'en faire usage, il est de son devoir de faire part au public des reflexions que vingt années, consacrées spécialement au traitement des maladies de l'urethre, lui ont donné le temps de faire & de confirmer. Loin donc de reprocher à l'Auteur un etalage d'erudition en pure perte, on ne peut que lui sçavoir gré de l'etendue avec laquelle il a traité cette matiere. Au reste M. Daran observe que son remede ne réussit que quand il est

802 *Journal des Sçavans*,  
appellé à temps , parce qu'il n'a  
pas l'avantage de faire des mira-  
cles ; & il cite des exemples , mê-  
me très-recens , de malades sur  
lesquels il a été employé infru-  
ctueusement. Il finit cet article *en*  
*remerciant la Providence de ce qu'elle*  
*lui a fait decouvrir un remede*  
*simple , & d'une application aisée ,*  
*qui est capable d'épargner aux mala-*  
*des les douleurs essentielles à une ma-*  
*ladie aussi cruelle que l'ischurie , celle*  
*que cause l'application des remedes*  
*& des secours propres à la soulager*  
*seulement , & les dangers insepara-*  
*bles de ces mêmes secours & de la*  
*maladie.*

A la discussion des secours pro-  
pres à combattre l'ischurie M. Da-  
ran fait succeder celle des secours  
qu'on employe contre la strangu-  
rie. Ils se réduisent à cinq , les ca-  
theretiques , l'incision de l'urethre,  
les bougies graduées , l'introdu-  
ction des tentes , & les sondes de  
plomb aussi graduées.

L'application des catheteriques ,

May 1748. 803

ou consomptifs , est aujourd'hui  
rejetée par tous les Praticiens ju-  
diciaux , & *meritedeBetrepan*  
rapport à l'inflammation qu'ils at-  
tirent sur l'urethre ; & d'ailleurs ils  
ne conviennent pas à tous les vices  
de cette partie , & même aux plus  
communs , c'est-à-dire aux ulceres ;  
ils ne detruisent pas le vice qui  
est encore cantonné dans la partie  
malade ; & ne sont point propres à  
remedier au relâchement de vais-  
seaux , si cet accident existe , ce que  
les observations & la pratique de  
l'Auteur rendent plus que proble-  
matique.

On trouve en cet endroit une  
description effrayante des dépôts  
urineux ou purulens , que les efforts  
continuels de l'urine , gênée dans  
sa sortie , occasionnent très-souvent ,  
& qui degenerent ordinairement  
en fistules , lesquelles , malgré tous  
les soins que les malades les plus  
amis de la propreté peuvent avoir ,  
les mettent dans l'impossibilité de  
se trouver en compagnie. Ce mot.



ceau & la description que Sydenham donne du mal de Naples, devroient être continuellement sous les yeux d'une jeunesse imprudente & inconsidérée. On peut bien dire de ces maux avec le Medecin Anglois *horrendum scortatorum flagellum* ; & , quoique les observations de M. Daran parlent de plusieurs malades gueris aisément , parfaitement , & en peu de temps , de fistules simples & compliquées , nous sommes persuadés qu'un Lecteur capable de reflexion ne voudra jamais courir le risque d'en avoir , d'autant plus que son remede , comme il en avertit , ne guerit que par le contact immediat ; d'où il suit qu'il y a des sinus , ou fusées , qui sont quelquefois hors de la sphere de son action.

L'incision de l'urethre n'a pas fait plus de fortune que les cathetiques. La cicatrice devenoit un obstacle à la sortie de l'urine ; mais d'autres raisons d'un aussi grand poids , qu'ajoute M. Daran , suffi-

May 1748. 805

roient pour faire rejeter cette operation, quand elle n'entraineroit pas l'inconvenient que nous avons remarqué.

M. Col-de-Vilars regarde les bougies graduées comme ce qu'on peut employer de mieux, & M. Daran en convient; mais il prouve qu'elles ne sont qu'un palliatif dans le cas du retrecissement de l'urethre, & qu'elles ne sont d'aucune utilité pour la cure des ulceres.

Quant aux tentes, outre qu'elles meritent les reproches qu'on peut légitimement faire aux bougies, elles causent une extension inegale du canal, & elles exposent le malade à mourir de suppression si le fil auquel elles sont attachées vient à se casser en les retirant, comme il est arrivé.

Les sondes de plomb sont le palliatif auquel M. Astruc donne la preference, & M. Daran explique d'après lui la maniere d'en faire usage; mais il est sujet à des

806 *Journal des Sçavans,*  
inconveniens. Les malades qui les  
ont employées long-temps guerif-  
sent plus difficilement entre les  
mains ; sans doute parce que le frot-  
tement d'un corps dur rend les  
carnosités & les callosités plus com-  
pactes, & moins aisées à penetrer  
aux parties actives de son reme-  
de. D'ailleurs les sondes peuvent  
se casser dans la vessie & dans l'u-  
rethre; elles peuvent même la meur-  
trir ; ajoutons qu'il peut s'en deta-  
cher quelques pailles qui causent  
de grands ravages dans une partie  
aussi sensible; & l'observation de M.  
de Maison-neuve, qui fait la centie-  
me de la troisieme partie de ce Re-  
cueil, est une demonstration phy-  
sique que nous ne cherchons pas à  
inspirer des terreurs paniques.

Nous renverrons à l'ouvrage mê-  
me les Lecteurs curieux de sçavoir  
ce que M. Daran dit de la stran-  
gurie habituelle des femmes, ma-  
ladie plus rare chez elles que dans  
notre sexe, & sur l'utilité de sa  
methode pour la guerir. Les Lec-

teurs intelligens sentiront à merveille la raison de notre silence. Nous ne dirons rien aussi du diagnostic & du prognostic que l'Auteur donne des maladies de l'urethre; ce sont de ces choses qui perdent trop dans les extraits pour en faire la matiere.

Le discours préliminaire est terminé par la reponse à trois objections qu'on fait à l'Auteur. Il ne guerit pas, dit-on, les maladies de l'urethre parce qu'elles sont incurables; s'il les guerit, ce n'est que pour un temps, & les mêmes accidens reparoissent; enfin il met ses peines à un prix exorbitant.

Comme la troisieme de ces objections n'interesse que les malades qui veulent se mettre entre les mains de M. Daran, nous les renvoyons à l'ouvrage même. Quant à la premiere, la reponse est decisive. Toutes les observations qu'il rapporte dans la troisieme partie sont attestées par les plus celebres Medecins & Chirurgiens de Paris; c'est donc

808 *Journal des Sçavans*,  
à eux à deffendre l'Auteur contre  
la premiere accusation; elle les re-  
garde autant que lui. Il y en a  
aussi plusieurs de la premiere & de  
la seconde partie qui sont certifiées  
par des gens du metier.

M. Daran repond à la seconde  
objection, en defiant de lui citer  
un seul de ses malades traités de  
vices de l'urethre exempts de com-  
plication qui ayent vu reparoître  
leurs accidens, & ce defi ne paroît  
pas temeraire, si l'on en juge par  
les malades qu'il a traités à Marseil-  
le, lesquels, suivant le rapport  
qu'en fait à M. le premier Medecin  
M. Bertrand, Doyen du College  
des Medecins de Marseille, jouis-  
sent toujours de la meilleure santé.  
Cette lettre écrite à M. Chicoyneau,  
en reponse à celle de ce dernier,  
pour s'informer de l'etat actuel  
des guerisons operées à Marseille, &  
celle de M. le premier Medecin,  
sont imprimées à la fin du discours  
preliminaire, & suivies d'une de  
M. Bruhier, où il rend compte à

May 1748.

809

M. Manget, Medecin de Geneve, des cures operées sous ses yeux; d'une de M. Procope, Docteur-Regent de la Faculté de Paris, à M. Chicoyneau, pour lui rendre compte de quelques guerisons surprenantes, & de la reponse de M. Chicoyneau. Celle-ci contient la relation de la maladie & de la guerison de M. de Maison-neuve, dont nous avons déjà parlé. Il n'y a point d'indiscretion à nommer ce Valet de garderobe du Roy, parce que la maladie dont M. Darran l'a gueri n'avoit pas une galanterie pour premiere cause.

M. de Maison-neuve est depuis sa jeunesse sujet à la gravelle, & les pierres en se détachant des reins lui ont causé plusieurs fois les accidens les plus cruels que produit cette maladie. En 1743 une pierre plus grosse que les autres, après avoir déchiré toute la partie de l'urethre par laquelle elle avoit passé, s'arrêta environ aux deux tiers de ce canal, & ne put en être tirée.

310 *Journal des Sçavans*,  
récé que par une opération. Le ma-  
lade fut guéri assez promptement;  
-mais, le déchirement de l'urethre  
-en ayant occasionné le retrecisse-  
-ment, on conseilla au malade l'u-  
-sage des sondes de plomb. Il se dé-  
-tachia d'une d'elles une paille, la-  
-quelle ayant diminué le diametre  
-du canal, obligea plusieurs petits  
-herissons pierreux de s'y arrêter.  
En consequence obstruction totale  
du canal, & suppression entiere de  
l'urine encore plus fâcheuse que les  
-precedentes. Les Medecins & Chi-  
-rurgiens de la Cour, ayant inuti-  
-lement epuisé toutes les ressour-  
-ces de l'Art, conseillerent au malade  
d'avoir recours à M. Daran, qui  
-en vingt & quelques jours parvint  
-à faire sortir, non-seulement les  
-pierres cantonnées dans l'urethre,  
-& la paille qui les avoit arrêtées,  
-mais à retablir la liberté totale du  
-cours des urines, & même la san-  
-té du malade. Il suit de cette ob-  
-servation, & de plusieurs histoires  
-renfermées dans la LXXXVII, où



May 1748. 811

il s'agit de trois malades qui avoient des excroissances dans l'urethre en consequence de l'operation de la pierre, il suit que le remede de M. Daran n'est pas seulement propre à detruire celles qui ont succedé à des gonorrhées, mais toutes chairs qui pullulent contre nature dans le canal de l'urethre. Il paroît donc que c'est à juste titre que les plus habiles Medecins & Chirurgiens de Paris reconnoissent M. Daran pour l'inventeur de la methode qu'il employe avec tant de succès, & que dans les certificats qu'ils lui ont donnés après la guerison des maladies qu'ils avoient suivies, ils felicitent la Chirurgie de cette utile decouverte.

Il nous reste à parler des observations contenues dans ce volume. La premiere partie de ces observations est un extrait fort abregé de celles qui composoient la premiere edition. Ceux qui voudront en prendre une idée, pourront con-

**B 12** *Journal des Sçavans* ;

Sulter l'extrait que nous en donnâmes au mois de novembre 1745.

La seconde partie contient les histoires des malades gueris à Marseille , depuis la premiere edition jusqu'au temps que M. Daran en partit pour se rendre à Paris , où M. de la Peyronie l'attiroit ; & l'histoire chirurgicale de son voyage.

La troisieme contient cent observations , choisies dans un plus grand nombre , de malades gueris à Paris sous les yeux des Medecins & Chirurgiens , & les certificats qui en constatent la verité.

Il n'y a gueres d'observations de la seconde & de la troisieme parties , qui ne soient remarquables par quelque circonstance singuliere , mais la seconde , la troisieme , & la quatrieme de la seconde partie doivent principalement fixer l'attention du Lecteur. Dans l'une il s'agit d'une excroissance calleuse dans l'urethre , de deux fistules , de duretés squirrheuses , d'un ecoulement

purulent ; dans l'autre d'un ecoulement virulent , de deux fistules , de strangurie , de duretés squirrheuses ; dans la troisieme , d'une difficulté d'uriner habituelle , de trois fistules au perinée , d'excroissances squirrheuses dans l'urethre.

Les observations les plus frappantes de la troisieme partie sont la 8<sup>e</sup> , la 39<sup>e</sup> , la 46<sup>e</sup> , la 81<sup>e</sup> , la 87<sup>e</sup> , la 90<sup>e</sup> , & la 100<sup>e</sup> . Nous avons deja parlé de la 87<sup>e</sup> & de la 100<sup>e</sup> ; il s'agit dans la 8<sup>e</sup> de strangurie , de cinq fistules au perinée , d'excroissances dans l'urethre , de flux purulent , & de fièvre opiniâtre ; dans la 39<sup>e</sup> , d'une strangurie cruelle , de fistules au perinée , d'excroissance calleuse dans l'urethre , d'un ulcere qui penetrait dans l'anus ; dans la 46<sup>e</sup> , d'ardeurs d'urine , de retentions cruelles , de fistules à l'urethre , d'obstruction totale de ce canal , d'un ecoulement virulent de trente ans , de callosités & d'ulceres de l'urethre ; dans la 81<sup>e</sup> , d'ecoulement virulent , d'urines san-

814 *Journal des Sçavans* ;  
glantes & purulentes , de difficulté  
d'uriner , de quatre fistules , d'une  
tumeur squirrheuse au perinée , &  
d'excroissances dans l'urethre ; en-  
fin dans la 90<sup>e</sup> , d'un dépôt an-  
nuel au perinée , d'écoulement viru-  
lent , & d'excroissances dans l'ure-  
thre.

Si des maladies aussi compliquées  
cedent au remede de M. Daran ,  
est-il vrai-semblable qu'il y en ait  
quelques-unes qui puissent resister à  
son operation ?

*DESCRIPTOIN ABREGÉ E,*  
*Géographique & Historique des*  
*Brabant Hollandois & de la Flan-*  
*dre Hollandoise ; contenant un*  
*détail précis de la distribution de*  
*ces Pays , de leur situation , cli-*  
*mat , gouvernement , forces , nom-*  
*bre & mœurs des Habitans , &c.*  
*tiré du Hollandois , avec des plans*  
*exacts des Places fortes. A Paris,*  
*chez Claude - Jean - Baptiste*  
*Bauché , fils , Libraire , Quay*  
*des Augustins , à l'Image Sainte*

May 1748.

815

Geneviève, 1748, vol. in-12,  
pag. 314.

**L**Es pays dont cet ouvrage donne la description, sont appelés communément *les pays de la Généralité*, parce qu'ils appartiennent en commun à la Généralité de l'union, c'est-à-dire, à tout le Corps des sept Provinces-Unies prises ensemble, & qu'ils sont gouvernés immédiatement par les États Généraux.

On les divise ordinairement en quatre parties, qui sont *le Brabant Hollandois, les Pays d'Outre-Meuse Hollandois, la Flandre Hollandoise & la haute Gueldre Hollandoise*. Notre Auteur n'a traité que des trois premières, parce que, dit-il, la Gueldre Hollandoise est de trop peu d'importance & trop éloignée de nos Frontières.

Les pays de la Généralité ont été pour la plûpart conquis par les armes; cependant il y en a quelques-uns qui se sont soumis volon-

816 *Journal des Sçavans*,  
tairement à l'Etat. Les uns & les  
autres lui ont été cédés depuis par  
des traités solelnnels ; parmi toutes  
les Villes de la Généralité il n'y a  
que Breda , dans le Brabant Hol-  
landois , & Venlo , dans la Guel-  
dre Hollandoise , qui ayent signé  
l'Union d'Utrecht de 1579 ; aussi  
furent-elles comprises dans la Con-  
fédération générale qui fait le lien  
des sept Provinces-Unies.

Mais ces deux Villes étant de-  
puis retombées sous l'obéissance de  
l'Espagne , quoique reprises en-  
suite , n'ont plus été considérées  
comme membres de l'Union ; elles  
n'ont ni Députés , ni Voix aux  
Etats , & leurs Habitans sont Su-  
jets des Etats Généraux , comme  
tous les autres de la Généralité.  
Toutes les tentatives que ceux du  
Brabant Hollandois ont faites jus-  
qu'ici pour s'exempter de cette su-  
jétion ont été inutiles.

Autrefois le Brabant & le pays  
d'Outre-Meuse ressortissoient de la  
Cour suprême du Brabant , qui ré-  
sidoit

lidoit à Bruxelles ; mais depuis qu'une portion considérable de ces pays fut tombée sous la domination des Provinces-Unies, les Habitans ne purent plus reconnoître une Cour qui dépendoit de l'Espagne ; après divers arrangemens qui ne subistèrent pas long-temps, les Etats Généraux érigèrent un Conseil de Brabant, qu'ils fixèrent à la Haye. Ce Tribunal juge en dernier ressort toutes les affaires qu'on porte devant lui, suivant les Ordonnances faites en 1604, pour le Conseil suprême de Brabant par les Archiducs Albert & Isabelle, & selon les Loix & les Coutumes des lieux, à quelques changemens près, que Leurs Hautes Puissances ont jugé à propos d'y faire.

Le Brabant en général est divisé en quatre Quartiers, qui sont les Quartiers de Bruxelles, de Louvain, d'Anvers & de Bois-le-Duc.

Le Brabant Hollandois embrasse tout le Quartier de Bois-le-Duc & une bonne partie de celui d'An-



818 *Journal des Sçavans*,  
vers; il confine au Nord avec la  
Gueldre & la Hollande; à l'Orient,  
avec le Duché de Clèves & la Hau-  
te Gueldre; au Midi, avec le Bra-  
bant Espagnol & l'Evêché de Lié-  
ge; à l'Occident, avec la Zéélan-  
de & la Flandre Hollandoise. Il a  
environ vingt-quatre lieues de long  
d'Orient en Occident, sur environ  
quatorze de large du Midi au  
Nord, & comprend 1°. la Mairie  
de Bois-le-Duc. 2°. Le Marquisat  
de Berg-op Zoom. 3°. La Baroni-  
nie de Breda. 4°. La Baronnie de  
Graave & le pays de Cuych. 5°. Les  
Seigneuries de Steenbergue, de  
Willemstadt & de Princenland,  
le Fort de Lillo, & quelques au-  
tres le long de l'Escaut. Notre Au-  
teur a joint au Brabant Hollandois  
la Ville & le district de Maastricht,  
quoiqu'elle n'en fasse point partie,  
& que les Habitans ne relèvent  
point de la Cour de Brabant, qui  
réside à la Haye. Mais il ne pou-  
voit guère placer ailleurs la descrip-  
tion de ce pays, qui ayant appar-

tenu autrefois à l'Empire, fut ensuite donné en Fief aux Ducs de Brabant & uni à cette Province.

Le Pays d'Outre-Meuse ou le Limbourg Hollandois, comprend une partie considérable des Pays de Valkenbourg ou Fauquemont, de Daalhem & de Rolduc; par la Paix de Munster il fut convenu que ces trois Pays resteroient sur le pied où ils étoient alors. Les Etats Généraux en possédoient une grande partie.

La Flandre Hollandoise confine à l'Orient avec le quartier d'Anvers; au Midi & à l'Occident avec la Flandre Espagnole, & au Nord avec le Hond ou Escaut Occidental & avec la mer du Nord; elle a environ onze lieues de long de l'Orient à l'Occident, sur cinq ou six de large du Nord au Midi.

Elle comprend 1°. le Franc de l'Ecluse, qui est composé des Bail- lages d'Aardembourg, d'Oost- bourg, d'Yzendyche, de Ste Anne, Termuiden & du pays de Cadland.

2°. Le Bailliage & la Ville de Hulst & la Baronnie de Saint Jean Steen. 3°. Le Bailliage d'Axel, de Ter-Neuze & de Bietvliet. 4°. Le Sas de Gand, le Fort Philipine, & quelques Districts & Forts le long de l'Escaut. Tels sont tous les Pays dont il est traité dans cet Ouvrage. D'abord l'Auteur donne la description Topographique de chacun de ces Pays, il nous dit ce qu'il produit & ce dont il manque; il parle du Commerce, des Mœurs, du Gouvernement particulier & de la Religion de ses Habitans; il fait l'Histoire abrégée de chaque Ville, il en donne le plan, parle de ses Fortifications, de ses revenus; il fait un dénombrement exact de tous les Bourgs & Villages qui en dépendent, nous en dit le produit & le nombre de leurs Habitans.

Pour donner un échantillon du travail de notre Auteur, nous allons rapporter en abrégé ce qu'il dit de Bergue-op-Zoom. Après avoir parlé de la situation, de

May 1748. 821

l'étendue & des fortifications de Bergue-op-Zoom, ce qu'on ne peut bien comprendre qu'en ayant sous les yeux le plan qu'il en donne, il fait l'histoire de cette Ville; elle fut entourée de murs environ l'an 1287; elle fut entièrement consumée par un incendie en 1397; elle fut rétablie beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant, mais elle souffrit beaucoup dans les guerres des Pays-Bas avec les Espagnols; elle tint le parti des Etats Généraux depuis l'année 1577. On a souvent essayé de la prendre par trahison & par surprises, mais toutes ces tentatives ont toujours échoué. Le Marquis de Spinola en fit le siège en forme en 1622, & fut obligé de le lever au bout de quatre mois, après y avoir perdu dix mille hommes; nous n'osâmes l'attaquer en 1672, & cette Ville pouvoit se vanter de n'avoir jamais été prise jusqu'à l'année dernière, qu'elle fut emportée d'assaut par M. le Maréchal de Lowendahl.

Il y a dans Bergue-op-Zoom vingt grandes & belles rues, environ quatorze cent maisons, & à peu près huit mille habitans. La taille des maisons monte à six mille sept cens vingt-six florins. Les terres qui environnent la Ville rendent 1800 florins. Il y a cinq grandes places, dans deux desquelles on tient marché deux fois la semaine. La grande Eglise est aujourd'hui aux Réformés, elle étoit autrefois une Collégiale, elle avoit été érigée en 1442, & étoit composée de huit Chanoines & d'un Doyen; il en reste encore deux prébendes qui sont à la disposition du Chapitre de Sainte Gertrude de Nivelles, mais elles ne peuvent être données qu'à des Réformés, & avec l'agrément de L. H. P. Ces deux Chanoines tirent aussi le revenu des autres Prébendes & des biens Ecclésiastiques de tout le Marquisat de Bergue-op-Zoom, & en conséquence sont obligés d'entretenir tous les Ministres Ré-

May 1748. 813

formés. L'autre Eglise qui appartenoit autrefois aux Récollets, est à présent partagée en deux, & sert aux François Réformés & aux Luthériens. Les Catholiques ont une belle Chapelle desservie par des Récollets qui dépendent de l'Evêque d'Arras, mais qui sont nommés par le Marquis.

Il y a dans Bergue-op-Zoom plusieurs édifices publics, sçavoir le Château, l'Hôtel de Ville, le Mont de Piété, plusieurs Hôpitaux, deux prisons, cinq magazins de guerres. La Garnison de Bergue-op-Zoom, & des Forts qui en dépendent, est ordinairement de deux mille six cents hommes. Le Gouverneur dépend des Etats-Généraux, & commande la Garnison. Le Magistrat de la Ville n'est composé que de Réformés; dans les Causes Civiles on appelle de ses Sentences à la Cour de Brabant à la Haye. Il y a plusieurs autres Tribunaux à Bergue-op-Zoom, sçavoir : 1<sup>o</sup>. la

824 *Journal des Sçavans*,  
Cour Féodale, elle prend connoissance de tout ce qui regarde les fiefs dans toute l'étendue du Marquisat, & juge en dernier ressort; 2°. une Chambre des Comptes, elle a inspection sur tous les Domaines & droits Seigneuriaux du Marquis, & est chargée de l'administration des finances; elle dispose aussi en l'absence du Marquis de toutes les Charges de Magistrature; 3°. une Chambre des Orphelins qui a inspection sur tous les enfans qui sont en tutelle, & qui fait rendre compte tous les ans aux Tuteurs. Outre cela il y a un Grand Conseil appelé *le Conseil Large*, que les Bourguemestres convoquent dans des occasions extraordinaires, comme au sujet d'une levée de nouveaux impôts sur les Habitans, ou pour recevoir les comptes du Receveur Général. Chaque Bourg & chaque Village du Marquisat a aussi son Tribunal qui ressortit en première instance à la Cour des Fiefs de Bergue-op;



May 1748. 825

Zoom, & de là à la Cour de Brabant à la Haye.

Il y a outre cela pour tout le Marquisat un Conseil qui a inspection sur les digues, les écluses, les grands chemins & tout ce qui en dépend.

Le Marquisat est divisé en quatre quartiers; chaque quartier tient ses assemblées particulières, dont l'objet le plus ordinaire est la répartition des impôts sur chaque Village; il se tient aussi quelquefois des assemblées générales de tous les quartiers.

L'Auteur entre dans le plus grand détail sur tout ce qui concerne chacun de ces quatre quartiers, & les Bourgs & les Villages dont ils sont composés; tous ensemble rapportent au Seigneur, 44500 florins de taille, & 8250 de don gratuit.

Le Marquisat de Bergue-op-Zoom faisoit autrefois partie de la Comté de Stryen qui étoit d'une étendue fort considérable. Ce pays

826 *Journal des Sçavans* ;  
après avoir été long-temps possédé  
par les Comtes , tomba en partie  
sous la domination de la Hollande ,  
& en partie sous celle des Ducs de  
Brabant. Le Pays de Breda & ce-  
lui de Bergue-op-Zoom étoit pos-  
sédé en 1282 , par Arnould de  
Louvain du chef de sa femme ;  
après sa mort cette succession fut  
contestée. Jean Duc de Brabant  
termina la querelle en 1287 , en  
donnant à l'un des Compétiteurs  
nommés Ranzon , Breda , & une  
partie des Terres qui en relevoit ;  
& à l'autre nommé Gérard , Ber-  
gue-op-Zoom avec son Territoire ;  
la postérité de Gérard jouit de cet-  
te Seigneurie , jusqu'à ce que Jean  
Monjoi , Seigneur de Fouquemont  
qui avoit épousé l'héritière de Ber-  
gue-op-Zoom , vendit cette Ville  
à Henry de Boutersem ; en 1418 ,  
Jeanne de Boutersem , fille d'un  
petit-fils de Henry , épousa Jean  
de Brabant ou de Glimes , fils d'un  
Jean de Brabant , bâtard , du Duc  
Jean III. & lui apporta en mariage

May 1748. 827

la Seigneurie de Bergue-op-Zoom. L'arrière petit-fils de ce Jean de Glimes, nommé Antoine, fut fort aimé de Charles-Quint, qui en sa faveur, érigea Bergue-op-Zoom en Marquisat, l'an 1533. Jean III. de Glimes, fils d'Antoine, mourut à Madrid l'an 1567, & comme il n'avoit point d'enfans, le Duc d'Albe fit sequestrer le Marquisat au nom du Roy. En 1577, on le céda à Jean, Seigneur de Mérode, marié à une sœur de Jean de Glimes; d'héritière en héritière, il tomba par mariage en 1662, à Frédéric Maurice de la Tour-d'Auvergne, qui mourut en 1707. Son fils & son héritier, François Egon, mourut de la petite vérole en 1710, ne laissant qu'une fille nommée Marie-Henriette, laquelle épousa en 1722 Jean Chrétien Duc de Sultzbac. Leur fils; l'Electeur Palatin, régnant, né le 10 Décembre 1734, est aujourd'hui Marquis de Bergue-op-Zoom, & les Etats-Généraux en ont la Souveraineté, com-

828 *Journal des Sçavans* ;  
me représentant le Duc de Bra-  
bant.

[www.libflood.com.cn](http://www.libflood.com.cn)  
**HISTOIRE DE L'ACADE-**  
**MIE Royale des Sciences**, an-  
née 1743. avec les mémoires de  
*Physique & de Mathématique*  
pour la même année, tirés des Re-  
gistres de cette Académie., 208  
pag. pour l'Histoire, & 428.  
pour les Mémoires, avec 11 plan-  
ches détachées. A Paris, de l'Im-  
primerie Royale 1746, & se  
débite chez Durand, rue S.  
Jacques.

DEUXIEME EXTRAIT.

**L** Es articles qu'on lit dans l'Histoire, sous le titre de Physique & d'histoire Naturelle, & dont les faits sont rapportés par M. de Mairan sont ; 1°. *Sur la scintillation des étoiles fixes.*

2°. *Sur des pierres poncees vues sur la mer, entre le Cap de Bonne-Espérance, & les Isles de S. Paul & d'Amsterdam.*

May 1748. 829

3°. Sur un parélie observé à Reims.

4°. Sur un Arc-en-ciel extraordinaire vu en Dalécarlie.

5°. Sur le haussement vrai ou apparent de la mer auprès de certaines Côtes.

6°. Hauteur extraordinaire du Baromètre.

7°. Bouteilles d'une fragilité singulière.

8°. Expériences sur l'Electricité.

9°. Sur la distribution méthodique des coquillages, & description particulière d'une espèce de Buccin, ou de Limaçon terrestre.

10°. Sur une espèce de ver qui vient à la langue des chiens.

11°. Grand os fossile trouvé en Bourgogne.

12°. Grand morceau de Cristal rempli d'amiante.

13°. Ivoire rendu flexible & transparent.

Nous allons parler de quelques-uns de ces articles.

On ne peut gueres douter que la scintillation des étoiles fixes, ne

830 *Journal des Sçavans*,  
soit principalement dûe aux va-  
peurs qui s'élevent dans l'atmos-  
phère ; une observation faite dans  
un Pays où l'air est pur , va ache-  
ver de nous en convaincre.

M. Garcin , Docteur en mé-  
decine , de la Société Royale de  
Londres , & Correspondant de  
l'Académie , a fourni l'observa-  
tion qui suit ; elle a été faite en  
Arabie , à *Bander Abassi* , Port du  
Golfe Persique , sous le tropique  
du Cancer : cet Auteur rapporte  
que dans ce Pays où il régné un  
air pur & serein , on ne remarque  
aucun mouvement de scintillation  
dans les étoiles pendant les belles  
nuits de l'été ; on ne voit qu'une  
lumière très-vive : ce n'est qu'au  
milieu de l'hyver que la scintillation,  
quoique très-foible , s'y fait apper-  
cevoir. L'Historien rapporte qu'à  
Bengale qui est à la même latitude,  
que *Bander Abassi* , on remarque  
la lumière des étoiles toujours va-  
cillante , parce que la rosée fait  
élever beaucoup de vapeurs , quoi-

May 1748.

831

qu'en moindre quantité qu'en Europe. Ces diverses observations sont donc une preuve du système que les Physiciens ont établi au sujet de la scintillation. L'Historien remarque les avantages d'un Ciel toujours pur & serein pour les observations d'Astronomie, ce qui a sans doute rendu les habitans de ce Pays, les premiers Astronomes.

On doit encore à M. Garcin l'observation sur les pierres Ponces, elle lui a été communiquée par un Capitaine de vaisseau qui navigeoit dans le mois de Mars de l'année 1726 entre le 38 & le 39 degré de latitude australe, entre le Cap de Bonne-Espérance & les Isles de S. Paul. Cet Officier apperçut une quantité prodigieuse de pierres calcinées, poreuses & légères, depuis la grosseur d'une noix, jusqu'à celle de la tête d'un homme. Le vaisseau fit route au milieu de ces pierres pendant neuf ou dix jours, sur un espace de plus de 500 lieues, M. Garcin est persuadé



dé que ces pierres , ou ces fragmens de pierres , viennent du fond de la Mer , poussées par quelque volcan ; l'Historien ne s'éloigne pas de cette idée , d'autant plus qu'il est vraisemblable qu'il y a des feux souterrains au-dessous de la Mer , & de vrais volcans qui se manifestent par leur éruption.

Voici comme M. de Mairan s'explique au sujet de l'arc-en-ciel, qui a été vu en Dalecarlie par M. Celsius, Professeur d'Astronomie à Upsal. Le phénomène ordinaire de l'Arc-en-ciel, consiste à imaginer un arc dont les deux branches colorées se terminent à l'horizon ; il est souvent accompagné d'un second arc concentrique , mais les couleurs de ce dernier sont toujours dans un ordre renversé ; cela posé :

» Si d'un point pris comme cen-  
 » tre sur la flèche du premier arc ,  
 » & autant au-dessus de l'horizon  
 » que le centre de cet arc est au-des-  
 » sous , vous décrivez un cercle ou  
 » un troisième arc , qui parte de

May 1748. 833

» l'horizon & des mêmes points que  
» le premier, de manière que s'ou-  
» vrant de-là, & s'élevant au dessus  
» des deux autres, il coupe le se-  
» cond à droite & à gauche, &  
» vienne se fermer en centre au-  
» dessus du second, vous aurez le  
» Phénomène de M. Celsius.

Les Arcs-en-ciel excentriques tels qu'on vient de décrire celui-ci, sont très-rares. M. de Mairan rapporte à cette occasion que M. Halley étant à Chester en 1698, y observa un Arc-en-ciel semblable à celui de M. Celsius. Pour entendre l'explication que M. de Mairan donne de ce phénomène, il faut imaginer que le Soleil est au-dessous de l'horizon abaissé d'autant de degrés, que le Soleil vrai est au-dessus; il étoit élevé de 11. degrés lorsque le Phénomène arriva, & les rayons de cet Astre tomboient dans l'instant dont il s'agit, sur une rivière appelée la Dale.

» Si du centre de l'arc excentri-

834 *Journal des Sçavans*,  
» que qui coupe le double Arc-en-  
» ciel, on mène une ligne droite  
» au point réfléchissant de l'eau,  
» & qu'on prolonge cette droite  
» sous l'horizon vers le ciel infé-  
» rieur; il est évident par l'égalité  
» des angles de réflexion & d'in-  
» cidence, qu'elle ira rencontrer  
» ce soleil fictice que nous y avons  
» placé, & que ce troisiéme arc sera  
» précisément le même dans l'un  
» & l'autre cas, à quelque dégra-  
» dation de couleur près dans ce-  
» lui qui est réfléchi par l'eau; or  
» comme on sçait, l'Arc-en-ciel  
» ordinaire doit être vû d'autant  
» plus bas, & d'autant plus petit  
» que le Soleil réel est plus élevé  
» sur l'horizon, & par l'inverse no-  
» tre troisiéme arc doit être vû  
» d'autant plus haut, & d'autant  
» plus grand que les rayons du soleil  
» imaginaire (ou ce qui revient au  
» même) que les rayons réfléchis  
» par la surface de l'eau partent de  
» plus bas, & forment un plus  
» grand angle avec l'horizontale.«

May 1748. 839

Il faut remarquer que la position de l'observateur peut être également entre le soleil & le point réfléchissant, ou entre le point réfléchissant & l'Arc-en-ciel; d'où l'on voit qu'il n'est pas difficile d'imiter l'Arc-en-ciel de M. Celsius, ou d'en faire un artificiellement, comme l'on imite les autres Arcs-en-ciel ordinaires.

Au sujet du haussément vrai ou apparent de la mer, qui est le quatrième article dont il a été parlé dans l'énumération, l'Académie fut consultée par M. l'Abbé Conti, & elle répondit, suivant ce que nous rapporte M. de Mairan, qu'on ne peut presque pas douter que le niveau de la mer n'ait changé à l'égard de certaines côtes, ou ce qui est aussi vraisemblable que les côtes n'ayent haussé ou baissé; mais, ajoute le même Historien, l'on n'a aucun fait assez bien circonstancié & assez connu, pour porter un jugement certain: cette idée pourra faire naître l'envie de faire quel-

336 *Journal des Sçavans;*

ques observations sur ce sujet.

M. Wolf envoya cette même année 1743 à l'Académie, la description de bouteilles fort singulières; elles sont d'une figure semblable à celle d'une poire, avec une ouverture d'un ou deux pouces, & le fond d'une épaisseur de trois lignes environ. Si par l'ouverture on laisse tomber une pierre, aussi grosse que cette ouverture peut le permettre, qui ne soit ni fort dure ni anguleuse, la bouteille demeure dans son entier; mais si l'on y fait tomber un petit fragment anguleux de pierre à fusil, aussi-tôt la bouteille se brise en plusieurs morceaux, à peu-près comme les larmes de Prusse ou de Hollande, quand on en rompt la queue. On voit qu'on ne doit pas attribuer cette rupture à la simple percussion. M. Wolf croit que ces bouteilles, de même que les larmes de verre, ont été refroidies dans l'eau en sortant du four. M. de Mairan adopte cette conjecture, & il

rapporte ici l'explication qu'on a coutume de donner de la fraction de ces larmes ; mais c'est avec cette retenue plus capable d'inspirer l'ardeur de faire de nouvelles recherches , que d'asseoir un jugement sans appel.

Dans un des articles que nous avons rapporté , M. de Mairan dit, d'après M. Barrere , Professeur de Médecine à Perpignan , que ce Médecin a vû un ver qui naît, ou qui s'attache sous la langue des petits chiens couchans & des chiens de Berger , du moins M. Barrere n'a point vu d'autres chiens qui en fussent attaqués ; cette maladie, dont la cure consiste à enlever ce ver avec une aiguille, se manifeste par une faim & une maigreur extraordinaire.

On rapporte dans le dernier article de l'Histoire, que M. Geoffroy a fait voir à l'Académie une petite cuillier d'yvoire, que la moutarde où elle a trempé a rendu flexible & transparente comme de la corne.

Les articles qu'on lit pour l'Anatomie sont : 1<sup>o</sup>. sur les Monstres, le mémoire est de M. Winslow, & l'extrait en a été fait par M. de Mairan.

Le second article, regarde le *Strabisme*, le mémoire appartient à M. de Buffon, il en est parlé dans l'Histoire.

M. Duhamel a composé trois mémoires sur la formation des os, & sur leur augmentation en longueur & en grosseur ; on les trouve tous dans ce volume ; le même Auteur a donné le détail d'une maladie singulière, pendant laquelle une fille a perdu à différentes fois presque tout l'humérus, sans que son bras se soit raccourci, & sans qu'elle en ait été estropiée.

Cet Académicien a fait encore dans un mémoire particulier diverses observations sur le squelette de la tête d'un animal que les Indiens du Maduré, Pays naturel de cet animal, appellent le *Renard*



armé, & que M. d'Après de Manneville, Lieutenant des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, & Correspondant de l'Académie, avoit apporté. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Un cinquième Mémoire de M. Petit, renfermant plusieurs observations sur une maladie du siphon lacrymal, dont les Auteurs n'ont point parlé.

Les réflexions que M. de Mairan a faites, à l'occasion du Mémoire de M. Winslow, sur les Monstres, nous ont paru mériter une attention particulière. L'Historien rassemble avec art, & sous un seul point de vûe, une question intéressante, & qui a été agitée longtemps par deux Membres célèbres de l'Académie des Sciences, MM. Winslow & Lemery. Voici ce dont il s'agit, c'est M. de Mairan qui parle.

» Les Monstres tels que les en-  
 » fans à deux têtes, & en général  
 » tous les fœtus, soit de l'homme,  
 » soit des animaux, qui différent

840 *Journal des Sçavans ;*

» de la commune espèce par la  
» structure, ou par le nombre de  
» leurs parties internes ou exter-  
» nes, naissent-ils de germes mon-  
» strueux, ou ne sont-ils que l'es-  
» fet du désordre, & du mélange  
» fortuit des deux ou de plusieurs  
» germes, dans le sein de la mere.  
Voilà le sujet de la question en-  
tre M. Winslow & M. Lemery :  
enfin il s'agit de sçavoir si certai-  
nes conformations extraordinai-  
res, peuvent être expliquées par  
les seuls accidens arrivés au fœtus  
dans le sein de la mere, ou s'il faut  
avoir recours à une organisation  
préexistante du germe qui la pro-  
duit.

On peut ramener à quatre chefs  
toutes les pensées de M. Winslow,  
sur la question présente ; 1°. cet  
Auteur pense que les deux systê-  
mes des fœtus monstrueux d'o-  
rigine, & des fœtus monstrueux  
par accident, peuvent-être em-  
ployés selon les différens cas des  
conformations extraordinaires ;  
2°. que

May 1748. 841

2<sup>o</sup>. que dans certains cas on ne doit y employer qu'un des deux, sçavoir lorsqu'on n'a pas de raison suffisante à donner en faveur de l'autre ; 3<sup>o</sup>. qu'il y a des cas où l'on est obligé de recourir à l'un & à l'autre, parce qu'aux conformations extraordinaires il peut en être survenu d'autres par accident ; 4<sup>o</sup>. il se trouve des cas où les plus habiles Physiciens & Anatomistes, seroient fort embarrassés à choisir à laquelle des deux causes il faut l'attribuer. Le sentiment de M. Winslow consiste à admettre une conformation monstrueuse d'origine, sans rejeter ou exclure absolument toute conformation extraordinaire par accident.

Cette doctrine ( dit l'Historien ) a fait beaucoup de profelytes chez les Etrangers , & dans l'Académie ; il ajoute , nous ne sommes point autorisés à en dire davantage ; mais ce ne sera point nous écarter du but de cette Histoire, si après avoir été témoin de toute

May.

N n

842 *Journal des Sçavans*,  
la dispute, nous osons rappeler ici  
quelques-unes des réflexions qu'elle  
nous a fait naître, & M. de Mai-  
ran va nous faire connoître que  
s'il incline pour quelque parti,  
c'est pour le système de M. Win-  
flow. » Il n'est rien, dit-il, qu'on  
» allégué plus volontiers, & à mon  
» avis plus vaguement, pour éta-  
» blir la possibilité des monstres  
» par accident, que la mollesse &  
» la fluidité des substances qui  
» composent le fœtus dans le sein  
» de la mere. Les parties récipro-  
» ques de deux fœtus, par exem-  
» ple, molles, flexibles, & pour-  
» tant déjà organisées, peuvent,  
» dit-on, se mêler aisément, s'aju-  
» ster ensemble sans se détruire,  
» ou ne se détruire qu'en partie  
» dans l'un des fœtus, de manié-  
» re qu'il en résultera dans l'autre  
» un tout monstrueux, ou un fœ-  
» tus autrement organisé qu'il n'au-  
» roit été dans l'ordre naturel. «  
Mais cette idée approfondie va  
bientôt disparoître, & le raison-

May 1748.

843

nement de l'Historien a toute la force qu'on peut desirer : suivons le.

» Qu'on conçoive comme on  
» voudra les parties dont l'assem-  
» blage doit faire le monstre ou  
» l'animal, soit comme dures & so-  
» lides, soit comme fluides, ou,  
» ce qui est plus conforme à la  
» nature, comme n'étant ni abso-  
» lument dures, ni absolument  
» fluides, ne faudra-t'il pas tou-  
» jours que quelque-une de ces par-  
» ties déterminée telle, & organi-  
» sée de telle manière, aille se pla-  
» cer tout juste, ou se trouve auprès  
» de telle autre, également déter-  
» minée, & par son espèce & par  
» son organisation, pour y former  
» le monstre ; une seconde tête,  
» par exemple, sur un seul tronc,  
» un seul cœur dans deux poitri-  
» nes, jointes l'une à l'autre, un  
» fixième doigt bien articulé sur  
» une main, ou la plus petite por-  
» tion d'un doigt ? Car il y a mille  
» exemples de toutes ces singula-

844 *Journal des Sçavans ;*  
» rités , & il n'est aucune des par-  
» ties qui les constituent , qui ne  
» contienne une infinité de vais-  
» seaux , de tendons , de fibres , &  
» de nerfs qui ont leurs configura-  
» tions , leurs places , & leur stru-  
» cture particulières , & détermi-  
» nées relativement à un tout , sans  
» lequel elles ne sçauroient sub-  
» sister. Le cœur , par exemple ,  
» la première de toutes les parties  
» où l'on apperçoit le mouvement ,  
» (*punctum saliens*) & qui est vrai-  
» semblablement le principe du  
» mouvement à l'égard de toutes  
» les autres , comment a-t'il pu se  
» détruire dans une poitrine nais-  
» sante , sans que cette poitrine ait  
» été détruite , sans qu'elle ait cessé  
» de croître ? Ou comment le cœur  
» d'une autre poitrine qui se trou-  
» ve jointe à celle-ci , avec laquelle  
» il n'avoit le moment d'aupara-  
» vant aucune communication , a-  
» t'il pu lui communiquer le sang ,  
» le mouvement & la vie ? Conçoit-  
» on la prodigieuse quantité de

» nouveaux canaux, & de nouvel-  
 » les jonctions qu'il faut y ajouter,  
 » ou y disposer pour cela, & ne  
 » sera-ce que l'effet du désordre &  
 » & du hazard ? Les parties orga-  
 » niques d'un animal étant une fois  
 » défunies, détruites, & pour le  
 » moins altérées par là, dispersées  
 » & flottantes dans un liquide,  
 » j'avoue que je n'y vois plus ni ger-  
 » me, ni animal, ni partie quelcon-  
 » que d'animal, & que leur réta-  
 » blissement fortuit, ou leur réu-  
 » nion en un tout organisé, me pa-  
 » roit quelque chose d'aussi incon-  
 » cevable que la génération des  
 » insectes, qu'on attribuoit autre-  
 » fois à la simple putrefaction. Peu  
 » s'en faut du moins que cette mol-  
 » lesse de parties à laquelle on a  
 » recours pour imaginer la forma-  
 » tion d'un monstre par la réunion  
 » des germes, ou de quelqu'une  
 » de leurs parties dans le sein de  
 » la mere, ne nous rejette dans la  
 » même absurdité. Cette mollesse  
 » & cette espèce de fluidité, qu'on



» reconnoit dans le foetus naissant  
» ne me paroît donc pas plus pro-  
» pre à expliquer la formation des  
» monstres par accident , que la  
» dureté des parties qui pourroit  
» du moins maintenir plus aisé-  
» ment ces parties dans leur état  
» naturel. «

M. de Mairan fait une applica-  
tion de tous ces principes à divers  
cas, & en particulier sur un en-  
fant de quinze mois qui avoit six  
doigts à chaque main & à chaque  
pied. Cet exemple accompagné du  
raisonnement, & des calculs qu'on  
a coutume d'employer sur les Jeux  
de hazard, est démonstratif : enfin  
combien faut-il de combinaisons,  
combien de hazards dans la destru-  
ction de deux germes, faut-il sup-  
poser pour imaginer un arrange-  
ment si merveilleux, si unique, &  
comme fait avec dessein dans les  
mains & dans les pieds de cet en-  
fant : peut-on dire que ce prodige  
est un effet de la confusion des  
germes. Il y a bien de l'ordre,

bien de la sagesse, & bien de l'arrangement dans cette confusion ou ce désordre prétendu.

Pour infirmer les preuves qui démontrent que les monstres ont des germes préexistans, & dont la structure est visiblement déterminée de tout temps, on rapporte la production des fruits doubles, l'arrangement irrégulier des plantes; mais on doit prendre garde que toutes les végétations irrégulières, & tous les fruits monstrueux ne sont si fréquens qu'à cause de la multitude infinie de germes que renferment toutes les parties des plantes, & par la facilité avec laquelle on peut faire couler & circuler le suc nourricier de l'une dans les vaisseaux de l'autre; de plus, que s'ensuivroit-il quand l'on diroit que les plantes ont leurs monstres d'origine?

Nous allons dire quelque chose des trois mémoires de M. Duhamel. Il y a quelques années que cet habile Académicien, a entre-

348 *Journal des Sçavans,*  
pris de prouver que les os du corps  
humain & de tous les animaux,  
croissent en grosseur par l'addition  
des couches osseuses qui tirent leur  
origine du périoste. Le même Au-  
teur a prouvé que le corps ligneux  
des arbres augmente en grosseur  
par l'addition des couches ligneu-  
ses qui se forment dans l'écorce.  
Enfin le périoste est aux os ce que  
l'écorce est aux arbres, les lames  
intérieures de cette membrane s'of-  
ficient, & elles augmentent la gros-  
seur des os, comme les lames inté-  
rieures de l'écorce augmentent la  
grosseur du corps ligneux; c'est là  
le sujet du premier mémoire de M.  
Duhamel; dans le second le même  
Auteur se propose d'éclaircir com-  
me se fait la crue des os suivant  
leur longueur: l'Auteur prétend  
que cet accroissement se fait par  
par un mécanisme très-approchant  
de celui qu'observe la nature pour  
l'allongement du corps ligneux  
dans les bourgeons des arbres. M.  
Duhamel avoit donné dans les vo-

lumes précédens, trois autres Mémoires sur la même question, mais il a composé ceux-ci dans la crainte d'avoir laissé dans les premiers quelque obscurité, ou quelque chose qui demandât d'être fortifié par de nouvelles expériences; M. Duhamel a beaucoup examiné comment les arbres croissoient en hauteur; il s'est convaincu par différens faits que l'allongement des arbres, vient de la partie qui est extrêmement herbacée, & que cet allongement diminue proportionnellement au progrès de l'endurcissement, & qu'il cesse aux endroits où l'endurcissement est parfait. Il est aisé de faire l'application de ces observations à la crue des os, suivant leur allongement. Il s'en suit; 1°. que si les os ne sont pas bien endurcis, ils s'allongent dans toutes leurs parties; 2°. que l'allongement diminue dans les endroits où l'endurcissement fait le plus de progrès; 3°. que l'allongement cesse aux endroits où l'endur-

850 *Journal des Sçavans,*  
cissement est parfait ; 4°. que l'al-  
longement est plus considérable à  
la partie supérieure qu'à l'inférieure ; 5°. enfin lorsque les animaux  
approchent de la grandeur qu'ils  
doivent avoir , l'accroissement des  
os ne se fait plus que par les extré-  
mités : c'est donc une analogie con-  
tinuelle entre l'accroissement des  
végétaux & celui des animaux.

Dans le troisiéme mémoire de  
M. Duhamel sur la formation &  
l'accroissement des os , on trouve  
diverses réponses à quelques obje-  
ctions , que de célèbres Anatomici-  
stes ont proposé à l'Auteur ; il y  
ajoute quelques éclaircissémens sur  
différens cas qui lui ont été com-  
muniés , & qui avoient un rap-  
port immédiat à la question qu'il  
avoit traitée : enfin il n'a v  
rien laisser sans éclaircissém  
sans réponse.

Voici les titres de plusieurs  
ceux que l'auteur a p  
rang des observations anatomo  
1°. Sur les os ; &c.

May 1748. 85

verses remarques que M. Hérissant a faites, & qu'il est venu lire à l'Académie. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

2°. Sur l'introduction de l'air dans le corps animal; ce mémoire a été envoyé par M. Bouillet, il veut y prouver que l'air s'insinue dans le corps animal, non seulement par la nourriture, mais qu'il passe dans le sang, dans les vesicules du poulmon, & par d'autres vaisseaux absorbans & exhalans.

3°. Elémens de Médecine pratique présentés à l'Académie; l'ouvrage appartient à M. Bouillet.

4°. Dans un autre article il s'agit de sçavoir si les ventricules & le cœur même doivent perdre ou acquérir plus de longueur, en diminuant de largeur ou de diamètre. M. Person, Docteur en Médecine, tâche de prouver que le cœur se raccourcit ou diminue de longueur dans la contraction.

5°. Représentation de l'organe; de l'ouie en relief.

6°. Sur le dedans extraordinaire

**318** *Journal des Sçavans ;*  
de la bouche d'un enfant, né bec  
de lièvre.

7°. Double matrice.

8°. Muscle singulier.

9°. Ovaires où l'on a trouvé des  
cheveux, des os, & des dents.

10°. Sur la taille latérale.

11°. Douzième vertebre du dos  
d'un homme traversée par le bout  
d'une lame d'épée qui s'y cassa.

12°. Suite d'une blessure à la  
tête.

13°. Paralytie sans sentiment,  
quoique les mouvemens de la par-  
tie insensible ne soient point dé-  
truits.

14°. Autre paralytie de même  
nature.

15°. Odeurs communiquées au  
corps animal. Tous ces faits quoi-  
que très curieux, ne conyienent  
gueres qu'aux gens du métier. Nous  
nous contenterons d'avertir qu'ils  
sont accompagnés comme les au-  
tres ; des réflexions & des remar-  
ques curieuses de l'Historien qui  
les rapporte ; nous réservons pour



May 1748. 853

un autre Journal, la Chimie, les  
Mathématiques & l'Astronomie.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*MŒURS ET USAGES DES*

*Turcs, leur Religion, leur Gouver-  
nement Civil, Militaire, &*

*Politique; avec un abrégé de l'Hi-  
stoire Ottomane, par M. GUER,*

*Avocat, Tome second. A Paris,*

*chez Coûtelier, Quay des Au-  
gustins, au coin de la rue Gif-  
le - Cœur, 1747. in - 4°. pp.*

*537.*

**C**E volume est divisé en sept  
Livres. Le premier, qui est le  
quatrième de tout l'ouvrage, traite  
de la Cour Ottomane & des Offi-  
ciers de l'Empire. L'Auteur décrit  
d'abord les cérémonies & la pom-  
pe du couronnement du grand  
Sultan. Il observe, qu'à son avéne-  
ment au Trône, le nouvel Empe-  
reur ne manque jamais de faire di-  
stribuer certaines sommes aux trou-  
pes choisies, qui se trouvent alors  
à Constantinople. Les troupes,

854 *Journal des Sçavans* ;  
dit-il , regardent cette libéralité ,  
non comme un don purement gra-  
tuit , mais comme une dette auto-  
risée par l'usage. On a vu les Sol-  
dats remettre au Sultan trois mois  
de leur paye , & même six , dans  
les pressans besoins de l'Etat ; mais  
on n'a presque jamais vû , qu'ils  
aient renoncé au *Julus Achesis*  
(c'est ainsi qu'on appelle l'argent  
que fait distribuer le nouveau Sul-  
tan.) Cette distribution fut intro-  
duite par Soliman I. Ce Prince  
ayant eu beaucoup de peine à réu-  
nir sous sa domination toutes les  
parties du grand Empire Ottoman,  
crut devoir affermir sa puissance ,  
& s'attacher les cœurs de ses Sol-  
dats par quelques grandes largesses.  
Son exemple fut suivi par ceux  
qui lui succédèrent. M. Guer tou-  
jours fécond en réflexions , ne rap-  
porte aucun usage remarquable des  
Turcs , sans en balancer les avan-  
tages & les inconvéniens. Il prétend  
ici que Soliman a rendu un fort  
mauvais service à l'Empire , en éta-

May 1748. 859

blissant le *Julus Achesis*. » Ce Prin-  
» ce, dit-il, n'agit en cette occa-  
» sion, ni en l'age Politique, ni  
» même en Prince juste & qui rai-  
» sonne. L'expérience n'a que trop  
» prouvé, que le gouvernement mi-  
» litaire est un gouvernement vio-  
» lent, un gouvernement de sang,  
» un principe éternel de troubles  
» & de divisions, de séditions &  
» de révoltes, de mouvemens &  
» de révolutions dans l'Etat; par  
» conséquent une source de mal-  
» heurs pour les peuples. On sçait  
» que l'Epoque de la décadence  
» de l'Empire Romain a commen-  
» cé à l'établissement des Gardes  
» Prétoriennes & des largesses que  
» les nouveaux Empereurs avoient  
» coutume de faire à ces troupes à  
» leur avènement au Trône. Du  
» reste qui ne sçait, que ces fortes  
» de libéralités ne servent qu'à ren-  
» dre le Soldat fier & insolent, &  
» à énerver la discipline militaire?  
» Que bien - loin d'être d'aucun  
» avantage, elles sont à charge aux

856 *Journal des Sçavans,*  
» sujets, sur qui le Prince est tou-  
» jours forcé de se redimer de l'o-  
» bligation où il s'est trouvé de les  
» faire? Qu'enfin un des premiers  
» principes de tout gouvernement  
» juste, équitable & sensé, est que,  
» comme le peuple n'y doit jamais  
» craindre d'injustice ni de violen-  
» ce de la part de son Souverain, le  
» Prince de son côté n'y doit jamais  
» appréhender de révolte de ses  
» sujets, ni faire dépendre son au-  
» torité de leur bon plaisir & de  
» leur caprice?

L'Auteur représente ensuite la  
manière de vivre du Sultan dans le  
particulier, il décrit ses exercices  
de religion, l'ordre qui s'observe  
dans ses repas, ses amusemens, ses  
chasses: il dit que les Empereurs  
dévots & ceux qui veulent faire  
croire qu'ils le sont, portent le scru-  
pule jusqu'à se conformer à l'article  
de la Loi, qui les oblige au travail  
manuel: » Mahomet II. dit-il, cul-  
» tivoit ses jardins, & du produit  
» des fruits que l'on vendoit, il fai-

May 1748. 857

soit acheter des livres pour sa  
bouche. Soliman II. étoit Cor-  
donnier. Selim II. faisoit de petits  
croissans, que les Pélerins Turcs  
portent sur leurs bourdons, dans  
leurs voyages de la Méque. Amu-  
rat III. faisoit des flèches. Amu-  
rat IV. des anneaux pour tirer  
de l'Arc. Ibrahim des cure-oreil-  
les, & autres bagatelles d'écaille  
de Tortue. Mahomet IV. s'oc-  
cupoit à pêcher & à tirer de l'Ar-  
quebuse. Mais ces Ouvriers,  
ajoute M. Guer, qui possèdent  
des Royaumes & des Empires,  
vendent chèrement leurs ouvra-  
ges. Selon un Historien Turc,  
les fruits de Mahomet II. quel-  
que doux qu'ils fussent, paroif-  
soient amers à ceux qui avoient  
l'honneur d'en goûter: les cure-  
oreilles d'Ibrahim déchiroient les  
oreilles de ses Courtisans, & les  
os de lièvre de Mahomet IV. pre-  
noient ses Ministres à la gorge,  
c'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient  
s'en délivrer que par de grosses

358 *Journal des Sçavans ;*

» sommes d'argent.« Nous rapportons exprès les propres paroles de l'Auteur, afin que l'on puisse juger par-là & de son esprit & de son style.

Après avoir exposé tout ce qui regarde la personne du Sultan, M. Guer parle des Sultanes, de leurs divisions, de leurs querelles, de leurs intrigues & de leur avarice. Il décrit le Serrail & donne une notice détaillée de la discipline qu'on y observe. Il nomme les Officiers de la maison du Grand Seigneur, & il décrit leurs fonctions. Ensuite il parle des Officiers de l'Empire, sçavoir du Grand Visir, du Caimacan, du Capitan Bacha ou Amiral, du Desterdar, de l'Aga des Janissaires, du Spahilar Aga, du Bostangi Bachi, du grand & petit Ecuyer, du Muphti & des Officiers de la seconde & troisième classe. Il ne laisse rien à désirer sur tout ce qui concerne la connoissance des fonctions, des revenus & de l'autorité de ces grands Officiers de l'Empire. Parlant de la



May 1748.

359

Charge de [Grand Visir](#), il en recherche l'origine. Plusieurs Auteurs, dit-il, prétendent que les Princes Ottomans créèrent cette Charge dès le commencement de l'Empire & se reposèrent sur leurs Visirs des soins du gouvernement afin de pouvoir jouir des plaisirs avec plus de tranquillité. D'autres croient que cette dignité fut d'abord établie pour éviter l'opposition qui se rencontre ordinairement entre plusieurs Ministres d'un égal pouvoir qui gouvernent le même Etat. M. Guer observe que sous les premiers Successeurs d'Amurat le pouvoir du premier Visir fut fort borné; que ce Ministre n'agissoit qu'avec subordination aux ordres du Sultan, & n'avoit que vingt mille écus de revenu. Mais, ajoute-t'il, depuis que Soliman III. commença à confier le gouvernement de l'Empire à ses grands Visirs Ibrahim & Rustan-Pacha, & qu'il leur eut fait épouser sa sœur & sa fille, la puissance des Empe-



360 *Journal des Sçavans,*  
pereurs Ottomans passa toute entière dans la personne du premier Ministre. Il est aujourd'hui l'arbitre souverain des affaires & le dispensateur de l'autorité Impériale, qu'il exerce à sa volonté. Cette autorité sans bornes qui dans d'autres Etats auroit les plus dangereuses conséquences, est en quelque façon le soutien de l'Empire Ottoman.

Quelque grand que soit le pouvoir du Visir, il n'arrive jamais qu'il aspire au Trône. Le respect & l'affection des Turcs pour la race regnante ne lui permettent pas d'oser se flater de pouvoir mettre le diadème sur sa tête : content de sa fortune, il n'en tente pas une plus haute : il travaille avec zèle à la sûreté du Trône dont il est l'appui ; & la vie du Monarque, qui le laisse gouverner à son gré, lui est aussi précieuse que la sienne propre. Mais si le grand Viscariat a ses agrémens & ses avantages, il a aussi ses dangers. Voici en

May 1748. 86

quels termes M. Guer les représen-  
te. » Ce second Maître de l'Em-  
» pire, que tant d'éclat environne,  
» n'est cependant en effet qu'un  
» esclave distingué, à qui un \* Ca-  
» tischerif fera dans un moment  
» couper la tête ; qui en attendant  
» ce dernier moment, cache sous  
» les dehors pompeux d'une gran-  
» deur fragile les soins les plus pé-  
» nibles, les chagrins les plus cui-  
» sans ; qui tous les jours est tour-  
» menté par l'ambition, par le dé-  
» sir d'accroître son autorité, &  
» par la crainte de perdre la fa-  
» veur de son maître. Fut-il con-  
» sommé dans la plus fine politi-  
» que, versé dans la connoissance  
» de tous les intérêts des vastes  
» Etats confiés à ses soins, prompt,  
» actif, vigilant, juste, exact ob-  
» servateur des Loix ; eut-il les  
» intentions les plus droites & les  
» plus pures, il est toujours res-  
» ponsable au peuple des difficul-  
» tés & des mauvais succès de l'e-

\* Ordre écrit de la main de l'Empereur.

» xécution. Qu'un Sultan peu ver-  
 » sé dans le gouvernement veuille  
 » par caprice changer un projet  
 » qu'il avoit approuvé, que cette  
 » innovation cause la ruine de l'E-  
 » tat, on s'en prend au Visir, on  
 » le taxe d'ignorance, de peu  
 » d'habileté dans l'art de la guer-  
 » re ou dans le cahos de la  
 » finance & du commerce, &c. «

Le cinquième Livre traite du  
 gouvernement des Turcs. L'auteur  
 y rapporte la maniere dont on ad-  
 ministre la justice dans l'Empire.  
 Il donne une idée du Divan, du  
 Gabilé Divan & des supplices  
 usités pour la punition des cri-  
 mes.

Le fixième & le septième traitent  
 du Gouvernement militaire des  
 Turcs. M. Guer y décrit non-seu-  
 lement les diverses troupes de ter-  
 re & de mer, mais il y rend comp-  
 te de l'artillerie des Turcs & de  
 leurs armes, des instrumens de  
 guerre, & des chevaux dont ils se  
 servent, de leurs sentimens sur la

May 1748. 863

guerre, de leur maniere d'assembler une armée, de leurs marches, campemens & de leurs provisions, de leur façon de combattre & de leur intelligence dans le métier de la Guerre.

Il y a deux espèces de milices dans l'Empire, l'une qui ne subsiste que de la paye du Grand Seigneur; tels sont les Janissaires, les Spahis, les Canoniers, les Armuriers, les soldats de Marine; l'autre, qui jouit de certaines terres cédées par les premiers Empereurs Ottomans. Celle-ci est composée des Zaims & Timariots. Pour bien entendre ces termes, il faut sçavoir que tous les sujets de l'Empire sont rangés sous la conduite de différens Officiers, qui en qualité de Gouverneurs, commandent à un certain espace de terre divisé en Provinces. Plusieurs Provinces réunies sous un seul Gouvernement, forment la Jurisdiction d'un Beglerbeg; une seule de ces Provinces relève d'un Sanjac, une portion de cette même

864 *Journal des Sçavans*,  
province formé le district d'un San-  
jacbeg, & cette portion subdivi-  
sée donne à ses maîtres la qualité  
de *Zaims* & de *Timariots*. Si la  
portion de cette subdivision rap-  
porte moins de vingt mille Aspres  
celui qui en est le maître ; n'est  
qu'un *Timariot* ; si le revenu ex-  
cède la somme de vingt-mille Af-  
pres , le maître prend le titre de  
*Zaim* & il conserve cette qualité  
tant que son revenu ne monte pas  
jusqu'à cent mille Aspres ; car en  
ce cas il devient *Sanjacbeg*, c'est-  
à-dire , Seigneur de Banière , ou  
petit *Bacha* avec étendart à queue.  
De cette sorte chaque particulier  
dépend d'un *Timariot* ou d'un  
*Zaim* selon l'étendue des terres  
qu'il possède & la quantité de ses  
revenus ; les *Timariots* & les *Zaims*  
relevent d'un *Sanjacbeg*, les *San-*  
*jacbegs* des *Begs* ou *Sanjacs*, les  
*Sanjacs* des *Beglerbegs*, & les *Be-*  
*glerbegs* de la Hauteffe.

Ces Chefs ou Officiers conser-  
vent le même rang dans la guerre.  
Les

May 1748. 869

Les Zaïms & les Timariots sont distribués par Régimens & par compagnies. Ils se distinguent par la couleur de leurs étendarts & par celle des couvertures de leurs timbales. Lorsque Soliman fit faire la division des Ziamets & des Timars, il préparoit pour l'avenir des récompenses aux généreux & braves soldats. Ces terres devoient servir également à animer le courage de ceux qui en jouissoient dans la vûe de les conserver ou d'en acquérir de plus considérables, & de ceux qui ne possédoient encore rien, dans l'espérance de mériter par leur valeur l'héritage de ceux qui mourroient dans le service.

Mais la corruption, comme le remarque M. Guer, infecte avec le temps les meilleurs établissemens & les plus sages; ainsi au lieu de partager aux soldats selon leurs services les revenus des Ziamets & des Timars vacans par la mort de ceux qui les possédoient, les Bachas, les Trésoriers & les autres Officiers de

May.

00

866 *Journal des Sçavans* ;  
la Porte en gratifie leurs Domestiques & leurs Pages , qu'ils obligent par-là de leur être utiles dans les occasions. Cet abus n'a cependant pas lieu dans la Natolie , où les fils héritent des terres possédées par leurs Peres. Dans la Romanie on les partage en autant de portions égales qu'il y a d'enfans , à moins qu'il ne s'agisse d'un Timar qui n'ait que trois mille Aspres de revenu , car alors il revient en tout au fils aîné.

Nous ne parlerons point ici des Janissaires & des autres troupes , que le Grand Seigneur entretient à sa solde ; un extrait n'est pas susceptible de tous les détails où M. Guer est entré à ce sujet. Mais nous avertissons les Lecteurs , que , quoique la renommée ait publié une grande partie des choses qui concernent la nature & la discipline de ces troupes , ils trouveront néanmoins dans cet ouvrage une infinité de traits que l'on ne connoit pas communément ; & que



May 1748.

867

L'Auteur a rassemblés avec autant  
d'utilité que d'agrément pour les  
Lecteurs.

Le Faste Ottoman fait la ma-  
tiere du huitième Livre. L'Auteur  
entend par ce terme cette vaine  
pompe dont les Turcs font para-  
de en certaines fêtes publiques &  
solemnelles. Ils paroissent alors en-  
vironnés de tout ce que l'Orient  
a de plus magnifique & de plus  
brillant. Le départ du Grand Sei-  
gneur pour la guerre, la fête du  
Bairam, celle de la Circoncision  
des Princes, les Nôces des Prin-  
cesses, la réception des Ambassa-  
deurs sont autant de ces cérémo-  
nies publiques où brille le faste &  
la splendeur de l'Empire Ottoman;  
nous renvoyons au Livre même le  
Lecteur curieux de ces sortes de  
descriptions

Le neuvième Livre traite de la  
politique des Turcs; après avoir fait  
de beaux raisonnemens sur la po-  
litique en général, l'Auteur mon-  
tre que la politique des Turcs est

fondée sur deux vices également odieux, sçavoir la dissimulation & l'infidélité, que Mahomet leur Législateur & leur Maître a non seulement enseigné de vive voix ces détestables maximes, mais qu'il les a autorisées par son exemple. M. Guer produit un traité que Mahomet fit avec les Chrétiens pour les mieux séduire. Cette pièce, dit-il, quoique défavouée des Turcs, paroît incontestable, & elle est rapportée comme telle par plusieurs Auteurs dignes de foi; elle a été, dit-on, trouvée en original dans un Couvent des Religieux du Mont-Carmel, voisin du Mont-Liban. Par ce traité, Mahomet promet aux Chrétiens s'ils veulent se soumettre, de leur accorder le libre exercice de leur religion, en un mot toutes les prérogatives, les immunités & les franchises qu'ils pouvoient désirer. Il y a apparence que Mahomet le fit & le confirma dans un temps, où sa puissance étoit encore peu considérable, & lorsqu'il

faisoit la guerre aux Arabes, afin de n'être pas attaqué par deux ennemis à la fois. Quoiqu'il en soit, dit M. Guer, cet imposteur le démentit bien-tôt dans son Chapitre de l'*Epée*, appelé peut-être ainsi, parceque les premières paroles de ce Chapitre, sont souvent gravées sur les cimenterres des Turcs; Il s'en dédit aussi dans un autre endroit de l'Alcoran appelé le Chapitre des *Batailles*, que les Turcs lisent toujours avant que d'aller au combat. Il ordonne en cet endroit de tuer les Infidèles, de les prendre prisonniers & de ne pas cesser de les persécuter, qu'ils ne se soient soumis. C'est sur ce pied-là, dit M. Guer, que les Turcs souffrent aujourd'hui parmi eux la Religion Chrétienne. Il rapporte ensuite plusieurs traits de perfidie & de dissimulation tirés de l'histoire de cette nation; & il conclud que puisque Mahomet a osé faire du parjure une maxime de religion, il n'est pas étonnant que les Dis-

370 *Journal des Sçavans* ;  
ciples suivent la doctrine de leur  
Maître.

Ensuite, comme s'il se repen-  
roit de tout ce qu'il a dit à la  
charge de cette nation, il ajoute,  
qu'il faut pourtant convenir que  
cette mauvaise foi semble plutôt  
être chez les Turcs le vice des par-  
ticuliers, que celui du Gouverne-  
ment, & que si ce reproche peut  
par quelque endroit retomber sur  
le ministère, du moins paroît-il de-  
puis plusieurs années vouloir se pi-  
quer d'un peu plus de fidélité.

Le désir de la propagation du  
Mahométisme est la seconde ma-  
xime de la politique des Turcs.  
Dès le commencement de la Mo-  
narchie, les Turcs sentirent que  
leurs conquêtes seroient peu soli-  
des s'ils ne songeoient de bonne  
heure à substituer dans les pays  
conquis de nouveaux habitans à  
ceux que la fureur de la guerre  
avoit détruits. C'est à quoi ils don-  
nèrent tous leurs soins. Jamais na-  
tion ne fut plus féconde en artifi-

May 1748. 878

ces pour augmenter le nombre de ses sujets. On a fait en Turquie un point de religion de l'avantage purement temporel, que les Romains accordoient à ceux qui se retiroient chez eux, & qu'ils appelloient droit de *Citoyen Romain*, & qu'on nomme en France *droit de Naturalité*. Devenir croyant (c'est ainsi que les Turcs appellent ce privilège) c'est se rendre digne de participer au bonheur des Ottomans en ce monde & à la félicité éternelle que le Prophète a promise dans l'autre aux fidèles Sectateurs de sa Loi. Ces prétendus avantages, dit M. Guer, qui regardent également le présent & l'avenir, ne rendent les exhortations des Turcs que trop efficaces. De tous les endroits du monde il leur vient des libertins, des scélérats, des hommes perdus & abandonnés à toutes sortes de vices, qui embrassent leur religion & se font membres de l'Etat: de sorte qu'aujourd'hui le sang des Turcs

872 *Journal des Sçavans*,  
est tellement mêlé & confondu avec  
celui des autres Nations, qu'il n'y  
en a pas un qui puisse justifier qu'il  
descende des anciens Sarrazins. Au-  
trefois ils enlevoient tous les cinq  
ans les enfans des Chrétiens par  
forme de tribut & ils les élevoient  
dans leur Loi. Aujourd'hui ce  
moyen violent est devenu peu né-  
cessaire; la séduction suffit. L'ha-  
bit Turc est un appas qui engage  
un grand nombre d'Arméniens &  
de Grecs à embrasser le Mahomé-  
tisme.

Dans le dixième Livre, Monsieur  
Guer expose ses propres réflexions  
sur la puissance des Turcs  
& sur l'affoiblissement de leur Em-  
pire.

On peut dire à la louange de  
cet Ouvrage, que c'est un recueil  
complet de tout ce que les diffé-  
rens Auteurs ont écrit sur les mœurs  
& les usages des Turcs. L'Auteur  
a rédigé ses matières dans un bel  
ordre, il a ajouté beaucoup de  
choses qui ne se trouvoient pas

May 1748.

873

dans les Ecrivains qui l'ont précédé. S'il mérite quelque critique, c'est du côté **du style, qui en bien** des endroits n'est point assez simple. L'Auteur paroît avoir prodigué ses propres réflexions, & dans la vûe d'égayer son Lecteur, il est quelquefois descendu dans des détails inutiles, & a rapporté des contes & des circonstances peu convenables à la dignité de son sujet. Au reste le Livre peut être regardé comme un chef-d'œuvre d'impression. Il est enrichi d'un grand nombre de belles planches, de vignettes, de culs de lampes parfaitement bien gravés.





**CONSULTATIONS CHOISIES**

*de plusieurs Medecins celebres de l'Université de Montpellier, sur des maladies aiguës, & chroniques, IV. Vol. in-12. A Paris, chez Durand rue S. Jacques, à S. Landry & au Griffon, & Piffot fils, Quay des Augustins, à la Sageffe, 1748. Tom. I. pp. 480. sans la Préface, & la table des consultations de ce Volume, qui en font 34 ; Tom. II. pp. 455, & 8 pour la table ; Tom. III. pp. 460, & 8 pour la table, & Tom. IV. pp. 454, non compris la table des consultations du Volume qui est de 8, la table alphabetique des Docteurs qui ont signé les consultations, & indicative des volumes où elles se trouvent, qui en fait 6, & la table chronologique des consultations datées qui sont contenues dans les quatre volumes, avec les noms des Docteurs*

May 1748. 875

qui les ont signées, qui en fait  
13.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

L'EDITEUR se propose dans la Preface de prouver l'utilité des recueils de consultations de Medecine en general, & en particulier de celui-ci. Pour y parvenir, il remarque que toutes ces collections ont toujours été reçues favorablement. La raison qu'il en donne est que les traités de maladies travaillés avec le plus de soin, laissent beaucoup d'embarras aux jeunes Praticiens dans l'application des principes generaux, parce que les Auteurs de ces traités n'ont pu deviner une infinité de combinaisons, qui se trouvent dans chaque maladie par rapport à l'âge, au sexe, au temperament du malade, à son genre de vie, à sa profession, au climat, à la saison, &c. *Et comment n'y seroient-ils point embarrassés, ajoute l'Editeur, puisque les plus habiles ne le sont que trop souvent?* Il appuye sa doctrine

376 *Journal des Sçavans*;

d'un passage de M. Frederic Hoffmann, que personne ne recusera pour juge *en fait de Medecine*. Cet Auteur a même fourni ce qu'il y a de plus interessant dans les generalités contenues dans la Preface, & l'Editeur, qui le cite exactement, ne pouvoit puiser dans une meilleure source. Revenons.

Puisque les traités de maladies laissent desirer necessairement tant de choses indispensables dans la pratique, il faut donc un autre guide aux Praticiens; or ce guide est l'experience; non, comme le remarque l'Editeur, celle qu'Hippocrate nomme *trompense*, mais celle qui resulte d'observations faites avec une exactitude scrupuleuse & éclairée.

Ce principe est adopté par tous les Medecins; & par consequent l'Editeur pouvoit se dispenser de le prouver; mais il a sans doute été bien aise de le faire par surabondance, & d'ailleurs le passage qu'il cite de M. Hoffmann le conduit na-

May 1748. 877

turellement à examiner si l'on peut tirer des consultations la même utilité que des observations. Or il ne paroît pas que l'Editeur balance à prendre le parti de l'affirmative. Au moins ne met-il les consultations bien faites qu'au degré immédiatement au-dessous.

» *Un Medecin*, dit-il en emprun-  
» tant les paroles de M. Hoff-  
» mann, *un Medecin au fait de la*  
» *veritable theorie*, & qui a sous les  
» yeux l'histoire détaillée d'une ma-  
» ladie, cherche & explique d'abord  
» son origine & sa cause, son cara-  
» ctère, & la production des sympto-  
» mes. Ces connoissances lui servent  
» à former des indications sur ce  
» qu'il faut faire & éviter. Il propo-  
» se ensuite des remedes qu'il connoit  
» bien, & designe l'ordre, la dose ;  
» & le temps convenables pour les  
» employer ; & enfin il porte un ju-  
» gement sur de l'evenement de la  
» maladie. Il ne manque donc aux  
» consultations pour être de vraies ob-

**B78** *Journal des Sçavans ;  
servations de Medecine , que l'evenement de la maladie.*

L'utilité des consultations de Medecine en general etant ainsi etablie , l'Editeur releve le merite de sa collection en remarquant qu'on doit la regarder comme le tresor de la pratique clinique d'une des plus celebres Ecoles de l'Europe , pratique differente en plusieurs points de celle de plusieurs autres , & qu'il est par cette raison plus important de connoître. Car c'est la raison , & non l'autorité qu'il faut suivre.

Mais le deffaut de suivre les impressions reçues de jeunesse n'est pas le seul qu'on puisse reprocher aux Praticiens. La passion pour les secrets , pour les specifics , pour le faste des preparations , n'est pas moins prejudiciable à la santé , qu'à la bourse des malades. Or aucun de ces deffauts ne se trouve dans le recueil que nous annonçons. Il n'y a rien de si simple que les remedes qu'on y conseille , & leur opera-

tion est extrêmement douce; il n'y a rien de moins varié; la meilleure partie de ces remedes, ce qui est encore un grand merite suivant les Praticiens les plus celebres, est purement diététique; ce sont le plus souvent des alimens medicamenteux.

L'Editeur s'attend bien que cette grande simplicité pourra faire une impression defavantageuse sur le public; mais il ignore ce public, juge aussi inexorable des Medecins qu'il est peu en état de l'être, il ignore que les causes des maladies sont en très petit nombre, & par consequent qu'il ne faut que peu de remedes pour les combattre; il ignore qu'il se trouve sous nos pieds, & devant notre porte, des remedes aussi efficaces que ceux que les Indes nous envoient à grands frais, & qu'un simple apolême est souvent plus efficace que de fastueuses compositions, où les remedes de qui depend principalement la

» vertu de la preparation, se trou-  
 » vent noyés dans un fatras de dro-  
 » gues inutiles, ou tellement enve-  
 » lopés de sucre, qu'il faudroit une  
 » dose sextuple pour produire un  
 » effet sensible. « Les Partisans d'une  
 pratique simple & unie trouveront  
 de quoi s'y confirmer dans les con-  
 sultations que nous annonçons :  
 puissent-elles ramener aux mêmes  
 principes ceux qui se laissent éblouir  
 par le faste des preparations ! ce  
 sont les vœux de l'Editeur & les  
 nôtres.

Si ces consultations empruntent  
 un merite réel de leur simplicité,  
 les noms de ceux qui les ont signées  
 ne leur donnent pas moins de re-  
 lief. On y voit les Chicoyneau,  
 les Marcot, qui jouent un rôle si  
 brillant à la Cour, plusieurs Pro-  
 fesseurs celebres, les Didier, les  
 Fitzgerald, les Fizes, les Hague-  
 not, les Lazerme ; des Praticiens  
 consommés, comme les Bezac, les  
 Gautéron, les Montagne, les Ver-  
 ny, les Serane. Nous y voyons aussi



May 1748. 881

avec plaisir en plusieurs endroits ; le nom de M. Combalusier , actuellement établi dans cette Capitale , qui , pour emprunter les paroles de l'Editeur , *malgré sa jeunesse avoit déjà acquis une confiance , dont son traité des maladies causées par les vents prouve qu'il étoit digne. Sans doute , ajoute l'Editeur , qu'il la méritera de plus en plus , soit par les secours qu'il donnera aux malades qui lui confieront le soin de leur vie , soit en enrichissant la Médecine d'ouvrages aussi dignes de lui que celui dont nous venons de parler.*

Tel est le précis de ce que la Preface contient de plus intéressant ; il ne nous reste qu'à justifier par quelques exemples ce que nous avons dit de la simplicité de la pratique de Montpellier. On verra en même temps que les consultations qu'on y donne , ont les autres qualités qui , suivant M. Hoffmann , caractérisent les bonnes.

M. Lazerme fut consulté dans le mois de septembre 1738 , pour

**332** *Journal des Sçavans,*  
une Dame qui depuis deux ans  
avoit de la peine à avaler les ali-  
mens solides, difficulté tellement  
augmentée qu'elle la faisoit vomir.  
Elle avoit de plus des agitations  
excessives, une douleur à l'estomac,  
un ecoulement de serosité par les  
glandes salivaires, les yeux, le nez,  
un etouffement.

De ce que les liquides passent  
sans peine, le celebre Professeur  
conclud que l'étranglement de l'e-  
sophage causé par l'embarras des  
glandes de l'extremité de ce canal,  
est la cause du regorgement des  
alimens solides, & que la cause de  
cet embarras, ou de ces obstru-  
ctions, est une lympe epaisse &  
grosiere. Il attribue la douleur,  
les agitations, l'etouffement, le  
vomissement, à la distraction vio-  
lente que les solides causent à l'e-  
sophage, & la fonte de serosités à la  
sympathie des nerfs.

L'ancienneté de cette maladie;  
& les progrès considerables qu'el-  
le fait, lui font desesperer d'une

guerison parfaite, mais il espere un soulagement de l'usage des aperitifs doux.

Un purgatif uniquement composé du senné, du tartre soluble, des fleurs de mauve, de violettes, & de pêcher, & de deux onces de manne, prepare à un bouillon aperitif fait avec le poulet, la racine d'énula campana, le polypode de chêne, les ecrevisses de riviere, les cloportes & les feuilles de chicorée sauvage, dont l'usage est precedé chaque jour de trente grains de tartre martial soluble.

Après neuf jours d'usage de ces bouillons, la malade ayant été repurgée, est mise au petit lait clarifié, où l'on fait eteindre des clouds rouges au feu, & infuser une douzaine de cloportes. Ce remede, pendant dix jours qu'on l'emploie, est precedé d'une prise d'opiate composée d'extrait de rhubarbe & de genievre, de conserves de kynorrhodon & d'aunée.

884 *Journal des Sçavans,*  
& de fleurs de sel ammoniac mar-  
tiales.

On remet ensuite la malade au  
petit lait & au tartre martial pen-  
dant une dixaine de jours, après  
l'avoir repurgée, & le petit lait est  
suivi tout de suite du lait d'ânesse,  
& pendant son usage du safran de  
mars apéritif dans la soupe de deux  
jours l'un.

Pendant l'hiver on ne conseille  
à la malade que de se purger tous  
les mois, d'user d'eau ferrée avec  
un nouet de rhubarbe pour boi-  
son ordinaire; & que quelques sai-  
gnées éloignées, si le flux menstruel  
est derangé; mais on veut qu'elle  
reprenne toute la suite des reme-  
des au printems suivant.

Au mois d'octobre 1740, M.  
Combalusier fut consulté pour une  
femme de cinquante cinq à soixante  
ans, d'un temperament fort vif,  
dont la santé s'étoit derangée de-  
puis dix-huit mois, & le ventre  
étoit devenu fort paresseux. Le

May 1748. 885

principe de sa maladie étoit un travail forcé pendant deux mois entiers. En conséquence elle se trouva fort échauffée, & sentit une douleur depuis la cinquième vertèbre du dos jusqu'à la dernière des lombes. Cette douleur se replioit sur l'estomac. Outre ces accidens les urines, ordinairement d'un rouge foncé, devinrent de temps en temps très lymphides; une douleur de tête occupoit quelquefois tout le coronal; la malade avoit des grouillemens dans le bas ventre, & rendoit des vents par le haut & par le bas; elle avoit quelquefois à la fossette du cœur une douleur suivie d'une assez grande difficulté de respirer, enfin elle étoit tourmentée de la crainte de mourir sans secours.

M. Combalufier reprenant tous ces accidens dans sa consultation décide sans balancer qu'ils sont ceux d'une affection hyfterique, qui suppose dans le genre nerveux une grande sensibilité & une tension suivie de secousses inégales & trop for-

tes. Il attribue cette maladie au travail excessif que la malade a fait, lequel a non-seulement donné trop de tension aux nerfs, mais desséché les liqueurs & derangé le tissu doux & balsamique du fluide nerveux.

Les affections hysteriques étant fort rétives aux remedes, M. Combalusier ne promet qu'un soulagement, & pour y parvenir, il se propose de detremper les humeurs, d'en rabattre la fougue, d'en emousser l'acreté, & de donner de la flexibilité aux solides, de corriger la tension & la sensibilité des nerfs, & d'en appaiser les secousses irregulieres.

Il debute, après une potion anodyne, par une purgation en lavage avec le tamarin, le cristal mineral, la manne, le sel d'Epsom, les feuilles de melisse & la graine de coriandre dans le petit lait. Il ordonne le soir une potion anodyne, & le lendemain un bouillon, qui doit être continué neuf jours, & com-

May 1748. 887

posé d'un poulet farci des quatre semences froides & de celles de pavot blanc, de racines de pivoine mâle & de scorpionere, des feuilles de chicorée sauvage, de laitue & de melisse, & des fleurs de coquelicot.

La neuvaine finie, il met la malade pendant cinq jours à l'usage des eaux d'Yeuset, rendues purgatives le premier & le dernier jour; & les douze jours suivans, il lui fait prendre une opiate composée de conserve de roses, de succin, d'yeux d'écrevisses préparés, de nitre purifié, de cinnabre, de graine d'anis, & de laudanum; & par-dessus un grand verre de petit lait clarifié où l'on aura fait bouillir les fleurs de tilleul.

Il veut que l'on pousse l'usage de ces deux remedes jusqu'à trois semaines, s'ils réussissent bien, & qu'on mette la malade au lait d'ânesse; d'abord le matin, puis le soir si le premier passe bien, faisant précéder ce remede d'une poudre anodyne de deux jours l'un le



**388** *Journal des Sçavans,*  
matin seulement , & qu'on conti-  
nue ces remedes pendant plusieurs  
mois.

Il veut qu'au printemps on réitere  
tous les remedes ci-dessus détaillés ,  
& qu'on use à plusieurs reprises &  
alternativement , des bains domes-  
tiques tiedes , & des eaux d'Yeu-  
fet , la malade prenant à la sortie  
du bain une infusion de fleurs de  
citronelle.

Quant au régime il conseille des  
alimens doux & de facile digestion ,  
l'usage de l'eau pour boisson , un  
exercice moderé , & surtout de se  
calmer l'esprit , & d'éviter les tra-  
vaux fatiguans & forcés.

M. Montagne , dont les consul-  
tations se trouvent en grand nom-  
bre dans le recueil , & qui s'étoit  
acquis beaucoup de reputation  
dans ce genre , M. Montagne , on  
le repete , fut consulté au mois de  
juillet 1743 par un malade qui  
avoit des frissons sur le soir , des  
chaleurs aux paumes des mains  
& aux plantes des pieds , des bou-  
tons

rons au front, des dartres à la jambe, des gonflemens & des grouillemens dans le bas ventre, des vents, des tintemens d'oreilles & des embarras dans la tête.

Il attribue tous ces accidens à la constitution seche, grossiere, & muriatique de la masse du sang, & à la tension spasmodique de tout le systême des solides, & principalement des nerfs, & à quelques impressions d'un levain étranger qui a échappé en partie au remede spécifique; causes que les fatigues de la guerre & la vivacité du temperament du malade ont rendu plus actives, & qui ont derangé les digestions.

Ses indications sont en conséquence de retablir les digestions, de delayer la masse du sang, d'en corriger la salure, & de rendre aux solides la souplesse convenable.

Pour les remplir il commence par purger le malade avec le polypode de chêne, la rhubarbe, les fleurs de pêcher, les sommités d'ab-

890 *Journal des Sçavans* ;  
synthe , la manne & le syrop de  
chicorée composé.

Il ordonne pour le lendemain  
& les neuf jours suivans le demi bain  
domestique , & à la sortie un bouil-  
lon de veau avec les ecrevisses de  
riviere , les feuilles de chicorée sau-  
vage , les fleurs de camomile , & les  
sommités de germandrée ; remedes  
que le malade reprendra pendant  
six jours après quelques-uns de re-  
pos.

Il prepare le malade par une se-  
conde purgation à un bouillon de  
tortue & d'ecrevisses altérés avec les  
feuilles de pimprenelle , & de chi-  
corée sauvage , qu'il conseille pen-  
dant trois semaines environ , &  
après une autre purgation il ordon-  
ne pendant quinze jours le petit  
lait clarifié , qu'il fait suivre d'un  
nouveau purgatif , après lequel il  
met le malade au lait d'ânesse le  
matin : il y fait mêler l'eau de  
chaux , & ensuite dans la premiere  
cuillerée de soupe pendant tout l'u-  
sage du lait , du safran de mars

aperitif, terminant le tout par la même médecine.

Les remedes qu'il conseille pour l'hiver sont uniquement l'infusion de fleurs de camomile en maniere de thé, & six grains de saffran de mars aperitif entre deux soupes.

Au printems il fait recommencer tous les remedes ci dessus décrits, dans le même ordre & avec les mêmes précautions, substituant le lait de vache à celui d'ânesse; & quand au régime il conseille d'éviter les ragouts, la pâtisserie, la friture, les entremets, la salade, les fruits cruds, les legumes & tous les alimens de haut goût, indigestes ou echauffans: il reduit le malade aux potages à la viande, aux cremes de ris à l'eau ou au bouillon, au bouilli & au roti, & il veut qu'il soupe très legerement.

Il est inutile de multiplier les extraits de ces consultations; en voilà bien assez pour faire connoître le goût dans lequel elles sont composées, & c'est tout ce que com-

892 *Journal des Sçavans*,  
porte l'extrait d'un ouvrage de la  
nature de celui-ci.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**HISTOIRE GENERALE**  
*d'Allemagne par le Pere BARRE,*  
*Chanoine Régulier de Sainte Ge-*  
*neviève, & Chancelier de l'Uni-*  
*versité de Paris, Tome II. qui*  
*comprend les régnes depuis l'an*  
*516, jusqu'en 840. in-4°. pp,*  
*653. A Paris, chez Charles-*  
*Jean-Baptiste de l'Epine, &*  
*Jean-Thomas Hérissant, 1748,*

**N**OTRE dessein n'est point ici  
de donner une juste idée de  
ce deuxième tome, les bornes d'un  
extrait ne le permettent pas; il  
nous suffira seulement, ainsi que  
nous l'avons déjà fait dans les deux  
précédens, d'insister sur certains  
endroits, qui nous paroîtront les  
plus propres à faire juger en gé-  
néral du mérite de tout l'ouvrage.  
Le Livre sixième qui est le pre-  
mier de ce volume, commence au  
partage que Clovis fit en mourant

de ses Etats entre ses enfans ; les conquêtes de ce Prince avoient étendu sa domination sur une partie considérable de la Germanie ; notre Auteur développe avec sa clarté ordinaire, ce qui regarde en particulier l'histoire de chacun de ses Etats, & passe delà aux autres établissemens, que les Germains s'étoient faits au dépens de l'Empire. Comme un des plus considérables fut celui des Ostrogoths, il s'y arrête aussi davantage. On verra ici avec plaisir le portrait de la célèbre Amalafonte, qui après la mort de Théodoric, fut Régente du Royaume pendant la minorité d'Athalaric son fils.

» La Nature, dit le P. Barre,  
 » avoit répandu sur cette Princesse  
 » avec profusion, les faveurs qu'elle  
 » le n'accorde aux autres qu'avec  
 » une espèce d'œconomie, beauté,  
 » esprit, délicatesse de pensée, fa-  
 » cilité pour les langues Grecque  
 » & Latine, pénétration vive, pru-  
 » dence, sagesse, amour des Peu-

» ples , magnificence , générosité ;  
 » en un mot Amalafonte avoit tou-  
 » tes les qualités nécessaires pour  
 » former un grand Roy.

Notre Historien remarque que dans la vue de les inspirer à son fils ; cette Princesse ne négligea rien pour le faire élever dans les sciences ; mais les principaux d'entre les Goths lui en portèrent des plaintes , & lui représentèrent , que les leçons des Sçavans n'étoient propres qu'à abbatre & à amollir un jeune cœur ; qu'un Prince destiné à de grands exploits devoit être nourri dans l'exercice des Armes , & non dans l'application aux sciences ; que jamais Théodoric n'avoit voulu permettre aux Goths d'envoyer leurs enfans dans les Ecoles publiques ; & qu'il disoit ordinairement , que ceux qui avoient peur d'une férule , n'avoient jamais assez de hardiesse pour mépriser les épées nues.

Aussi régnoit-il parmi ces peu-



May 1748. 895

ples, & parmi la plupart de ceux qui étoient originaires de la Germanie, une férocité de mœurs qui les portoit à des excès & à des cruautés, qu'on ne peut lire sans horreur, & dont on ne trouvera que trop d'exemples dans tout ce volume.

Comme le détail des guerres, des conquêtes, & même des fondations d'Empires, n'est que la partie la moins intéressante & la moins utile de l'Histoire, & qu'elle doit avoir pour principal objet de nous apprendre à nous connoître nous-mêmes dans les hommes, qu'elle introduit sur la scène, le P. Barre paroît avoir eu grande attention à nous peindre les mœurs, les usages, & les loix des différens peuples qui y jouent les principaux rôles; mais sur-tout les degrés insensibles par lesquels ils ont passé de la barbarie à la politesse, & des absurdités du Paganisme aux vérités de l'Evangile.

Il nous apprend que c'est à Thier-

896 *Journal des Sçavans,*  
ry & aux autres Rois d'Austrasie,  
que les Allemands & les Bavarois  
eurent principalement l'obligation  
de se détromper insensiblement sur la  
idées grossières qu'ils avoient sur la  
Religion ; que comme l'Alsace  
étoit plus voisine des Allemands  
que les autres Provinces, elle fut  
celle de toutes qui se ressentit la  
première d'un changement si heu-  
reux ; & que de proche en proche  
les peuples qui en étoient voisins,  
se conformèrent peu à peu à la  
police & à la plupart des loix des  
Alsaciens.

Le P. Barre observe cependant ;  
qu'il en étoit alors des Allemands,  
des Bavarois & des autres Ger-  
mains, comme de tous ceux qui  
tiroient leur origine d'un Citoyen  
Romain ; ceux-ci étoient censés  
de la nation Romaine, soit qu'ils  
fussent nés dans la Germanie,  
dans les Gaules, ou dans l'Espa-  
gne. De même le fils d'un Alle-  
mand, d'un Bavarois, ou d'un  
Saxon, établi dans les Gaules

étoit toujours nonobstant son nouveau domicile , de la nation des Allemands , des Bavarois , ou des Saxons. Dans le fixième siècle , ajoute-t'il , ce n'étoit pas le lieu de la naissance , qui décidoit de quelle nation étoit un homme , comme il est aujourd'hui d'usage dans la Chrétienté ; c'étoit le sang dont il sortoit & son origine qui déterminoient son état.

Aussi voit-on , que lorsque les Bourguignons furent soumis à Clotaire & à Childebert , Rois des Francs , & à Thierry Roy d'Austrasie , ces peuples conservèrent le privilège de vivre selon leur loi naturelle , qui étoit la *Loi Gombette* , ainsi appelée de Gondebaud ou Gombaud , Roy de Bourgogne ; il fut le premier qui dans ces loix touchant les duels judiciaires , mit par écrit cette maxime si longtemps funeste à l'innocence , *que le meilleur Champion est le plus honnête homme , & le plus digne d'être cru.*

Les Bourguignons jusqu'au neu-

vième siècle , furent toujours jugés suivant la loi *Gombette* , & ne furent point incorporés & confondus avec les *Austrasiens* & les *Francs* ; ils continuèrent à faire un peuple à part , & à subsister en forme de nation séparée des autres.

Au reste le P. Barre observe que de toutes les Nations Germaniques , la Bourguignonne étoit dans ces temps-là , la moins estimée , parce qu'elle n'étoit pour la plupart composée que de Charpentiers & de Forgerons ; c'est par cette raison , selon lui , que la loi des Ripuaires ne condamnoit qu'à 160 sous d'or un Ripuaire qui auroit tué un Bourguignon , au lieu qu'il en coûtoit 200 à un Ripuaire qui auroit tué un Franc.

Ces loix & plusieurs autres , que notre Historien rapporte à mesure que l'occasion s'en présente , nous peignent la barbarie de ces Peuples. L'homicide , le vol , & généralement tous les crimes , à l'exception de ceux de Lèze-

Majesté, se rachetoient à prix d'argent : le courage, la valeur, l'habileté dans les Armes, sembloient alors tenir lieu de toutes les vertus ; aussi paroît-il par une lettre de Vitigez, Roy des Ostrogoths, par laquelle il leur donne part de son élection, que le talent pour la guerre étoit presque la seule qualité, qu'on estimoit dans les hommes & qu'ils exigeoient de ceux qu'ils choissoient pour les gouverner.

Telle est cette lettre, » le Roy  
 » Vitigez à tous ses Ostrogoths :  
 » nous vous donnons part, après  
 » en avoir rendu graces à Jesus-  
 » Christ auteur de tout bien, que  
 » l'armée des Ostrogoths campée  
 » en front de bandière, nous a  
 » élevé suivant la coutume de nos  
 » Ancêtres sur un Pavois, & que  
 » par l'effet de la Providence, elle  
 » nous a proclamé Roy, nous re-  
 » gardant comme une personne  
 » capable de faire la guerre avec  
 » succès, parce que nous y avons

» déjà acquis quelque forte de ré-  
 » putation. Ce n'a donc pas été  
 » dans une chambre , mais en raze  
 » campagne , que nous avons été  
 » élus à la Royauté.

Cependant on verra dans cette Histoire , que ses succès ne répondirent pas à l'idée qu'il vouloit donner de son habileté à ses nouveaux sujets. Il fut obligé de faire un traité honteux avec le célèbre Bélisaire Général des armées Romaines : mais Théodebert , Roy d'Austrasie , qu'on nous représente ici comme un des plus grands Rois qui jusqu'alors eut gouverné les Francs , fut plus habile ou plus heureux ; il força par ses victoires l'Empereur Justinien à lui faire une entière & pleine cession de tous ses droits sur les Gaules & sur la Germanie ; malgré cela cet Empereur ne laissa pas de prendre toujours dans ces Edits , le titre de vainqueur des Allemans , des Francs , & des Germains.

Il est étonnant , comme l'observe

le P. Barre dans une notte, que ce Prince à la tête de l'Edit de Pro-mulgation de ses Instituts, affecte de s'y qualifier de Vainqueur & Souverain de plusieurs Peuples qui ne lui étoient pas soumis, tels que les Allemans, les Goths, les Francs, les Germains, les Antes, les Alains, les Vandales & les Africains, tandis qu'il n'y fait aucune mention de différentes nations de l'Asie & de l'Egypte, sur lesquelles il régnoit paisiblement.

Quoi qu'il en soit, tout le reste de ce livre ne contient gueres que le récit des pertes que cet Empereur fit en Italie, sur-tout depuis qu'il eut eu l'imprudence d'en rappeler Belisaire. Celles que lui avoit causées Totila à la tête des Ostrogoths, ne furent qu'une ombre legere des ravages que firent en même temps les Sclaves & les Antes leurs voisins, qui après avoir passé le Danube, se jettèrent sur les terres de l'Empire du côté de la Thrace & de l'Illyrie,



Notre sçavant Historien avant que de nous donner le détail de cette guerre, nous fait à son ordinaire en pareille rencontre connoître ces peuples & les lieux dont ils étoient originaires. Il s'étend aussi sur les expéditions de Leutharic & de Bucelin; ils étoient freres & commandoient une armée considérable d'Allemans, de Bava-rois, de Westphales, de Trévi-riens & d'autres nations soumises à la Couronne d'Austrasie, que Théobalde qui pour lors en étoit Roy, avoit envoyé au secours des Ostrogoths; mais un renfort si considérable ne fit que retarder pendant quelques temps la ruine de ces peuples. Bucelin par des vuës d'ambition s'étant séparé de son frere, fut entierement dé-fait par l'Eunuque Narsez à la cé-lebre bataille de Casilin; le Pere Barre rapporte la disposition des deux armées sur la description que le P. Daniel en a faite d'après Agathias Auteur contemporain. La

May 1748.

903

perte de cette bataille qui fut com-  
plette, entraîna la ruine totale de  
la domination des Goths dans l'I-  
talie, & la remit sous la puissance  
de l'Empire Romain.

On voit dans le reste de ce Li-  
vre s'éteindre encore différentes  
puissances, qui avoient fait long-  
temps la terreur du peuple Ro-  
main, comme par exemple celle  
des Gépides; d'autres au contraire  
paroître tout d'un coup & faire de  
rapides conquêtes, comme celle  
des Huns-Abares & des Lombards  
dont l'Auteur raconte les exploits;  
Il rapporte à Alboin un des plus  
grands Rois de ces derniers peu-  
ples, l'origine de la plupart des  
Duchés d'Italie: ces Duchés ne fu-  
rent d'abord que des gouverne-  
mens, que ce Prince établit dans  
l'Ombrie.

Ce sixième Livre finit par ce qui  
regarde les événemens arrivés dans  
les trois Royaumes, de Gontran, de  
Chilperic & de Sigebert, qui par-  
tagèrent entr'eux les Etats de Cha-

ribert ou Aribert leur frere Roy de Paris, & mort sans enfans. Brunehaut ayant engagé son mari Sigebert à faire la guerre au Roy Chilperic, qu'elle accusoit d'avoir hâré les jours de la Reine Galsuinde sa sœur, à l'instigation de Frédegonde qu'il épousa ensuite, le P. B. nous fait remarquer, que la paix fut conclue entre ces deux Princes, à condition que la Reine Brunehaut femme du premier, entreroit en possession des Villes que Childeric avoit cédées en propre à la Reine Galsuinde le lendemain de ses Nôces, comme *dot du matin*.

C'étoit ainsi, dit-il, qu'on appelloit le présent que le nouveau marié faisoit en cérémonie à son épouse le premier matin d'après ses Nôces.

Il ajoute » que l'usage de prendre des femmes sans bien étoit » passé des Germains aux Francs. » Lorsqu'ils vouloient se marier, » ils achetoient, pour ainsi dire, » leurs femmes tant par les biens

» qu'ils étoient obligés de leur don-  
 » ner en propriété, & dont leur fa-  
 » mille héritoit, que par les présens  
 » qu'ils leur faisoient & à leurs pro-  
 » ches parens; en sorte que c'étoit  
 » moins le pere que le mari, qui do-  
 » toit la femme, qui se marioit;  
 » cet usage contribuoit beau-  
 » coup à la dépendance des fem-  
 » mes à l'égard de leurs époux; les  
 » anciennes Loix des Francs, com-  
 » me les coutumes des Germains  
 » rendoient un mari maître de la vie  
 » de sa femme, lorsqu'elle venoit  
 » à s'écarter de son devoir.

Nous joindrons à ce morceau le  
 portrait de Brunehaud, pour don-  
 ner encore un échantillon de la  
 maniere d'écrire & de penser de  
 notre judicieux & sçavant Histo-  
 rien.

» On ne peut, dit-il, excuser Bru-  
 » nehaud d'un désir effrené de do-  
 » miner, ni d'une avarice honteu-  
 » se; ce que l'on raconte de ses dé-  
 » bauches, paroît d'autant plus ou-  
 » tré qu'on les lui attribue dans un

306 *Journal des Sçavans,*  
» âge très avancé; les Historiens qui  
» ont écrit la vie de S. Colombar  
» ne reprochent à cette Princesse  
» qu'une passion insatiable de com-  
» mander. » Il n'est point de louan-  
ges que S. Grégoire ne lui donne  
dans les lettres qu'il lui écrit; » si  
» les éloges ( qui ordinairement ne  
» sont que des complimens ) ne  
» prouvent pas qu'elle ait eû tou-  
» tes les vertus , du moins ils mon-  
» trent qu'elle n'avoit pas tous les  
» vices dont on l'accuse ; il n'y au-  
» roit eu ni jugement ni décen-  
» ce à louer sa vertu , si elle avoit  
» été d'une conduite scandaleuse ;  
» toute avide qu'étoit Brunehaut  
» d'amasser du bien , elle le prodig-  
» uoit pour les édifices publics ;  
» Eglises , Palais , Ponts , Chauff-  
» fées , &c.

» Les Historiens , continue-t'il  
» qui ont parlé d'elle avec plus  
» d'animosité , sont des Auteurs  
» peu exacts , & d'autant plus sus-  
» pectés qu'ils écrivoient dans le  
» Royaume de Clotaire ou sous le

» règne de son fils, tous deux en-  
» nemis déclarés de Brunehaud.  
» Une plume dirigée par le ressen-  
» timent & la partialité est plus per-  
» nicieuse à l'Histoire, que les élo-  
» ges flateurs des Panégyristes.  
» Les louanges fondées sur le men-  
» songe, tombent promptement,  
» & ne survivent guères à ceux qui  
» ne les ont pas méritées: au con-  
» traire une Histoire maligne con-  
» duite avec art, fait toujours im-  
» pression & en impose à la pos-  
» térité. »

Le onzième Livre commence au règne de Clotaire second; ce Prince étant devenu seul Souverain des Francs, ne changea rien dans la forme du gouvernement propre à l'Austrasie & à la Bourgogne; en sorte que ces deux Etats gardèrent le titre de Royaume avec leurs Officiers particuliers, & que leurs Maires devinrent des Vicerois. Son fils Dagobert qui lui succéda dans tous ses Etats, fit publier une nouvelle compilation des Loix des



208 *Journal des Sçavans*,  
Francs, des Ripuaires, des Alle-  
mans, & des Bavarois. Le P. B.  
avoue qu'il ne sauroit marquer pré-  
cisément le temps auquel ce Prin-  
ce fit travailler à la réforme de ces  
Loix; aux anciennes coutumes des  
Ripuaires recueillies dès le com-  
mencement du sixième siècle, on  
avoit ajouté plusieurs choses en fa-  
veur de l'Eglise & retranché celles  
qui ressenoient le paganisme; on  
réforma de même les Loix & les  
Coutumes des Allemans & des Ba-  
varois du temps de Thierry Roy  
d'Austrasie; on fit aussi quelques  
corrections à ces Loix sous les ré-  
gnes de Childebert & de Clotaire  
second; mais ce fut par ordre du  
Roy Dagobert, qu'elles furent  
mises dans l'état où elles paroif-  
sent dans le recueil qui nous en  
reste.

On nous donne ici une idée de  
ces Loix; mais bien-loin d'en tou-  
cher quelque chose, l'étendue que  
nous avons déjà donnée à cet ex-  
trait, ne nous permet pas même



May 1748. 909

d'indiquer les principaux événemens qui sont renfermés dans ce Livre, & nous oblige de passer au huitième, que nous ne ferons encore qu'effleurer.

L'Auteur y raconte les troubles dont après la mort de Charles Martel, l'Allemagne fut agitée pendant plusieurs années; il y parle aussi de deux Conciles, l'un qui fut assemblé l'an 742 par Carloman, on ne fait point précisément en quel lieu; il est connu sous le nom de Concile de Germanie; & l'autre qui à la sollicitation de Boniface Apôtre des Bavaurois, se tint l'année suivante à Lestines près de Binche en Hainault; l'Auteur ne parle des Canons de ces deux Conciles, qu'autant qu'ils ont rapport à cette Histoire; il ne laisse pas cependant, ainsi qu'il s'y est engagé, d'y faire entrer beaucoup de points qui concernent l'Histoire Ecclésiastique de la Germanie, comme la conversion des Nations idolâtres qui l'habitoient; les fondations des Sièges Episcopaux & des

**510** *Journal des Sçavans*,  
principales Abbayes de ce Pays.

Un endroit très-intéressant de ce même Livre est celui qui regarde la déposition de Chilperic dernier Roy des Mérovingiens ; si l'on en croit les Historiens qui ont écrit sous Charlemagne, Childéric étoit imbécille ; mais la plupart de ces Auteurs, dit le P. B. ne l'ont peut-être rendu si méprisable que pour rendre sa dégradation moins injuste & moins odieuse. Ce Prince étoit dans un si grand mépris, Pepin dans une si grande estime, & il gouvernoit avec tant d'autorité, que du consentement des Evêques & des Nobles, l'un fut déposé & enfermé dans un Monastere, & l'autre fut proclamé Roy sans le moindre soulèvement.

Le reste de ce Livre contient les commencemens de Charlemagne, & l'Histoire de ses expéditions, jusqu'à un temps où la réputation de ses exploits, la grandeur de sa puissance, & les services qu'il avoit rendus au S. Siège, engagèrent le Pape

May 1748. 911

Léon à le couronner Empereur d'Occident. Mais notre Historien remarque ici que ce titre n'ajouta rien à l'autorité & à la puissance de Charlemagne. Les Romains qui étoient dès-lors ses Sujets de concert avec le Pape, le conférèrent à ce Prince, parceque ce titre réveilloit l'idée fastueuse de leur ancienne grandeur; ce nom seul leur avoit donné du goût pour la domination des Grecs. Mais tout avoit changé de face; l'Empire de C. P. étoit entre les mains de l'Impératrice Irène. Les Romains avoient honte de se voir soumis à une femme; ils souhaitèrent un Empereur & proclamèrent Charlemagne, *Auguste*, pendant que le Pape lui mettoit la couronne sur la tête.

Dans une Dissertation qui se trouve à la fin du troisième volume, & dont nous parlerons en son lieu, l'Auteur fait voir que la qualité d'Empereur n'est qu'un titre d'honneur, qui n'augmente ni l'au-

912 *Journal des Sçavans* ;  
torité, ni la puissance des Rois qui  
veulent bien le porter.

C'est ici, comme le P. Barre en  
avertit, qu'il faut fixer l'époque de  
l'Empire d'Allemagne. On doit le  
regarder comme une nouvelle Mo-  
narchie indépendante de l'Ancien  
Empire Romain, & gouvernée par  
des Loix nouvelles. C'est sur ce  
fondement que les sçavans d'Al-  
lemagne donnent à Charlemagne  
le titre de Fondateur d'un nouvel  
Empire. Ici notre Historien quitte  
la méthode qu'il avoit suivie jus-  
que-là de partager son Histoire en  
Livres; elle se trouve dans la suite  
naturellement divisée par la vie de  
chaque Empereur d'Occident, dont  
il fait un article séparé.

Quoique celle de Charlemagne  
soit fort connue, on se convaincra  
cependant en la lisant ici, qu'il est  
encore du neuf dans les sujets, qui  
paroissent les plus usés pour un  
homme qui a le courage de tout  
lire, de tout peser, & de juger de  
tout

tout par lui-même : c'est ce qu'on remarquera surtout dans les Notes que le P. Barre a placées au bas des pages & dans lesquelles il relève avec autant de justesse que de modestie, un assez grand nombre de négligences & même d'erreurs qui ont échappé à nos plus fameux Auteurs, tels que les PP. Sirmond & Daniel, MM. Fleury, Baluse, & plusieurs autres.

Cependant à l'égard des grandes questions, telles que, par exemple, celle de sçavoir, si la Couronne sous la première race de nos Rois a été héréditaire ou élective, ou même tous les deux, comme quelques Sçavans l'ont prétendu ; ce que la présence des Evêques ou des Seigneurs, opéroit dans les Diettes ou assemblées générales dans lesquelles furent faits les Capitulaires de Charlemagne, & semblables points de fait ou de droit, sur lesquels les meilleurs Auteurs sont partagés, le P. Barre se con-

914 *Journal des Sçavans*,  
tente presque toujours de rappor-  
ter en peu de mots les raisons, que  
chacun allégué pour soutenir son  
sentiment, & quelquefois même  
de renvoyer aux principaux ou-  
vrages dans lesquels ces matières  
sont traitées.

Ce Volume finit à la vie de Louis  
le Débonnaire; on y trouve ensuite  
une carte de la Germanie sous les  
Empereurs Carlovingiens & Sa-  
xons: elle a été dressée sous les  
yeux de l'Auteur par le sieur Ro-  
bert. Cette Carte est suivie de deux  
courtes Dissertations, dont la pre-  
mière contient un *éclaircissement*  
*sur la condition des ôtages chez les*  
*anciens Germains*, pour la page dix-  
neuvième de ce volume; & la se-  
conde roule *sur la Loi Gombette &*  
*sur les Duels*, pour la page 28<sup>e</sup>. du  
même volume.

Ceux qui auront jetté les yeux  
sur les deux Extraits que nous  
avons déjà donnés de cet important  
ouvrage, mais principalement ceux

May 1748. 915

Qui l'auront lû en entier, comprendront aisément combien nous aurions désiré de pouvoir rendre un compte plus détaillé, non-seulement de ces deux derniers morceaux, mais même de tout ce second tome.

*LE NOUVEAU NEWCASTLE, ou nouveau traité de Cavalerie, vol. in-12. 312. pag.*  
A Paris, au Palais, chez Grangé dans la Galerie des Prisonniers, à la Sainte Famille, 1747.

**I**L semble que l'on n'ait besoin que de pratique pour apprendre l'art de dresser les Chevaux; cependant la pratique dépourvue de vrais principes, n'est autre chose qu'une routine. Il est donc utile que les gens de l'art & les habiles Maîtres, nous établissent les règles dont on ne doit jamais s'écarter.

C'est en Italie & à peu près vers

Q q ij



le temps du renouvellement des lettres qu'on commença à s'appliquer à l'Art de monter à cheval, c'est-à-dire, que l'on joignit la spéculation à la pratique, ne doit s'entendre que des traités qui sont parvenus à notre connoissance depuis quelques siècles ; car nous ne pouvons douter que les Romains & les Grecs ne s'appliquassent beaucoup à l'art de dresser les chevaux, que l'Auteur appelle la science de la Cavalerie.

*Fredéric Grifone*, Gentilhomme Napolitain, fut un des premiers qui nous fit part de ses lumières ; plusieurs autres Ecuyers lui succédèrent, & à l'envi l'un de l'autre, ils nous ont laissé des préceptes que l'on a mis en usage. La ville de Naples fut le siège principal où l'on établit des Académies pour apprendre à monter à cheval : cette Ville célèbre compte parmi ses plus grands Maîtres, l'illustre *Pignatelli*. On retrouve ses préceptes dans les

ouvrages fameux de MM. de la Broue & de Pluvinel.

L'art de monter à cheval fut peu de temps après cultivé en France, & on établit dans le Royaume des Académies. Il a paru dans notre langue plusieurs ouvrages sur la Cavalerie. Quelqu'uns sont fort estimés. M. le Duc de Newcastle en Angleterre, a eu une très-grande réputation, & les connoisseurs font beaucoup de cas de son Livre. Notre Auteur déclare que si ce célèbre Ecuyer eut mis autant d'ordre & de netteté dans ses principes qu'il y a de solidité, qu'il n'auroit point pensé à écrire sur cette matière.

L'Auteur de cet ouvrage a pris le parti de ne se point nommer; il veut attendre le jugement que l'on portera de ses premiers travaux. On a coutume d'orner les Livres qui traitent de la Cavalerie, de plans de terre, & de figures, on les a supprimées dans cet ouvrage;

918. *Journal des Sçavans*,  
l'Auteur est persuadé que les estampes sont inutiles, ce n'est cependant pas l'avis du plus grand nombre des Ecuyers, & l'on voit peu de Livres sur cette matière, qui ne soient ornés d'une quantité de planches. Mais notre Auteur pense autrement, & peut-être l'Editeur. On a déjà dit que les principes qui se trouvent ici, sont les memes que ceux de M. le Duc de Newkastle. Ce nom est un titre honorable & un présage heureux pour quelqu'un qui écrit sur l'équitation.

L'ouvrage dont nous parlons contient 21 chapitres. On commence par expliquer en quoi consiste l'assiette de l'homme de cheval; pour être placé à cheval, il faut principalement être attentif à porter ses épaules en arrière; les épaules dirigent par leur mouvement celui de la poitrine, des reins & de la ceinture. Cette partie du corps est censée comme immobile, & sert à maintenir l'équilibre; les

jambes & les pieds font les parties mobiles , & fervent avec la main à conduire le cheval ; elles font nommées par les gens du métier *aides*. Les divers effets de la main font expliqués dans le second chapitre.

La douceur de la main que la nature feule peut donner , eft le principal talent du Cavalier. Le fentiment de la main confifte, dans le plus ou le moins de fineffe dans le tact : on ne peut définir précifément le point certain de la main qui doit répondre & fe communiquer au point certain de la bouche du cheval ; cela vient de ce que le fentiment dans la main eft auffi différent dans les hommes , que le fentiment dans la bouche eft différent dans les chevaux. Les Ecuyers diftinguent cinq pofitions dans la main pour faire exécuter au cheval les mouvemens dont on peut avoir befoin. Les qualités de la main confiftent à être ferme , douce , & légère. Qq iiiij

Dans le troisiéme chapitre l'Auteur nous entretient des défenses que font certains chevaux, & des moyens d'y remédier. Il faut qu'un Cavalier parfait dans son art, ait le talent de connoître d'où peuvent provenir les défenses du cheval. Cette connoissance est d'autant plus difficile, qu'il faut distinguer si l'origine de la défense vient, ou du fond du caractère de l'animal, ou de sa conformation. On donne dans ce chapitre tous les préceptes qu'il faut mettre en usage pour corriger les défauts que peut avoir un cheval. En général la douceur réussit presque toujours plus à dresser un cheval, que tous les châtimens que les mal-adroits ont coutume d'employer: il faut les éviter autant qu'il est possible & ne s'en servir que dans certaines circonstances.

Les Ecuyers avancent comme un fait certain qu'il n'y a point

de cheval qui ne se porte plus naturellement sur une main que sur l'autre , c'est-à-dire, plutôt d'un côté que d'un autre ; on apporte diverses raisons de cette inclination ; celle qui nous paroît la meilleure est , que si les Palfreniers sont dans l'habitude de servir le cheval à gauche , ils lui tirent conséquemment la tête à gauche , ainsi le cheval acquiert plus de liberté à cette main , parce qu'on lui en donne soi-même l'habitude.

Il n'est point d'Auteurs anciens & modernes , qui n'ayent dit que le trot est le fondement des leçons qu'on doit donner à un cheval qu'on veut dresser. Les principes qu'il faut mettre en usage à cette occasion font le sujet du quatrième chapitre. L'action du trot est la même que celle du pas , mais le mouvement de ce dernier est plus lent & moins vite. Dans l'un & dans l'autre le cheval leve les deux jambes , qui sont opposées & traversées.

Notre Auteur traite dans le cinquième chapitre de l'*arrêt* ou du *parer*, c'est une partie essentielle dans l'art de la cavalerie; on regarde l'*arrêt* comme un moyen sûr pour unir & pour assembler les forces d'un cheval; par cette adresse on assure la tête & les épaules du cheval, on le rend léger à la main, & capable de justesse.

Il faut avoir soin de diversifier cette leçon par les divers temps & les endroits où se font les arrêts; il faut aussi avoir beaucoup d'attention à la manière de les faire; s'ils sont faits à propos, ils seront fort avantageux au cheval, & si c'est une main ignorante qui les conduise, ils lui seront très-préjudiciables.

On apprend dans le sixième chapitre la manière de faire reculer un cheval. Par cette action on accoutume le cheval à donner dans la main, on le dispose à le bien mettre ensemble, & à le bien asséoir sur les hanches.



Le but de l'art qu'un Ecuyer professe, est de trouver cette ensemble & cette union, qui fait tout le mérite d'un cheval. Notre Auteur rapporte dans le septième Chapitre tout ce qui est nécessaire à ce sujet.

Tous les Ecuyers conviennent aujourd'hui qu'il n'y a point de méthode plus sûre & plus courte que l'usage des piliers, pour mettre un cheval dans une belle posture, pour lui donner une démarche noble & relevée. En effet, l'expérience apprend que c'est le seul moyen de rendre le mouvement des épaules d'un cheval libre, & pour faire acquérir aux hanches cette douceur & ce liant, qui donne tant de grace à un cheval, & qui en relève le mérite.

Notre Auteur blâme l'usage d'un seul pilier, & il a raison; cette méthode est totalement abandonnée. Mais il recommande fort dans le huitième chapitre qu'on se serve des deux piliers. Qq vj

Le pilier feul est de l'invention de M. Pignatelli ; & M. Pluvinel fut un des premiers à mettre en usage les deux piliers ; M. le Duc de Newcastle n'étoit point pour les piliers : notre Auteur abandonne ici son guide ; ce qui a révolté ce fameux Ecuyer contre l'usage des piliers , c'est qu'il pensoit qu'on peut perdre par cette méthode les jarrets du cheval , si on ne sçait faire la distinction de cette partie & de ses hanches.

On traite dans le neuvième chapitre *des aides & des châtimens*. Les aides varient & se donnent différemment suivant le besoin ; elles doivent être douces & liantes , & être proportionnelles au plus & au moins de sensibilité qu'a le cheval ; si les aides étoient trop dures , elles causeroient beaucoup de désordre au cheval.

Nous ne rapporterons pas tout ce que notre Auteur dit au sujet des aides , c'est en quoi consiste

toute l'habileté & la science du Cavalier. Rien n'est plus rare que cet accord parfait de la main & des jambes. L'Auteur a renfermé dans le chapitre qui suit le moyen de mettre le cheval l'épaule en dedans & la croupe au mur, deux leçons également difficiles & également utiles pour assouplir les chevaux. Un Ecuyer moderne \* & que notre Auteur n'a point cité, & nous ne sçavons trop pourquoi, a rapporté fort au long les avantages de la leçon de l'épaule en dedans, & de la croupe au mur. La première apprend au cheval à passer ses jambes dans la posture circulaire, & la seconde enseigne au cheval à être obéissant aux talons.

M. \*\* traite du *passage*. Il y a plusieurs manières de *passager*, elles naissent toutes du pas & du trot. L'action du cheval au passage, est la même qu'au *piafer*; le passage est un *piafer* dans lequel

\* M. de la Guetiniere.

926 *Journal des Sçavans* ,  
le cheval avance environ d'un pied  
à chaque mouvement. On ne doit  
mettre un cheval à la leçon du  
passage , qu'après l'avoir bien dé-  
noué , & avoir commencé à l'unir.

Il s'agit dans le chapitre trei-  
zième des changemens de *maines lar-  
ges & étroites* , des *voltes & des de-  
mi voltes* ; ce chapitre est fort éten-  
du & renferme une partie de cette  
science qui fait le grand Ecuyer.

On donne la manière de met-  
tre un cheval au galop dans le  
quatorzième chapitre. Le trot est le  
fondement du galop , & tous les  
grands Maîtres conviennent qu'il  
ne faut point mettre un cheval au  
galop , sans qu'il soit auparavant  
bien assoupli par le trot. Il faut  
prendre garde en galoppant un  
cheval , qu'il ne se désunisse. Les  
chapitres qui suivent traitent de  
plusieurs airs relevés de manège ,  
comme des *passages* , des *pesades* ,  
du *mexair* , des *courbettes* , des  
*croupades & des balotades* , des

May 1748. 927

*cabrioles*, du *pas* & du *faut*.

Il faut qu'un cheval ait une disposition naturelle pour exécuter quelqu'un de ces différens airs, sans qu'on le rebuterait. Notre Auteur nous a paru penser & dire sur ces différens airs, ce que tous les bons Ecuyers ont dit & écrit sur cette matière, lorsqu'ils ont embrassé le même sujet. L'Auteur a rempli son objet en mettant de l'ordre & de la clarté dans des principes, qui sont reçus & adoptés de tous les habiles Maîtres.



**L'APOLLON MENTOR**

ou le *Télémaque Moderne*, 1748.  
 en deux parties in-12. Première  
 partie pp. 153. sans la Préface  
 & l'Avis au Lecteur ; deuxième  
 partie 119 pp. le tout avec figu-  
 res, vignettes & culs de lampes  
 en taille douce. Se vend à Paris,  
 chez Cloufier, Libraire, rue S.  
 Jacques, 3 liv. en brochure.

**S**ELON ce qui est dit dans cet  
 opuscule (p. 57 de la premiè-  
 re partie) de celui qui en est l'Au-  
 teur, quoiqu'il atteigne à peine  
 sa dix-septième année, il a déjà  
 fini ses cours de Théologie & de  
 Philosophie ; il a pris ses degrés  
 en Province, & il demeure actuel-  
 lement à Paris.

La forme qu'il a donnée à sa  
 production est celle du recit d'un  
 voyage par lui fait sous la conduite  
 d'Apollon au Parnasse. Parvenu  
 jusqu'à ce Mont si fameux, le

May 1748. 929

Voyageur y présente aux Muses, sur les dernières conquêtes de Flandres, un petit Poëme adressé au Roy. Les Muses après avoir entendu la lecture de ce Poëme, le jugent foible. Mais elles exhortent l'Auteur à ne point perdre courage. Elles ajoutent que cet essai quoiqu'imparfait, fait voir des dispositions que l'Auteur doit cultiver avec soin, & montre déjà quelques étincelles de ce feu poétique qui distingue le Poëte du versificateur ( p. 38 de la seconde partie ).

On voit assez que le Temple du Gout, donné il y a quelques années par M. de V. a fourni au jeune Voyageur dont nous parlons, l'idée de son entreprise. Mais pour éviter le reproche d'avoir voulu à l'exemple de M. de V. décrire un Temple, qui ne doit être connu que des grands hommes, il observe dans son Avis au Lecteur, n'avoir fait qu'à pied le



250 *Journal des Sçavans*,  
chemin, que M. de V. a fait dans  
le carosse de M. le Cardinal de  
Polignac.

Quant au but de cet opuscule,  
il paroît être principalement de  
faire voir que tout Auteur, qui  
aspire à la perfection, doit n'épar-  
gner ni peine ni temps, pour pro-  
curer à ses ouvrages une réputa-  
tion durable. L'Auteur observe  
que celui qui veut parvenir à ce  
but doit se tenir également en gar-  
de, & contre cette facilité sédui-  
sante qui, en lui attirant les éloges  
de ses contemporains, le laisseroit  
dans sa médiocrité, & contre un  
découragement assez commun que  
produit dans plusieurs ames trop  
timides, la lecture des excellentes  
pièces de ceux qui les ont de-  
vancé.

Il ajoute à l'explication de cette  
observation plusieurs autres réflé-  
xions aussi judicieuses. On peut y  
distinguer surtout, celle concer-  
nant les bornes qu'on doit prescri-

re à la critique, pour éviter les défauts si ordinaires, d'étendre à toute une bonne pièce une censure, qui ne peut s'appliquer avec justice qu'à quelques imperfections assez rares, ou d'envelopper généralement la totalité des ouvrages d'un Auteur qui a donné de bons morceaux, dans les justes reproches, qu'on peut lui faire sur plusieurs autres productions.

Quelques Lecteurs de l'ouvrage que nous annonçons, penseront peut-être que l'Auteur auroit pu donner une juste étendue à tout ce qu'il y dit, en le réduisant à un volume bien moins considérable; ce qui a contribué à le grossir sont, la description du Parnasse & de ses environs, & divers jugemens que l'Auteur y a joint sur une grande partie des Poètes anciens & modernes, surtout des modernes.

En général ces modernes, & particulièrement les Auteurs vivans y

932 *Journal des Sçavans*,  
sont plus loués que critiqués. L'Au-  
teur ne s'étonnera pas sans doute  
si par rapport à une partie de la  
distribution de ses éloges singulié-  
rement, tous les Lecteurs ne sont  
pas de son avis.

De plus il est aisé de concevoir  
qu'un essai de cette nature, & éma-  
né d'un Auteur encore si jeune, doit  
presque nécessairement contenir un  
grand nombre de réflexions, qui  
se trouvent déjà dans plusieurs au-  
tres livres, ou que les lumières de  
la raison & l'expérience font faire  
sans le secours des livres aux esprits  
attentifs.

Au surplus l'exactitude dans les  
pensées, & la pureté dans l'expres-  
sion, sont en général un mérite,  
qu'on reconnoitra dans le *Men-  
tor moderne*.

Ce qu'on peut encore y remar-  
quer, & ce sur quoi ses lecteurs  
ne lui feront sans doute aucun re-  
proche, c'est que loin de souscrire  
au cruel traitement fait au célèbre

Rousseau par M. de V. dans son Temple du Goût, il feint au contraire avoir été témoin sur le Parnasse d'une réconciliation sincère entre ces deux Poètes.

Pour achever de donner une idée du Mentor Moderne, nous en rapporterons deux morceaux, l'un en Prose, l'autre en Vers.

Le premier morceau se trouve dans une instruction donnée à l'Auteur par Apollon ( part. première. p. 79. & suiv. )

» Soyez toujours judicieux ; éga-  
» lement favorable au mérite, dis-  
» tinguez-le toujours même dans  
» les écarts de l'esprit des fots,  
» c'est-à-dire dans les belles pen-  
» sées que le hazard, ou l'applica-  
» tion a pu leur inspirer. Enfin louez  
» dans Chapelain même quelques  
» Vers que vous admireriez dans  
» Corneille ..... Moins sévère s'il  
» est possible ( que Boileau ) tâ-  
» chez de vous acquérir comme  
» lui l'amitié des grands hommes.

34 Journal des Sçavans.

« sans vous attirer la haine des gé-  
« nies médiocres . . . . Détestez la  
« prévention. Ayez soin que votre  
« style réponde toujours aux sujets  
« que vous traitez. Partagez enfin  
« avec vos égaux les connoissan-  
« ces que vous aurez puisées dans  
« les entretiens des Muses.

Le second morceau est dans le  
Poème lû aux Muses par l'Auteur  
( p. 33. & suiv. de la seconde par-  
tie. )

« Déjà favorisé par le Dieu des ba-  
« tailles ,

« Tournai voit nos soldats fuir devant  
« ses murailles.

« Ciel ! la France succombe , & Cum-  
« BERLAND vainqueur . . .

« Mais grand Roy ! tu parais , & bien-  
« tôt ta valeur ,

« A travers l'ennemi , se frayant un  
« passage ,

« Fait succéder le calme & dissipe l'o-  
« rage.

May 1748. 935

- » MAURICE , sous tes loix , à combattre  
» animé , [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
» Héros dès sa jeunesse , à vaincre ac-  
» coutumé ,  
» Foudroyant des Anglois les cohortes  
» *craintives* ;  
» Rappelle au champ de Mars nos trou-  
» pes fugitives.  
» Tout cede à cet aspect ; & l'ennemi  
» vaincu ,  
» Laisse voir sur son front son courage  
» abatu.  
» Mais où va s'engager ma Muse témé-  
» raire ?  
» Grand Roy , pour te louer , il suffit  
» d'un VOLTAIRE.

Les dispositions heureuses & les étincelles du feu Poétique que les Muses ont reconnues dans l'Auteur , semblent nous permettre de lui faire observer que le Public n'oubliera point un jugement si favora-

336 *Journal des Sçavans*,  
ble prononcé en sa faveur sur le Parnasse. Ainsi on ne lui permettra point comme à tant d'Auteurs qui ne peuvent aller si loin, d'être médiocre dans ce qu'il pourra faire paroître par la suite, & en lui demandant le choix d'un sujet plus utile & moins connu, plus de précision dans l'expression & un travail qui réponde à ses dispositions ainsi qu'à son sujet, mais en lui laissant tout le temps dont il aura besoin pour l'exécution, on n'exigera rien de lui que ce qu'on a droit d'attendre de la capacité que le Parnasse lui a promis pour l'avenir.

---

NOUVELLES LITTERAIRES.

A L L E M A G N E.

D E L E I P S I C K.

**L** Es trois premiers volumes du Dictionnaire intitulé: *Novus Thesaurus lingua latina à Joannæ Matthiæ*



May 1748. 937

*Matthia Gesnero*, sont en vente il y a déjà quelque temps. Le quatrième est aussi achevé, & sera en état d'être débité incessamment chez la Veuve Gasp. Fritsch, & Bernh. Christ. Breitkop. *in-fol.* 4 vol. Cet ouvrage, dont nous n'avons encore vu que le titre, passe pour être très bien imprimé.

## HOLLANDE.

DE LEYDE.

Jean Arn. Langerak, Libraire de cette Ville, imprime actuellement le recueil des œuvres du Président Brisson, intitulé : *Barnaba Brissonii Icti, Regii Consistorii Consiliarii Amplissimique senatûs Parisiensis Præsidis opera minora varii argumenti, nimirum: Antiquitatum ex jure civili selectarum, lib. IV. de solutionibus & liberationibus lib. III. Ad. L. Jul. de Adulteriis lib. r singularis. Commentarius ad L. Dominico de spectaculis in Cod. Theod.*

May.

R r

938 *Journal des Sçavans* ;  
& *L. Omnes dies Cod. de feriis. De  
ritu nuptiarum liber singularis. De  
jure connubiorum. Liber singularis.*  
*Barergon liben singularis. De Regio  
Persarum apparatus lib. III. qua om-  
nia recensuit, emendavit, varias an-  
notationibus, prefationibus & indi-  
cibus instruxit Albertus Distoricus  
Trekell Jurisconsultus. Cette édition  
est faite sur celle de Paris de 1606,  
comme la plus complete qui ait pa-  
ru, & à laquelle on avoit joint plu-  
sieurs ouvrages postumes de l'Au-  
teur, surtout dans les Livres: *Anti-  
quitarum selectarum: ad L. Jul. de  
Adulteriis: de ritu nuptiarum, &  
de Jure Connubiorum.* Le nouvel  
Editeur a jugé à propos de donner  
à ces divers opuscules l'ordre chro-  
nologique. Il a corrigé les fautes  
de l'édition de Paris, en compa-  
rant son texte avec les meilleures  
éditions. On trouvera parmi les  
remarques de l'Editeur, les prin-  
cipales variantes, tant du texte  
Grec ou Latin des Loix, que des*

May 1748. 939

Écrits du Président. Au reste l'Imprimeur promet qu'il ne laissera rien à desirer de son côté, soit à l'égard de la bonté du papier, soit à l'égard de la beauté du caractère.

*Brevis veterum monumentorum ab ampl. Viro Gerh. Papenbrokio Academiae Lugdono-Batavae legatorum, descriptio, in duas partes divisa, quarum prima Græcos Latinosque titulos aris, urnis, adiculis, bustis, arcis, laminisque lapideis inscriptos, uti & anaglypha continet; secunda, statuas, imagines, capita Deorum, illustriumque virorum, &c. complectitur.* Studio & opera Francisci Oudendorpii. Lugd. Bat. apud Samuellem Luchtmans & filium, 1746. in-4°.

#### DE LA HAYE.

*Essais sur les passions & sur leurs caractères.* Nemo in sese tentat descendere. Pers. Sat. IV. V. 23. chez Neaulme, Libraire de cette Ville, 1748. in-12, deux vol.

R r ij

Le même ouvrage se trouve aussi à Paris, chez la Veuve Pissot; Nyon fils, Libraires, Quay des Augustins, & chez Cailleau, aussi Libraire, rue S. Jacques.

## D E G E N E V E.

*Extrait d'une Lettre de M. JALLABERT, à M. CRAMER.*

*Du 30 Janvier 1748.*

Je me suis fort occupé cet hyver des effets de l'électricité sur les êtres animés, & comme j'ai été obligé de faire des expériences qui demandoient de la dextérité, je recours à M. Guiot (Chirurgien). Le hazard a rendu mes recherches plus utiles que je ne pensois, & m'a engagé à tourner mes vues du côté de la guérison de diverses maladies. Curieux de comparer la différence des effets de l'électricité sur les animaux vivans & morts, avec ceux qu'elle produiroit sur les parties paralytiques, on m'a

May 1748. 241

mena le 26 Décembre un nommé Nogués, Serrurier, paralytique du bras droit depuis près de quinze ans. Outre la perte du sentiment & du mouvement, le bras & l'avant bras étoient extrêmement maigres. Nous exposâmes d'abord cet homme à l'épreuve de la commotion, la main paralytique attachée au vase : la violence du coup porta principalement au haut de l'épaule, & nous ne pûmes détromper cet homme de l'idée où il étoit que M. Guiot l'avoit frappé, qu'en répétant l'expérience après avoir fait changer de place à M. Guiot.

Je fis ensuite découvrir le bras paralytique, & l'homme étant placé sur de la poix, & vivement électrisé, je fis sortir de divers endroits du bras des étincelles. Nous aperçûmes d'abord que les muscles d'où elles partoient, étoient agités de mouvemens convulsifs très-vifs. Bientôt après, nous vîmes mouvoir successivement & en différens sens

942 *Journal des Sçavans* ;  
l'avant bras , le carpe , & les doigts ;  
suivant que nous tirions l'étincelle  
de tel ou tel muscle. Le phénomé-  
ne étoit trop singulier pour ne le  
pas examiner avec attention. Je  
me mis à la place du Paralytique ,  
& j'observai que les muscles & les  
parties auxquelles ils aboutissoient ,  
se mouvoient , quand on en tiroit  
une étincelle , sans qu'il fut en mon  
pouvoir de l'empêcher ; & que sui-  
vant que l'on tiroit , par exemple ,  
l'étincelle des muscles extenseurs ou  
fléchisseurs du carpe , ou des doigts ,  
ils se baïsoient ou s'élevoient en  
sens opposé. Cette observation  
bien constatée sur différentes par-  
ties de mon corps , & ensuite sur  
le bras paralytique , me donna  
quelque espérance , qu'en secouant  
vivement & fréquemment les mus-  
cles paralytiques , on pourroit peut-  
être leur rendre leur jeu , & y faire  
circuler librement les divers fluides.  
Je travaille en conséquence tous  
les jours sur le paralytique , en di-

May 1748. 943

rigéant successivement mes opérations sur les divers muscles. L'abducteur du pouce m'a seul occupé pendant le grand froid cinq à six jours. Il ne falloit pas moins que les changemens notables que je voyois, pour soutenir ma patience au milieu de plusieurs autres occupations. Vous jugerez des progrès de la guérison par la description de l'état du malade que M. Guiot a dressé le dixième & le vingt-quatrième Janvier, pour en mieux connoître la suite.

*Le 10 Janvier.*

„ J'ai trouvé que le bras paraly-  
„ tique avoit repris beaucoup d'em-  
„ bonpoint. Le malade étendoit  
„ les doigts index, medius & annu-  
„ laire : Il pouvoit aussi étendre le  
„ carpe, mais le petit doigt & le  
„ pouce ne pouvoient pas encore  
„ s'étendre. Cet état marque une  
„ grande diminution du mal, puis-

R r iiii



244 *Journal des Sçavans ;*  
» que dix jours auparavant, l'avant  
» bras étoit encore fort maigre,  
» & que le poignet, ni aucun des  
» doigts, ne pouvoient s'étendre.

*Le 24 Janvier.*

» Le carpe & tous les doigts,  
» excepté le pouce, s'étendent  
» parfaitement. Le pouce a beau-  
» coup gagné pour les mouvemens  
» d'abduction, d'adduction & de  
» flexion. La dernière phalange de  
» l'index & le pouce ne peuvent  
» pas encore s'étendre parfaite-  
» ment. Les mouvemens de l'avant  
» bras, & du bras se font mieux.  
» Il approche la main du cha-  
» peau.

» Aujourd'hui le Paralytique a tiré son chapeau, & m'a remercié les larmes aux yeux. L'avant bras est aussi rempli de chairs que l'avant bras sain, & le bras sur lequel le grand froid m'avoit empêché d'opérer, augmente confi-

May 1748. 945

dérablement. Le poignet peut faire ses différens mouvemens, lors même que la main est chargée d'une bouteille pleine d'eau tenant une pinte.

Je ne dois pas oublier de vous dire qu'à cette façon d'opérer j'ai joint de temps en temps la commotion. Je la lui ai même donnée sans le vouloir, d'une force extraordinaire, & qui m'a montré un phénomène bien propre à rendre les Physiciens circonspects.

*Autre Extrait d'une Lettre du 28  
Février 1748.*

Le Paralytique de notre ami va de mieux en mieux. Il tire son chapeau sans peine, il manie déjà de gros marteaux, & il compte pouvoir forger dans peu de jours. Sans le grand froid on l'auroit électrisé hier à nud sur les muscles du bras qui s'étendent vers la poitrine, & qu'une inaction de quinze ans a rendu un peu douloureux.

R r v

946 *Journal des Sçavans;*  
lors des mouvemens du bras.

F R A N C E.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

D E P A R I S.

Charles-J. B. Delépine, & Jean  
Thomas Hérisant Libraires rue  
S. Jacques, qui ont imprimé &  
publié l'Histoire générale d'Alle-  
magne par le P. Barre, Chanoine  
régulier de Sainte Genevieve &  
Chancelier de l'Université de Pa-  
ris, délivrent gratuitement aux  
souscripteurs, & à ceux qui font  
l'emplette de cette Histoire, deux  
Dissertations qui ont rapport au  
premier Volume, & qu'on a ou-  
blié d'y insérer. La première roule  
sur l'origine de quelques anciens  
peuples de Germanie: sçavoir des  
Cimbres, des Bataves, des Frisons,  
des Saxons & des Angliens, des  
Bourguignons, des Boyens de  
Boheme & de Baviere & des Francs.  
La seconde contient des éclaircis-  
semens sur le lieu où Clovis livra

May 1748. 947  
bataille aux Allemans en 495 ou  
496.

J. B. Coignard, & Antoine  
Boudet, Imprimeurs-Libraires rue  
S. Jacques, ont publié depuis peu  
un avis sur une seconde édition des  
Ouvres de M. Bossuet Evêque de  
Meaux en 12 vol. in-4°. Ils infor-  
ment le Public que l'édition pro-  
posée par souscription en 1742  
ayant été consommée par les sous-  
cripteurs, ils n'ont pu se dispen-  
ser d'en entreprendre une seconde,  
& sous les mêmes conditions que  
la première, c'est-à-dire sur le pied  
de 9 liv. par vol. Ils délivrent dès  
à-présent aux Souscripteurs les trois  
premiers volumes. A l'égard des  
suivans, ils s'engagent à fournir  
3 vol. de trois mois en trois mois  
en sorte qu'on aura l'ouvrage com-  
plet dans le courant de cette année.  
L'ordre des matières sera le même  
dans la seconde édition que dans la  
première. Le même programme  
porte encore qu'on ne réimprimera

948 *Journal des Sçavans* ;  
point l'ouvrage intitulé : » *Defensio*  
» *sive Conventus Cleri Gallicani anno*  
» *1682 de Ecclesiastica potestate* ;  
» sur l'autorité des Rois & des Sou-  
» verains Pontifes ; non plus qu'un  
» autre touchant le Livre des *Ré-*  
» *flexions morales sur le nouveau*  
» *Testament*. Ces deux ouvrages,  
» disent les mêmes Libraires, ont  
» été imprimés très-correctement  
» depuis peu à Amsterdam en 5  
» vol. & dans la même forme, que  
» les douze de notre impression ;  
» ç'auroit été en multiplier les édi-  
» tions, d'autant plus inutilement,  
» qu'on peut avoir ces 5 vol. pour  
» 40 liv.

Le sieur le Rouge Géographe  
du Roy, rue des grands Augustins,  
vient de donner au Public le Théâ-  
tre de la Guerre en Hollande, en  
douze feuilles qui forment une  
grande Carte fort détaillée. Cette  
Carte qui est en très-grand point,  
& très proprement gravée, ne peut  
manquer d'être fort utile aux Mi-  
litaires.

May 1748.

949

On trouve encore chez le même Auteur le Théâtre de la Guerre en Italie, & un nouveau plan de Bergue-op-Zoom levé depuis le siège.

Laurent d'Houry, Libraire, rue de la vieille Bouclerie, acheve d'imprimer, & mettra au jour dans le mois prochain, un *Traité historique & politique du Droit public de l'Empire d'Allemagne*, qui peut être regardé comme un préliminaire utile pour lire encore avec plus de fruit l'Histoire de cet Empire. Nous annonçons ce traité avec d'autant plus de confiance, que nous sommes instruits, qu'avant d'être mis sous la presse, il avoit reçu l'approbation & même des éloges d'un sçavant Jurisconsulte d'Allemagne, très versé dans la connoissance du droit public Germanique.

Voici deux brochures que P. G. le Mercier Imprimeur-Libraire rue S. Jacques au Livre d'or, vient de publier; la première a pour titre;

250 *Journal des Sçavans,*  
*Explanatio in septem Psalmos penitentiales cum versione gallica.*  
1748. in-8°. L'Auteur avertit au commencement, qu'il donne cet ouvrage comme un essai; s'il est reçu favorablement, il donnera les autres Pseaumes avec un commentaire Latin & une version françoise; suivant la méthode qu'il a gardée dans les Pseaumes de la pénitence que nous annonçons.

La seconde brochure comprend deux parties; la première est intitulée: *La foi du Chrétien en forme de Catéchisme touchant les dispositions & la maniere de prier Dieu, prouvée par les Oracles de l'Écriture Sainte, avec les Objections & leurs solutions.* La seconde partie: *La foi du Chrétien touchant l'adorable Sacrement de l'Eucharistie, prouvée par les Oracles de l'Écriture Sainte avec les objections & leurs solutions.* 1748. in-8°.

„ M. l'Abbé Raynal, connu dans le Public par son *Histoire du Sta-*



May 1748. 950

» thouderat & par celle du Parle-  
» ment d'Angleterre, ayant été char-  
» gé par la famille de Monsieur le  
» Maréchal de Catinat, de travail-  
» ler à l'Histoire de sa vie sur les  
» Mémoires qu'il a pris soin de ras-  
» sembler, & sur les pièces qui lui  
» ont été communiquées, croit de-  
» voir inviter Messieurs les Offi-  
» ciers qui ont servi sous ce grand  
» Général, & toutes les autres per-  
» sonnes qui ont vécu avec lui, ou  
» qui ont quelques connoissances  
» particulières de sa vie, à lui en--  
» voyer tous les Mémoires, Let-  
» tres, Plans de Villes, de Cam-  
» pemens, de Batailles, les Cartes  
» particulieres des Vallées du Pié-  
» mont, & des cantons de l'Italie,  
» où il a fait la guerre pendant les  
» années 1690 & suivantes jusqu'en  
» 1706, & généralement toutes  
» les instructions qu'ils pourront lui  
» procurer à ce sujet. Il cherchera  
» avec empressement à témoigner  
» sa reconnoissance à toutes les per-

552 *Journal des Sçavans ;*

» sonnes qui voudront bien con-  
» courir à l'exécution de son des-  
» sein.

» *Madame de Catinat, Veuve de*  
» *M. de Catinat, Conseiller au Par-*  
» *lement, Neveu de Monsieur le Ma-*  
» *réchal, recevra toutes les Lettres*  
» *& paquets qu'on lui adressera par*  
» *la Poste ou par les Messageries,*  
» *& autres voitures publiques.*

» *Elle demeure à Paris, rue de*  
» *l'Université, au coin de la rue du*  
» *Bacq.*

» *Géographie moderne abrégée, pré-*  
» *cedée d'un petit traité de la Sphè-*  
» *re & du Globe, ornée de plusieurs*  
» *traits d'Histoire, tant naturelle que*  
» *politique, & terminée par une*  
» *Géographie Ecclésiastique, où l'on*  
» *trouve tous les Archevêchés & Evê-*  
» *chés de l'Eglise Catholique, & les*  
» *principaux des Eglises Schismati-*  
» *ques, avec une table des longitu-*  
» *des & latitudes des principales Vil-*  
» *les du monde, conformes aux der-*  
» *nières observations de Messieurs de*

May 1748. 953

l'Académie des Sciences , & une  
autre de tous les noms de lieux  
contenus dans cette Géographie ,  
chez Jean Thomas Hérisant Li-  
braire rue S. Jacques 1748 in-12.

Le même ouvrage se trouve  
aussi chez la veuve Robinot , Clau-  
de Simon Pere , & Claude-Fran-  
çois Simon fils , Libraires de cette  
même Ville.

La veuve Etienne & fils Librai-  
res rue S. Jacques à la Vertu , ont  
réimprimé & publié depuis peu *la*  
*vie de Sainte Thérèse , tirée des Au-*  
*teurs originaux Espagnols , & des*  
*Historiens contemporains , avec des*  
*Lettres choisies de la même Sainte ,*  
*pour servir d'éclaircissement à l'His-*  
*toire de sa vie , par M. de Villefort*  
1748. in-12. 2 vol.

*Histoire des Sarrazins , conte-*  
*nant leurs premières conquêtes , &*  
*ce qu'ils ont fait de plus remar-*  
*quable sous les onze premiers Kha-*  
*lifes , ou Successeurs de Mahomet ,*  
traduit de l'Anglois de Simon

214 *Journal des Sçavans*,  
Ockley, Professeur en langue Ara-  
be dans l'Université de Cambrige,  
chez Nyon Fils, Libraire Quay  
des Augustins, près le Pont S. Mi-  
chel à l'Occasion, 1748 in-12 2  
vol. Après l'avertissement du Tra-  
ducteur, & la Préface de l'Auteur,  
on trouve un abrégé de la vie de  
Mahomet avec des remarques; à la  
fin de chaque volume on a mis une  
table des matières.

Il paroît depuis peu en cette Vil-  
le une Traduction françoise des  
Ephésiaques de Xénophon. Elle  
a pour titre: *les amours d'Abro-  
come & d'Anthia*; Histoire Ephé-  
sienne traduite par J.... 1748.  
in-8°. Les Ephésiaques sont un ou-  
vrage connu des sçavans. On en a  
donné une édition en Grec & en  
Latin à Londres, & une traduc-  
tion Italienne à Florence, il y a  
quelques années. Voici l'idée que  
le Traducteur François donne dans  
sa Préface, de l'original de Xéno-  
phon d'Ephèse: » Xénophon, dit-

» il, m'a paru en général ingénu &  
 » sensé, clair & précis dans ses des-  
 » criptions; aussi noble que simple  
 » dans la plus grande partie de son  
 » récit, vif & rapide dans ce qui  
 » n'est qu'épisodique, & quelque-  
 » fois sublime dans ce qui est senti-  
 » ment . . . . en un mot, ajoute le  
 » Traducteur, cet ouvrage est un  
 » assez bon modèle d'Histoire. Il  
 » peut encore servir aux jeunes  
 » gens, pour leur donner une tein-  
 » ture des mœurs & de la Géog-  
 » raphie des anciens, aux jeunes  
 » personnes de délassement d'es-  
 » prit, aux gens mariés de leçon,  
 » aux impies d'exemple, aux mal-  
 » heureux de consolation, &c. »  
 La Traduction est accompagnée  
 de notes sur la Géographie, sur les  
 mœurs & les différens usages des  
 anciens. Elle est encore très-bien  
 exécutée soit pour l'impression,  
 soit pour les vignettes & les autres  
 tailles-douces dont elle est ornée.

» *Remarques critiques sur le Dic-*

350 *Journal des Sçavans,*  
*tionnaire de Bayle,* chez Hypolite  
Louis Guérin, Libraire, rue S.  
Jacques à S. Thomas d'Aquin.

Le même ouvrage se débite aussi  
à Dijon chez la Demoiselle Hermit-  
Andrea, vis-à-vis le Palais des  
Etats. 1748. *in-fol.* en deux par-  
ties.

Giffey, Imprimeur - Libraire,  
rue de la vieille Bouclerie, vient  
de mettre au jour le tome second  
de *la Pratique Universelle pour la*  
*renovation des Terriers, & des*  
*droits Seigneuriaux, tant utiles*  
*qu'honorifiques, réels, personnels, &*  
*mixtes,* contenant les questions  
les plus importantes sur cette ma-  
nière, & leurs décisions, tant pour  
les Pays Coutumiers, que ceux  
régis par le Droit écrit, &c. Par  
Edme de la Poix de Freminville,  
Bailli des Ville & Marquisat de la  
Palisse, Commissaire aux droits  
Seigneuriaux, 1748. *in-4°.* On  
a rendu compte du premier tome  
dans lequel l'Auteur donne les

May 1748. 957

régles nécessaires pour composer un corps de papier Terrier; on ne manquera pas de rendre pareillement compte de celui-ci, qui contient l'usage en quelque sorte & l'application du premier.

Etienne Savoye, Libraire, rue S. Jacques, à l'Espérance, vient de mettre en vente un Livre sous le titre de *Manuel Philosophique, ou précis universel des sciences*, avec cette inscription Latine au frontispice: *audendum est & veritas investiganda, quam etiamsi non assequamur, omnino tamen propius quam nunc sumus, ad eam perveniemus.* Galen. imprimé à Lille, chez André-Joseph Panckoucke, avec beaucoup de figures, 1748. in-12. un Tome qu'on peut relier en deux volumes pour la commodité. Cet abrégé ne contient qu'une légère esquisse des différentes parties des sciences qu'il embrasse; on y trouve les principes de la Logique & de la Métaphysique; des



358 *Journal des Sçavans,*  
Mathématiques, de la Géométrie,  
de la Physique, des Mécaniques,  
de l'Hydrostatique ; du Feu ; de  
l'Optique, des Couleurs, de la  
Dioptrique, de la Catoptrique, de  
la Gnomonique ; de la Géographie ;  
du calcul Ecclésiastique du Calen-  
drier de Jules César, de la Chi-  
mie & des poids qui y sont usités ;  
de l'Anatomie, de la Médecine,  
de la Pharmacie ; de l'Homme,  
des Passions, & enfin de la Mora-  
le. On n'entre dans le détail des  
différentes branches de ces scienc-  
es, qu'autant que le comportent  
l'étendue de l'ouvrage, & le des-  
sein de l'Auteur, qui n'a été que  
de composer un abrégé propre aux  
personnes qui ne voulant pas ap-  
profondir ces hautes sciences, sont  
bien aises cependant d'en avoir  
quelque teinture.

Le Berton, Libraire, rue Saint  
Victor, près S. Nicolas du Char-  
bonnet, débite les Livres suivans.

1<sup>o</sup>. *Prières & Instructions Clré-*

May 1748.

959

siennes pour bien commencer, & bien finir la journée, pour entendre saintement la Messe, &c. par le P. Sannadon, Jésuite, nouvelle édition augmentée, 1748. in-8°.

2°. Méditations sur la Passion de N. S. J. C. in-8°.

3°. Retraites pour les Communautés Religieuses. in-8°.

Le Catalogue des Livres de la célèbre Bibliothèque de feu M. Burette, Doyen des Médecins de Paris, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, s'imprime actuellement chez Gabriel Martin, Libraire, rue S. Jacques, à l'Etoile, en 3 vol. in-12. La vente de cette Bibliothèque se fera en détail au mois de Juin prochain.



# T A B L E

## DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal de May 1748.

<i>N I C O L A I Cragii Annalium libri sex, &amp;c.</i>	778.
<i>Observations Chirurgicales, &amp;c.</i>	790
<i>Description abrégée, Géographique, &amp;c.</i>	814.
<i>Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &amp;c.</i>	828.
<i>Mœurs &amp; usages des Turcs, &amp;c.</i>	853
<i>Consultations choisies de plusieurs Médecins, &amp;c.</i>	874.
<i>Histoire générale d'Allemagne, &amp;c.</i>	892
<i>Le nouveau Newcastle, &amp;c.</i>	915
<i>L'Apollon Mentor, ou le Téléma- que, &amp;c.</i>	928
<i>Nouvelles Littéraires, &amp;c.</i>	936

Fin de la Table.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.  
J U I N.

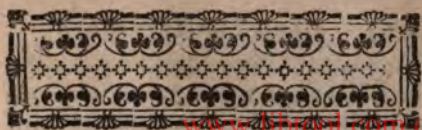


A PARIS,  
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur;  
Juré-Libraire de l'Université, rue  
Galande, à l'Annonciation.

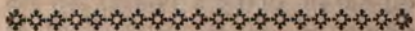
---

M. DCC. XLVIII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROT

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



J U I N M. DCC. XLVIII.

*MEMOIRE SUR LA VILLE  
Souteraine découverte au pied du  
Mont Vésuve. A Paris, chez Cl.  
Hérissant, rue Neuve Notre-  
Dame, à la Croix d'Or, & aux  
trois Vertus, 1748. in-8°. de  
55 pages.*

**L**A première découverte de la  
Ville d'*Herculea*, ou *Hercula-  
num*, a fait trop de bruit pour  
que le Public n'ait pas souhaité  
Sij

264 *Journal des Sçavans*,  
ardemment d'en connoître les suites; il a reçu avec une sorte d'avidité les relations manuscrites qui en ont paru en différens temps; mais ces relations, ou peu exactes, ou trop abrégées, n'ayant servi qu'à redoubler son impatience, on n'a pas cru pouvoir mieux la satisfaire, quant à présent, que par le Mémoire dont nous allons rendre compte, après avoir observé qu'il a été dressé à Naples par les ordres & sous les yeux de M. le Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roy des deux Siciles, & qu'il avoit déjà été imprimé à Avignon sans sa participation.

L'Auteur dont nous empruntons souvent les paroles, l'a divisé en plusieurs articles. Après avoir fait en peu de mots l'histoire de la découverte dont il s'agit, & parlé de l'ancienneté de la Ville d'*Herculea*, de même que des *Laves* & inondations qui accompagnent quelquefois les embras-



Juin 1748. 965

mens du Vésuve ; il donne une idée du Théâtre , du *forum* , des maisons & des rues, des Peintures, des Mosaïques, des Statues, des Médailles & autres antiquités trouvées dans les ruines de cette Ville infortunée.

M. le Prince d'Elbeuf ayant passé à Naples en 1706, & y ayant épousé en 1713 la fille de M. le Duc de Saïsa, fit bâtir une maison de Campagne à quelques milles de distance, dans un lieu nommé le *Granatiello*, près de Portici. Les Ouvriers en creusant la terre, percèrent une voute sous laquelle ils trouvèrent d'assez belles Statues qu'il fit enlever.

Sa Majesté Sicilienne ayant dans la suite choisi Portici pour y construire une maison de plaisance, un de ses premiers soins fut de faire fouiller la terre jusqu'à 80 pieds de profondeur. On y trouva le sol d'une ancienne Ville située sous Portici & Resina, Villages contigus, à six milles de Naples seule-

266 *Journal des Sçavans*,  
ment, entre le Mont Vésuve & le  
rivage de la mer. Les Sçavans se  
partagèrent aussitôt sur le nom de  
cette Ville souterraine. Les uns  
vouloient que ce fût *Pompeia* rui-  
née sous l'Empire de Néron, d'au-  
tres prétendoient que c'étoit *Sti-  
na*, dont Pline le jeune fait men-  
tion dans la lettre qu'il écrivit à  
Corneille Tacite, pour lui appren-  
dre les circonstances de la mort de  
son Oncle; mais le sentiment de  
ceux qui soutenoient que c'étoit  
*Herculea*, prévalut bientôt par les  
raisons que l'Auteur rapporte, &  
encore plus par les Inscriptions  
qu'on a successivement déterrées.

Cette Ville fondée soixante ans  
avant la guerre de Troye, & déjà  
fort endommagée sous l'Empire  
de Néron, par le même tremble-  
ment de terre qui détruisit *Pom-  
peia*, fut entièrement ruinée par  
l'éruption du Vésuve, qui suivant  
l'Auteur, arriva la première année  
de l'Empire de Titus, le 24 Août  
de l'an 79 de J. C.

Jun 1748.

967

La matière sous laquelle la Ville d'*Herculea* est enfévelie n'est pas la même par tout; en quelques endroits c'est la *Lave* du Vésuve, en d'autres c'est une espèce de mortier ou ciment devenu fort dur.

Les Napolitains appellent *Lave*, ces mélanges, ces espèces de rivières composées de souffre, de minéraux, de pierres, & de bitume fondus ensemble, que le Vésuve vomit dans ses fureurs; c'est une mixtion épaisse & visqueuse, qui roule lentement comme de la pâte ou du verre fondu, & qui conserve assez longtemps sa chaleur pour arriver jusqu'à la mer, dans laquelle elle a formé en différens endroits de petits promontoires; la *Lave* se fixant à mesure qu'elle perd sa chaleur, devient enfin un rocher aussi dur que le marbre, dont il prend le poli, & dont on fait le même usage.

Tant que cette matière est en action, elle s'insinue dans les vuides qu'elle rencontre, & il n'est pas

268 *Journal des Sçavans*,  
étonnant que les endroits par où  
elle a dirigé son cours dans *Herculea*, en soient aussi exactement  
remplis, que si on y avoit coulé  
du plomb. Aussi n'y trouve-t-on  
que quelques débris de Statues de  
Bronze, ce qui leur manque ayant  
vraisemblablement été fondu par  
la *Lave*.

Depuis la première éruption qui  
a comblé *Herculea*, on en compte  
vingt-six autres dont les *Laves* ont  
passé sur cette malheureuse Ville,  
& mis entr'elle & le sol de Portici  
une différence d'environ 80 pieds.

Il paroît cependant que ces Fleu-  
ves enflammés, n'ont passé ancien-  
nement que dans la moindre par-  
tie d'*Herculea*, le reste est enseveli  
sous une espèce de mortier ou ci-  
ment très-solide, composé de la  
terre & des cendres du Vésuve,  
que l'eau a liées ensemble. L'Au-  
teur explique cette singularité en  
supposant que le Vésuve avoit com-  
mencé par jeter une si grande  
quantité de cendres, qu'il y en

avoit beaucoup au dessus des plus hauts édifices, que les eaux de la mer ayant en même temps pénétré dans les fournaïses de ce Volcan, il les avoit vomies par son embouchure, & que ces torrens avoient entraîné les cendres dans l'intérieur des maisons, où elles étoient arrêtées par les obstacles qu'elles rencontroient de tous côtés. Il appuye cette explication par le témoignage de plusieurs Auteurs, qui attestent que dans quelques éruptions, le Vésuve a jetté autant d'eau que de flammes.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'aujourd'hui tout est plein dans *Herculea*. Pour entrer dans les rues & dans les maisons, il faut les vider en rompant avec la pointe du marteau, ou la *lave*, ou l'espèce de ciment qui les remplit.

A peine Sa Majesté Sicilienne avoit-elle commencé à faire fouiller la terre sous Portici & Résina, que l'on trouva quelques Statues de la famille BALBA. L'Auteur

570 *Journal des Sçavans* ;  
devoit dire NONIA , dont une  
branche avoit le furnom de BAL-  
BUS.

Le hazard conduisit bientôt les  
Ouvriers dans un Théâtre dont  
l'Auteur fait la description , &  
qu'il juge être d'une architecture  
Grecque. Il étoit , dit-il , revêtu  
des plus beaux marbres , enrichi  
de Colonnes & de Statues , la plû-  
part encore en place , & d'ailleurs  
si bien confervé , qu'il auroit été  
facile de le rétablir en fon entier.  
Mais on s'est contenté de le dé-  
pouiller de ses ornemens , de ma-  
nière qu'il ne reste plus que le maf-  
sif de l'édifice dont il donne à peu  
près les dimenfions , fans ofer ga-  
rantir qu'elles foient absolument  
juftes , parce qu'il n'a jamais été dé-  
couvert en entier , que les différen-  
tes parties n'ont été vues que fuc-  
ceffivement , que pour en vuider  
une , il falloit remplir l'autre , &  
qu'actuellement on pourroit à peine  
en voir la moitié. Il en est de mé-  
me des autres édifices.

Quelque temps après la découverte du Théâtre , on trouva au bout d'une rue large d'environ 36 pieds, trois édifices publics, dont deux sont contigus & se trouvent en face du plus grand qui n'en est séparé que par la largeur de la rue.

Par la description que l'Auteur en fait , on ne peut s'empêcher de reconnoître avec lui que le plus considérable étoit le *Forum* d'Herculea , & que les deux moindres étoient deux Temples.

Les rues sont tirées au cordeau ; avec des Banquettes aux deux côtés pour les gens à pied. Elles sont pavées avec de grandes pierres si semblables à celles de la ville de Naples , qu'il y a tout lieu de croire qu'elles sortent de la même carrière, c'est-à-dire , de quelque *Lave* du Vésuve.

Toutes les maisons qu'on a fouillées dans un espace d'environ trois cent toises de longueur sur environ cent cinquante de largeur , paroissent d'une architecture assez



972 *Journal des Sçavans* ;  
uniforme. L'intérieur de la plupart  
étoit peint à fresque : dans quel-  
ques-unes c'étoient de vrais Ta-  
bleaux dont le sujet est tiré de la  
Fable ou de l'Histoire : mais dans  
le plus grand nombre, ce n'étoit  
qu'une Fresque d'une seule couleur,  
ordinairement rouge , avec quel-  
ques ornemens légers , tels que des  
oiseaux perchés sur des cordages,  
ou s'y tenant suspendus par le bec  
ou par les pieds ; on y voyoit aussi  
d'autres animaux , & quelquefois  
des fleurs.

Ce qu'on a pû sauver de ces  
peintures , forme aujourd'hui dans  
les Cabinets de Sa Majesté Sicilien-  
ne, environ quatre cens Tableaux,  
parmi lesquels il s'en trouve envi-  
ron une douzaine où les figures  
sont de grandeur naturelle. Elles  
sont dessinées avec toute la corre-  
ction possible , & l'expression ne  
laisse ordinairement rien à desirer ;  
mais en général les carnations y  
sont mal rendues, le coloris n'en  
est pas beau, & les dégradations y  
sont rarement observées.

Juin 1748. 973

Ceux qui croient que les Peintres de l'antiquité n'avoient aucune connoissance de la Perspective, & qu'ils n'employoient que le blanc, le jaune, le rouge & le noir, se détromperont à la vue d'un Tableau dont le champ forme une véritable perspective, & d'une fresque dans laquelle on trouve des fleurs de différentes espèces & de toutes les couleurs.

On a retiré des ruines d'*Hercule* des morceaux de Mosaïque, mais ils sont sans goût, sans dessein, sans variété, & sans nuances; les Statues méritent plus d'attention. Elles sont en fort grand nombre; c'elles de marbre s'étoient assez bien conservées, mais celles de bronze étoient presque toutes aplaties, rompues ou mutilées, & à peine en a-t'on pû restaurer cinq.

Parmi les petites statues de ce métal, c'est à-dire, celles qu'on croit avoir représenté des Pénates ou Dieux Lares, l'Auteur fait

mention d'un Mercure qui tient une bourse de la main droite, & une tortue de la gauche. Cette figure est précisément la même que le P. Piciaudi Théatin a expliquée dans une Dissertation écrite en Italien, imprimée à Naples l'année dernière.

On a trouvé beaucoup de médailles dans Herculea, tant de celles qu'on appelle Consulaires que de celles qui ont été frappées sous les premiers Empereurs, & il y en a de toutes sortes de grandeurs & de métaux. L'Auteur en rapporte & en explique quelques-unes qui sont très-connues, mais peut-être approuvera-t'on la manière dont il a répondu à une difficulté qu'il se fait à lui-même. La ruine d'Herculea est antérieure au règne de Domitien, & cependant il s'y trouve des Médailles de cet Empereur, ce qui paroît impliquer contradiction ; mais la plupart ont été frappées sous les premiers Consulats ; & s'il y en a quelques-unes du

Jun 1748. 275

temps où il étoit Auguste, il faut supposer qu'elles ont été perdues par les Ouvriers qui avoient fouillé anciennement dans cette Ville, soit pour y faire des recherches, comme on le reconnoit par d'anciennes excavations, soit pour travailler à rétablir cette Ville conformément à l'ordre que Titus en avoit donné. Cet Empereur mourut trop tôt pour exécuter un projet si digne de lui : mais il se peut faire que Domitien ait voulu le suivre, & qu'après avoir fait commencer les travaux, il les ait abandonnés par le peu d'espérance de réussir dans une si grande entreprise. Cependant, pour peu qu'il l'ait tentée, ç'en est assez pour qu'il se rencontre dans les ruines d'*Herculea* quelques Médailles de l'Empire de Domitien.

Les bornes que l'Auteur s'est prescrites ne lui permettent pas de s'arrêter sur les autres découvertes particulières. Il se contente de les indiquer. Ce sont des pierres gra,

976 *Journal des Sçavans,*  
vées, des lampes, des instrumens:  
de sacrifices, des ustensiles de ménage, des restes de filets noircis à la vérité, & même presque pourris, mais ayant encore assez de consistance pour être maniés & examinés, enfin du bled & du pain réduits en charbon, sans que la forme en ait souffert aucune altération.

Il y a apparence qu'il périt peu de monde dans *Herculea*, puisqu'on y trouve fort peu de Squelettes: on y en découvrit cependant un, il y a quatre ou cinq ans, il étoit couché sur un escalier, & tenoit encore à la main une bourse qu'on pouvoit aisément distinguer par le moule qu'elle avoit laissé dans l'espèce de ciment dont elle étoit envelopée, & qui contenoit les Médailles dont elle étoit remplie.

Il est aisé de voir, quoique l'Auteur ne le dise pas, pourquoi il y eut si peu de personnes ensevelies dans les ruines d'*Herculea*. Lors-

Jun 1748. 977

que le Vésuve s'embrase, il jette comme on l'a remarqué plus haut, des torrens enflammés qui roulent si lentement, qu'il se passe presque toujours un certain temps, avant qu'une de leurs ondes poussée par celle qui la suit, ait pu faire un nouveau chemin; c'est ce qui donne aux habitans des environs, le moyen de chaper, & même de transporter leurs effets les plus précieux; & de là vient sans doute qu'on trouve fort peu de chose d'un certain prix dans *Herculea*. Mais ce qu'on en a retiré forme, ainsi que l'observe l'Auteur, un merveilleux assemblage d'antiquités, qui deviendra plus ample & plus complet, à mesure que les travaux avanceront, & on ne manquera pas d'en faire part au Public.

Nous avons marqué au commencement de cet Extrait, que lorsqu'on veut fouiller un nouvel endroit, on est obligé de porter la terre qu'on en tire, dans ceux

§ 78 *Journal des Sçavans ;*

que l'on avoit précédemment vu-  
dés. Nous devons ajouter qu'on  
n'en remplit aucun sans en avoir  
exactement levé le plan, & que  
ces différens plans rapprochés l'un  
de l'autre dans une grande Carte,  
n'en formeront plus qu'un, où la  
Ville souterraine paroîtra dans tou-  
te son étendue.

Le Roy des Deux Siciles a or-  
donné de plus, qu'on gravât tous  
les morceaux d'antiquité tant soit  
peu considérables, qu'on retirera  
de ces ruines ; & Elle a chargé M.  
Bayard, Prélat de la Cour, d'en  
donner une explication suivie : cet  
ouvrage qui ne peut manquer d'être  
bien reçu du Public, fera un mo-  
nument respectable du goût de Sa  
Majesté Sicilienne pour les beaux  
Arts, & de la protection dont elle  
veut bien les honorer.





Jun 1748.

279

**HISTOIRE DE L'EGLISE**

*Gallicane dédiée à Nosseigneurs  
du Clergé, continuée par le Pere  
Guillaume-François BERTHIER,  
de la Compagnie de JESUS. Tome  
15 pp. 556. Tome 16. pp. 548.  
y compris la Table des matières  
in-4°. A Paris, chez F. Monta-  
lant, Quay des Augustins; J.  
B. Coignard, Imprimeur du  
Roy; H. L. Guerin, rue S. Jac-  
ques, & Jacques Rollin Fils,  
Quay des Augustins, 1747.*

**O**N trouve à la tête de ce quin-  
zième Tome, un discours sur  
les Annates, établissement qui a  
donné lieu à des contestations très-  
longues, très-vives & très-compli-  
quées entre la Cour de Rome,  
& la Cour de France.

Comme sur ce point de Criti-  
que, aussi bien que sur beaucoup  
d'autres, les Historiens & les Ca-  
nonistes se copient sans façon, dit  
le P. Berthier, & que si l'on con-

» sulte à ce sujet cent volumes, on  
» trouve dans le centième précisé-  
» ment ce qui est énoncé dans tous  
» les précédens, «*pour répandre*  
quelque lumière sur une matière  
que l'ignorance des uns & les pas-  
sions des autres ont extrêmement  
embrouillée, il partage en quatre  
articles tout ce qui regarde les An-  
nates; il traite dans le premier de  
leur origine, dans le second de leur  
extension; il rapporte dans le troi-  
sième les disputes qu'elles ont fait  
naître, & dans le quatrième les rai-  
sons qui ont confirmé l'usage pre-  
sent des Annates.

Il explique d'abord la véritable  
signification de ce mot d'Annates,  
& montre qu'il en faut tirer l'ori-  
gine de la puissance, que les Evê-  
ques avoient anciennement de dis-  
poser de tous les biens Ecclésiasti-  
ques, situés dans l'étendue de leurs  
Sièges. Il s'étonne avec raison que  
les Canonistes ne s'en soient pas  
aperçus, tandis qu'ils enseignent  
*communément*, qu'un Evêque peut

encore aujourd'hui imposer une Annate sur les bénéfices de son Diocèse, pourvû que ce soit du consentement de son Chapitre, & pour quelque grande raison, par exemple, pour *la Fabrique* de son Eglise.

Il prouve que des Evêques ou d'autres Ecclésiastiques ont joui des Annates, c'est-à-dire, *des fruits de la première année des Bénéfices*, ou les ont accordés avant que les Papes se crussent en droit de le faire, & surtout avant l'an 1319, où les Canonistes placent communément, l'établissement des Annates, parce que cette même année le Pape Jean XXII. se réserva la première année des Bénéfices qui viendroient à vaquer durant les trois suivantes.

Il réfute les Auteurs qui regardent Boniface comme l'Instituteur des Annates que nous appellons consistoriales, comme Jean XXII. passe dans l'esprit de plusieurs autres, pour avoir établi celles qui

582 *Journal des Sçavans* ;  
affectent les Bénéfices du second  
ordre ; & il montre que Clément V.  
donna l'exemple des unes & des  
autres.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
L'extension qu'on donna aux  
Annates, surtout pendant le Schif-  
me, fait le sujet de l'article second ;  
les abus qui furent la suite de cette  
extension & les excès où elles fu-  
rent quelquefois portées, pen-  
dant les malheureuses divisions,  
dont l'Eglise fut pour lors agitée,  
occasionnèrent de grandes dispu-  
tes, que le P. Berthier pour les  
traiter avec plus de méthode, di-  
stingue dans le troisiéme article en  
quatre temps : sçavoir celui du  
Concile de Constance, celui du  
Concile de Bâle, celui d'après ce  
Concile jusqu'au Concordat, & ce-  
lui du Concordat jusqu'au Concile  
de Trente.

Il finit cet article en observant  
que „ quoique les Peres de cette  
sainte assemblée fussent très-dé-  
clarés contre la Simonie ; que  
quoiqu'ils ayent prescrit sur cela

» pes règles très-sévères, ils ne tou-  
 » chèrent point aux Annates : qu'ils  
 » laissèrent la discussion de cette  
 » affaire au Pape & à la Cour de  
 » France, d'où il conclut judicieu-  
 » sement, que s'il y avoit eû là du  
 » crime ou du scandale, on ne  
 » peut douter qu'ils n'y eussent  
 » opposé des décrets d'une mora-  
 » le très-exacte.

Après avoir montré dans cet article que le Concordat tel qu'il est reçu parmi nous, n'autorise point expressement les Annates; comme c'est cependant depuis le Concordat que les Annates sont devenues comme une charge ordinaire dans l'Eglise de France; le P. Berthier recherche dans le dernier article, quelle peut être la cause d'une telle pratique, & comment on s'est soumis aux Annates, sans que les deux Puissances aient déclaré sur cela leurs volontés absolues; mais il faut voir la réponse à cette question dans le discours même,

Quoique l'Auteur avec la modestie qui lui est naturelle, » dise  
 » que ce morceau doit paroître  
 » moins orné qu'instructif, & plus  
 » nécessaire que sçavant, « il nous  
 a paru qu'il avoit tous les ornemens dont il étoit susceptible, c'est-à-dire, la netteté, la précision, l'exactitude, & qu'il seroit difficile de trouver ailleurs rien de plus propre à fixer l'esprit sur la matière des Annates, dont la plûpart des Auteurs ne nous donnent communément que des notions vagues & confuses.

Le même esprit d'ordre, de discussion & de recherches, régné dans l'Histoire, comme on le verra par l'idée sommaire que nous allons donner de ce Tome; le premier Livre qui est le quarante-troisième de toute l'Histoire, commence à l'an 1398, & va jusqu'à l'an 1415.

On y voit la Cour de France après avoir eu de grands ménagemens pour l'Anti-Pape Benoît, dans la  
 vue

Jun 1748. 985

vue d'obtenir la paix de l'Eglise par la voye de la douceur & de la négociation , persuadés enfin qu'il le étoit la dupe d'un Vieillard dissimulé & ambitieux , renoncer à son obéissance , & employer même contre lui la force ouverte en le faisant assiéger dans Avignon par le Maréchal de Boucicaut.

Le P. Berthier rapporte toutes les mesures que le Roy , ou pendant que les cruelles vicissitudes de sa santé le rendoient incapable d'affaires, les Princes du Sang prirent , pour donner plus d'autorité à une démarche si éclatante ; la décision en fut remise à une assemblée nombreuse du Clergé , qui se tint dans le Palais du Roy ; il s'y trouva soixante-quatre , tant Archevêques qu'Evêques , un très-grand nombre d'Abbés , & plusieurs Députés des Universités du Royaume.

Quoique la plûpart fussent très-mal disposés en faveur du Pontife d'Avignon , le Roy jugea néanmoins qu'il falloit donner une li-

Jun.

T t



986 *Journal des Sçavans,*  
berté entière par rapport à la dé-  
fense de ce Pape, & afin de laisser  
tout égal des deux côtés, il fut ré-  
glé que douze Docteurs parleroient  
dans les Séances du Clergé, les  
uns pour, les autres contre la sou-  
straction d'obédience.

Le Roy Charles VI. assista à  
cette assemblée, toutes les fois  
que sa santé le lui permit; en son  
absence le Dauphin y présida, &  
les autres Princes du Sang s'y trou-  
vèrent aussi, » soutenant, dit le  
» P. Berthier, avec beaucoup de  
» constance & de bonté, la mul-  
» titude & la longueur des Haran-  
» gues que firent les Orateurs des  
» deux partis opposés.

Quoique le style en soit extrê-  
mement éloigné des mœurs & de  
la politesse d'aujourd'hui, il a cru  
devoir cependant rapporter la sub-  
stance de chacune de ces pièces,  
par ce qu'on y trouve des particu-  
larités importantes. » Un ouvrage  
» tel que celui-ci, demande quel-  
» quefois qu'on sacrifie l'agrément

» à l'instruction d'un Lecteur at-  
 » tentif, & la circonstance d'une  
 » suite de discours très-insipides à  
 » la vérité pour la forme, mais  
 » considérables par rapport au su-  
 » jet qu'on y traite, est une de  
 » ces rencontres, où l'on doit faire  
 » grace à l'Historien en considéra-  
 » tion de son zèle à rapporter tout  
 » ce qui peut interesser l'Histoire.

On peut juger de l'éloquence de ces temps-là, par celle de Gerson, que l'Université choisissoit presque toutes les fois qu'il étoit question de haranguer le Roy. Notre Historien nous donne le précis d'un de ses discours qui étoit aussi singulier pour le dessein que pour l'exécution : il commençoit par ces mots *Vive le Roy* répétés trois fois, ils faisoient le texte & la division du Discours ; l'Orateur distinguoit trois sortes de vies nécessaires au Roy, sçavoir la vie Corporelle, la vie Politique, & la vie Spirituelle ; tout le reste du Discours comme

988 *Journal des Sçavans*,  
même temps, n'étoit qu'un tissu de  
passages de l'Écriture, & de cita-  
tions des Auteurs Profanes; il sem-  
ble, selon la remarque du P. Ber-  
thier, que Gerson avoit beaucoup  
lû ces derniers, sans avoir appris  
d'eux à écrire poliment, ni d'un  
style naturel; la mauvaise inclina-  
tion de son siècle pour les allusions  
forcées, pour le langage dur &  
scholastique, & peu intelligible,  
étouffoit dans lui les semences  
d'érudition & les naissances du  
génie.

Comme pendant tout le temps  
du règne de Charles VI. la Cour  
ne fut pas moins agitée que l'Eglise,  
que la jalousie qui s'alluma entre  
le Dauphin, le Duc de Bourgo-  
gne, & le Duc d'Orléans, remplit  
la France de factions, & que diffé-  
rens Etats de l'Europe éprouvé-  
rent de très-grandes révolutions;  
le P. Berthier n'a pu se dispenser  
d'en indiquer du moins les prin-  
cipales circonstances, par la liai-  
son naturelle qu'elles ont avec l'Hi-

stoire Ecclésiastique; ainsi l'on y voit, par exemple, que l'inclination que le Duc d'Orléans avoit pour Benoît de Lune, influa souvent dans les ménagemens qu'on eut pour ce Pape, & que Boniface IX. son Compétiteur, profita aussi des changemens qui arrivèrent de son temps dans l'Italie.

Il en est de même de tout ce que le P. Berthier dit du détronement de Richard second, Roy d'Angleterre, par son cousin Henry Duc de Lancastres, de l'usurpation que fit Ladislas du Royaume de Naples, sur Louis second Roy de Sicile, de la déposition de l'Empereur Venceslas, „ le Néron & le „ Caligula de son siècle, Prince „ qui succomba sous le poids de „ ses vices, plutôt que sous la puissance de ses ennemis; „ & enfin des conquêtes de Bajazet, qui ayant formé la résolution d'établir le siège de sa domination à Constantinople, réduisit presque l'Empereur Manuel Paléologue à sa Ca-

pitale; ce Prince auquel Charles VI. avoit déjà envoyé quelques troupes commandées par le Maréchal de Boucicaut, prit le parti de venir lui-même en France demander un secours plus considérable.

Il y fut reçu avec les plus grandes marques de distinction & toujours entretenu aux frais du Roy. Le P. Berthier nous représente l'Empereur Manuel, comme » un » Prince qui joignoit aux qualités » Royales, tout ce qui étoit capable de faire honneur à un particulier; beaucoup de Littérature, » de talent pour la parole, de prudence dans la conduite, de gravité dans les maximes: il étoit » Orateur, Philosophe, & Théologien. On cite un grand nombre d'ouvrages de sa composition, quelques-uns de controverse pour ruiner les principes du Mahométisme, & d'autres de morale, pour l'instruction de son » fils.

Il composa même pendant son

féjour à Paris un Livre, où il prétendoit réfuter l'ouvrage d'un Docteur Latin sur la proceſſion du S. Esprit. Il ſuivoit les erreurs de ſon Eglife, tant ſur cet article que ſur les autres points qui ſéparoient les Grecs de l'Eglife Romaine : la Cour de France ne laiſſa pas de communiquer avec lui dans les exercices publics de la Religion, ce qui excita, ajoute notre Auteur, les plaintes de pluſieurs perſonnes éclairées, „ qui diſoient, „ que l'Héréſie & le Schiſme des „ Grecs auroient du empêcher „ cette communication dans les „ choſes Saintes ; d'autres excuſoient les intentions du Roy & des Princes, qui n'avoient, diſoit-on, cette complaiſance que pour ménager le retour de l'Empereur Grec & de ſa Nation, à la foi Catholique.

Le voyage de Manuel en France, & dans les autres Cours de l'Europe, dura trois ans ; il n'en remporta que quelques ſecours

292 *Journal des Sçavans*,  
d'argent & des promesses de trou-  
pes qui n'auroient pas apparem-  
ment suffi pour le sauver de la puis-  
sance de Bajazet, si Dieu, selon la  
remarque de notre Historien, ne  
s'étoit servi du fameux Tamerlan  
pour confondre l'orgueil du pre-  
mier. Ainsi, il arriva que » tout  
» l'avantage du séjour de l'Empe-  
» reur Grec fut en quelque sorte  
» du côté de ceux qu'il étoit venu  
» intéresser à sa défense. Paléolo-  
» gue avoit été accompagné dans  
» son voyage par quelques Sça-  
» vans, qui répandirent dans les  
» diverses contrées de l'Europe les  
» semences d'une excellente Litté-  
» rature; on apprit d'eux à con-  
» noître les Lettres Grecques, &  
» à imiter les bons modèles de l'an-  
» tiquité; l'Italie ouvrit les yeux  
» la première sur ces trésors de  
» goût & d'érudition. Peu-à-peu  
» la France se laissa aussi éclairer  
» des mêmes lumières, & ce fu-  
» rent-là les premiers rayons de la  
» restauration des Lettres parmi



» nous : matière qui fera dans la  
 » suite un des plus grands morceaux  
 » de cette Histoire, & que nous  
 » ne pourrons jamais traiter avec  
 » trop d'étendue.

On trouve dans le trente-quatrième Livre, la suite des négociations & des démarches qui se firent en France pour forcer d'un côté le Pape Benoît à renoncer au Pontificat, tandis que de l'autre elle négocioit avec Grégoire XII. Successeur de Grégoire VII. pour l'engager à prendre le même parti; ce dernier y paroïssoit d'autant plus disposé, que les Cardinaux de l'obédience de Rome qui l'avoient nommé, ne l'avoient fait qu'avec des précautions qui auroient dû bientôt rendre la paix à l'Eglise,  
 » si la passion de régner, dit le P.  
 » Berthier, n'avoit pas des ressour-  
 » ces que toute la prudence hu-  
 » maine ne peut ni prévenir, ni  
 » empêcher.

En effet on verra dans ce Livre avec quelle adresse, & quelle opi-

niâtré ce Pape trompa toutes les  
 espérances qu'on avoit conçues de  
 sa vertu & de sa probité. » La dou-  
 » ceur du commandement, le dé-  
 » sir d'élever ses proches, peut-être  
 » aussi la foiblesse d'un âge trop  
 » avancé, l'engagèrent dans des  
 » routes qui eurent pour terme,  
 » d'é luder ce qu'il avoit promis  
 » tant de fois, c'est-à-dire l'abdic-  
 » tion du Pontificat : écueil fatal  
 » où toute la vertu de ces Papes  
 » ne manquoit pas d'échouer, lors-  
 » qu'il falloit réaliser les engage-  
 » mens qu'ils avoient pris à cet  
 » égard, & que toute la terre leur  
 » remettoit sous les yeux.

L'histoire de l'assassinat du Duc  
 d'Orléans, entre aussi dans ce Livre  
 & d'autant plus naturellement que  
 le Duc de Bourgogne ayant osé  
 s'en déclarer l'Auteur, il trouva  
 dans l'Université de Paris, un Do-  
 cteur qui entreprit publiquement  
 de le justifier d'un crime si atroce,  
 en soutenant dans un long discours,  
 qu'il étoit permis & même hono-

Juin 1748.

995

rable & méritoire, de tuer, ou de faire tuer sans en attendre l'ordre du Supérieur, quiconque est traître ou tyran : *Et je prouve, y dit-il, cette vérité par douze raisons en l'honneur des douze Apôtres.*

Ce Docteur s'appelloit Jean Petit, il étoit Prêtre Séculier, & Professeur en Théologie. MM. Dupin, Fleury, l'Enfant, Duboulay, & peut-être plus de trente autres, disent qu'il étoit Cordelier; Jean Juvenal des Ursins assure positivement qu'il étoit Séculier. Cette remarque, dit le P. Berthier dans une note, n'auroit pas dû échapper à Vading qui s'amuse à disculper la Doctrine de Jean Petit, sur l'action du Duc de Bourgogne, au lieu de montrer que l'Ordre de S. François n'a point produit l'Auteur d'une opinion si détestable.

Le nôtre nous met sous les yeux la scène étonnante que ce Docteur osa jouer à cette occasion devant toute la Cour, & la représente d'après les monumens de l'histoire,

T t vj

» en gémissant, dit-il d'une part ;  
 » qu'il y ait eu un temps où l'on  
 » ait publié une Doctrine si perni-  
 » cieuse, & en nous consolant de  
 » l'autre par **les témoignages de**  
 » zèle que donna l'Eglise Gallica-  
 » ne, pour la faire condamner  
 » solennellement ; il n'oublie pas  
 » que l'Université quoiqu'attachée  
 » au Duc de Bourgogne, se déclara  
 » aussi fortement contre la Doctri-  
 » ne de Jean Petit.

· Ce Corps jouissoit alors d'une  
 considération & d'une autorité  
 dont on trouvera dans ce Volume  
 plusieurs exemples ; mais on en  
 voit un surtout dans le trente-  
 quatrième Livre qui » presente dans  
 » son dénouement, pour emprun-  
 » ter les paroles du P. Berthier,  
 » une de ces victoires signalées  
 » qu'elle remporta si souvent aux  
 » quatorzième & quinzième siècles  
 » contre ceux qui osèrent enta-  
 » mer ce qu'elle appelloit ses droits  
 » & ses immunités. On est étonné  
 » aujourd'hui de ces sortes d'évé-

Jun 1748. 997

» nemens, parce que les derniers  
» temps n'en fournissent plus d'e-  
» xemples ; mais ce qu'il en faut  
» conclure, c'est qu'il y avoit alors  
» pour les sciences, quoique très-  
» imparfaites, une espèce de vé-  
» nération dont on aima mieux  
» quelquefois ignorer les bornes,  
» que de s'exposer à diminuer l'e-  
» stime de la Littérature, par une  
» précision trop rigide sur les pré-  
» rogatives accordées aux gens de  
» Lettres.

Il faut voir encore comment ce Corps célèbre en usa avec Guy de Roye, Archevêque de Reims, à l'occasion de l'opposition qu'il fit aux décrets du Concile National assemblé par l'autorité du Roy, pour régler toutes les parties du Gouvernement Ecclésiastique, pendant la soustraction d'Obédience. Ce même Prélat pour remédier aux désordres que causoit alors le Schisme, & pour rétablir la discipline des Eglises, convoqua en 1408 à Reims un Concile Provincial, sur

998 *Journal des Sçavans* ;  
lequel le P. Berthier s'est étendu  
avec d'autant plus de raison , que  
plusieurs traits qu'il en rapporte ,  
ont échapé aux Editeurs des Con-  
ciles & à la plûpart de nos Histo-  
riens.

Ce n'est pas la seule découverte  
qu'il ait fait en ce genre : on peut  
assurer qu'elles ne seroient pas si ra-  
res parmi nos Historiens , si comme  
le nôtre , ils avoient le courage de  
remonter aux sources , sans se laisser  
éblouir par la réputation , & par  
le nombre des Auteurs qui les ont  
précédé. Les Notes qu'il met de  
temps en temps au bas des pages ,  
méritent d'être lues , & fourniront  
grand nombre de preuves de la ju-  
stesse & de l'exactitude de sa Cri-  
tique.

A l'égard du Concile de Pise qui  
se tint l'année suivante , l'Auteur  
nous en donne aussi l'Histoire , mais  
en supprimant les grands détails ,  
où l'Eglise de France n'est point  
intéressée. C'est la méthode qu'il  
s'est proposé de suivre dans cette

Jun 1748. 999

Histoire, depuis le commencement du Schisme. Comme l'Eglise Gallicane prit plus de part qu'une autre aux révolutions de ce temps-là, il n'a pu se dispenser d'indiquer la suite des faits les plus remarquables ; mais l'histoire générale de l'Eglise n'étant pas son objet, il n'a pas cru devoir s'arrêter à tout, & il a pensé qu'il suffisoit d'exposer avec soin ce qui regardoit directement notre Nation.

L'Auteur y développe avec netteté ordinaire, toutes les mesures qu'on prit dans ce Concile, pour y parvenir à la déposition des Papes Benoît & Grégoire XII. & pour faire agréer l'élection d'Alexandre cinquième, Pontife, dit notre Historien, „ qui portoit la li-  
„ béralité jusqu'à donner tout & à  
„ toutes sortes de personnes, sans se  
„ réserver rien pour lui-même. A ce  
„ défaut près, qui seroit une gran-  
„ de vertu, s'il n'y avoit point de  
„ mauvais sujets dans le monde,  
„ Alexandre eut toutes les qualités



1000 *Journal des Sçavans*,  
» d'un bon Pape. Il fut sçavant ;  
» modeste , religieux , irréprocha-  
» ble dans les mœurs , plein de  
» douceur & d'affabilité , digne  
» enfin de gouverner l'Eglise plus  
» long-temps , & dans des circon-  
» stances moins difficiles.

Il rapporte fidèlement les di-  
vers jugemens qu'on porta de ce  
Concile , & finit par ce qu'en dit  
M. Bossuet , sçavoir que » si le  
» Schisme , ce monstre cruel qui dé-  
» soloit l'Eglise de Dieu , n'y fut  
» pas exterminé , il y reçut du  
» moins un coup qui fut le prélude  
» de son extinction totale dans le  
» Concile de Constance ; « on en  
trouve dans le trente-cinquième  
& dernier Livre , une histoire  
très-détaillée , jusques & compris  
la déposition de Jean XXIII.  
L'Auteur en ayant réservé la suite  
pour le tome suivant.

Ce morceau est extrêmement  
curieux , & traité avec toute l'at-  
tention que demandoit la matière ,  
surtout par rapport aux difficultés

Jun 1748. 1001

qui se sont élevées entre les Théologiens François & Italiens, au sujet des définitions qui furent faites dans les quatrième & cinquième sessions de ce Concile: il est impossible en effet, comme le P. Berti en avertit lui-même, d'imaginer aucune occasion, » où la vigilance & la fidélité soient plus nécessaires à un Historien. Ce qu'il y auroit à craindre pour lui, ajoute-t'il, ce seroit de ne pas trouver dans tous les Lecteurs, une attention & un sang froid qui répondissent à ses soins. « Aussi pouvons nous dire qu'il a passé dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, avec autant de courage que d'habileté à travers un grand nombre d'écueils, contre lesquels quelques Ecrivains s'étoient brisés, ou dont plusieurs autres n'avoient osé approcher; c'est selon nous, le témoignage que lui rendront tous ceux qui liront ce volume avec le même esprit d'é-

1002 *Journal des Sçavans* ;  
quité & de discernement , avec le-  
quel il nous a paru composé.

**HISTOIRE DE L'ACADE-**  
**MIE** Royale des Sciences , année  
1743. avec les mémoires de *Phy-*  
*sique & de Mathématique* pour  
la même année , tirés des Registres  
de cette Académie , 208 pag-  
pour l'Histoire , & 428. pour  
les Mémoires , avec 11 planches  
détachées. A Paris , de l'Impri-  
merie Royale 1746 , & se dé-  
bite chez Durand , rue S. Jac-  
ques.

### TROISIÈME EXTRAIT.

**N**OUS avons promis de parler  
de la Chymie , de la Botani-  
que , & des diverses parties de  
Mathématiques , que nous n'avons  
pu traiter dans nos premiers Ex-  
traits.

Le premier article contenu dans  
la Chymie , & dont il est parlé  
dans l'Histoire , est un Mémoire  
qui appartient à M. Morand , il re-

Jun 1748. 1003

garde les eaux minérales de Saint Amand en Flandres. Ce sont trois sources qui sont situées à trois lieues de Valenciennes & que cet habile Chirurgien eut occasion de visiter, dans un voyage qu'il fit avec la Maison du Roy. On regarde ces eaux comme fort salutaires pour plusieurs maladies, dont M. Morand fait l'énumération; il ne leur attribue pas cependant tous les effets merveilleux qu'on en rapporte: il restreint leur efficacité à la cure de certaines incommodités, comme la gravelle, les maux de reins, & les glaires des urines; ces eaux paroissent encore fort bonnes pour les maux d'obstruction, & M. Morand en conseille l'usage pour fortifier le genre nerveux: en général ces eaux sont douces, légères, rafraîchissantes, apéritives & diurétiques.

La Fontaine qu'on nomme *Du bouillon*, a été la première source sur laquelle M. Morand fit ses expériences, & il trouva que ses eaux

11004 *Journal des Sçavans* ;  
mêlées avec de la Noix de galle ;  
ne donnoient ni teinture violette  
ni teinture noire , il n'en résulta  
qu'une couleur de jaune clair. Le  
mélange que l'on en fit avec l'es-  
prit de vin, la teinture de Tour-  
nesol , & l'esprit de vitriol ne pro-  
duisit rien ; il remarqua qu'avec les  
acides elle n'excitoit aucune fer-  
mentation. Les eaux sont douces ,  
belles , lymphides , & ne laissent  
qu'un très-petit goût de soufre.

M. Morand fit l'examen des eaux  
de la seconde fontaine , nommée  
fontaine *d'Arras* , & il trouva  
qu'elles contenoient une terre fine ,  
alkaline , & absorbante ainsi que  
les eaux de la fontaine *Bouillon* ,  
mais celles-ci renferment un sou-  
fre plus développé , & sont plus  
chaudes : lorsque les maladies pour  
lesquelles on les conseille ont résisté  
à la vertu des eaux de la première  
fontaine , on a recours à la fontai-  
ne *d'Arras* , en observant de cou-  
per les eaux de celle-ci qui sont  
trop fortes avec celles de la pre-  
mière.

Jun 1748. 1004

La troisième source n'a été découverte qu'en 1720, & jusqu'à présent elle a été assez négligée; elle contient beaucoup de parties de fer. Le lieu où sont ces trois sources n'est pas seulement remarquable par la qualité des eaux qu'il renferme: on y trouve des boues que M. Morand appelle *boues minérales*. Il s'éleve de ces boues une vapeur, & une odeur sulfureuse; ces boues sont si délayées par l'eau qu'elles contiennent, que l'on peut s'y baigner aisément; elles sont en réputation pour les maux de jambes, les paralysies, les rhumatismes, & les sciatiques; elles paroissent encore plus efficaces au jugement de M. Morand, pour les retractions des nerfs & des tendons. Les boues de S. Amand, ainsi que les eaux des fontaines, sont chargées de parties sulfureuses qui tirent probablement leur qualité d'un charbon, qui est dans le lieu même & répandu aux environs, M. Morand a cherché à faire

1006 *Journal des Sçavans*,  
des boues artificielles , qui ayent  
les mêmes propriétés que celles de  
S. Amand; il a mêlé de l'eau avec  
du charbon de terre, il a fait quel-  
ques expériences sur des person-  
nes malades ; il a eu lieu d'être  
satisfait par la guérison qui a été  
la suite de ce mélange. Le succès a  
fait penser à l'Auteur , que les boues  
qui se formoient sous les pavés des  
rues , étant très-ferrugineuses, de-  
voient être fort bonnes ; il nous  
promet de les essayer lorsque l'oc-  
casion s'en présentera & d'en ren-  
dre compte au public.

Parmi les autres mémoires de la  
Chymie , on trouve les différens  
moyens de rendre le bleu de Prusse  
plus solide à l'air & plus facile à  
préparer ; ce morceau appartient à  
M. Geoffroy : c'est un supplément  
à ce que M. Geoffroy Médecin,  
son frere , avoit donné sur ce sujet,  
en 1727.

On lit encore un mémoire de M.  
Malouin sur le Zinck ; c'est la suite  
d'un premier mémoire que le mé-

Juin 1748.

1007

me auteur a donné en 1742.

Voici les autres pièces contenues dans l'Histoire, renfermées sous le titre d'*Observations Chymiques*.

1<sup>o</sup>. *Effet remarquable du remède de Mademoiselle Stephens*. On voit par ce qui est rapporté dans l'Histoire, que le remède de Mademoiselle Stephens peut soulager le malade qui est attaqué de la pierre, & suspendre les douleurs pour quelque temps. On est encore assuré qu'il ne fait aucune fâcheuse impression sur le corps de la vessie, mais en même temps il est fort douteux qu'il guérisse radicalement, & qu'il ait peut-être jamais guéri aucun de ceux qui ont été atteints de la pierre.

2<sup>o</sup>. On lit qu'un particulier ayant fait présenter à l'Académie, deux Etains alliés, sous le titre d'Etain purifié, & comme étant un résultat de ces divers métaux, Fer, Acier, Cuivre; l'examen en fut fait par MM. Geoffroy & Hellot, ils ont décidé que c'étoit un



1008 *Journal des Sçavans*,  
métal imparfait , & de l'Etain allié  
contre les réglemens.

3°. Il a été envoyé une huile  
caustique pour marquer le linge;  
c'est une huile qui est en usage  
dans l'Inde, elle est extraite de la  
substance onctueuse qui est entre  
les deux écorces d'une noix nom-  
mée *Biba*. Les marques que l'on  
fait sur le linge avec cette huile, rési-  
stent aux lessives ordinaires, mais  
elles ne tiennent point contre le sa-  
von noir, & le séjour dans le lait.

4°. On lit qu'une pierre de *Bo-  
logne* qui est entre les mains de  
M. l'Abbé Nolle, & qui a été  
calcinée depuis plusieurs années,  
s'imprégne encore très-bien de la  
lumière du jour & de la lumière de  
la bougie, quoique plus foible-  
ment: il suffit de l'exposer pendant  
quelques minutes; il est remarqua-  
ble que cette pierre ait conservé sa  
vertu si longtemps.

5°. M. Rouelle, Apotiquaire,  
a présenté un mémoire sur les sels  
*GENÈRES*.

La

Jun 1748. 1009

La Botanique n'a point fourni de mémoire cette année, on trouve seulement dans l'histoire deux articles qui sont rangés dans cette classe. Le premier est sur la culture du ritz; l'Historien rapporte d'après M. Barrère, Professeur en Médecine à Perpignan, la manière dont on doit cultiver cette plante. Il faut un endroit humide & des arrosemens fréquens; en général le ritz se plaît dans un lieu aquatique, il faut que le pied de cette plante soit dans l'eau presque jusqu'au temps où l'on fait la récolte; il n'y a que des intervalles de temps assez courts pendant lesquels on met le terrain à sec.

2°. On lit une observation qui a été envoyée à M. de Reaumur par M. Sloane, sur les *Sapins fossiles*. On les a trouvés en Irlande; ils sont semblables à ceux que l'on voit au Nord de l'Ecosse & de la Norvège.

Sous l'article des Mathématiques, nous comprendrons l'Arithmétique.

Jun.

V u

1010 *Journal des Sçavans*,  
que, l'Algèbre, la Géométrie, &  
l'Astronomie : M. Nicole a été le  
seul qui ait donné un mémoire  
sur l'Algèbre, il s'agit du cas irré-  
ductible du troisième degré. La  
Géométrie n'a rien fourni dans les  
mémoires : on trouve dans l'Hi-  
stoire que M. le Marquis de Cour-  
tignon, présenta cette année à l'A-  
cadémie quelques nouvelles dé-  
monstrations des principales pro-  
priétés de la Cycloïde. Il n'a point  
employé l'analyse, mais la métho-  
de synthétique. On lit dans l'histoi-  
re un article assez étendu sur l'A-  
rithmétique. M. de Mairan y fait  
l'extrait d'un ouvrage, intitulé la  
*nouvelle science des nombres, ou trai-  
té des grandeurs constantes différen-  
tielles qui fixent les caractères des  
nombres*, par le P. Guillaume le  
Vaillant de la Bassarderies, Jésuite  
des Pays-Bas.

L'Astronomie a été fort abon-  
dante, & l'on trouve sept mémoi-  
res de divers Académiciens, & dont  
M. de Mairan a rendu compte dans

Juin 1748. 1011

son Histoire. Le premier mémoire est sur l'inégalité des hauteurs du Soleil, au solstice d'été, & sur l'augmentation apparente de l'obliquité de l'écliptique, que M. le Monnier a observée. Depuis quelques années cet Académicien a entrepris de vérifier l'hypothèse de Monsieur le Chevalier de Louvilly qui prétendoit que l'obliquité de l'écliptique alloit en diminuant. M. le Monnier a fait voir dans quelques mémoires qui ont précédé celui-ci, qu'il ne paroït pas vraisemblable que cette diminution fût aussi considérable, que l'on avoit cru jusqu'ici. Il a paru à M. le Monnier par différentes observations commencées en 1738, & répétées jusqu'en 1743, qu'il y avoit 15 secondes d'augmentation, ce qui détruit entièrement l'idée ou la supposition de M. de Louville, & de quelques autres Astronomes & Physiciens qui avoient embrassé cette hypothèse: peut-être dira-t-on que l'é-

1012 *Journal des Sçavans*;  
cliptique a une sorte de libration  
qui la rend tantôt plus petite, tan-  
tôt plus grande & tantôt station-  
naire, & cette irrégularité ne seroit  
elle pas une suite du mouvement  
de l'axe de la terre : au reste il ne  
faut point cesser d'observer, & les  
temps apprendront ce que l'on  
doit penser exactement de ce sy-  
stème & de ces nouvelles observa-  
tions.

Le second mémoire d'Astrono-  
mie, mais d'Astronomie Physique,  
est de M. Clairaut. Il se propose  
dans ce mémoire de déterminer  
l'orbite de la Lune, relativement à  
toutes les circonstances qui en sont  
variées, la courbure & la grandeur;  
il adopte les idées de gravitation  
que Newton a données dans son  
grand ouvrage *des principes*, lors-  
qu'il a traité d'une manière si pro-  
fonde des irrégularités & des va-  
riations de cette planète : cepen-  
dant il reste bien des choses à de-  
sirer dans la détermination de l'or-  
bite lunaire; c'est ce que M. Clai-

Jun 1748. 1013

raut a tâché de faire en imaginant trois corps quelconque, comme la Lune, le Soleil, & la terre, lancés avec des vitesses & des directions qui s'attirent dans le rapport renversé des quarrés des distances.

On cherche quelle doit-être la vitesse de la Lune, pour lui faire décrire l'orbite qu'elle parcourt autour de la terre: voilà l'idée du problème, la solution dépend du calcul. Voici à ce sujet ce que dit l'Historien qui peut servir d'introduction à cette théorie.

— „ Une planète telle que la Lune  
„ qui est le satellite de la terre, se  
„ meut autour d'elle comme feroit  
„ un boulet de canon, tiré selon  
„ la direction d'une tangente de  
„ l'orbite lunaire, d'Occident en  
„ Orient & avec la force requise  
„ pour la même vitesse que nous  
„ voyons à la Lune; son mouve-  
„ ment ou sa tendance rectiligne  
„ l'écarteroit sans cesse de la terre,  
„ sa pesanteur ou la force attracti-  
„ ve du point central, l'y feroit

» bientôt tomber, mais le concours  
 » & la composition des deux le  
 » maintient autour de la terre &  
 » à la même distance que l'orbite,  
 » ou la courbe de projection qui  
 » en résulte.

» La force de la pesanteur ou  
 » de l'attraction est la même, à de  
 » semblables distances du point  
 » central, d'où elle est censée par-  
 » tir; elle change ensuite lorsque  
 » les distances viennent à changer,  
 » & en raison inverse de leurs quar-  
 » rés: donc la grandeur & la figu-  
 » re de la courbe de projection dé-  
 » crite par le boulet, & ses diffé-  
 » rentes distances à la terre, ne  
 » dépendront que de la force pri-  
 » mitive plus ou moins grande  
 » imprimée au boulet, & de sa vi-  
 » tesse.

· Mais cette courbe est susceptible  
 de variétés; imaginons le canon  
 d'où sort ce boulet posé horizon-  
 talement sur le sommet d'une haute  
 montagne: si la force ou la vitesse  
*imprimée* au boulet, est infiniment

1015  
Juin 1748.

petite , il tombera verticalement sur la terre , & si elle étoit infiniment grande , le boulet se mouvroit éternellement , & perpendiculairement à la première direction.

» Soit la force , telle , par exemple , qu'est ordinairement celle du canon , en faisant toujours abstraction de la résistance de l'air & de tout autre obstacle étranger. On sçait que la courbe décrite par le boulet & à de petites distances , & dans la supposition des directions de la pesanteur sensiblement parallèles , sera une parabole dont l'amplitude croitra d'autant plus , que vous ferez la force de l'impulsion plus grande. Mais vous pouvez augmenter cette force à tel point que le boulet ne retombera plus sur la terre , qu'il passera par de là , & qu'après en avoir fait le tour , il reviendra au point de projection d'où il étoit parti , & ainsi de suite. « Voilà une véritable orbite Newtonienne.



1016 *Journal des Sçavans ;*

» Entre une infinité de degrés  
» possible de force ou de vitesse  
» qui feront décrire une courbe  
» autour de la terre, il n'y a qu'un  
» seul déterminé tel, & d'après la  
» distance déterminée qui puisse  
» donner un cercle parfait concen-  
» trique à la terre : tous les autres  
» jusqu'à un certain degré, donne-  
» ront des Ellipses dont le centre  
» de la terre occupera l'un des  
» foyers : d'où l'on voit pourquoi  
» il est si rare pour ne pas dire sans  
» exemple, qu'un corps céleste dé-  
» crive un véritable cercle autour  
» de son centre de révolution.

Le troisiéme mémoire d'Astro-  
nomie est de M. l'Abbé de la Caille;  
il regarde la conjonction de Mars  
avec Saturne & Jupiter. Il n'y a  
rien de plus utile à observer que les  
conjonctions des planètes entr'elles,  
ou avec les étoiles fixes : ces con-  
jonctions servent à déterminer les  
mouvemens des corps célestes, la  
route qu'ils tiennent, & la durée  
de leurs cours. Cette année 1743

Juin 1748. 1017

a été très-féconde en conjonctions ; on y a vu Mars, Jupiter, & Saturne, & la Lune avec les fixes : on a encore observé Mercure dans le disque du Soleil, ce passage de Mercure, par le disque du Soleil a été si célèbre qu'il a été observé par tous les Astronomes de l'Académie des Sciences, par M. l'Abbé de la Caille, par MM. Maraldi, le Monnier, & Cassini pere & fils. Toutes les observations qui ont été faites sur le passage de cette planète par le Soleil achèvent de composer les quatre autres mémoires de l'Astronomie que nous avons annoncés. Nous allons en peu de mots donner le résultat de toutes ces observations, M. de Mairan a rapporté historiquement toutes celles qui ont précédé.

Ce fut le 5 Novembre 1743 ; que Mercure passa par le disque du Soleil : la première observation du passage de cette planète par le Soleil ne remonte pas au-delà de 1631, elle fut faite par Gassendi,

1618. *Journal des Sçavans* ;

& cette dernière qui a été faite en 1743, est la neuvième observation depuis ce temps-là, ou pendant l'espace de [www.labsodil.yc.en.ae](http://www.labsodil.yc.en.ae) d'autres avant cette époque, mais on n'étoit point à portée de les observer avant l'usage des Lunettes de longue vue, dont on n'a fait la découverte qu'en 1610; ce n'est donc guères que depuis un siècle environ que l'on connoît la théorie de cette planète, & que l'on s'est mis en état d'observer cette sorte d'éclipse qui n'est pas toujours visible sur notre horison. Le diamettre du Soleil comparé à celui de Mercure, fait que cette planète paroît comme un petit *point* noir sur le disque du Soleil. Les objets qu'on se propose dans l'observation de cette Eclipse, comme dans les autres, sont l'entrée de la planète sur le corps du Soleil; sa sortie, sa durée: on tire de là plusieurs inductions importantes, non seulement pour les élémens de la théorie de Mercure, mais encore

Jun 1748. 1019

pour la détermination des longitudes, & même pour la parallaxe du Soleil. Ce dernier article a engagé M. Delisle, Professeur Royal & de l'Académie, à envoyer cette année de Pétersbourg, une méthode particulière à ce sujet, c'est ce qui augmente le nombre des mémoires sur l'Astronomie.

On doit encore rapporter à la partie Astronomique, trois morceaux, dont deux appartiennent à M. le Monnier, & le troisième à M. de Thuri. Un de ceux de M. le Monnier consiste en plusieurs observations sur une conjonction à l'étoile du Sagittaire; il y a joint plusieurs recherches sur la plus grande inclinaison de l'orbite au plan de l'écliptique, & sur la plus grande latitude de la Lune. Le second mémoire du même Académicien, est la description, & l'usage d'un Obélisque ou Gnomon, construit à l'extrémité Septentrionale de la méridienne de S. Sulpice.

N u vj

Le mémoire de M. de Thuri est la continuation de ses observations sur les *réfractions astronomiques*. Cet Astronome a entrepris, il y a quelques années, d'examiner si les diverses températures de l'air causent une altération dans la réfraction des astres, vûs à la même hauteur dans différens temps de l'année, & selon le différent degré de dilatation ou de condensation de l'atmosphère. Ce mémoire est rempli de nouvelles preuves qui nous persuadent que la réfraction au même degré d'élévation est différente suivant le degré de température. M. de Thuri a pris pour terme de comparaison, les grands froids de Janvier 1742, & les plus grandes chaleurs de l'été qui a suivi celles qui ont été dans le mois de Juillet.

Les observations astronomiques qui n'appartiennent qu'à l'Histoire, sont 1<sup>o</sup>. une observation sur la Comète de 1742, elle a été faite à Pekin, par le P. *Gogails*, Jésuite ;

Jun 1748. 1028

2°. quelques observations qui ont été faites à la Chine sur la variation de l'écliptique.

On trouve deux articles qui regardent la Géographie ; 1°. un projet de Cartes de la France, par M. Buache ; 2°. M. de Mairan rend compte avec assez d'étendue, des Cartes qui représentent les Côtes & les Mers des Indes Orientales ; elles ont été données par M. Dapres, dans son Neptune Oriental dont il avoit soumis les Cartes au jugement de l'Académie, avant que de les donner au Public ; on en trouve l'extrait dans nos Journaux.

La Mécanique est une partie mixte des Mathématiques ; on ne trouve rien dans les mémoires qui regarde cette matière ; mais on lit dans l'Histoire, l'extrait de quelques Livres faits par les Académiciens & donnés au Public, nous en avons parlé dans le temps. M. de Mairan explique assez au long un problème de Dynamique, que

1022 *Journal des Sçavans,*  
M. Darcy est venu lire à l'Académie: il s'agit de la solution synthétique d'un problème qui avoit été proposé par M. Daniel Bernoulli, fils de M. Bernoulli Professeur de Mathématiques à Basle. Enfin l'Histoire est terminée par l'énumération & l'explication de diverses machines approuvées par l'Académie: plusieurs sont curieuses, & toutes sont détaillées par M. de Mairan. Il ne nous resteroit plus qu'à rapporter quelques morceaux des éloges qui ont été composés par l'Historien, & qui se trouvent dans ce volume; si nous ne le faisons pas, c'est qu'ayant été imprimés à part, on en a parlé dans nos Journaux.



Juin 1748.

1023

**LES HOMELIES DE S. GRE-**  
**GOIRE** Pape sur *Ezéchiel*. A  
Paris, chez Ph. N. Lottin, & J.  
H. Buttard, Imprimeur-Libraires,  
rue S. Jacques, à la Vérité.  
Jean Defaint & Charles Saillant,  
Libraires, rue S. Jean de Beau-  
vais; & la veuve Robinot, Quay  
des Augustins, 1747. in-12.  
pp. 570. sans la Préface.

**L**Es ouvrages de piété & d'édi-  
fication se sont extrêmement  
multipliés dans les deux derniers  
siècles. On peut dire que les fidé-  
les ne manquent aujourd'hui, ni  
de secours pour s'instruire de leurs  
devoirs, ni de livres propres à les  
animer à la pratique des vertus  
Chrétiennes. Mais il semble qu'on  
s'attache plus volontiers à la lectu-  
re des Livres de piété, composés  
par des Auteurs modernes, qu'à  
celle des écrits des Saints Peres,  
qu'on a cependant toujours regar-  
dés comme la source de la plus



**2024** *Journal des Sçavans* ;  
pure Doctrine , & le trésor le plus  
précieux de l'Eglise après l'Ecriture  
Sainte.

Le dessein de l'Auteur en don-  
nant cette traduction au Public , est  
de rappeler les Fidèles à l'étude  
des ouvrages de ces hommes Apo-  
stoliques , que Dieu paroît avoir  
doués de talens particuliers , pour  
instruire & édifier son Eglise. Il a  
judicieusement remarqué , que les  
siècles où cette étude fut négligée ,  
ont été des siècles de corruption &  
d'ignorance , & que ceux où elle a  
été en vigueur , ont vu fleurir la  
piété & la Religion ; & » si quelque  
» chose , dit-il , a été capable de  
» consoler l'Eglise du ravage , qu'y  
» causèrent Luther & Calvin , c'est  
» l'espèce de nécessité , où l'on se  
» trouva de lire les Peres , pour  
» confondre ces Hérésiarques qui  
» en abusoient. On les lut , on les  
» goûta , & on comprit que ce sont  
» là les Maîtres qu'il faut écouter.  
» La lumière sembla alors se lever  
» avec un nouvel éclat sur l'Eglise ;

5, les ténèbres de l'ignorance furent dissipées, & avec elles disparurent les désordres qui en font la suite,

L'accueil favorable, que le Public a fait aux Homélies de S. Grégoire le Grand, sur les Evangiles de l'année & sur les morales de Job, que des Hommes pleins de piété & d'érudition ont traduit en François, a déterminé notre Auteur à continuer le même travail sur les Homélies, où ce saint Docteur explique la Prophétie d'Ezéchiel. Voulant faire renaître le goût pour la lecture des Saints Peres, il ne pouvoit choisir un ouvrage plus convenable à son dessein. Tout ce qui porte le nom de S. Grégoire imprime du respect, & prévient favorablement les esprits. Ses ouvrages ont toujours été regardés comme des plus précieux monumens de l'antiquité: de son temps même, on avoit un empressement extrême à les avoir. On venoit des pays les plus éloignés pour les recueillir,

5025 *Journal des Sçavans ;*

Les plus saints Evêques les faisoient lire dans les assemblées des Fidèles. Les siècles suivans n'ont pas eu moins de vénération pour les écrits de ce Pere , & on peut dire qu'ils ont toujours fait les délices de ceux qui aimoient l'Eglise & la Religion. Mais si en général les ouvrages de S. Grégoire sont recommandables par la pureté de la doctrine & la tendre piété qui y régnent, les Homélie sur Ezechiel semblent avoir cet avantage sur ses autres traités , qu'elles renferment un plus grand trésor d'avis importans , de règles & de maximes pleines de l'esprit de Dieu , & que le discernement des esprits , la connoissance du cœur humain , & la profonde intelligence des Ecritures , s'y font sentir d'une manière plus particulière. Le Docteur y traite une infinité de matières différentes , non à dessein & méthodiquement , mais à mesure que son texte lui en fournit l'occasion. Il n'est point d'état , de sexe , de condition , qui n'y

Jun 1748. 1027

trouve tout ce qu'il peut desirer pour se former à la piété & y faire de grands progrès. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

S. Grégoire s'attache particulièrement dans cet ouvrage, à inspirer la confiance la plus solide dans les mérites & la médiation toute puissante de Jesus-Christ; mais il remplit aussi ses Lecteurs d'une juste crainte, par la vive peinture qu'il fait du Jugement dernier, des supplices destinés aux méchans, & de l'état terrible des réprouvés. Rien de plus judicieux & de plus instructif que ce qu'il dit du commerce qu'on est obligé d'avoir avec les méchans. Il montre le danger qu'il y a de les fréquenter. Il les compare tantôt à des Scorpions, qui portent quand on y pense le moins, le poison mortel dans le cœur; tantôt à des abeilles, qui attirent par la douceur de leur miel, mais qui blessent ensuite ceux qui en approchent. Il fait voir combien leurs exemples sont séduisans. Il découvre les artifices, dont ils usent pour

**№ 28** *Journal des Sçavans,*  
faire tomber les bons. Il marque  
quand & jusqu'à quel point on peut  
se prêter à leur société, les précau-  
tions qu'il faut prendre, & la pa-  
tience avec laquelle on doit les  
souffrir.

Les Pasteurs chargés du soin des  
ames ou du ministère de la parole,  
trouveront aussi dans ces discours  
d'excellentes instructions. S. Gré-  
goire ne les perd jamais de vue, &  
attentif à les former sur le modèle  
du S. Prophète qu'il explique, il  
profite de toutes les occasions qui  
se présentent pour les instruire de  
leurs devoirs. Il veut qu'ils trou-  
vent au dedans d'eux-mêmes, les  
vertus qu'ils doivent inspirer aux  
autres, qu'ils puissent dans leur  
propre cœur ce qu'ils disent, &  
que leurs paroles ne soient que les  
expressions de leurs dispositions &  
de leurs sentimens. Il veut qu'ils  
passent continuellement de la vie  
active à la vie contemplative, des  
fonctions du ministère au recueille-  
ment. L'onzième Homélie est rem-

plie des plus sages avis sur la manière dont ils doivent parler, reprendre, corriger, instruire, exhorter, &c.

A l'occasion de ces paroles que Dieu dit au Prophète : *Fils de l'Homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israel* : le S. Docteur adresse la parole à son Clergé, & il entre dans le détail des devoirs de celui qui entreprend de faire la fonction de Prédicateur, & se faisant ensuite à lui-même l'application de ce qu'il vient de dire, il reconnoit qu'il est bien éloigné de la perfection qu'il recommande aux autres, & il gémit sur sa propre foiblesse dans les termes les plus touchans. Nous rapporterons ici ce passage, pour présenter à nos Lecteurs un morceau de la traduction, & pour faire connoître l'esprit qui régné dans tout le livre.

» Hélas ! dit ce S. Pere, qu'il m'est  
 » pénible de vous dire ces choses  
 » parce qu'en vous parlant ainsi,  
 » je me condamne moi-même, ne

1030 *Journal des Sçavans ;*  
m'appliquant pas à la prédica-  
tion aussi assidûment qu'il fau-  
droit ; & quand je le ferois , ma  
vie ne répondant point à mes  
paroles , je me trouve souvent  
engagé à des conversations oisi-  
ves ; & au lieu d'exhorter & d'é-  
difier mon prochain , je me laisse  
aller à la langueur & à la né-  
gligence. Je suis devant Dieu  
tout ensemble , & muet & grand  
parleur : muet quand il seroit  
nécessaire de parler , grand par-  
leur dans des bagatelles.....  
Quand j'étois dans le Monasté-  
re , je pouvois empêcher ma lan-  
gue de dire des paroles inutiles ;  
& tenir presque continuellement  
mon esprit appliqué à l'Oraison.  
Mais depuis que la charité m'a  
fait baisser les épaules sous le far-  
deau de la charge Pastorale , mon  
esprit ne peut plus se recueillir  
continuellement en lui-même ,  
parce qu'il est partagé par les  
soins multipliés qui l'accablent.  
Je suis obligé tantôt de discuter

» les affaires des Eglises ou celles  
 » des Monastères ; tantôt d'exami-  
 » ner les actions & la vie des parti-  
 » culiers ; tantôt de soutenir l'inté-  
 » rêt des Peuples tantôt de gémir  
 » des irruptions meurtrières des  
 » Barbares , & de craindre que les  
 » Loups ne se jettent sur le trou-  
 » peau dont je suis chargé .... L'es-  
 » prit étant donc partagé & com-  
 » me déchiré par la multitude des  
 » affaires , & d'affaires qui ne sont  
 » pas peu importantes , quel temps  
 » lui reste t-il pour rentrer en lui-  
 » même & pour se donner tout  
 » entier à la prédication ?

S. Grégoire prononça les Homé-  
 lies sur Ezéchiél au milieu des trou-  
 bles de l'Italie & des guerres qui  
 la désoloient, Agilulfe Roy des  
 Lombards s'avançoit vers Rome  
 avec une puissante armée, & après  
 avoir ravagé la Campagne, il me-  
 naçoit d'assiéger cette Ville. Le S.  
 Pontife déplore ces malheurs de  
 la manière la plus touchante dans  
 une de ces Homélie; » qu'y a-t-il



1032 *Journal des Sçavans ;*

» encore dans le monde, qui puis-  
» se nous plaire, dit-il, nous ne  
» voyons que tristesse ; nous n'en-  
» tendons que gémissemens. Les  
» Villes sont ruinées, les Forteres-  
» ses détruites, les Campagnes ra-  
» vagées, la terre réduite en soli-  
» tude ; ces petits restes du genre  
» humain sont continuellement bat-  
» tus des fleaux de Dieu. Les uns  
» sont menés en captivité, les au-  
» tres mutilés, les autres mis à mort.  
» Rome même, autrefois la mai-  
» tresse du monde, en quel état est-  
» elle réduite ? Nous la voyons ac-  
» cablée de douleur, abandonnée  
» de ses Citoyens, insultée par ses  
» ennemis.

C'est dans ces tristes conjonctu-  
res que S. Grégoire employa tous  
ses soins pour consoler son peuple ;  
on écrivoit ses Homélies pendant  
qu'il les prononçoit. Après qu'il en  
eut fait douze sur les trois premiers  
chapitres, le peuple voyant que  
les affaires dont le S. Pape étoit  
accablé, ne lui permettoient pas  
d'achever,

d'achever, le pria de lui expliquer au moins la dernière partie de la Prophétie, qui regarde le rétablissement du Temple, & qui est la plus difficile. » Il faut vous obéir, » répondit S. Grégoire, mais je » trouve dans ce que vous demandez de moi, des difficultés qui » m'étonnent. Comment un esprit » troublé par la crainte, & partagé de tant de soins, pourra-t-il » pénétrer des mystères si cachés? « On sent dans ces paroles comme dans tout le reste de l'ouvrage, un Pere qui parle à des enfans qu'il aime, & à qui il ne peut rien refuser, & on voit dans le Peuple une affection mêlée de respect & de confiance pour son Pasteur.

Ce volume ne contient que les douze premières Homélies. L'Auteur nous dit dans un *Avis au Lecteur*, que la traduction des autres discours qui expliquent la fin de la Prophétie, est déjà faite, mais qu'avant que de la faire imprimer, il a voulu pressentir le

1034 *Journal des Sçavans*,  
gout du Public , & que le second  
volume suivra de bien près , s'il  
voit que le premier soit bien reçu.

La première Homélie est un discours préliminaire où S. Grégoire établit des principes & des règles qui doivent servir à l'intelligence de la Prophétie en général. Il distingue trois temps dans la Prophétie, le passé, le présent, & le futur. Si on prend le mot de Prophétie, dit ce Pere, pour la prédiction des choses qui doivent arriver, il ne semble pas que ce nom puisse convenir aux choses presentes & passées. On est cependant obligé d'avouer que ces trois temps sont également l'objet de la Prophétie, puisque nous les remarquons dans les divines Ecritures. On peut, dit-il, appeller Prophétie l'explication des choses presentes mais cachées, puisque comme le temps nous cache ce qui est futur, il arrive aussi que d'autres raisons nous cachent ce qui est present. C'est une Prophétie lorsque le Prophète décou-

Jun 1748. 1035

vre non seulement ce qui est caché dans le cœur, mais ce qui se passe dans les lieux éloignés : le même Pere remarque encore que ces trois temps de Prophéties s'appuyent quelquefois l'un l'autre pour servir d'une plus grande preuve; en sorte que comme l'on prouve quelquefois les choses passées par les futures, on prouve aussi les futures par les passées. Quant à la Prophétie du temps present, elle n'a besoin, ni du passé ni du futur pour s'appuyer, parce que faisant connoître par ses propres termes une chose qui étoit cachée, la chose même qu'elle découvre sert de témoignage à ce qu'elle avance. Le S. Docteur explique ensuite en détail les diverses manières dont l'esprit de Dieu agit sur les Prophètes; il marque la différence des vraies & des fausses Prophéties, & il développe plusieurs vérités importantes, dont il doit faire usage dans l'explication d'Ezéchiel.

Nous n'entreprenons pas de donner

ner ici une analyse de chaque Homélie en particulier. S. Grégoire y traite tant de sujets différens, qu'il n'est pas possible de les indiquer dans un extrait. On connoit déjà le goût de ce Pere pour les Allégories. On en trouvera peut-être quelques-unes qui paroîtront forcées ; on trouvera même quelques explications de l'écriture peu naturelles ; mais outre que dans ces endroits, S. Grégoire songe moins à en fixer le sens qu'à édifier, & qu'il fonde toujours une morale solide sur ces Allégories, il y en a d'admirables par leur justesse. Quoi de plus juste, par exemple, que ce qu'il dit de Jacob & d'Esäu, figures, l'un des Juifs rejettés, l'autre des Gentils appellés en leur place ? Sur le retour tardif d'Esäu auprès de son Pere, figure du retour des Juifs à la fin des siècles ? Sur la formation d'Eve, figure de la formation de l'Eglise, &c ?

La traduction de cet ouvrage nous a paru simple & naturelle ; elle

Jun 1748. 1037

conserve dans un grand degré l'original.  
www.libtool.com.cn

## FASTI ATTICI IN QUIBUS

Archontum Atheniensium series, Philosophorum, aliorumque illustrium virorum ætas, atque præcipua Atticæ historiæ capita per olympicos annos disposita describuntur, novisque observationibus illustrantur, auctore Eduardo Corsino, Cler. Reg. Scholarum piarum, in Pisanâ Academiâ Philosophiæ Professore. Florentiæ, ex Typographio Jo. Pauli Giovanelli, ad insigne Palmæ, in Plateâ sanctæ Elisabeth. C'EST-A-DIRE, *Fastes Attiques, dans lesquels la suite des Archontes Athéniens, les temps où ont vécu les Philosophes & les autres grands Hommes, & les principaux points de l'histoire d'Athènes, se trouvent rangés par les années Olympiques, & éclaircis à l'aide de nouvelles obser-*

1038 *Journal des Sçavans,*  
*vations, par M. Edouard COR-*  
*SINI, Clerc Régulier des Ecoles*  
*pieuses, Professeur de Philosophie*  
*dans l'Université de Pise. A Flo-*  
*rence, chez J. Paul Giovanelli,*  
*à la Palme, Place Sainte Eliza-*  
*beth, 4 Vol. in-4<sup>o</sup>. premier Vo-*  
*lume; 1744. pag. 387. sans l'E-*  
*pitre Dédicatoire adressée au*  
*Grand Duc régnant, qui est*  
*de XIV. pages & la Préface qui*  
*est d'un peu plus de X. pages.*

**M**ONSIEUR Corsini nous en-  
tretient d'abord dans sa Pré-  
face, de l'excellence & de l'utilité  
de son entreprise, & fait voir en  
effet que l'histoire de la Philoso-  
phie, des Belles-Lettres, & géné-  
ralement de tous les beaux Arts,  
tient essentiellement à l'histoire de  
la Grèce, & surtout de la Républi-  
que d'Athènes: or rien ne peut ré-  
pandre plus de jour sur cette His-  
toire, que d'en fixer toutes les  
époques par les Archontes, & par  
*les années Olympiques.*

Jun 1748. 1039

Sigonius avoit senti les grands avantages qu'on pouvoit tirer d'un pareil ouvrage, & essaya de les procurer par son petit Livre intitulé *de Atheniensium temporibus*. Mais Meursius fit quelque chose de bien plus considérable, en publiant en 1622 les quatre Livres sur les Archontes d'Athènes. Depuis, cet ouvrage a toujours servi comme de texte à tous ceux qui ont traité cette matière, sçavoir à Lydiat, au P. Petau, à Prideaux, à Dodvelle; ils n'ont tous fait que copier, expliquer, & étendre Meursius & ils ont seulement ajouté à la liste des Archontes, donnée par Meursius, les noms des Archontes qu'il a omis & qui se sont trouvés sur des marbres découverts depuis sa mort.

M. Corsini avoit d'abord cru qu'il pouvoit aussi se servir de cette liste des Archontes, pour l'exécution de son projet, mais il n'en étoit encore qu'à l'Archonte Tlesias que Meursius a cru avoir été le premier des Archontes annuels.



1040 *Journal des Sçavans* ;  
que notre sçavant Auteur sentit qu'il  
falloit absolument qu'il disposât lui-  
même une nouvelle suite des Ar-  
chontes. Meursius est en défaut sur  
la véritable époque d'un grand  
nombre d'Archontats, d'ailleurs il  
a omis les noms de plusieurs Ar-  
chontes Eponymes \*, & il a donné  
pour Archontes Eponymes des  
personnes qui ne l'ont point été ;  
trompé par la ressemblance des  
noms, il n'a fait quelquefois qu'un  
Archonte de deux hommes diffé-  
rens, & quelquefois d'un seul hom-  
me il a fait plusieurs Archontes, en  
sorte que son ouvrage demandoit  
à être entièrement refondu.

M. Corfini en parlant avec liber-  
té des erreurs où est tombé Meur-  
sius, est bien éloigné de vouloir en  
rien diminuer la haute réputation  
que s'est acquise ce Sçavant, ni  
rabaïsser le mérite de son travail,

*\* On étoit tous les ans neuf Archontes  
à Athènes, le premier de ces neuf Magi-  
strats donnoit son nom à l'année, & pour  
cette raison étoit appelé Eponyme.*

Jun 1748. 1041

& encore moins prétendre déguiser les secours infinis qu'il en a tiré ; il parle à ce sujet d'une manière si sage qu'il ne peut manquer de satisfaire les Lecteurs.

Il revient ensuite à ses Fastes ; il a senti qu'il ne pouvoit traiter cette matière comme il faut , qu'après avoir éclairci un grand nombre de points souvent assez embrouillés, & sur lesquels cependant il faut être très-instruit pour entendre les raisons qui établissent la certitude des époques, & qui éclaircissent des faits & des usages. C'est pour cette raison qu'il a composé quatorze Dissertations pour servir d'introduction à son ouvrage principal, c'est-à-dire, à ses Fastes Attiques. Voici les sommaires de ces quatorze Dissertations, ils représenteront toute la suite & tout le système du travail de M. Corfini.

I.

La première Dissertation traite des Archontes ; on sent assez que

1042 *Journal des Sçavans* ;  
l'Auteur voulant disposer les Fastes  
par Archontats , a du discuter  
tout ce qui regarde cette dignité.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

I I.

La seconde Dissertation roule  
sur le mois où les Archontes en-  
troient en charge, sur l'année Ci-  
vile Athénienne, sur sa forme, son  
commencement, sur le nombre &  
l'ordre des mois, &c.

I I I.

Mais comme l'année Archonti-  
que n'étoit pas distribuée en mois  
seulement, mais encore en Pryta-  
nies, & que chaque Tribu des  
Athéniens exerçoit tour à tour la  
charge de Prytanes, pendant une  
portion égale de l'année, notre  
Auteur s'est cru dans la nécessité de  
traiter du nombre, & de l'ordre  
des Tribus, & des Prytanies.

I V.

Après avoir réfuté l'opinion de  
Dodvel & de plusieurs autres Sçav-

Jun 1748. 1043

vans sur l'ordre des Tribus, M. Corfini le fixe d'une manière incontestable par le témoignage des Ecrivains, & par l'autorité des marbres; il prouve ensuite que l'ordre des Prytanies étoit incertain, c'est-à-dire que c'étoit le hazard seul qui le régloit.

V.

Chaque Tribu Athénienne étoit formée par un certain nombre des Bourgs de l'Attique, c'est du nombre & de l'ordre de ces Bourgs qu'il s'agit dans la cinquième Dissertation; notre sçavant Auteur relève ici une infinité d'erreurs échapées à Sigonius, à Meurfius & à Spon.

VI.

Après avoir parlé des Tribus; des Bourgs, & des Prytanies; notre Auteur traite du Sénat d'Athènes, & de l'assemblée du Peuple, composée des Citoyens qui étoient divisés en Tribus, en Bourgs, & en Prytanies; il disserte sur la forme,

1044 *Journal des Sçavans* ;  
l'autorité & les parties du Sénat &  
de l'assemblée du Peuple , & traite  
du nombre , de la diversité & des  
fonctions des Proédres & des Epi-  
states.

## VII.

Les noms des Archontes Eponymes étoient inscrits dans les décrets publics , & ensuite dans les Fastes pour servir à désigner l'année : mais on trouve des Décrets publics où l'on lit des noms d'Archontes qui n'étoient pas des Archontes Eponymes , & qui ne doivent point avoir place dans les Fastes , c'est-ce que M. Corfini prouve contre Meursius ; & il soutient contre Dodvel que ces sortes d'Archontes n'étoient point des Epistates de Prytanies ; il propose ensuite deux opinions nouvelles sur l'origine & la dignité de cette sorte d'Archonte, pseudo-Eponymes.

## VIII.

La huitième Dissertation est em-

Jun 1748. 1045

ployée à purger les Fastes des noms de ces Archontes pseudo-Eponymes qu'on y avoit placés mal-à-propos.

I X.

Notre Auteur dans sa neuvième Dissertation, examine quelles sont les sources où l'on doit puiser pour former une suite bien complete des Archontes; il tire cette suite principalement de Diodore de Sicile, de Denis d'Halicarnasse, suppléés & corrigés par les Marbres d'Arondel, &c.

X.

Dans la dixième, M. Corfini augmente les Fastes des noms de douze Archontes Eponymes, qui se trouvent dans les Auteurs, & qui manquent dans tous les Fastes Athéniens qu'on a publié jusqu'ici.

X I.

Dans la onzième on ajoute en-

17046 *Journal des Sçavans*,  
core aux Fastes, les noms de vingt-  
deux Archontes inconnus à Meur-  
sius, & à tous les autres Sçavans;  
on les a tirés des *Inscriptions.cn*

## XII.

Dans la douzième on traite des  
médaillles Athéniennes, & l'on  
examine quels étoient les Magi-  
strats, dont on y lit les noms. On  
discute l'opinion des Auteurs qui  
ont cru que l'on avoit coutume  
d'inscrire sur les monnoyes, les  
noms des Archontes Eponymes,  
& après avoir montré que ce sen-  
timent est le seul qu'il faut suivre,  
on rapporte d'après les médailles  
Athéniennes les noms de XL. Ar-  
chontes Eponymes qui avoient été  
inconnus jusqu'ici.

## XIII.

On a jugé à propos de parler  
dans la treizième Dissertation, des  
Fêtes des Athéniens & des autres  
Grecs, parce que souvent elles ser-  
vent de dates aux Auteurs anciens.

www.libtool.com.cn  
Juin 1748. 1047

On fixe le temps précis où elles se célébroient, & l'on éclaircit plusieurs questions fort obscures sur cette matière.

#### XIV.

Enfin M. Corfini rend compte de la méthode qu'il a suivie dans la disposition de ses Fastes; il fait voir de quel usage ils peuvent être par rapport à l'histoire Grecque & Romaine. Il fait connoître la nature des mois des différentes Nations, afin qu'on puisse aisément les ramener aux mois Athéniens & Romains.

Tel est en général le plan de la première partie de l'ouvrage de M. Corfini, partie qui doit être considérée comme un préliminaire & une introduction nécessaire, pour l'intelligence de la seconde partie qui comprendra les Fastes Attiques mêmes.

Le premier volume dont il s'agit uniquement dans cet extrait, ne



1048 *Journal des Sçavans*,

Differtations; ne pouvant entrer sur chacune dans un détail suffisant pour en faire connoître tout le mérite, nous nous bornerons à parcourir la première qui traite des Archontes Athéniens, & qui est en quelque sorte la base de tout le systéme de M. Corsini, & la clef de tout ce qu'il doit dire dans la suite.

Les Athéniens ont été de tous les Peuples de la Grèce, les plus portés à changer la forme de leur Gouvernement; ils eurent d'abord des Rois, on en compte seize depuis *Cecrops* jusqu'à *Codrus*. Après la mort de ce dernier Roy ils ne donnerent que le nom d'Archontes à ses successeurs, trouvant ce nom plus doux, & plus conforme à leur génie Républicain; ces premiers Archontes furent perpétuels & héréditaires mais soumis à rendre compte de leur administration. Ils eurent treize Archontes perpétuels depuis *Medon* fils de *Codrus* jusqu'à *Alcmaon*; après la mort de ce dernier ils réduisirent à dix ans

Jun 1748. 1049

durée de chaque Archontat ; ils  
ent gouvernés par sept Archon-  
décennaux pendant 70 ans,  
ès lesquels ils établirent des Ar-  
ntes dont l'autorité étoit bor-  
à une seule année ; ces Archon-  
annuels subsistèrent jusqu'au  
ps de Démétrius & d'Antigo-  
Rois de Macédoine ; alors les  
éniens poussèrent la flaterie à  
ard de ces Princes au point  
olir le nom d'Archonte, & de  
stituer en leur place des Magi-  
ts sous le nom de *Prêtres des*  
*veurs*. \* Ce nouvel établissement  
subsista que dix-neuf ans, au  
t desquels on reprit l'ancienne  
ne de Gouvernement, & l'on  
de nouveau des Archontes  
uels, jusqu'à ce que Sylla ayant  
cu les Athéniens, les soumit  
Romains.

Après avoir ainsi rapporté som-  
rement la suite des différentes  
nes de Gouvernement, dont  
ent les Athéniens ; M. Corfini  
*est à dire de Démétrius & d'Antigonus.*

1050 *Journal des Sçavans* ;  
discute un grand nombre de ques-  
tions, qui toutes servent à son but  
qui est de régler la Chronologie  
Athénienne ; d'abord il examine  
en quelle année précisément on  
établit les Archontes annuels ; pour  
cela il compare entr'eux les diffé-  
rens systêmes, & tâche de les con-  
cilier en cherchant les raisons de  
leur variété. Son opinion est que  
Créon le premier des Archontes  
annuels, fut élu la seconde année  
de l'Olympiade XXIV. & pour ac-  
corder parfaitement les Marbres  
d'Arondel, avec Denis d'Halicar-  
nasse & Eusébe, il remarque que  
l'année civile Athénienne commen-  
çoit au mois *Gamelion*, au lieu que  
l'année Olympique ne commençoit  
qu'au mois *Hecatombaon*, ce qui  
fait une différence de six mois, de  
sorte que l'Archontat de Créon  
peut tomber sur la fin de la seconde  
année, & sur le commencement de  
la troisième année de la XXIV.  
Olympiade.

Les Archontes étoient au nom-

Jun 1748. 105

bre de neuf, dont le premier étoit surnommé Eponyme, parce qu'il donnoit son nom à l'année de sa Magistrature; il n'y a point de difficulté sur cet article. Cependant un passage d'Ælien assez obscur, où cet Auteur paroît compter dix Archontes pour chaque année, a donné lieu aux Sçavans de débiter bien des conjectures. M. Corfini entre aussi dans cette discussion.

Il prouve ensuite que tous les Archontes étoient choisis entre les plus nobles & les plus riches des Citoyens, que pour remplir une de ces places, il falloit être Athénien de pere & de mere depuis trois générations, & que ceux à qui on accordoit le droit de Bourgeoisie, ne devenoient pas par là susceptibles de cette dignité. Il rapporte à cette occasion un Decret par lequel tous les Platéens avoient été déclarés citoyens d'Athènes, & admis à tous les honneurs & prérogatives des Athéniens, à quelques

exceptions près, dont la principale étoit de ne pouvoir être élus Archontes. Ce Décret donne lieu à M. Corfini d'expliquer un passage de Lyfias très-difficile à entendre, c'est ce qu'il fait souvent, il ne traite presque aucune question qu'elle ne lui donne lieu d'éclaircir de la sorte quelque endroit obscur d'un Auteur ancien.

Il traite de la forme de l'élection des Archontes, des Rites & des Cérémonies que l'on observoit dans ces occasions, du serment qu'on leur faisoit prêter & du lieu où se faisoit l'élection; il prouve qu'on les éliisoit dans le *Pnyx*, qui étoit une place d'Athènes, ce qui lui donne occasion de faire voir que Meursius avoit mal pris un passage d'Aristophane & d'en donner la véritable explication. Ce passage se trouve dans la première scène du premier Acte de la Comédie des *Chevaliers*. Dans cette pièce le peuple d'Athènes est personnifié & joue un rôle sous la figure d'un Vieillard

Jun 1748. 1053

qui radote , & qui se laisse gouverner par un Esclave qu'il a nouvellement acheté & qui est très-insolent & très-fripon. Cet Esclave est Cléon qui avoit pour lors la principale autorité à Athènes. Nicias & Démosthène, deux Généraux des Athéniens, sous la figure d'Esclaves se plaignent de leur vieux Maître. Démosthène s'exprime ainsi.

νῶν γὰρ ἐστὶ δεσπότης  
Ἀγροικὸς ὄργην, κυαμοτρῶξ, ἀκρά-  
χολος,  
Δῆμος πυκνίτης, δύσκολον γερόν-  
τιον  
Ἵπόκωφον.

Voici le véritable sens de cet endroit. *Nous avons un Maître d'une humeur très-difficile, grand mangeur de fèves, fort sujet à la bile, il se nomme Demus Puchnites, vieillard fort incommode, qui a l'ouïe dure. Ce Demus Puchnites, c'est le peuple d'Athènes qu'Aristophane appelle ainsi, parce qu'il éli-soit ses Magistrats dans le Pnyx. Meursius*

1054 *Journal des Sçavans*,  
a cru qu'en cet endroit *Demus* étoit  
le nom d'un particulier, & que *Pu-*  
*ebnites* marquoit le Bourg dont ce  
particulier étoit originaire, ce qui  
lui a fait croire qu'il y avoit une  
bourgade de l'Attique du nom de  
*Pnyx*. Il a entraîné dans la même  
erreur Spon, Potter, & plusieurs  
autres Ecrivains.

M. Corsini parle ensuite des  
couronnes que les Archontes por-  
toient après leur élection, & des  
peines qu'encouroient ceux qui  
les frapotent ou les injurioient :  
peines qui étoient différentes si  
l'Archonte avoit sa couronne, ou  
n'avoit point sa couronne lors-  
qu'on l'avoit outragé ; de là M.  
Corsini passe au détail des diffé-  
rentes fonctions des Archontes,  
il prouve qu'ils formoient seuls un  
Tribunal particulier. Les Archon-  
tes en sortant de Charge, si leur  
administration avoit été sans repro-  
che, & après en avoir rendu un  
compte fidèle, étoient admis au  
nombre des Aréopagites ; le jour

Jun 1748. 1055

où les Archontes hors de Charges prenoient séance pour la première fois dans l'Aréopage, fait le sujet de plusieurs articles de cette Dissertation.

Il s'éleve encore ici une question assez curieuse, il s'agit de sçavoir si le même homme qui avoit été une fois Archonte, & qui de l'Archontat étoit passé dans l'Aréopage, pouvoit de nouveau être élu Archonte, & exercer cette Charge; on sent assez de quelle importance peut être cette question, pour s'assurer si c'est le même homme, ou deux hommes différens que l'on trouve sous le même nom dans la liste des Archontes. M. Corsini après bien des raisonnemens pour & contre, se détermine à la fin pour l'affirmative, & il paroît que c'est sur des preuves fort vraisemblables; il faut convenir cependant que sur ce point d'érudition, les anciens nous fournissent peu de lumières.

Notre Auteur fixe l'époque de l'établissement & de l'extinction



1056 *Journal des Sçavans,*  
*des Prêtres des Sauveurs* dont nous  
avons déjà parlé ; après ces Prêtres  
les neuf Archontes gouvernèrent de  
nouveau la République ; & même  
sous la domination des Romains,  
ces Magistrats continuèrent tou-  
jours d'être élus, mais on conçoit  
bien que leur autorité étoit fort  
bornée, & que leur élection n'é-  
toit pas tout-à-fait libre. Enfin  
vers le quatrième siècle de l'Eglise,  
la dignité d'Archonte s'éteignit  
tout-à-fait, au moins on en perd  
la trace ; depuis quelques siècles la  
dignité de *Stratège* ou Général d'Ar-  
mée, étoit la première des Magi-  
stratures à Athènes.

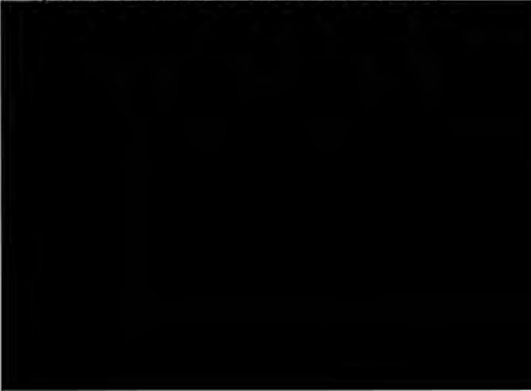
Meursius, Sigonius, & plusieurs  
autres Auteurs, ont dit tout ce qui  
peut regarder les *Stratèges*, & ont  
parlé des vicissitudes que cette  
Charge éprouva. M. Corlini y ren-  
voje ses Lecteurs, & se contente  
de relever les erreurs ou les man-  
ques d'exactitudes dans lesquels ces  
Ecrivains peuvent-être tombés.

**HISTOIRE**

.. Juin 1748. 1057

**HISTOIRE GENERALE**  
*des Voyages, depuis le XV<sup>e</sup>. siècle,*  
*Éc. Livres XI<sup>e</sup>. & XII<sup>e</sup>. conte-*  
*nant la description du Royaume de*  
*Benin & divers voyages aux*  
*Royaumes de Loango, de Congo,*  
*d'Angola, de Benguela & des Pays*  
*voisins. A Paris, chez Didot,*  
*Libraire, à la Bible d'Or, in-*  
*4<sup>o</sup>. pp. 249.*

**O**N a publié en divers temps plusieurs voyages au Royaume de Benin, mais nos Auteurs ne les ont pas tous jugés dignes d'entrer dans ce Recueil. Ils ont cru ne devoir s'attacher qu'à ceux, qui font connoître l'intérieur du



1058 *Journal des Sçavans,*  
Collection de Bry. Elle est moins  
l'ouvrage d'Artus que celui d'un  
Hollandois , qui avoit fait le voya-  
ge de la Côte d'Or , & qui n'avoit  
rien écrit que sur le témoignage  
de ses propres yeux. Elle fut d'a-  
bord composée en Hollandois. Les  
Allemands la traduisirent aussitôt  
en leur langue , & c'est cette tra-  
duction qu'Artus a mise en Latin ;  
comme le nom de l'Auteur ne pa-  
roit ni dans l'original , ni dans les  
deux traductions , c'est sous le nom  
d'Artus qu'on publie ici les parti-  
cularités contenues dans cette re-  
lation.

On est redevable de la relation  
de *Van-Nyandael* , à Bosman , qui  
l'a insérée dans sa description de  
la Côte d'Or. Elle mérite d'autant  
plus l'attention des Lecteurs , que  
Bosman excellent Critique en ma-  
tière de voyages , l'a regardée com-  
me le monument le plus fidèle &  
le plus authentique que nous ayons  
touchant le Royaume de Benin.  
*Dapper* & *Barbot* ont donné cha-

Jun 1748. 1059

cun une description de cette partie de la Guinée, mais ces deux Auteurs n'ayant pas vu par eux-mêmes les choses qu'ils rapportent, ne doivent être regardés que comme des Historiens Géographes, & leurs ouvrages ne sont proprement que des recueils des observations d'autrui. Comme ils n'ont point eu l'un & l'autre assez d'attention & de bonne foi pour citer les relations, d'où ils ont emprunté leurs récits, nos Auteurs n'ont fait usage de leurs écrits qu'avec beaucoup de précautions, & ils n'ont cru devoir se servir de leur témoignage, que lorsqu'ils l'ont trouvé appuyé de celui de quelque voyageur.

Ces observations de nos Compilateurs, & les précautions qu'ils prennent pour ne rien avancer qui ne soit attesté par des Auteurs dignes de foi, doivent nous prévenir en faveur de ce recueil. La comparaison, qu'ils ont faite des différentes Relations, les a mis à

1060 *Journal des Sçavans*,  
portée de distinguer le vrai du  
faux, de rejeter les recits fabu-  
leux, & de redresser les Voyageurs  
mêmes, lorsque, ou par défaut de  
lumières, ou par trop de précipi-  
tation, ils ont rapporté sur la foi  
d'autrui des observations peu exa-  
ctes, ou qu'ils se sont trompés dans  
leurs propres remarques.

Artus & Nyandael représentent  
Benin Capitale du Royaume de  
ce nom comme une grande Ville  
bien bâtie, policée, & remplie  
d'habitans doux, civils, ennemis  
de la violence, & justes à l'égard  
des Etrangers. Bien différens des  
autres Nègres de la Côte d'Or,  
que l'avarice, l'inclination pour le  
vol, & l'importunité à demander  
tout ce qui peut être l'objet de  
leurs desirs, rendent odieux & in-  
supportables, ceux de Benin sont si  
généreux qu'on ne sçauroit leur  
faire un présent, qu'ils ne le ren-  
dent au double; si on leur deman-  
de quelque chose qui leur appar-  
tienne, il est rare qu'ils la refu-

*Jun* 1748. 1061

font, quoiqu'ils en ayent besoin eux-mêmes. Ils sont habiles dans les affaires, & fort attachés à leurs anciens usages; en se prêtant un peu à leurs principes, il est aisé de composer avec eux dans toutes sortes de commerce. Leurs habits sont riches & parans; & le goût de la bonne chère est commun à toute la Nation. Les Riches n'épargnent rien pour leurs tables, le bœuf, le mouton, la volaille sont leurs mets ordinaires; & la poudre ou la farine d'igname bouillie à l'eau, ou cuite sous la cendre leur compose une espèce de pain. Ils se traitent souvent les uns les autres, & les restes de leurs festins sont distribués aux Pauvres.

La pluralité des femmes n'est pas moins établie dans le Royaume de Benin, que dans toutes les autres parties de l'Afrique. Les facultés du mari pour les entretenir, en réglent seules le nombre. Loin de faire un crime aux femmes de porter deux enfans, com-

me dans le Royaume d'Ardra , la naissance de deux Jumeaux passe ici pour un heureux augure. Le Roy en est informé. Il ordonne des réjouissances publiques au son des instrumens , & pour ménager une femme si chère à l'Etat , on donne à l'un des deux enfans une nourrice , qui est ordinairement la mere de quelqu'autre enfant mort. Cependant le même Roy , qui est capable d'une conduite si sage à Benin , laisse subsister dans la ville d'Arobo une pratique fort opposée. Les Habitans de ce lieu ont l'usage d'égorger une mere , qui met au monde deux enfans d'une même couche. Ils la sacrifient elle & ses deux fruits à l'honneur d'un certain Démon qui habite un bois voisin de la Ville. A la vérité le mari est libre de racheter sa femme , en offrant une Esclave à sa place , mais les enfans sont immolés sans pitié. Dans le temps que Van-Nyandael étoit à Arobo , cette loi commençoit à faire tant d'im-

Jun 1748. 1063

pression sur les maris, que, dans la grossesse de leurs femmes, la plupart les éloignoient & les envoient accoucher dans un autre pays, d'où cet Auteur crut pouvoir conclure, que ces inhumanités touchoient à leur fin.

Un autre usage extrêmement cruel, c'est ce qui se pratique aux funérailles des Rois de Benin. Un Roy n'a pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre près du Palais une fort grande fosse; c'est une espèce de puits, qui n'a de largeur que par le fond, l'entrée en est assez étroite pour être bouchée facilement par une grande pierre. On y jette d'abord le corps du Roy. Ensuite on y précipite un grand nombre de ses Domestiques de l'un & de l'autre sexe; après cette première exécution, on bouche l'ouverture du puits, à la vue d'une foule de peuple, que la curiosité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour suivant on levela la pierre, & quelques Officiers



1664 *Journal des Sçavans*,  
destinés à cet emploi baissent la  
tête vers le fond du trou , pour  
demander à ceux qu'on y a précipi-  
tés , s'ils ont rencontré le Roy.  
Au moindre cri que ces malheu-  
reux peuvent faire entendre on re-  
bouche le puits , & le lendemain  
on recommence la même cérémo-  
nie , qui se renouvelle encore les  
jours suivans , jusqu'à ce que le  
bruit cessant dans la fosse , on ne  
doute plus que toutes les victimes  
ne soient mortes.

Après cette affreuse exécution ,  
le premier Ministre d'Etat en va  
rendre compte au successeur du  
Roy mort , qui se transporte aussitôt  
sur le bord du puits , & l'ayant  
fait fermer en sa présence , com-  
mande qu'on apporte sur la pierre  
toutes sortes de viandes & de li-  
queurs pour traiter le peuple.  
Chacun boit & mange abondam-  
ment jusqu'à la nuit. Ensuite cette  
multitude de gens échauffés par le  
vin , parcourt toutes les rues de la  
Ville en commettant les derniers

Jun 1748. 1065

défordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes & bêtes; elle leur coupe la tête, & porte les corps au puits Sépulchral, où elle les précipite comme une nouvelle offrande, que la Nation fait à son Roy.

Si des usages si barbares donnent une idée peu avantageuse de cette nation Nègre, on est forcé d'ailleurs de l'estimer par rapport à une infinité d'établissmens, qui ne respirent que la douceur & l'humanité. Le Roy, les Grands & les Gouverneurs de Provinces, font subsister les Pauvres dans les Villes de leur demeure, employent à divers exercices, ceux que l'âge & la santé rendent propres au travail, & nourrissent gratuitement les vieillards & les malades. Aussi ne voit-on pas de Mendians dans le Pays. La libéralité est une vertu commune à toute la Nation. Les Habitans se font des présens mutuels. Ils envoient aux Européens des rafraichissemens en abondance.

1066 *Journal des Sçavans* ;  
& souvent au dépens de leur propre commodité, qui ne leur permet pas toujours d'être si généreux. Au reste, quelques richesses qu'ils ayent acquises, ils s'efforcent de les cacher sous une apparence de simplicité, dans la crainte que le Roy ou le Gouverneur, ne se faifisse de leurs effets. Cette raison les oblige aussi de se traiter entr'eux avec beaucoup de politesse, pour ôter à leurs voisins la pensée de les accuser.

Tous les Esclaves mâles qui servent, ou qui se vendent dans le Pays, sont étrangers ; ou si quelques Habitans sont condamnés à l'esclavage pour leurs crimes, il est défendu de les vendre pour le transport. La liberté est un privilège naturel de la Nation auquel le Roy même ne donne jamais d'atteinte. Chaque particulier se qualifie d'esclave de l'Etat ; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les peuples libres à l'égard de leur Prin-

*Juin 1748.* 1067

ce & de leur Patrie. Les femmes toujours humiliées & maltraitées en Afrique, sont seules exceptées d'une loi si favorable aux hommes, & peuvent être vendues & transportées au gré de leurs maris.

La Religion & la forme du Gouvernement, sont à peu près les mêmes dans le Royaume de Benin, que dans ceux d'Ardra & de Juida, dont nous avons parlé dans les Journaux précédens. Le Régne des Fétiches est ici établi comme sur toute la Côte d'Or.

Après cette description du Royaume de Benin, nos Auteurs continuent à décrire la même Côte jusqu'au Cap Lopès Consalvo. Ils rapportent les voyages de Jacques Barbot & de Jean Grazilhier au nouveau Kalabar, à Bandi & à Dono.

Jacques Barbot étoit frere de Jean Barbot, Voyageur célèbre par sa description de la Guinée, où les Auteurs de ce recueil n'ont

1068 *Journal des Sçavans,*

pas cessé de puiser jusqu'ici, comme dans une des meilleures sources. Excité par cet exemple domestique, Jacques Barbot entreprit un voyage maritime, avec la qualité de Supercargo sur une frégate Angloise nommée l'*Albion*. L'objet particulier de son voyage étoit le nouveau Kalabar, rivière de la Côte Méridionale d'Afrique, que les Portugais nomment Rio Réal. Jean Brazilhier qui partageoit avec lui l'office de Supercargo l'accompagna dans toutes ses courses, & il écrivit ses propres observations, qui furent ensuite augmentées dans quatre voyages qu'il fit successivement aux mêmes lieux. Elles sont fidèlement rapportées dans ce recueil, & nos Auteurs observent que les Cartes dont ces Voyageurs ont enrichi leurs Relations, furent composées par d'habiles Pilotes dans les pays mêmes dont elles représentent la situation, & que, si leurs Auteurs n'ont pas toujours travaillé sur le témoignage de leurs

Jun 1748. 1069

propres yeux, ils ont du moins consulté soigneusement les Nègres dans les occasions, où les autres secours leur ont manqué.

La Côte depuis Rio Formosa, jusqu'au Cap Lopès Consalvo, dont on trouve la description dans le XI<sup>e</sup>. Livre de ce Recueil, a environ 80 lieues d'étendue. Elle contient plusieurs grandes rivières, & entr'autres le vieux & le nouveau Kalabar, où les Européens vont faire le commerce des Esclaves. Les Auteurs de ce recueil ont rassemblé avec beaucoup de soin tout ce que les différens Voyageurs nous apprennent de curieux, touchant les mœurs, les usages, le gouvernement & la religion des peuples, qui habitent cette Côte; ils ne sont pas moins exacts à nous instruire de ce qui regarde la nature du climat, les productions de la terre, & l'histoire naturelle en général. Nous y avons remarqué plusieurs choses très-dignes de la curiosité de nos Lecteurs, mais les bornes

1709 *Journal des Sçavans*;

qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de les rapporter.

Nous nous contenterons donc de donner ici une légère idée des voyages au Royaume de Congo & d'Angola, qui composent le XII<sup>e</sup>. Livre. Ils sont au nombre de cinq. Le premier est d'Edouard Lopez, composé & publié en 1589, par Philippe Pigafetta. Après avoir passé plusieurs années au Royaume de Congo, Lopez avoit été envoyé par le Roy de cette contrée avec la qualité d'Ambassadeur, au Pape & au Roy d'Espagne pour implorer leurs secours contre ses ennemis, & leur demander des Missionnaires & des Prêtres. Les instances de Lopez eurent peu de succès à la Cour de Madrid. Il se rendit à Rome, où son Ambassade ne fut pas plus heureuse. Mais à la sollicitation d'*Antonio Migliore*, Evêque de San-Marco, il mit le recueil de ses voyages entre les mains de Pigafetta, & il donna de vive voix toutes les explications.

qui pouvoient augmenter leur utilité. Quoiqu'il eut écrit ses mémoires en Portugais, Pigafetta qui étoit Italien, prit le parti de les publier dans sa propre langue. Quelques années après, Hackluit Auteur d'un fameux recueil de Voyages, fit traduire en Anglois l'ouvrage de Pigafetta par Abraham Hartwell. Les mémoires de Lopez furent traduits dans la suite en Latin par *Augustin-Cassiodore Reinius*, & placés par de Bry à la tête de sa collection de voyages.

Nos Auteurs remarquent, que comme les Pays dont parle Lopez, renferment la moitié de l'Afrique, il est à présumer qu'ils ont été décrits la plûpart sur le témoignage d'autrui; car il ne paroît pas que Lopez eut pris lui-même la peine de les parcourir. Ils observent encore, qu'il y a peu d'ordre dans cette Relation, & comme Hartwell a prétendu que Pigafetta étoit suffisamment excusé par la confusion qui régnoit dans les



1072 *Journal des Sçavans*,  
mémoires de Lopez, ils ne se  
contentent pas de cette raison,  
ils prétendent que lorsque ce Tra-  
ducteur Italien, divisoit l'ouvrage  
en livres & en chapitres, il devoit  
sentir que la méthode n'étoit pas  
moins nécessaire dans le fonds des  
matières. Enfin le style ne leur  
paroit pas moins mériter d'être  
censuré, par l'ennuyeux excès des  
figures, & par une vaine affecta-  
tion d'éloquence, soit que ce dé-  
faut vienne de l'Auteur, soit que  
le reproche ne doive tomber que  
sur la traduction.

Le second voyage à Congo,  
rapporté dans le douzième Livre,  
est celui d'André Battel, Anglois  
de Nation, homme de jugement  
& d'honneur, dont la Relation  
porte tous les caractères de la  
vérité. Purchas, Auteur d'un re-  
cueil de voyages, l'avoit connu  
particulièrement. Ils avoient mê-  
me travaillé de concert à rédiger  
ses mémoires. Tout ce qui s'y  
trouvoit de douteux ou d'obscur,

Jun 1748. 1073

avoit été soigneusement éclairci dans leurs conversations. Les Anglois font d'autant plus d'estime de cette Relation, qu'outre qu'elle a le mérite de la fidélité, c'est la première de leur Nation, où l'on trouve des éclaircissemens sur les Royaumes de Congo & d'Angola. Battel sortit de la Tamise le 10 d'Avril de l'année 1589. Il fut pris par les Portugais sur la Côte de Bresil, & de là conduit à Congo, où il vécut plusieurs années dans l'état d'un prisonnier. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre, qu'il obtint la liberté. On le fit Sergent d'une compagnie. Il accompagna Dom Manuel Sylveira Pereira, Gouverneur de S. Paul pour le Roy d'Espagne, dans une expédition que ce Général fit contre le Royaume d'Angola, à la tête de huit mille Portugais, & de quinze mille Nègres. Les aventures singulières de Battel, rendent son Journal extrêmement curieux. Il nous apprend

1074 *Journal des Sçavans*,  
ce que c'étoit que les Iaggas, Na-  
tion belliqueuse, qui avoit par-  
couru une grande partie de l'A-  
frique Méridionale, portant la ter-  
reur & la défolation dans tous les  
Royaumes qu'elle vouloit rava-  
ger. L'envie de s'échaper des mains  
des Portugais, & de trouver une  
occasion de retourner en sa Patrie,  
détermina Battel à se joindre aux  
Iaggas. Il les suivit pendant six  
mois. Il fut employé dans leurs  
combats & leurs expéditions. Il  
représente les Iaggas comme un  
peuple Antropophage, qui se nour-  
rit de la chair des ennemis qu'il a  
tués, ou fait prisonniers dans la  
guerre.

Le troisiéme voyage contenu  
dans le douziéme Livre, est celui  
de Michael Angelo de Gattina,  
& de Denis Carli de Piacenza  
au Royaume de Congo. Ces deux  
Voyageurs étoient des Missionnai-  
res Capucins; Angelo mourut dans  
le Royaume de Congo, après  
avoir écrit en Europe diverses

Jun 1748. 1075

lettres ; dont on tira la partie de cette Relation qui lui appartient. Carli étant retourné dans sa Patrie , continua l'ouvrage que son associé avoit commencé , & le publia dans un même volume en langue Italienne. Ensuite il fut traduit en François & publié à Lyon en 1680 , sous le titre de *Relations curieuses & nouvelles d'un voyage de Congo*. L'air de simplicité & de bonne foi , qui régné dans cet ouvrage , le met à couvert de tous les soupçons peu favorables aux Voyageurs.

Les Journaux d'Angelo & de Carli , ne contiennent presqu'autre chose , que leurs travaux Apostoliques , & la description de l'établissement des Missionnaires. Si la lecture en est édifiante par le zèle des Ministres de l'Évangile qu'elle représente , elle n'est pas moins consolante par le récit des succès de leurs prédications , & par la docilité des Nègres à embrasser & à suivre la Doctrine de Jesus-Christ.

1076 *Journal des Sçavans,*

Le quatrième voyage est celui de Jérôme Mérolla. C'est de l'Auteur même, qu'on apprend l'objet & l'occasion de son voyage. Il raconte dans sa Préface, que François de Monteleone, Capucin de la Province de Sardaigne, ayant formé le projet d'exercer son zèle dans la Mission de Congo, adressa sa demande à la Congrégation de *propaganda fide*. Il obtint en même temps la permission de prendre le Pere Jérôme Mérolla de Sorrento, pour lui servir de Compagnon. A son retour, Mérolla publia cette Relation, qui est, dit-il, un recueil court & imparfait de ses remarques. Mais il assure le Lecteur, qu'il a toujours eu la bonne foi pour guide & la vérité pour règle, surtout dans les choses qu'il a rapportées d'après le témoignage de ses propres yeux. Mais si la bonne foi paroît sensiblement dans la Relation de ce Missionnaire, on y voit en même temps certains détails touchant les Sorciers de Congo, qu'on

1077  
Juin 1748.

ne peut s'empêcher d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zèle aveugle. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Le cinquième voyage est de Jacques Barbot, fils de Jacques & neveu de Jean, dont nous avons eu occasion de parler. Il ne fut pas plutôt sorti de l'enfance, qu'ouvrant les yeux sur les exemples que lui avoient donné son pere & son oncle, il se propofa d'acquérir de la gloire, & de faire fortune par les mêmes voyes. Sa Relation contient un grand nombre de remarques utiles sur le commerce & la navigation de l'Afrique.

*ASSEMBLÉE PUBLIQUE*

*de la Société Royale des Sciences,  
tenue dans la grande Salle de  
l'Hôtel de Ville de Montpellier,  
en prefence des Etats de la Pro-  
vince de Languedoc, le 23 De-  
cembre 1746. A Montpellier,  
de l'Imprimerie de Jean Martel,  
Imprimeur du Roy, des Etats  
Generaux de Languedoc, &*

1078 *Journal des Sçavans* ;  
de la Société Royale des Sciences, 1747. Brochure in-4°. de  
116. pp.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**E** LLE commence par l'éloge de  
Monsieur Jean-Baptiste O-Bren-  
nan Theudough Duquetin. L'idée  
qu'on nous donne du mérite de ce  
jeune Academicien, nous engage  
de le faire connoître de nos Le-  
cteurs, & de leur faire partager le  
regret de sa mort, arrivée à l'âge  
de trente-quatre ans, le 13 avril  
1746.

On nous le fait voir d'abord  
flatté des succès qu'il avoit eûs dans  
ses études, s'appliquant aux Belles-  
Lettres sous la direction particu-  
lière de M. Rollin, sans négliger  
l'étude des Mathématiques, vers  
lesquelles son goût le porta entie-  
rement. En 1735, il vint à Mont-  
pellier à dessein d'y étudier la Mé-  
decine, dont son temperament  
affoibli par le travail lui rendoit  
l'étude personnellement utile; mais  
il l'abandonna voyant que la Geo-

Jun 1748. 1079

metrie ne pouvoit servir à lui applanir les difficultés de la pratique. Il se retourna donc entierement du côté des Mathematiques, qu'il enseigna avec distinction, & où il forma des eleves illustres. La reputation qu'il s'étoit faite d'en posséder toutes les parties, fit rechercher sa connoissance par le Prince Della Torella, pour lors Ambassadeur du Roy des deux Siciles à la Cour d'Espagne, où ce Prince le mena, & où, si la mort ne l'eut prevenu, il auroit fait la fortune de M. Duquetin. C'est là que ce dernier forma une étroite liaison avec M. le Cardinal Valenti.

Il a donné à l'Academie de Montpellier un grand nombre de memoires sur differens sujets très-intéressans de Mathematiques & de Physique, & composé un traité de fortifications qu'il a achevé quelque temps avant sa mort. Il en a laissé imparfait un autre sur la poussée des terres & la force des revetemens, où il va plus loin que feu M. Couplet.



17080 *Journal des Sçavans,*

La Physique étoit un delassement agreable qu'il se permettoit quelquefois. Il avoit même formé le plan d'un systême qui embrassoit toute la nature, & la lumière étoit, selon lui, l'agent principal dont elle se servoit pour operer toutes ses merveilles. Au reste il preferoit la Physique experimentale à la systematique.

Sa capacité connue des Etats de Languedoc l'a fait charger par eux de plusieurs travaux necessaires à la sureté de la Province, & son ardeur à remplir ses devoirs, lui a fait epuiser en cette occasion le reste de ses forces.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a composé plusieurs traités élémentaires sur diverses parties des Mathematiques; on nous fait esperer qu'ils pourront paroître un jour, & on nous les annonce comme dignes du suffrage des Sçavans.

Le second morceau de notre ouvrage est un mémoire de M. l'Abbé

bé de Sauvages sur le vitriol d'Alais. Il contient beaucoup de détails très-curieux, & qui ne peuvent manquer d'intéresser les amateurs de l'Histoire naturelle. Il est divisé en trois articles, dont le premier, qui contient la description de l'atelier, des vaisseaux & autres ustenciles dont on se sert dans les fabriques de vitriol, n'est point susceptible d'extrait. Il n'en est pas de même du second, où on explique la maniere de proceder à la fabrique du vitriol & de la couperose.

Elle consiste dans quatre opérations principales, la calcination, la lessive, l'évaporation & la cristallisation.

La calcination se fait en exposant simplement pendant un temps suffisant dans une aire disposée pour cet effet, les marcaissites vitrioliques à l'air, au soleil, & à la pluie. Ils s'y gersent, & se reduisent en poussiere, il s'y forme de petits cristaux longs, blancs, brillans, &

1082 *Journal des Sçavans*,  
transparens, qui sont une preuve  
que la calcination est suffisante.

Cette mine ainsi préparée, & ouverte, se porte dans les *lavoirs*, où on la verse sans la fouler, & l'on en met un pied & demi. On fait couler l'eau dans le lavoir à la hauteur d'un pied, si la mine est chargée de sel; on remue la terre une fois par jour, & quand l'eau est suffisamment empreinte de sels, ce qu'on connoit parce qu'un œuf frais surnage & se couche sur le côté, on laisse couler la *lessive* dans le *ruisseau couvert*, où se fait la précipitation d'une terre jaunâtre, qui laisse surnager une eau limpide; laquelle a un œil verd un peu foncé.

La lessive étant suffisamment reposée, on fait tourner les robinets du ruisseau couvert. Ils sont au-dessus des chaudières. Ces chaudières sont de plomb. On les chauffe à grand feu, les remplissant à mesure que l'évaporation se fait, de crainte que les bords ne se fondent, & on connoit que la lessive

Jun 1748. 1083

est assez cuite , lorsqu'en deux ou trois minutes un peu de cette lessive prise avec de la croute qui s'est formée dessus se congele sur un marbre où on l'a versé.

On vuide alors la chaudiere avec des poëlons , & l'on porte la lessive dans les *congeloirs* , y mettant de l'eau mere du vitriol. La liqueur en se refroidissant laisse precipiter au fond un limon qui entraîne avec lui les sels les plus grossiers , lesquels forment une croute composée de cristaux de differente grosseur , qu'on nomme *couperose*. Elle ne differe du vitriol que parce qu'il est plus fin & d'une couleur plus vive.

Le vitriol se crystallise aux parois des congeloirs , & a des rameaux que l'on jette dans ces vaisseaux , pour que les sels qui ne peuvent gagner les parois puissent s'y attacher. Cinq jours suffisent pour que la crystallisation soit parfaite. On coupe alors la couperose , on la lave avec l'eau même qui surnage,

1084 *Journal des Sçavans* ;  
& on la met secher dans un maga-  
sin propre , sec , & où le soleil ni  
le grand air , ne penetre point. On  
en fait de même du vitriol.

Cette eau qui ne s'est point chan-  
gée en cristaux se nomme *eau mere*.  
On la depure soigneusement par  
la residence , & on la jette dans les  
congeloirs , où elle sert de levain  
pour perfectionner les crystaux , &  
pour commencer & hater la cry-  
stallisation , qui sans ce secours se-  
roit tardive , & très-imparfaite. Pas-  
sons au troisieme article , qui con-  
tient des observations sur les mines  
& les marçassites vitrioliques , sur la  
nature , l'usage , & le commerce du  
vitriol & de la couperose.

M. l'Abbé de Sauvages le com-  
mence par l'indication des signes  
qui font connoître que la terre  
recelle une mine de vitriol ferru-  
gineux , ou cuivreux. Les premie-  
res se trouvent plus aisément , par-  
ce qu'elles sont plus superficielles ,  
au lieu que les autres , etant profon-  
dement dans la terre , y demeurent

Jun 1748. 1085'

souvent cachées jusqu'à ce qu'une fouille fortuite, une ravine, ou l'écroulement des terres, les mette à découvert. Deux des caractères auxquels on risque moins de se méprendre, sont le goût des eaux qui sourdent, & la découverte de la *gangue*. Les eaux vitrioliques se connoissent aisément au goût dont elles affectent la langue, & la gangue, qui se trouve plus communément dans les mines de vitriol cuivreux, est une pierre *spathieuse*, molle, blanchâtre, brillante, très-pesante, le plus souvent posée de champ, & disposée par *filons* épais d'un ou deux pouces, qui viennent aboutir hors de la terre. Cette pierre est non seulement un indice de l'existence de la mine vitriolique, mais elle aide à suivre les détours de ses labyrinthes.

La marcassite du vitriol, nommée aussi Pyrite, est une pierre métallique impregnée de sels vitrioliques auxquels le métal sert de matrice, & ce métal est toujours le

1086 *Journal des Sçavans;*  
fer ou le cuivre. Elle contient aussi  
beaucoup de soufre combustible ;  
mais il est très-difficile d'en tirer  
une petite quantité de metal par  
la fusion.

Le vitriol , ou la couperose , est  
un sel mineral composé d'un acide  
& d'une terre metallique corpori-  
fiés par une grande quantité d'eau ,  
laquelle s'évapore sur les charbons  
ardens sans fuser ni petiller , & lais-  
se une terre blanchâtre & opaque ,  
qui n'est autre chose qu'un sel fixe ,  
lequel contient peu d'acide. Ce sel  
a de l'odeur , & c'est celle qui sort  
de l'encre. Linnæus pretend que  
ses plus petites parties sensibles ont  
une figure rhomboïde dodecaëdre.  
Son acide est le plus puissant de la  
nature. Il agit non seulement sur le  
fer & le cuivre , mais sur les etoffes ;  
& c'est en perçant d'une infinité de  
trous les fils dont elles sont tissues ,  
que le vitriol est d'un si grand usage  
dans la teinture , surtout noire ou  
grise. Mais comme ce sel continue  
d'agir jusqu'à ce qu'il en ait été en-

Jun 1748. 1087

levé, il est aisé de concevoir qu'il détruit les étoffes, à moins qu'elles ne soient bien *degorgées*. Les Teinturiers, qui prennent peu d'intérêt à leur conservation, se contentent pour cet effet de les laver dans les rivières; mais l'Auteur voudroit, d'après ses expériences, qu'on les degorgeât dans l'eau tiède au sortir de la chaudière, & qu'on renouvelât l'eau jusqu'à ce qu'elle fortît claire; ou du moins qu'on attendit l'été pour faire les teintures où l'on employe le vitriol, parce que la chaleur de cette saison rendroit l'eau des rivières plus pénétrante.

Il ne sera pas aussi aisé à l'Auteur de convertir les Teinturiers sur cet article, qu'il lui est aisé de prouver combien on a tort de négliger de travailler les mines de vitriol qui sont en France, & notamment dans le Languedoc. Cette négligence est cause qu'on est obligé de s'y servir du vitriol d'Angleterre, ce qui produit à ce Royau-



1088 *Journal des Sçavans* ;  
me un tribut annuel très-considérable, à en juger par la consommation qui s'en fait dans la seule Ville d'Alais, où il s'en consomme tous les ans pour plus de 2500 liv. Il est aisé de concevoir que cette negligence cause au Royaume un double désavantage ; elle l'appauvrit d'un côté, & de l'autre elle enrichit les Etrangers.

Il y a plusieurs mines de vitriol aux environs d'Alais. Les deux principales sont celles *du Pin* & celles *des Fonts*, qui merite la preference, parce que la couperose de la premiere est mêlée de beaucoup d'alun. L'Auteur y apprit que la tête morte des marcaissites vitrioliques pouvoit encore avoir son utilité, puisqu'il est possible d'en separer un soufre combustible, dont on forme des magdaleons.

Le memoire contient bien d'autres particularités qu'on y lira sans doute avec plaisir, & notamment la description de la grotte de la

Jun 1748. 1089

mine des Fonts. Mais il ne nous est pas possible de suivre l'Auteur dans tous les détails. Passons au troisieme morceau : il est de M. Arlet, Docteur en Medecine. C'est un memoire où l'on donne les differences du volume, du poids, de la consistance, & de l'arrangement, du cerveau de l'homme, & de celui de plusieurs especes d'animaux, avec le rapport qui se trouve entre ces differences & la diversité de leurs exercices.

Ce memoire commence par des observations sur la differente structure du crâne des animaux, relativement aux fonctions auxquelles ils sont destinés. L'Auteur donne ensuite la division de son ouvrage, & entre en matiere par ses observations sur le cerveau de l'homme.

Il n'y a dans tous les animaux qu'il connoit que le seul Dauphin qui ait un cerveau dont la masse proportionnelle soit egale à celle du cerveau de l'homme, qui est

1090 *Journal des Sçavans*;

dans l'un & l'autre à peu près  $\frac{r}{25}$  de celle du corps. M. Arlet donnera dans un autre memoire la raison de cette conformité. En effet un beuf, qui pese quelquefois plus de huit cens, n'a qu'une livre de cerveau.

Mais d'où vient la grosseur de celui de l'homme ? On ne peut l'attribuer à la nécessité de former des esprits pour les mouvemens animaux, naturels, & vitaux, puisque ces mouvemens lui sont communs avec les animaux ; & d'ailleurs ces mouvemens dependent presque entierement des nerfs de l'epine ; ce ne peut donc être que l'etendue immense des objets soumis aux meditations de l'homme qui demande cette difference de volume ; c'est ce que l'Auteur prouve par l'epuisement que les etudes & les passions violentes causent dans la machine du corps.

Ces reflexions sont suivies d'une table des rapports de la masse du corps d'un nombre d'animaux

Jun 1748. 1091

avec celle de leur cerveau. Celle du beuf n'est que  $\frac{1}{888}$ , du veau que  $\frac{1}{219}$ , du renard que  $\frac{1}{205}$ , du lievre que  $\frac{1}{218}$ , de la marthe que  $\frac{1}{365}$ , &c. Nous avons choisi les disproportions les plus marquées, pour mieux faire connoître la pensée & le travail de l'Auteur. Aussi conclud-t'il qu'on ne peut établir aucune regle de proportion entre le poids & la masse du cerveau, & celle du corps.

Non seulement le cerveau des quadrupedes differe de celui de l'homme par son volume, il en differe encore par son arrangement, le cervelet des quadrupedes etant placé autrement qu'il ne l'est dans l'homme. Ces differences ne se bornent pas même à la situation & au volume, la moelle epiniere, qui n'en est qu'un prolongement, n'en a pas de moins considerables. Les quadrupedes en general en ont plus que de cerveau. Les volatils & les poissons beaucoup moins que

1692 *Journal des Sçavans;*  
de cerveau. La raison qu'en donne  
l'Auteur est que la moelle epi-  
niere sert principalement à fournir  
des nerfs au col, aux jambes, aux  
ailes des volatils, & aux membres  
des quadrupedes : or les volatils  
font peu d'usage de leurs jambes;  
leur vol même dépend plutôt de  
la disposition de leur corps & de  
leurs plumes que de la force de  
leurs ailes ; & le mouvement des  
poissons vient de leurs queues &  
de leurs nageoires , qui servent  
pourtant moins à soutenir leurs  
corps qu'à le diriger.

Un troisieme point que M. Ar-  
let a examiné est la consistance  
du cerveau des animaux , & il a  
trouvé que celui de l'homme en  
avoit le plus. Il observe en général  
que plus l'animal est petit , moins  
son cerveau a de consistance.

Le cervelet de l'homme lui a  
aussi paru en avoir plus que celui  
des autres animaux , mais moins  
que le cerveau de l'homme ; ce  
qui prouve , contre le sentiment

Juin 1748. 1093

reçu que si dans l'apoplexie le mouvement du cœur & des organes de la respiration, n'est point suspendu comme l'exercice des organes des sens, ce n'est point la fermeté du cervelet qui en est la cause. M. Arlet promet la suite de ce mémoire dans une autre occasion.

On trouve en quatrieme lieu l'extrait d'un mémoire lu par M. Bouillet, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, Professeur de Mathematiques à Bezieres, & Associé libre de la Societé Royale des Sciences. Nous avons parlé de cet Auteur dans plusieurs de nos Journaux avec les distinctions qu'il merite. Ce mémoire contient un projet d'observations pour déterminer le caractere & le traitement des maladies aiguës, tant ordinaires qu'extraordinaires dans la Province de Languedoc. *Une description exacte & circonstanciée des maladies qui y regnent*, dit M. de Ratte, Auteur de l'extrait, *ne seroit point étrangere à l'histoire na-*

1094. *Journal des Sçavans*,  
suelle de cette Province, & le desir  
de contribuer à la perfection de cet  
ouvrage, entrepris pour la Société  
Royale, est un des principaux motifs  
qui ont animé notre Académicien.

L'ouvrage est terminé par un  
memoire de M. Haguénot, sur le  
danger des inhumations dans les  
Eglises. La longueur de notre ex-  
trait nous oblige de remettre à un  
autre Journal cet article interes-  
sant, & nous le faisons d'autant  
plus volontiers que nous avons de-  
couvert depuis peu un autre écrit  
sur la même matiere, qui merite  
très-fort l'attention des personnes  
chargées de veiller à la sùreté pu-  
blique.

**HISTOIRE GENERALE**  
d'Allemagne par le Pere BARRE,  
Chanoine Régulier de Sainte Ge-  
neviève, & Chancelier de l'Uni-  
versité de Paris, Tome III. qui  
comprend les régnes depuis l'an  
840, jusqu'en 1039. in-4°. pp.  
692. non compris la table des ma-

Jun 1748. 1095  
*tières qui est très-ample.* A Paris,  
rue S. Jacques, chez Charles-  
Jean-Baptiste de l'Épine, &  
Jean-Thomas Hérissant, 1748.

**L**E P. Barre après nous avoir montré dans le tome précédent l'Empire d'Occident, porté sous Charlemagne à son plus haut point de grandeur, nous le représente en celui-ci dans un état bien différent. Il s'étoit soutenu avec gloire sous le règne de Louis le Débonnaire; mais sous le règne de ses enfans, leurs haines, leurs querelles, & plus encore les partages qu'ils firent entr'eux des États de l'Empire, en causèrent insensiblement la décadence.

Louis le Débonnaire laissa trois fils, Lothaire Roy d'Italie, qui lui succéda en qualité d'Empereur, Louis Roy de Bavière, & Charles, Roy d'Aquitaine, connu sous le nom de Charles le Chauve. Ces trois Princes comme on le verra dans cette Histoire, ne parurent



1096 *Journal des Sçavans* ;

presque toujours occupés que du  
désir de se supplanter , & de s'ag-  
grandir aux dépens les uns des au-  
tres. » Lothaire, dit le P. Barre,  
» étoit le plus rusé de tous. Du  
» reste c'étoit un de ces hommes  
» fiers quand on les craint, timi-  
» des lorsqu'on leur résiste, & ram-  
» pant quand on les menace ; ce  
» n'étoit point un esprit ferme,  
» qui fût capable d'imaginer ou  
» de conduire un grand dessein,  
» mais un caractère fourbe & léger,  
» qui n'avoit point de bravoure,  
» moins encore de probité.

Presque toujours malheureux  
dans ses projets ambitieux , qu'il  
formoit contre les Etats de ses deux  
freres , il perdit contr'eux une san-  
glante bataille , & n'ayant trouvé  
son salut que dans la fuite , il les  
rendit par sa retraite maîtres de  
s'emparer de l'Austrasie & de la  
Bourgogne. Il est remarquable,  
qu'avant d'en prendre possession,  
ces deux Princes eurent recours  
à l'autorité des Evêques.

Jun 1748.

1097

On voit en effet ces derniers ,  
après un examen de la conduite de  
Lothaire , le déclarer déchü des  
droits qu'il avoit sur ces deux  
Etats , demander aux deux Rois  
s'ils étoient dans la résolution de  
les gouverner , non sur les maxi-  
mes de Lothaire , mais suivant les  
loix ; & après qu'ils s'y furent enga-  
gés , leur parler en ces termes.  
» *Nous vous conseillons , nous vous*  
» *exhortons , & même nous vous or-*  
» *donnons par l'autorité Divine , que*  
» *vous acceptiez les Royaumes d' Au-*  
» *strasie & de Bourgogne , & que*  
» *vous les gouverniez suivant le bon*  
» *plaisir de Dieu. Voilà , dit no-*  
» *tre Historien , un exemple bien*  
» *étonnant de l'autorité que les*  
» *Evêques de ce temps-là s'attri-*  
» *buoient du consentement même*  
» *des Souverains qui vouloient*  
» *bien les regarder comme les dis-*  
» *pensateurs des Couronnes. Mais*  
» *au reste il est aisé de remarquer*  
» *qu'ils ne flatoient ainsi l'ambi-*  
» *tion des Prélats que pour satis-*  
» *faire la leur propre.*

**1098 Journal des Sçavans ;**

Mais on voit aussi par un Capitulaire qui nous reste d'une assemblée tenue à Jeutz près de Thionville, où se trouva l'Empereur Lothaire avec les deux Princes ses freres, avec lesquels il avoit fait la paix, que les Evêques qui depuis quelque temps avoient esfayé d'usurper dans les affaires d'Etat, une autorité qui ne leur appartenoit pas, avoient perdu une partie de celle que les Conciles leur donnoient dans le gouvernement de l'Eglise. Trop foibles pour faire observer les anciens Canons, ils n'osoient en faire de nouveaux, dont l'infraction n'auroit pas manqué d'être un autre scandale; ainsi leur zèle se bornoit à de simples exhortations qui étoient presque toujours inutiles.

Il sembloit pour lors que toute la Religion fût réduite à de simples pratiques extérieures, & qu'elles tinssent lieu de toutes les vertus. C'est par cette raison que Lothaire qui n'avoit pas tardé à violer les

Jun 1748. 1099

traités dont nous venons de parler, se sentant près de sa fin, prit l'habit de Moine dans l'Abbaye de Prum. Il espéroit pour emprunter les paroles du P. Barre, diminuer l'horreur qu'on auroit de sa mémoire, s'il venoit à mourir après avoir donné quelques marques de repentir, des crimes qu'il avoit commis ; „ dans ces temps d'igno-  
„ rance, un homme qui mouroit  
„ dans un froc, étoit regardé com-  
„ me un saint. Ce préjugé étoit  
„ encore confirmé par l'attention  
„ que les Moines avoient à publier  
„ que la prise de leur habit, étoit  
„ un second baptême, & qu'entrer  
„ dans un Monastère, c'étoit dé-  
„ pouiller le vieil homme & revé-  
„ tir le nouveau. „ Lothaire mourut dans la 60<sup>e</sup>. année de son âge, six ou sept ans après avoir pris l'habit de Religieux. „ Sa pénitence  
„ quoique courte & tardive, fit  
„ oublier à bien des gens, qu'il  
„ avoit outragé son pere de la ma-  
„ nière la plus indigne ; pillé les

1100 *Journal des Sçavans,*

» Eglises , rançonné le Clergé , la  
» Noblesse & le Peuple ; ravi le  
» bien de ses freres & causé la  
» mort d'une **infinité** d'hommes  
» par les guerres injustes.

Ce Prince laissa trois fils légitimes, Louis qui eut l'Italie avec le titre d'Empereur, Lothaire à qui il donna le Royaume de Lorraine, & Charles qu'il constitua Roy de Provence, Etat qui comprenoit alors le Dauphiné, le Lyonnais, & la plus grande partie de la Bourgogne transjuranne.

Ce partage dont Louis fut mécontent, alluma bientôt le feu de la discorde & de la guerre entre lui, ses oncles, & ses freres, & aussi d'étranges révolutions que l'Auteur rapporte avec autant d'exactitude que de netteté.

L'Empereur Louis II. dit le Germanique, dont le règne fut agité par des guerres continuelles, n'ayant point laissé d'enfans, le P. Barre décrit par quels moyens Charles le Chauve l'emporta sur

*Juin 1748.* 1100

son oncle, Louis de Germanie, & sur les autres Compétiteurs qui aspireroient à l'Empire. Il en fut principalement redevable au Pape Jean VIII. qui prit son parti, & qui le couronna Empereur avec de grandes solemnités. Mais tandis que le Pontife amusoit, dit notre Historien, la vanité du Prince par la pompe du couronnement, il tiroit de lui tout ce qu'il vouloit; il lui persuada d'avoir toujours auprès de lui un Vicaire du S. Siège pour juger toutes les grandes affaires Ecclésiastiques, & ce titre fut donné à l'Archevêque de Sens avec celui de Primat des Gaules & de Germanie.

Charles attribua encore au Pape le droit de choisir les Empereurs, & de les couronner sans avoir égard au droit du sang & de l'hérédité, & voulut qu'on ne comptât les années de leur Empire, que du jour que cette cérémonie auroit été faite à Rome.

Malgré toute la faveur de Jean

VIII. ce ne fut cependant, comme on le verra dans cette histoire, que par la force des armes que Charles le Chauve vint à bout de se faire reconnoître Empereur. Mais le plus redoutable de ses rivaux, fut toujours Louis, Roy de Germanie à qui il disputoit la plus grande partie du Royaume de Lorraine, dont ce Prince étoit en possession. Prêt à donner bataille à l'Empereur, comme Louis de Germanie se piquoit de Religion, sans en connoître vraiment l'esprit, ni en suivre les maximes, ce Prince ordonna dans son Camp des Prières, des Jeûnes, & d'autres semblables exercices de piété, pour attirer le secours de Dieu sur son parti. Il fit plus, voulant convaincre les peuples de la justice de son Conseil, il eut recours à la voye des trois épreuves, de l'eau chaude, du fer rouge, & de l'eau froide. Trente personnes se présentèrent pour les faire, & communièrent toutes de la main d'un Evêque, qui en leur

Jun 1748. 1103

donnant la Communion, leur adressa ces paroles. *Que le Corps du Fils de Dieu vous serve à vous faire connoître la vérité.*

La Messe dite, le même Evêque après avoir fait sur eux une prière que notre Auteur rapporte, choisit au hazard dix hommes des trente pour l'épreuve de l'eau chaude; après les avoir revêtus d'habits Ecclésiastiques, leur avoir fait baiser le Livre des Evangiles & la Croix, ce Prélat jetta au fonds de la chaudière dix bagues & dix pierres, dont chacune étoit pendue à un cordon. Aussitôt les dix hommes enfoncèrent les bras nuds dans la chaudière, & retirèrent chacun une bague & une pierre, sans qu'il parut à leurs bras aucune marque de brulure.

Dix autres hommes choisis pour l'épreuve du fer rouge, en prirent entre leurs mains, & le portèrent avec le même succès l'espace de neuf pieds, suivant la coutume.

Enfin les dix hommes qui re-



**N 104** *Journal des Sçavans* ;  
stoient pour subir l'épreuve de l'eau  
froide , allèrent tous au fonds de  
la cuve , ce qui marquoit la bonne  
cause , au lieu que l'eau , disoit-on ,  
repoussoit les parjures & les cri-  
minels.

Il semble, dit le P. Barre , qu'une  
chose si extraordinaire , faite à la  
vûe des deux armées, eût dû toucher  
l'Empereur. Mais ce Prince n'en  
fit que rire , attribuant le tout à des  
causes naturelles ; il se reposa de  
l'événement de la bataille , sur la  
force de ses troupes beaucoup plus  
nombreuses que celles de son ne-  
veu. Mais ses espérances furent  
trompées , son armée fut entière-  
ment défaite , lui-même obligé de  
prendre la fuite du côté de la Meu-  
se , & de se réfugier presque seul  
dans le Monastère de S. Lambert.

Charles le Chauve ne survécut  
pas longtemps à sa défaite , & ne  
tint l'Empire que pendant deux  
ans : » sa vie avoit été mêlée de  
» bien & de mal , peu de vertus ,  
» beaucoup d'ambition qui lui fai-  
» soit

Jun 1748. 1105

ne soit enfreindre toutes les Loix ;  
c'est en abrégé, dit le P. Barre,  
tout le portrait qu'on en peut faire.  
Ce fut lui qui transféra à S. Denis  
en France, la Foire qu'on appelle  
*le Landi*, elle se tenoit du temps  
de Charlemagne à Aix-la-Chapel-  
le, où l'on prenoit tous les ans un  
jour pour montrer aux Pelerins les  
Reliques de la Chapelle Impériale ;  
& parce qu'on indiquoit solem-  
nellement ce jour, on lui don-  
na le nom d'*Indit*, du mot Latin  
*indictum*, d'où s'est formé par cor-  
ruption *Landi*.

Louis le Begue, fils de Charles le  
Chauve, étoit déjà Roy de France,  
lorsqu'il parvint à l'Empire, cepen-  
dant la plûpart des Historiens,  
comme le P. Barre l'observe dans  
une note, ne lui donnent pas la qua-  
lité d'Empereur ; les uns parce que  
Carloman fils aîné de Louis le Ger-  
manique, lui a disputé l'Empire ;  
les autres parce qu'il n'a pas été  
couronné à Rome.

Jun,

A a a

Louis le Bègue ne fit rien de mémorable pendant son règne qui ne fut que de dix-huit mois; Charles le Gros qui porta après lui la Couronne Impériale, acquit encore moins de gloire. La grande étendue des Etats dont il se trouva possesseur, ne servit qu'à faire voir son incapacité & la foiblesse de son esprit. Un traité honteux qu'il fit avec les Normands qui avoient mis le siège devant Paris, ayant achevé de le rendre méprisable, on élut à sa place Arnoul Duc de Carasthre, & fils naturel de l'Empereur Carloman, & Charles le Gros en moins de trois jours se vit tellement abandonné de tous ses Officiers, qu'à peine lui resta-t'il un seul domestique pour le servir: il auroit même, dit-on, manqué de pain pendant les deux mois, & non les dix comme le dit le P. Daniel, que ce Prince survécut à cette affreuse disgrâce, si l'Archevêque de Mayence n'avoit pris soin de sa subsistance.

Les agitations auxquelles Arnoul fut exposé pendant tout le temps qu'il posséda l'Empire, produisirent l'indépendance des Grands, & une infinité d'autres abus. L'Auteur entre là-dessus dans un détail très-curieux & très-instructif. Cet Empereur parut succomber sous le poids de sa dignité; » unique-  
» ment occupé du présent, il re-  
» gardoit l'avenir avec une indo-  
» lence qui ne lui permettoit pas  
» de penser à détruire, ni même à  
» diminuer les maux de l'Etat.

Il eut pour successeur, Louis son seul fils légitime, & dont l'élection fut long-temps contestée, ce qui replongea l'Allemagne & l'Italie dans de nouveaux troubles; c'est le dernier Prince de la race de Charlemagne qui ait gouverné l'Empire d'Occident. » Cet Empire, pour  
» emprunter les paroles du P. Bar-  
» re, perdit sa considération avec  
» son bonheur, sous les enfans de  
» ce Prince. La dignité Impériale

» ne fut plus qu'un titre revêtu de  
 » pompe, mais dénué d'autorité ;  
 » elle ne donnoit plus une vérita-  
 » ble puissance. Elle s'honoroit de  
 » la Royauté qui lui servoit d'ap-  
 » pui, & n'honoroit les Rois qu'à  
 » proportion de ce qu'ils étoient  
 » par l'étendue des Etats qu'ils  
 » possédoient déjà avant leur ele-  
 » ction à l'Empire.

Charles le Simple, Roy de Fran-  
 ce, Prince du Sang de Charlema-  
 gne, se mit sur les rangs pour suc-  
 céder à Louis de Germanie; quel-  
 ques Seigneurs de Lorraine le sou-  
 haitoient, mais la foiblesse de son  
 esprit, & la jalousie des Seigneurs  
 François qui craignoient qu'il ne  
 devînt trop puissant, mit un ob-  
 stacle insurmontable à ses préten-  
 tions.

Depuis la mort de Louis IV.  
 l'Empire ou le Royaume de Ger-  
 manie, jusque-là comme hérédi-  
 taire dans la race de Charlemagne,  
 devint purement électif. L'élection

*Juin 1748.* 1109

se faisoit par l'assemblée des Seigneurs, tant Ecclésiastiques que Laïcs, auxquels se joignoient les Députés des grandes Villes qui représentoient le Peuple. Cette manière d'élire les Empereurs, ou les Rois de Germanie, a duré plusieurs siècles. Si le fils succédoit au Pere, comme on le voit dans les Othons, on avoit toujours recours aux suffrages des Etats, ce qui n'empêchoit pas aussi qu'on n'eût beaucoup d'égard à la recommandation du dernier Empereur, & même à la parentée, qui fut toujours considérée dans la plûpart des Successeurs de Henry l'Oiseleur.

Le P. Barre avertit dans une note que la plûpart des Historiens modernes donnent à Conrad I. & à son Successeur, Henry de Saxe, la qualité d'Empereur, contre l'autorité des anciens qui ne leur donnent que celle de Roy de Germanie. Il déclare cependant que pour

2110 *Journal des Sçavans ;*

Éviter la confusion , & conformément à l'usage moderne , & à la décision des États de l'Empire faite en 1338 & en 1339 , il nommera Empereurs-tous les Rois de Germanie , quoiqu'ils n'ayent été ni Rois d'Italie , ni couronnés par le Pape.

Conrad I. n'ayant point d'enfans , désigna pour son successeur Henry Duc de Saxe , quoique son mortel ennemi ; mais le bien de l'Empire l'emporta sur son ressentiment particulier , & même sur la tendresse qu'il avoit pour son frere , qu'il sçavoit n'être ni si agréable à ses Sujets , ni si capable de les bien gouverner. Le P. Barre montre que Conrad ne fut point trompé dans les espérances qu'il avoit conçues de Henry. Cet Empereur fut surnommé l'Oiseleur , parce qu'il s'amusoit , dit-on , à prendre des oiseaux , lorsqu'on lui annonça son élection.

Un Auteur Allemand fixe à cette

Jun 1748. IIII

élection, ou même à celle de Conrad, ce qu'on appelle *Capitulation*, c'est-à-dire, l'espèce de concordat qui se fait ordinairement entre l'Empereur & l'Empire, touchant l'usage que l'Empereur doit faire de sa puissance. Mais notre Historien prétend, que cette conjecture n'est appuyée d'aucun témoin contemporain. Il croit même très-vraisemblable que la première de toutes les Capitulations proposées aux Rois des Romains, ou de Germanie, est celle que Charles V. signa lorsque les Electeurs lui eurent conféré ces titres. Si quelques Ecrivains ont parlé de Capitulations antérieures à ce Prince, il faut les entendre de prestations de sermens que les Rois élus proféroient simplement de bouche, sans qu'ils en signassent aucun acte.

L'Auteur observe qu'à la cérémonie du couronnement d'Othon, premier fils de Henry l'Oiseleur, l'Archevêque qui la faisoit, mit la



**XXXII** *Journal des Sçavans,*  
Couronne sur la tête du Prince,  
au lieu que Charlemagne en assu-  
rant Louis le Débonnaire à l'Em-  
pire, fit placer la Couronne Impé-  
riale sur l'Autel, & ordonna à ce  
Prince d'aller la prendre pour s'en  
couronner lui-même. Louis le Dé-  
bonnaire en usa de même à l'égard  
de son fils aîné. Et on a prétendu  
que ces deux Princes avoient vou-  
lu par là, donner à entendre qu'ils  
ne tenoient l'Empire que de Dieu,  
du droit de succession héréditaire,  
& non du choix des Seigneurs de  
l'Empire & par élection.

Le P. Barre dans le Portrait qu'il  
nous fait de l'Empereur Othon,  
nous le représente comme un des  
plus grands Princes qui ait porté  
ce titre. Othon deuxième, son fils  
qu'il avoit associé à l'Empire, & fait  
couronner en cette qualité par le  
Pape Jean XIII. lui succéda.

Ce Prince dans la vûe de s'atta-  
cher les Prélats du Pays, & de les  
opposer aux Ducs & aux Comtes,

Jun 1748. IIII3

dont la puissance devenoit trop redoutable , érigea différens Evêchés en Principautés Ecclésiastiques , & les rendit indépendantes de tout autre Seigneur que des Empereurs. Plusieurs Villes Episcopales qui sont sur les bords du Rhin , de la Meuse , & de la Moselle , furent séparées du Duché ou du Royaume de Lorraine , pour être données en Seigneuries aux Evêques de ces Villes , sous la protection des Empereurs. C'est par là , ajoute-t'il , que les Archevêques de Trêve , de Mayence , & que les Evêques de Metz , de Strasbourg , de Spire , & tant d'autres , sont devenus des Seigneurs si puissans.

Les Empereurs exigeoient cependant de ces Prélats le serment d'obéissance. Ces sermens étoient liges & tomboient aussi bien sur la Personne que sur le fief du Vassal. On les prêtoit à genoux , nue tête , les mains jointes dans celle du Sei-

1114 *Journal des Sçavans;*

gneur. Mais les Evêques ne leur rendoient souvent cet hommage, qu'avec une extrême répugnance : » est-il juste, disoient-ils, que des » mains qui ont été consacrées par » une Onction céleste, & que la » langue des Evêques qui est de- » venue la clef du Ciel, soient pro- » fanées par des sermens qui ne » conviennent tout au plus qu'à des » Laïcs.

Cependant, dit judicieusement le P. Barre, ils devoient avoir d'autant moins de peine à faire ces sermens, qu'eux-mêmes en couronnant leurs Souverains, prenoient grand soin de leur faire jurer qu'ils conserveroient tous les privilèges de leurs Eglises. Il est vrai, comme on l'imagine aisément, que d'un autre côté les Empereurs mettoient tout en usage pour se dispenser d'un serment, qui supposoit qu'on les croyoit capables de mensonge, de fraude & de perfidie.

Nous remarquerons en passant,

Jun 1748.

III 5

qu'Othon deuxiême ayant appris que les Italiens ne faisoient aucune difficulté de commettre des parjures, défendit que l'on crût personne en Italie sur son serment, & qu'il ordonna en même temps que toutes les contestations, dans lesquelles le droit des parties ne pourroit être suffisamment prouvé, seroient décidées par le duel.

Les limites dans lesquelles nous sommes renfermés, ne nous permettent point de nous arrêter sur l'histoire des trois derniers Empeurs, par lesquels finit ce volume : sçavoir Othon III. surnommé l'Enfant, le Beau, le Miracle, & la Merveille du monde; Henry II. dit le Saint, l'Apôtre des Hongrois, le pere des Religieux, appelé aussi le Boiteux; & Conrad II. dit le Salique, nom, dont le P. Barre avoue qu'il est assez difficile de marquer l'origine.

Pour s'acquitter de la parole qu'il avoit donnée de renvoyer à

A a a vj

1116 *Journal des Sçavans*,  
des dissertations particulières, cer-  
tains points de critique, qui em-  
barassent les Sçavans, il nous don-  
ne à la fin de ce volume, & pour  
la page 1780, une Dissertation  
très-sçavante & très-curieuse, sur  
les noms & les titres de *César Au-*  
*guste*, d'Empereur, & sur la Cou-  
ronne Impériale que quelques Em-  
pereurs ont reçue à Rome. Il y  
fait voir contre plusieurs Ecrivains  
d'Italie, qu'il n'est pas vrai que  
l'Empereur tire toute son autorité  
de ce couronnement, & que c'est  
sans fondement que ces mêmes Au-  
teurs ont soutenu que Léon III.  
en couronnant Charlemagne, lui  
avoit transféré l'Empire d'Occi-  
dent, après en avoir dépouillé les  
Grecs.



Juin 1748.

1117

MANUEL PHILOSOPHI-  
QUE, ou, *Precis Universel des*  
*Sciences*, volume in-12. 636  
pages. A Lille, chez Antoine-  
Joseph Panckoucke; & se vend  
à Paris, chez Etienne Savoye,  
rue S. Jacques, à l'Espérance.

**L**A Préface de cet ouvrage don-  
ne une idée assez parfaite du  
dessein de l'Auteur; il a cru ren-  
dre service au Public en lui pré-  
sentant le précis d'une infinité de  
volumes.

Ce sont des définitions exactes  
des diverses matières que l'Au-  
teur a rassemblées dans un seul vo-  
lume; on s'est borné à ne don-  
ner que l'extrait le plus abrégé  
des choses dont le public veut être  
quelquefois instruit, sans l'étudier  
d'une manière profonde, mais  
très superficielle. Cet ouvrage  
peut passer avec raison pour un  
Dictionnaire, c'est ainsi que l'Au-

**Titre** *Journal des Sçavans* ;  
teur le qualifie ; cependant les arti-  
cles en font liés ; de manière qu'une  
personne médiocrement instruite  
peut se rappeler plusieurs des cho-  
ses qu'elle aura apprises. Il est donc  
vrai que le Sçavant & l'Ignorant  
n'y apprendront rien , mais il y a un  
milieu , & un Maître habile peut  
s'en servir comme de canevas ,  
pour expliquer chaque partie qu'il  
auroit soin d'étendre , d'augmen-  
ter , & de développer suivant la  
portée de l'esprit auquel il auroit  
à faire.

L'Auteur paroît s'être proposé  
de donner un cours de Philoso-  
phie ; il commence par un pré-  
cis de la Logique qui renferme  
une douzaine de pages ; ce sont  
cinq ou six définitions , comme  
ce que c'est qu'idée , ce qu'on  
entend par jugement , par raison-  
nement , méthode , &c. La Méta-  
physique est encore un peu plus  
courte que la Logique. Les Ma-  
thématiques sont un peu plus étren-

Jun 1748. 1119

dues, quoique très-abregées, elles contiennent environ une centaine de pages; il est vrai que l'Auteur a traité de l'Algèbre, de l'Arithmétique, de la Géométrie, & même de la Trigonométrie: il est vrai encore que parmi le grand nombre de propositions élémentaires de la Géométrie, on peut les réduire à une douzaine qui sont essentielles pour opérer sur le terrain, ce sont à peu près celles-là que l'Auteur a choisies, & qu'il a démontrées.

La Physique suit les Mathématiques & est traitée de la même manière. On n'y explique pas chaque partie, mais on la définit, & on rapporte quelques expériences. Les Mécaniques qui renferment la Statique, l'Hydrostatique, la pesanteur de l'air sont immédiatement après la Physique. Avant les parties de l'Optique, de la Dioptrique, & de la Catoptrique, on lit quelques réflexions sur les propriétés de



**N<sup>o</sup> 20 Journal des Sçavans ;**  
l'eau & sur celles du feu.

La partie qui est intitulée ici **Astronomie**, n'est autre chose que l'explication de quelques positions de la Sphère ; on a enseigné la pratique pour faire un cadran horizontal, & avec le secours de celui-ci, on apprend à en construire un vertical, c'est ce qu'on appelle ici le traité de **Gnomonique**, après lequel on a mis la **Géographie** qui peut suffire en se servant d'un **Globe Terrestre** & de bonnes Cartes ; les divisions & subdivisions que l'Auteur a suivies, nous ont paru mises dans un ordre clair, l'on sçait que dans cette science c'est à l'Écolier à entrer de lui-même dans le détail. On a joint à ceci la **Chronologie**, l'ancien **Calendrier Romain**, & le **calcul Ecclésiastique**. La **Chronologie** consiste à rapporter sept ou huit époques principales, & le **calcul Ecclésiastique** à expliquer le nombre d'or, le cycle lunaire, & l'indiction, Les dernières parties

Jun 1748. 1127

font la Chymie, l'Anatomie; elles font suffisamment étendues pour ceux qui veulent ſçavoir ſeulement les noms des choſes & leurs uſages, il en eſt de même de l'Anatomie.

L'Auteur termine ſon ouvrage par un traité de morale, cela n'en mérite guères le nom par le peu de préceptes qu'il renferme, cependant il ſuffit pour faire un honnête homme & un bon Chrétien, puifqu'il eſt réduit à aimer Dieu par deſſus toutes choſes & le prochain comme ſoi-même.

---

NOUVELLES LITTERAIRES.

I T A L I E.

D E R O M E.

**O**RIGINE dell' uſo di ſalutare, quando ſi Starnuta. Diſcorſo fatto per gli Excell. Principi Don Urbano è Don Carlo Barberini, da Simone Ballerini, Dot-

**FREZ** *Journal des Scavans*;  
tor di legge è Custode della libreria dell' eccellentissima casa. In Roma, 1747. in-4°.

*Guidonis Ferrari Societatis Jesu de rebus gestis Eugenii Principis à Sabaudia bello Pannonico libri III.* Roma, 1747. in-4°. Le P. Ferrari avoit composé cette Histoire pour s'exercer en particulier au style historique, il l'envoya ensuite au P. Cordara aussi Jésuite à Rome, qui l'a fait imprimer, & qui l'a dédiée au Cardinal Alexandre Albani. Elle comprend la guerre de Hongrie depuis 1697, jusqu'en 1717. Les noms des Hommes illustres & des Villes que l'Auteur a mis en Latin dans le corps de son Histoire, ont été rendus en Italien & mis sur les marges de l'Imprimé.

#### DE FLORENCE.

Pierre Cajetan Veviani, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié un programme en date du premier Septembre 1747, pour

Jun 1748. 1123

annoncer qu'il va donner en plusieurs volumes une addition considérable aux Ecrivains de l'histoire d'Italie, publiés par M. Muratori. Il a mis en même temps au jour le premier vol. de cette addition; dont voici le titre: *Rerum Italicarum scriptores ab anno aera Christiana millesimo ad millesimum sexcentessimum, quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit ex Florentinarum Bibliothecarum codicibus: Tom. I. Florentiæ, 1747. in-folº.* Il promet que le second volume suivra de près, & que si l'on a lieu d'être content du premier vol. on ne le sera pas moins du second, ni des suivans. Le Libraire a tenu parole pour la diligence: le second tome paroît depuis peu: nous donnerons ici les titres des pièces qui ont été employées dans l'un & dans l'autre, pour mettre le Lecteur en état de juger de l'ouvrage même, autant qu'on le peut faire dans une nouvelle Littéraire, Tom.

1124 *Journal des Sçavans*,  
I. 1°. *Excerpta ex Historia Sozani  
Pistoriensis ab an. 1001. ad  
an. 1294. nunc primum è tenebris  
eruta ex MS. cod. ... 2°. Excerpta  
ex Matthæi Palmerii Florentini li-  
bro de temporibus ab an. 1294. ad  
an. 1448. ex M. cod. 3°. Matthiæ  
Palmerii Pisani opus de temporibus  
suis ab an. 1449. ad an. 1482. ex  
MS. cod. ... 4°. S. Gregorii Papa  
VII. Epistola aliquot historica ex  
MS. cod. ... 5°. *Chroniche della Cit-  
ta di Pisa dal an. della sua edifi-  
cazione al 1406. del Dottore Bern.  
Marangone Pisano mandato per la  
prima volta in luce .... 6°. Frag-  
menta Fulginatis historia ab an.  
1198. usque ad an. 1440. Aucto-  
ribus Bonav. Benevenuti, ac Petruc-  
cio de Unctis ... 7°. *Historia della  
Citta di Chiusi in Toscana dal an.  
936. ad an. 1595. di Messer Gia-  
como Gori de Sinalonga, per la pri-  
ma volta venuta in luce, &c.***

Tome II. 1°. *Cronica della Cit-  
tà di Firenze di Paolino di Piero*

Jun 1748. 1125

dal an. 1080, sine al 1205. non piu stampata, con annotazioni. 2°. F. Francisci Ciaccheri Ord. Min. Chronicon Geminianense anni 1340 ex MS. cod... 3°. Cronica de suoi tempi di Piero di Giovanni Minenbetti Scritta da D. Luca dalla Scarperia, Monaco di Vallombrosa dal 1385, al 1408. messa fuori per la prima volta da un cod. MS. originale... 4°. Istoria di Firenze di Giovanni del Nero Cambi. 5°. Cronica della Citta di Padova di M. Franc. da Carrara il Vecchio, che si da ora in luce la prima volta con note... 6°. Jo. Marii Philelphi annales in Historiam Finariensis bellè ab an. 1447, usque ad an. 1453. qui nunc primum luce donantur ex MS. cod.... 7°. Ricordi di Firenze in terza rima non piu publicati, 8°. Roberti Ursi Ariminensis liber de obsidione Tifernatum cum notis D. Dominici Marie Manni.

Ces deux volumes se débitent pour 27 Jules chacun, ( 14 liv.

1126 *Journal des Sçavans* ;  
environ monnoye de France ) en  
faveur de ceux qui ont souscrit , &  
36 Jules pour les autres.

*Eduardi Corsini Cl. Reg. scholarum piarum Philosophia Professoris Dissertationes quatuor Agonistica, quibus Olympicorum, Pythiorum, Nemeorum, atque Isthmiorum, tempus inquiritur ac demonstratur. Accedit Hieronicarum catalogus, editus longe uberior & accuratior. Florentiæ, 1747. in-4°.*

DE VENISE.

*Biblia Sacra vulgata editionis... cum selectissimis litteralibus commentariis... accedunt Romana correctiones., &c. Tomus V. complectens duos priores libros regum. Venetiis, 1747. in-4°.*

*Filostene Oresteo P. A. Riflessioni sopra la storia della Basilica di S. Stefano de Bologna, ultimamente data in luce in Essa Citta dal P. D. Celestino Petracchi, in Venetia, 1747. in-fol. pag. 32.*

Juin 1748. 1127

Jean-Baptiste Albrizzi, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié le traité d'Architecture de Vitruve, réduit en abrégé par M. Perrault, de l'Académie des Sciences de Paris. Cet ouvrage paroît en Italien avec ce titre : *l'Architettura generale di Vitruvio, ridotta in compendio dal Sig. Perrault, .. ed arricchita di tavole in rame, opera tradotta dal Franceze, &c. in Venezia, 1747. in-4<sup>o</sup>*. On marque que cette traduction a été faite avec beaucoup de soin; elle a été confrontée sur l'original de Vitruve avec le commentaire de Barbaro. On y a joint de nouveaux éclaircissemens, tant pour le fond de la matière, que pour la dénomination de quelques parties de l'Architecture. On a même donné plus d'étendue à quelques chapitres, qui paroïssent en avoir besoin. Les planches ont été fidèlement dessinées sur celles de l'édition de Paris, & gravées par d'habiles Maîtres. On y ajoute tou-



1128 *Journal des Sçavans* ;  
tes les tables nécessaires. Le prix est  
de 6 lire *Veneziane*, 3 liv. environ  
monnoye de France.

### DE LUCQUES.

*Annales Ecclesiastici ab anno*  
1198. ubi desinit *Cardinalis Baro-*  
*nus*, *Auctore Odorico Raynaldo Con-*  
*gregationis Oratorii Presbytero*, ac-  
*cedunt in hac editione nota chronolo-*  
*gica, critica, historica, quibus Ray-*  
*naldi Annales illustrantur, supplen-*  
*tur, emendantur.* *Auctore Jo. Do-*  
*minico Mansi Lucensi Congreg.*  
*Matris Dei. Tomus III. Lucæ,*  
1748. *in-fol*<sup>o</sup>. Ce volume va de-  
puis 1257, jusqu'en 1285. inclusi-  
vement. On a mis à la fin les Actes  
du Concile de Bude, tenu l'an  
1279. On y trouve encore un  
fragment sur l'origine des guerres,  
entre les Guelfes & les Gibellins à  
Florence.

### DE BRESSE.

*Vite d'Uomini illustri scritte da*  
*Filippo*

Jun 1748. 1129

Filippo Villani, ora per la prima volta date alla luce, colle annotazioni del Conte *Giannaria Mazzuchelli*, Academico della Crusca.

Venezia, presso G. Battista Pasquali, 1747. in-4<sup>o</sup>. Ce recueil de vies,

selon l'Editeur, a été composé en Latin vers la fin du quatorzième siècle; l'original a disparu; ce n'est que la traduction Italienne dont

l'Auteur n'est pas connu, qu'on publie aujourd'hui. Voici les noms de ceux dont les vies y sont con-

tenues: C. Claudiano Poeta; Zanobi da Strada; Giovanni Boccaccio;

Colluccio Piero Salutati; Roberto de Bardi; Accorso è Francesco suo Figliuolo;

Dino da Mugello; Taddeo Fifico; Dino del Garbo;

Torrigiano Fifico; Tommaso del Garbo; Brunetto Latini;

Bruni Cusini; Arrigo da Settimello; Francesco da Barberino; Bonifazio Uberti;

Guido Bonatti; Paolo Géometra; Francesco Cieco,

ed altri musici Fiorentini; Giot;

Jun

Bbb

1130 *Journal des Sçavans,*  
to ed altri Dipintori Fiorentini;  
Lucerio Antico; Farinata Uberti;  
Conte Guido Guerra; Niccola Ac-  
ciaiuoli; Giovanni è Fratello Mat-  
teo Villani; Giovanni Andrea Prin-  
cipe de Canonisti; è Guido Caval-  
canti.

DE MILAN.

Le Directeur de l'Imprimerie  
nouvellement établie dans cette Vil-  
le, pour la Bibliothèque Ambro-  
sienne, a publié un programme en  
date du premier Octobre de l'an-  
née dernière, par lequel il donne  
avis qu'on travaille ici à rassembler  
les Sermons & les autres instru-  
ctions de S. Charles Borromée,  
pour les mettre incessamment sous  
les presses de la nouvelle Imprime-  
rie; que ce premier recueil devoit  
faire quatre volumes, dont les deux  
premiers étoient sur le point de  
voir le jour; qu'on imprimeroit  
ensuite les discours Synodaux de  
S. Charles, auxquels on joindroit

Juin 1748. 1131

les Sermons qu'il a prêchés aux Religieuses de S. Paul de Milan, ce qui devoit former un cinquième volume ; de plus qu'on imprimeroit pareillement ce que ce Saint appelloit *ses nuits Vaticanes*, c'est-à-dire, les discours qu'il avoit prononcés aux Assemblées de l'Académie de Rome, qu'il tenoit au Vatican, lorsqu'il étoit chez le Pape Pie IV. son oncle, & les discours des Associés de la même Académie ; enfin deux autres ouvrages désignés, l'un sous le nom de *Sylva Pastoralis & Clericalis, seu de Officio Episcopi & Sacerdotum* : l'autre, de *Arte meditandi* ; qu'on ne pouvoit pas encore marquer au juste le nombre de volumes que formeroit toute cette collection, mais que le Public pouvoit également compter, & sur l'exactitude & le soin des Editeurs, & sur leur diligence. Le même Programme porte encore qu'on a jugé à propos de publier cet avis, pour faire connoître aux

B b b ij

1132 *Journal des Sçavans* ;  
Sçavans de quels ouvrages on oc-  
cupe actuellement les presses de  
la nouvelle Imprimerie ; & pour  
les avertir en même temps qu'on  
les occupera dans la suite de ce  
qui reste de plus précieux monu-  
mens anciens dans la Bibliothèque  
Ambrosienne.

S U E D E .

D' U P S A L .

*Diatyposis Academicarum apud  
Judaos, in qua earum, ut & Gym-  
nasiorum & scholarum in illa gente,  
rituli, multitudo docentium, & dis-  
centium, studia, studendi methodus  
& privilegia; concinnè memorantur  
ac describuntur; qua simul opera mul-  
tis tam veteris quam novi Testa-  
menti locis clarissima lux affunditur,  
adornata & edita ab Andrea Norre-  
lio, Regia Bibliotheca Upsaliensis  
Prafecto. Upsaliæ, 1746. in-88.*  
On trouve dans cet ouvrage plu-  
sieurs recherches curieuses sur les

Juin 1748. 1133

noms Hébreux, Chaldéens, ou Grecs que les Juifs donnoient à ces Académies, sur les lieux où elles étoient, leur nombre, & la manière dont elles étoient ornées; sur la dignité du chef, les honneurs qu'on lui rendoit, & sur les grades & autres marques d'honneur qu'il conféroit à ceux qui avoient fait un certain cours d'études dans ces écoles publiques.

DE HAMBOURG.

*Jo. Dieterici Winckleri S. Theol. D... Hypomnemata Philologica & critica in diversa Scripturae Sacrae tam veteris, quam novi Testamenti loca. Accedit Mantissa gemina similis argumenti dissertationes exhibens. Hamburgi, apud Chr. Wilh. Brandt, 1746. in-8°. 2. vol. M. Winckler tire des Auteurs profanes, la plupart des explications qu'il donne dans son Livre aux passages de l'Écriture Sainte qu'il entreprend d'éclaircir. L'Addition*

134 *Journal des Sçavans* ;  
qu'il a mise à la fin , sous le nom  
de *Mantissa* , comprend deux Dis-  
sertations fort étendues ; la premiè-  
re a pour titre : *De Luca Evangelis-  
ta Medico* ; la seconde : *de Philo-  
sophia Platonico-Pythagorea fraudi-  
bus, seu placitis erroneis, à Paulo at-  
que Petro improbatis, ac vitari jussis.*

A L L E M A G N E.  
D E H A L L E.

*Corpus juris Canonici Gregoriz  
XIII. Pont. Max. auctoritate post  
emendationem absolutam editum, in  
duos tomos divisum, & appendice  
nova auctum; cum necessariis indici-  
bus.* Just. Henningius Boehmer...  
illud recensuit, cum codicibus Mss.  
aliis editionis contulit, variantes  
lectiones adjecit, & notis illustra-  
vit, præmissa duplici præfatione.  
Halæ Magdeburgicæ, impensis  
Orphanotrophei, 1747. in-fol.  
2. vol. On nous marque que cette  
édition du corps de droit Cano-  
nique, dont nous n'avons vu en-

Jun 1748. 1135

Core que le titre, a été faite avec tout le soin & l'exactitude possibles; que M. Boehmer a consulté les meilleurs manuscrits, & les éditions les plus estimées, à la tête desquelles on met celle de MM. Pithou, les plus célèbres Commentateurs, & les plus sçavans Jurisconsultes François & Etrangers, en particulier M. de Marca, de *Concordia Sacerdotii & Imperii*; le P. Thomassin, *Vetus & nova Ecclesie disciplina circa beneficia & Beneficiarios*; Van Espen, *Universum jus Ecclesiasticum, hodierna disciplina, præsertim Belgii, Gallia, Germania, & Vicinarum Provinciarum, accommodatum*; & plusieurs autres; & que cette édition doit être préférée à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.

*Jacobi Peircii paraphrasis & nota philologica atque exegetica in Epistolam ad Hebraeos. Latine vertit & suas ubique observationes addit Joannes David Michaelis Phil.*



1136 *Journal des Sçavans*;  
Profes. Publ. in *Academia Georgiæ  
Augusta*. Halæ Magdeburgicæ,  
sumptibus Bibliopolii Luderwal-  
diani, 1747. in-4<sup>o</sup>.

DE VIENNE.

*Notitia Hungaria nova Historico  
Geographica, divisa in partes qua-  
tuor, quarum prima cis-Danubianam,  
altera trans-Danubianam, tertia  
cis-Tibiscanam, quarta trans-Tibis-  
canam, universim XLVIII Comita-  
tibus designatam, expromit; regio-  
nis situs, terminos, montes, campos,  
fluvios, lacus, thermas, soli cæli-  
que ingenium, natura munera & pro-  
digia, incolas variarum gentium,  
atque horum mores, provinciarum  
Magistratus, illustres familias, ur-  
bes, arces, oppida & vicos propemo-  
dum omnes, singulorum præterea ortus  
& incrementa, belli pacisque conver-  
siones, & præsentem habitum, fide  
optima, accuratione summa, expli-  
cat. Opus hucusque desideratum, &  
in commune utile, sacratissimis aus-*

Juin 1748. 1137

*piciis D. Caroli VI. Caesaris & Regis indulgentissimi elaboravit Matthias Bel. Accedunt Samuelis Mikovinii mappe singulorum comitatum methodo Astronomico-Geometrica concinnata, Viennæ Austriæ, impensis Pauli Straubii Bibliopolæ, typis Jo. Petri Van Ghelen Typog. Reg. 1742. Tom. IV. in-fol. Cette Histoire se continue; le quatrième volume dont on vient de voir le titre, roule encore sur la Hongrie cis-Danubiane: il contient la description de quatre Comtés.*

F R A N C E.

D E D I J O N.

*Histoire générale & particulière de Bourgogne, avec des notes, des Dissertations, & les preuves justificatives: composée sur les Auteurs, les titres originaux, les Registres publics, les Cartulaires des Eglises Cathédrales & Collégiales, des Abbayes, des Monastères, & au-*

Bbb v

1138 *Journal des Sçavans* ;  
tres anciens monumens ; & enri-  
chies de Vignettes , de Cartes Géo-  
graphiques , de divers Plans , de  
plusieurs Figures, Portiques, Tom-  
beaux , & Sceaux tant des Ducs  
que des grandes Maisons , &c. par  
un Religieux Bénédictin de l'Ab-  
baye de S. Benigne de Dijon , &  
de la Congrégation de S. Maur ,  
chez Antoine du Fay , Imprimeur  
des Etats , de la Ville & de l'Uni-  
versité , 1748 , in-fol. tom. 3.

DE LILLE.

*Mémoire locale , Géographique  
& Chronologique , accompagnée du  
calcul Ecclésiastique & du Calen-  
drier de Jules César , pour l'intel-  
ligence des anciens Auteurs , chez  
André-Joseph Panckoucke, 1748,  
in-12.*

Le même Ouvrage se trouve à  
Paris , chez David l'aîné , Libraire  
rue S. Jacques , à la plume d'Or.

DE PARIS.

Ballard fils , Imprimeur-Libraire ;

Jun 1748: 1139

re, rue S. Jean de Bauvais, vient de mettre au jour un imprimé de vingt-cinq pages in-4°. d'un très-petit caractère, contenant un *Avertissement aux Astronomes sur l'Eclipse annulaire du Soleil que l'on attend le 25. Juillet 1748.* par M. de l'Isle de l'Académie Royale des Sciences, &c. avec une planche qui représente l'Eclipse totale artificielle du Soleil, proposée en 1715, pour trouver la cause de l'anneau lumineux qui paroît autour de la Lune dans les Eclipses totales du Soleil, par le même M. de l'Isle. On rendra compte de cet Ouvrage avec l'étendue convenable dans le Journal suivant.

De Bure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, à S. Paul, débite actuellement les Ouvrages suivans.

1°. *L'Histoire Ecclesiastique & Civile de la Ville & Diocèse de Carcassonne, avec les pièces justificatives.* . . . par le R. P. Bouges, Religieux des Grands Augustins de la

1140 *Journal des Sçavans*,  
Province de Toulouse, in-4°. On  
fera connoître cette Histoire plus  
particulièrement dans quelqu'un  
des Journaux suivans.

2°. L'Excellente & belle édi-  
tion Grecque & Latine des *Œu-  
vres de Saint Justin, Philosophe &  
Martyr, avec ce qui reste de celles  
de Tatien contre les Grecs, d'Athe-  
nagore, Philosophe Athénien, de  
S. Theophile d'Antioche, du Phi-  
losophe Hermias, &c.* avec des Avertis-  
semens & des Remarques, par les  
Bénédictins de la Congrégation de  
S. Maur, in-fol. Cette édition a  
été annoncée avec la distinction qui  
lui convenoit dans les Journaux  
des mois de Janvier & Février  
1743. Le même Libraire a acquis  
le fond de cette nouvelle édition  
de S. Justin, ainsi que de l'Ouvra-  
ge précédent.

3°. Le premier volume du mois  
de Septembre de l'Ouvrage con-  
nu sous le nom de *Acta Sanctorum*,  
recueillis, & mis en ordres par les

Jun 1748. 1141

Bollandistes. Ce volume qui ne contient que les trois premiers jours du mois de Septembre, est le trente-neuvième de cette grande collection. Le prix de ce nouveau volume est de 30 livres.

Le même Libraire mettra en vente dans les premiers jours du mois d'Août de cette année, la nouvelle édition Latine des Œuvres de Lactance, en 2. vol. in-4°. Nous avons annoncé dans les nouvelles du Journal du mois de Juillet 1747, le Programme que ce Libraire avoit publié, pour faire connoître les avantages de cette édition.

Paulus du Mênil, Imprimeur-Libraire, Grande Salle du Palais, au pilier des Consultations, au Lion d'Or, vient de publier une nouvelle édition de *l'Homme de Cour de Baltasar Gracian*, traduit par M. Amelot de la Houssaye, 1748, in-12. Cette édition a été corrigée & augmentée d'un grand nombre

**1142** *Journal des Sçavans ;*  
**de Remarques intéressantes.**

*Observations sur la pratique des*  
*Accouchemens naturels , contre na-*  
*ture & monstrueux ; avec une mé-*  
*thode très-facile pour secourir les*  
*femmes en toutes sortes d'Accou-*  
*chemens , sans se servir de crochets,*  
*ni d'aucun autre instrument que de*  
*la main seule ; & un Traité des*  
*principales maladies qui arrivent*  
*ordinairement aux femmes ; par*  
*M. Cosme Viardel, Chirurgien à*  
*Paris : nouvelle édition , avec des*  
*Remarques tirées des observations*  
*& des expériences faites depuis la*  
*première édition , & qui lui servent*  
*d'éclaircissement & de supplément :*  
*ornée d'un grand nombre de figu-*  
*res en taille-douce. Chez d'Houry*  
*Pere, Imprimeur-Libraire, rue de*  
*la Bouclerie, 1748, in-8°.*

*Histoire de l'Empereur Jovien ;*  
*& traduction de quelques ouvrages*  
*de l'Empereur Julien, par M. l'Ab-*  
*bé de la Bleterie, Professeur d'E-*  
*loquence au Collège Royal & de*

Juin 1748. 1145

l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, chez Prault fils, Libraire, Quay de Conti, 1748, in-12, 2. vol.

*Phædri Augusti Libertii Fabulæ ad MSS. codices & optimam quamque editionem emandavit Steph. Andr. Philippe, accesserunt notæ ad calcem, sumptibus Joannis Augusti Grangé, typis C. F. Simon, 1748, in-12.* Outre les Remarques, on a joint à cette édition la vie de Phédre, par Jean Scheffer; les Fables d'Avienus, les Sentences de Sénèque, & celle de Syrus.

*Titus Lucretius Carus, accurate Steph. Andr. Philippe, apud Jo. Aug. Grangé, 1748, in-12.* On y a joint la Vie de Lucrece par D. Lambin, les différentes Leçons, & un Glossaire particulier pour ce Poëte. Ces deux nouvelles éditions de Phédre & de Lucrece sont également recommandables, soit par la beauté de l'impression, par l'élégance & le goût



**N 144** *Journal des Sçavans*,  
des vignettes, & des autres tailles-  
douce dont elles sont ornées, soit  
par la forme même des volumes.

*Voyage en Turquie & en Perse*,  
avec une relation des Expéditions  
de Thamas Kouli-Kan, par M. Ot-  
ter de l'Académie des Inscriptions  
& Belles-Lettres, chez les Freres  
Guerin, Libraires, rue S. Jacques,  
1748, in-12. 2. vol. On rendra  
compte de cet Ouvrage dans un  
des Journaux suivans.

Le sieur d'Heulland, Géogra-  
phe, qui donna l'année dernière  
une *Carte du Duché de Brabant &*  
*partie de la Hollande* en 24 feuil-  
les, vient d'en donner une sem-  
blable du *Théâtre de la guerre en*  
*Italie, ou Carte nouvelle des Prin-*  
*cipautés du Piémont; République de*  
*Génes, Duché de Milan, Plaisan-*  
*se & Confins, assujettie aux Obser-*  
*vations de latitude & longitude,*  
Dédiée au Roy. Chez l'Auteur,  
rue Serpente, 1748. Cette Carte  
est gravée avec beaucoup de pro-

Jun 1748. 1145

prété & de netteté, les 24 feuilles qu'elle comprend, peuvent s'assembler en une seule Carte, ou se relier en un volume portatif. On y a mis encore un frontispice, & une table alphabétique des noms de Villes, de Bourgs, Châteaux, Rivières, Ruiffeaux, Cols & Montagnes, qui se trouvent dans ce nouveau Théâtre. L'usage de la Table est commode & ingénieux.

Il paroît en cette Ville un Programme contenant le *plan de Soufcription pour le Voyage d'Epyte* ; par feu M. Norden, en deux volumes in-folio, enrichis d'environ deux cens planches. Frederic-Louis Norden, Danois, Capitaine de Marine, entreprit il y a environ dix ans le voyage d'Egypte, par ordre du feu Poy de Dannemarck Christian VI. il alla au Grand Caire. Dans le cours de son voyage il examina avec la plus scrupuleuse attention tout ce qui se présente de rare & de curieux dans la Basse

1746 *Journal des Sçavans*,  
Egypte, & le compara pièce par  
pièce avec les Relations déjà con-  
nues. Delà il pénétra dans la Hau-  
te Egypte jusqu'à Syenne & jus-  
qu'aux Cataractes; & par tout il  
vit & il dessina tout ce qui lui pa-  
rut de plus remarquable parmi les  
restes précieux de l'antiquité la  
plus reculée. De retour il fut in-  
vité par un grand nombre de Sça-  
vans, & en particulier par la Socié-  
té de Londres, à donner au public  
la relation de son voyage. Il y met-  
toit la dernière main, & il étoit  
prêt à le faire imprimer, lorsqu'une  
mort prématurée l'enleva. Le Roy  
de Dannemarck ordonna que ce  
travail, qui étoit déjà commencé à  
Londres, seroit achevé à Coppen-  
hague, & que tous les desseins de  
l'Auteur seroient gravés par le  
sieur Marc Tüscher dont il s'étoit  
servi pendant son séjour à Londres,  
& qui étoit le mieux instruit de ses  
intentions. C'est en conséquence  
de ces ordres, & de ceux de son

Jun 1748. 1147

Successeur Frédéric V. que la Société des Sciences & des Arts établie à Copenhague, prend soin de la conduite de cet Ouvrage. Ce travail est déjà fort avancé, les deux tiers des planches sont gravées & tirées. Dans la description de ce Voyage, qui sera en François, on suit exactement les Journaux de l'Auteur. Tout l'ouvrage formera deux volumes *in-fol.* papier Royal, enrichis d'environ deux cens Estampes, y compris la planche du titre, les lettres initiales & quelques grandes vignettes. Le prix de la Souscription, fixée sur le calcul des frais nécessaires pour l'exécution de cette grande entreprise, est de huit ducats d'or ( 90 livres monnoye de France ) payables, la moitié en souscrivant, l'autre moitié en recevant le Livre. Ceux qui voudront prendre des souscriptions en France, pourront s'adresser à Paris chez P. J. Mariette, & A. C. Briasson, Libraires, rue S. Jacques.

**N° 148.** *Journal des Sçavans ;*  
*L'Arithmétique rendue sensible*  
*par le développement de ses opéra-*  
*tions*, par M. Gaspard Foys de  
Vallois, employé dans les Fermes  
du Roy, chez Brunet, Libraire,  
au Palais, 1748, in-8°.

Charles-Antoine Jombert, Li-  
braire du Roy pour l'Artillerie &  
le Génie, Quay des Augustins, à  
l'Image Notre-Dame, vient de  
publier le grand Ouvrage de M.  
le Maréchal de Puysegur, intitulé  
*Art de la Guerre par principes &*  
*par règles*, mis au jour par M. le  
Marquis de Puysegur son fils, Bri-  
gadier des Armées du Roy, Co-  
lonel du Régiment de Vexin, 1748.  
in-fol. en 2. part. avec un grand  
nombre de figures.

*Sommaire de l'Histoire de Fran-*  
*ce en Vers*, chez Bordelet, Librai-  
re, rue S. Jacques, 1748, in-8°.

*L'Arithmétique & la Géométrie*  
*de l'Officier*, contenant la théorie &  
la pratique de ces deux sciences ap-  
pliquées aux différens emplois de

Jun 1748. 1149

*L'homme de Guerre*, par M. le Blond, Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roy, & des Pages de Madame la Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Augustins, 1748, in-8°. 2. vol. On fera connoître en détail cet Ouvrage au public dans quelque'un des Journaux suivans.

*Latini Sermonis Exemplaria è scriptoribus probatissimis.* Colligebat P. Champré in utroque jure licentiat. Editio altera; secunda solutæ excerptio. Apud Fratres Guerin, Bibliopolas, via Jacobæa, 1748, in-12. Nous avons fait connoître à l'occasion de la première édition de ces modèles de latinité, quels en étoient les avantages. On ne peut douter que la seconde édition ne soit encore préférable à la première.

*La Rhétorique ou l'Art de connoître & de parler*, par M. Clausien

1750 *Journal des Sçavans*,  
Médecin de Paris, chez Laurent  
d'Houry & Ganeau, Libraires de  
cette Ville, 1748, in-12. Ce Li-  
vre offre un nouveau système pour  
apprendre solidement l'Eloquence;  
on y entreprend de développer le  
fond des principes de cet art, &  
de les accommoder aux mœurs de  
notre siècle, en faisant usage des  
principales connoissances que la  
Philosophie moderne nous a four-  
nies. L'Auteur y a joint un abrégé  
de la manière d'écrire les lettres,  
dans lequel il indique un grand  
nombre de bons modèles. De l'Im-  
primerie de Ch. J. B. Delépine,  
Imprimeur rue S. Jacques, à la Vi-  
ctoire & au Palmier.

Huart & Moreau, fils, Impri-  
meurs-Libraires, rue S. Jacques,  
viennent de mettre au jour une  
nouvelle Edition de l'ouvrage in-  
titulé; *Considérations sur les causes  
de la grandeur des Romains, & de  
leur décadence*, 1748. in-12. cette  
Edition a été revue, corrigée &

Jun 1748. 1151  
augmentée par l'Auteur. On y a  
joint un Dialogue de Sylla & d'Eu-  
crate.

*Traité des Testamens, Codiciles, donations à cause de mort, & autres dispositions de dernière volonté, suivant les principes & les décisions du droit Romain, les Ordonnances, les Coutumes & maximes du Royaume, tant des Pays de droit Ecrit, que Coutumiers, & la Jurisprudence des Arrêts, Par M<sup>c</sup>. J. B. Furgole, Avocat au Parlement de Toulouse, Tome IV<sup>e</sup>. A Paris, au Palais, chez Jean de Nully, 1748. in-4<sup>o</sup>. On rendra compte incessamment de ce quatrième volume, qui est le dernier de l'ouvrage, & qui est terminé; 1<sup>o</sup>. par plusieurs additions & corrections pour chacun des quatre vol. 2<sup>o</sup>. par une Table générale alphabétique des matières, contenues dans ces quatre volumes.*





---

---

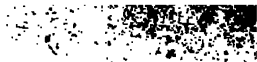
**T A B L E**  
**DES ARTICLES CONTENUS**  
dans le Journal de Juin 1748.

<b>M</b> EMOIRE sur la Ville souterraine, &c.	963
Histoire de l'Eglise Gallicane, &c.	979
Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.	1002
Les Homélies de S: Grégoire, &c.	1023
Fasti Attici in quibus Archontum, &c.	1037
Histoire générale des Voyages, &c.	1057
Assemblée publique, &c.	1077
Histoire générale d'Allemagne, &c.	1094
Manuel Philosophique, &c.	1117
Nouvelles Littéraires, &c.	1121

Fin de la Table.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)